

**www.e-rara.ch**

**Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres**

**Diderot, Denis**

**A Lausanne et a Berne, 1779-1782**

**Zentralbibliothek Zürich**

Shelf Mark: Rd 515

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-22462>

[Jeu - Imminent.]

---

**www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

tient 286 médailles qui vont jusqu'à l'avènement de Philippe, duc d'Anjou, à la couronne d'Espagne : l'autre suite; duc à M. de Lunnai, est celle des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV. *Pour Et Contre*, 5 vol. 1734. (C)

**JETTON**, est un petit instrument de cuivre ou de fer mince, à l'usage des *Fondeurs de caractères d'imprimerie*, & fait partie d'un autre instrument aussi de fer ou de cuivre, appellé *justification*. L'un & l'autre servent à s'assurer si les lettres sont bien en ligne, c'est-à-dire de niveau les unes avec les autres, en posant le *jetton* horizontalement sur l'œil des lettres; le *jetton* qui a un de ses côtés bien dressé & bien droit en forme de règle. se pose aussi perpendiculairement sur plusieurs lettres qui sont dans la justification. Si ce *jetton* touche également toutes ces lettres, c'est une marque qu'elles sont égales en hauteur, & bien par conséquent. Le contraire se fait sentir lorsque ce *jetton* pose sur les unes & non sur les autres; on s'assure également de la justesse du corps avec le même instrument. *Voyez JUSTIFICATION.*

**JETTONS, REJETTONS**, *Jard.*, V. TAILLES.

\* **JETTONNIERS**, f. m. pl., *Hist. Littér.*, ceux qui assistent régulièrement à l'académie françoise, & entre lesquels les jettons destinés aux absens se partagent. Les *jettonniers* sont les travailleurs de cette société littéraire, & ceux qui l'honorent.

**JETZE**, *Géog.*, riviere d'Allemagne dans la vieille marche de Brandebourg, & qui se jette dans l'Elbe au duché de Lunebourg.

**JEU**, f. m., *droit naturel Et Morale*, espece de convention fort en usage, dans laquelle l'habileté, le hasard pur, ou le hasard mêlé d'habileté, selon la diversité des *jeux*, décide de la perte ou du gain, stipulés par cette convention, entre deux ou plusieurs personnes.

On peut dire que dans les *jeux*, qui passent pour être de pur esprit, d'adresse, ou d'habileté, le hasard même y entre, en ce qu'on ne connoît pas toujours les forces de celui contre lequel on joue, qu'il survient quelquefois des cas imprévus, & qu'enfin l'esprit ou le corps ne se trouvent pas toujours également bien

disposés, & ne font pas toujours leurs fonctions avec la même vigueur.

Quoi qu'il en soit, l'amour du *jeu* est le fruit de l'amour du plaisir, qui se varie à l'infini. De toute antiquité, les hommes ont cherché à s'amuser, à se délasser, à se récréer, par toutes sortes de *jeux*, suivant leur génie & leurs tempéramens. Long-temps avant les Lydiens, avant le siège de Troie & durant ce siège, les Grecs, pour en tromper la longueur, & pour adoucir leurs fatigues, s'occupaient à différens *jeux*, qui du camp passèrent dans les villes, à l'ombre du loisir & du repos.

Les Lacédémoniens furent les seuls qui bannirent entièrement le *jeu* de leur république. On raconte que Chilon, un de leurs citoyens, ayant été envoyé pour conclure un traité d'alliance avec les Corinthiens, il fut tellement indigné de trouver les magistrats, les femmes, les vieux & les jeunes capitaines tous occupés au *jeu*, qu'il s'en retourna promptement, en leur disant que ce seroit ternir la gloire de Lacédémone, qui venoit de fonder Byzance, que de s'allier avec un peuple de joueurs.

Il ne faut pas s'étonner de voir les Corinthiens passionnés d'un plaisir qui communément regne dans les états, à proportion de l'oisiveté, du luxe & des richesses. Ce fut pour arrêter, en quelque maniere, la même fureur, que les loix romaines ne permirent de jouer que jusqu'à une certaine somme, mais ces loix n'eurent point d'exécution, puisque parmi les excès que Juvenal reproche aux Romains, celui de mettre tout son bien au hasard du *jeu* est marqué précisément dans sa premiere satire, vers 88.

..... *Alea quando*

*Hos animos? Neque enim oculis contentantibus.*

*Ad casum tabulae, posita sed luditur arca.*

“ La frénésie des *jeux* de hasard a-t-elle jamais été plus grande? Car ne vous figurez pas qu'on se contente de risquer, dans ces academies de *jeux*, ce qu'on a par occasion d'argent sur soi; on y fait porter exprès des cassettes pleines d'or, pour les jouer en un coup de dé.”

Ce qui paroît plus singulier, c'est que les Germains mêmes goûterent si fortement les *jeux* de hasard, qu'après avoir joué tout leur bien, dit Tacite, ils finis-

soient par se jouer eux-mêmes, & risquoient de perdre, *novissimo factu*, pour me servir de leur expression, leur personne & leur liberté. Si nous regardons aujourd'hui les dettes du jeu comme les plus sacrées de toutes, c'est peut-être un héritage qui nous vient de l'ancienne exactitude des Germains à remplir ces fortes d'engagemens.

Tant de personnes de tout pays ont mis & mettent sans cesse une partie considérable de leur bien à la merci des cartes & des dés, sans en ignorer les mauvaises suites; qu'on ne peut s'empêcher de rechercher les causes d'un attrait si puissant.

Un joueur habile, dit l'abbé du Bos, pourroit faire tous les jours un gain certain, en ne risquant son argent qu'aux jeux où le succès dépend encore plus de l'habileté des tenants que du hasard des cartes & des dés; cependant il préfère souvent les jeux où le gain dépend entièrement du caprice des dés & des cartes, & dans lesquels son talent ne lui donne point de supériorité sur les joueurs. La raison principale d'une prédilection tellement opposée à ses intérêts, procède de l'avarice, ou de l'espoir d'augmenter promptement sa fortune.

Outre cette raison, les jeux qui laissent une grande part dans l'événement à l'habileté du joueur, exigent une contention d'esprit trop suivie, & ne tiennent pas l'ame dans une émotion continue, ainsi que le font le passe-dix, le lansquenet, la bassette, & les autres jeux où les événemens dépendent entièrement du hasard. A ces derniers jeux, tous les coups sont décisifs, & chaque événement fait perdre ou gagner quelque chose; ils tiennent donc l'ame dans une espèce d'agitation, de mouvement, d'extase, & ils l'y tiennent encore sans qu'il soit besoin qu'elle contribue à son plaisir par une attention sérieuse, dont notre paresse naturelle est ravie de se dispenser.

M. de Montesquieu confirme tout cela par quelques courtes réflexions sur cette matière. "Le jeu nous plaît en général, dit-il, parce qu'il attache notre avarice, c'est-à-dire, l'espérance d'avoir plus. Il flatte notre vanité, par l'idée de la préférence que la fortune nous donne, & de l'attention que les autres ont sur notre bonheur. Il satisfait notre curiosité, en

nous procurant un spectacle. Enfin, il nous donne les différens plaisirs de la surprise. Les jeux de hasard nous intéressent particulièrement, parce qu'ils nous présentent sans cesse des événemens nouveaux, prompts & inattendus. Les jeux de société nous plaisent encore, parce qu'ils sont une suite d'événemens imprévus qui ont pour cause l'adresse jointe au hasard."

Aussi le jeu n'est-il regardé dans la société que comme un amusement, & je lui laisse cette appellation favorable, de peur qu'une autre plus exacte ne fit rougir trop de monde. S'il y a même tant de gens sages qui jouent volontiers, c'est qu'ils ne voient point quels sont les égaremens cachés du jeu, ses violences & ses dissipations. Ce n'est pas que je prétende que les jeux mixtes, ni même les jeux de hasard aient rien d'injuste, à en juger par le seul droit naturel; car outre que l'on s'engage au jeu de plein gré, chaque joueur expose son argent à un péril égal; chacun aussi, comme nous le supposons, joue son propre bien, dont il peut par conséquent disposer. Les jeux, & autres contrats où il entre du hasard, sont légitimes dès que ce qu'on risque de perdre de part & d'autre, est égal; & dès que le danger de perdre, & l'espérance de gagner, ont de part & d'autre une juste proportion avec la chose que l'on joue.

Cependant, cet amusement se tient rarement dans les bornes que son nom promet; sans parler du temps précieux qu'il nous fait perdre, & qu'on pourroit mieux employer, il se change en habitude puérole, s'il ne tourne pas en passion funeste par l'amorce du gain. On connoit à ce sujet les vers si délicats & si pleins de vérité de Mme. Deshoulières:

*Le desir de gagner, qui nuit & jour  
occupe, est un dangereux aiguillon:  
Souvent quoique l'esprit, quoique le cœur  
soit bon,*

*On commence par être dupe,  
On finit par être fripon.*

C'est en vain qu'on fait que les personnes ruinées par le jeu, passent en nombre les gens robustes que les médecins ont rendu infirmes; on se flatte qu'on fera du petit nombre de ceux que ses bien-

faits ont favorisé depuis l'origine du monde.

Mais comme le souverain doit porter son attention à empêcher la ruine des citoyens dans toutes sortes de contrats, c'est à lui qu'il appartient de régler celui-ci, & de voir jusqu'où l'intérêt de l'état & des particuliers exige qu'il défende le jeu, ou souffre qu'il le permette en général. Les loix des gouvernemens sages ne sauroient trop sévir contre les académies de *Philocubes* (pour me servir du terme d'Aristénète) & celles de tous les jeux de hasard disproportionnés.

M. Barbeyrac a publié un *traité des jeux*, à Amsterdam en 1709 in-12. où cette matière, envisagée selon les principes de morale & de droit naturel, est traitée à fond avec autant de lumière que de jugement : j'y renvoie les lecteurs curieux. (D. J.)

Le jeu occupe & flatte l'esprit par un usage facile de ses facultés, il amuse par l'espérance du gain. Pour l'aimer avec passion, il faut être avare ou accablé d'ennui; il n'y a que peu d'hommes qui aient une aversion sincère pour le jeu. La bonne compagnie prétend que la conversation, sans le secours du jeu empêche de sentir le poids du désœuvrement : on ne joue pas assez.

JEU DE LA NATURE. *Anat. Physiol.* On entend par jeu de la nature dans le corps humain, une conformation de quelques unes, ou de plusieurs de ses parties solides, différentes de celle qui est appelée naturelle, parce qu'elle se présente ordinairement.

Si l'on ouvroit plus de cadavres, dit M. de Fontenelle, les singularités des jeux de la nature deviendroient plus communes, les différentes structures mieux connues, & par conséquent les hypothèses plus rares. Peut-être encore qu'avec le temps, on pourroit, par toutes les conformations particulières, tirer des éclaircissements sur la conformation générale.

Je n'examineraï point si toutes ces conséquences sont également justes, c'est assez de remarquer qu'on peut rassembler un nombre très-considérable d'observations qui constatent les jeux de la nature à plusieurs égards, & qui sont en même temps fort singuliers. J'avois moi-même formé sur ce sujet un grand

recueil, que je regrette, & qui a péri dans un naufrage. Je desiro que quelqu'un plus heurieux travaille un plan de cette espèce, en réunissant avec choix les faits épars sur cette matière; & surtout en accompagnant son ouvrage de réflexions physiologiques, dans le goût de celles que M. Hunaud nous a données sur les jeux du crâne. Ce travail ainsi digéré, répandroit, je pense, des lumières intéressantes sur l'économie animale. Au pis aller, un tel répertoire contiendroît quantité de faits curieux; le lecteur en jugera par un petit nombre d'exemples, qui m'ont paru dignes de lui être communiqués, & dont j'ai conservé le souvenir.

*Premier exemple. Jeux variés de la nature dans un même sujet.* Non-seulement l'on a découvert par l'anatomie des jeux de la nature dans diverses personnes, sur quelques parties du corps humain en particulier; mais il se rencontre quelquefois dans un même sujet plusieurs conformations différentes du cours ordinaire. Morgagni en a vu de pareilles dans trois ou quatre cadavres qu'il disséquoit en 1740.

Savoir, 1°. six vertèbres lombaires dans un sujet qui avoit vingt six côtes, dont la première soutenoit les petites côtes surnuméraires, & la dernière étoit continuée à la première de l'os sacrum. 2°. Il a trouvé dans un autre sujet la veine iliaque droite revenant à son origine, après avoir fait quelque chemin au-dessous du tronc de la veine-cave, & formant une espèce d'isle. 3°. Dans une femme de 39 ans, il a vu quatre valvules, au lieu de trois, à l'orifice de l'artere pulmonaire. Comme les autres variétés qu'il trouva dans les mêmes sujets, portoit sur des ramifications de vaisseaux, sur des vertèbres doubles, sur des os, &c. nous n'en parlerons pas.

*Second exemple de semblables jeux.* M. Poupert, faisant la dissection d'une fille âgée de sept ans, trouva qu'elle n'avoit du côté gauche, ni artere, ni veine émulgente, ni rein; ni urètere, ni artere, ni veines spermaticques; il ne vit même nulle apparence qu'aucune de ces parties eût jamais existé, & se fit férier ou détruite par quelque indisposition. Le rein & l'urètere du côté droit étoient seulement plus gros qu'ils ne le sont

naturellement, parce que chacun d'eux étoit seul à faire une fonction qui auroit dû être partagée. *Hist. de l'acad. ann. 1700, p. 35.*

*Troisième exemple.* Jeux de la nature tant intérieurement qu'extérieurement. Voici un troisième exemple de jeux de la nature; tant en dedans qu'en dehors; dans une petite fille qui vécut peu de jours, & qui fut disséquée soigneusement par Saviard & Duverney.

Les mains de cette fille étoient extérieurement semblables aux mitaines que l'on met pendant l'hiver aux petits enfans; fort unies au dehors; elles avoient en dedans plusieurs replis à l'ordinaire; il n'y avoit point de doigts à leurs extrémités, mais elles étoient terminées par un gros bourlet; les pieds étoient comme les mains sans orteils, & terminés de la même manière.

L'on remarquoit à l'extrémité de chaque os du métacarpe & du métatarse un petit allongement qui sembloit être disposé à former la phalange d'un doigt ou d'un orteil.

Quant aux vaisseaux ombilicaux, il n'y avoit qu'une seule artère, au lieu de deux, qui sont pour l'ordinaire des branches de l'iliaque ou de l'hypogastrique; & cette artère étoit formée du tronc de l'artère, qui auroit dû produire l'iliaque gauche.

Les capsules rénales étoient trois fois plus grosses qu'elles ne le sont naturellement, & leurs vaisseaux étoient à l'ordinaire.

Il n'y avoit dans la région lombaire, tant au côté droit qu'au côté gauche, ni rein, ni vaisseaux émulgents, ni urèteres; mais en poursuivant la dissection jusqu'à une tumeur qui s'élevoit sur l'os sacrum, à l'endroit où il commence sa courbure pour former le bassin de l'hypogastre, & ayant ouvert la membrane qui enveloppoit cette éminence, on aperçut les deux reins. Ils étoient l'un l'un de l'autre de deux lignes ou environ, & cependant liés ensemble par le moyen d'un petit urètere, qui sortant du rein droit, alloit se décharger dans un canal commun qui recevoit pareillement un autre petit urètere sortant du canal gauche; ce canal commun se portoit dans une poche commune.

Le soufflet introduit dans cette poche

donna lieu d'observer deux petites matrices, qui avoient chacune une veine & une artère spermatiques, lesquelles se distribuoient de leur côté à un petit testicule attaché au ligament large.

Ces deux petites matrices avoient chacune leurs ligamens larges & ronds, leurs trompes, leurs franges ou pavillons, leurs vaisseaux déférens, & leur vagin fort court; cependant le droit un peu plus long que le gauche, tomboit un peu plus bas dans la poche commune; & le petit vagin gauche étoit percé pour recevoir le canal commun de l'urètere, qui déchargeoit la sérosité séparée par les reins dans cette poche, laquelle n'étoit, à vrai dire, que la fin du boyau droit un peu dilaté.

Il est probable, par la description de ces organes, que si cet enfant eût vécu jusqu'à l'âge des adultes; il eût été incapable de génération, par le mélange qu'il y auroit eu de la semence avec les excréments, tant fœcoraux qu'urinaires, outre que l'urine & les matières fœcorales seroient sorties involontairement. *Saviard, observ. 94.*

*Quatrième exemple de jeux de la nature dans la transposition des viscères d'un enfant.* J'ai vu les observations de deux ou trois exemples bien singuliers en ce genre. Je commencerai par citer le fait communiqué en 1742 à l'académie royale des Sciences, par M. Sué, parce que ce fait exclut tout sujet de doute. L'enfant, dont il s'agit, est dans le cabinet du roi; n<sup>o</sup>. 350. M. Daubenton en a donné la description & la figure dans l'*histoire de ce cabinet, tab. iij. p. 204, Planche VIII.*

La poitrine & le bas-ventre de cet enfant, ainsi que les viscères qui y étoient renfermés, paroissent à découvert; on voit clairement leur transposition. Voici comme ils sont situés.

La pointe du cœur est tournée à droite, & la base est inclinée à gauche. Les troncs des gros vaisseaux sont transposés d'un côté à l'autre; ainsi la courbure de l'aorte est dirigée du côté droit, l'œsophage est placé du côté droit, la bifurcation de la trachée-artère se trouve au côté gauche de l'aorte, & le poumon a trois lobes de ce même côté.

Le foie est à l'endroit où devoit être la rate, qui est placée du côté droit;

L'orifice supérieur de l'estomac est à droite, & le pylore à gauche. La direction du canal intestinal étoit en sens contraire, à celui de l'état ordinaire. Le pancréas est placé sous la rate, & son conduit est dirigé du côté gauche, pour entrer dans le duodenum avec le canal cholodoque. Il n'avoit que le rein gauche, & il étoit plus gros qu'il ne devoit être. Les capsules atrabilaires étoient à leur place.

Les vaisseaux étoient transposés comme les viscères, & le canal thoracique s'ouvroit dans la souclavière du côté droit. La veine ombilicale étoit dirigée du côté gauche, pour arriver dans la fessure du foie.

L'enfant est mort cinq jours après sa naissance; mais faut-il en attribuer la cause au dérangement de ses parties, qui étoient d'ailleurs très-bien conformées? C'est ce dont il est permis de douter, d'autant mieux que nous avons l'exemple d'un soldat qui a vécu 70 ans quoiqu'il eut un déplacement général de toutes les parties contenues dans la poitrine & dans le bas-ventre. On n'a connu cette singularité de déplacement de parties que par l'ouverture de son cadavre.

*Cinquième exemple de pareils jeux dans un vieillard.* Le soldat dont il s'agit, étant mort âgé de 70 ans, le 23 octobre 1683, à l'hôtel des invalides, M. Morand fit l'ouverture de son cadavre en présence de MM. du Parc, Saviard, & autres chirurgiens.

Après avoir levé les tégumens communs, & découvert la duplicature du péritoine, on y trouva la veine ombilicale couchée au long de la ligne blanche laquelle, au lieu de se détourner ensuite du côté droit pour entrer dans la fessure du foie, se trouvoit effectivement placée, ainsi que la rate, au côté droit, contre l'ordre naturel.

Le grand lobe du foie occupoit entièrement l'hypocondre gauche, & la fessure regardoit le derrière du cartilage xiphoïde. Son petit lobe occupoit une partie de la région épigastrique, & déclinoit vers l'hypocondre droit.

On remarqua dans la poitrine, que l'œsophage y entroit par le côté droit, & passoit au-devant de l'uretère; puis descendant & se glissant du même côté droit, y perçoit le diaphragme, & après

l'avoir traversé, se glissoit entre le foie & la rate pour entrer dans le bas-ventre.

Le fond de l'estomac, suivant la même route, étoit situé du côté droit, entre le foie & la rate; le pylore & l'intestin duodenum se trouvoient au-dessous du foie; & ce boyau passant par-dessous la veine & l'artere mésentérique supérieure, puis faisant sa courbure, se glissoit du côté droit vers la partie lombaire, & formoit le jejunum.

Tous les intestins grêles avoient aussi changé de situation; le cœcum & le commencement du colon étoient placés dans l'ile gauche, & le contour de ce dernier boyau passoit à l'ordinaire, mais de gauche à droite, sous l'extrémité du foie, du ventricule & de la rate, & descendoit ensuite dans la région iliaque droite, pour produire le rectum.

La même transposition s'étoit faite aux reins & aux parties génitales: car le rein droit se trouvant au côté gauche, & le gauche étant au côté droit, l'on voyoit la veine spermatique droite sortir de l'émulgente, & la veine spermatique gauche sortir du tronc de la cave contre l'ordre naturel.

De plus, le rein du côté droit étoit plus élevé que celui du côté gauche, & deux uretères sortoient du rein droit, l'un du bassin à l'ordinaire, & l'autre de la partie inférieure.

Les capsules atrabilaires avoient aussi passé d'un côté à l'autre, ce qu'on reconnoit par les veines, la capsule gauche rec. vant la sienne du tronc de la cave, & la droite de l'émulgente.

Le cœur lui-même prenoit part à ce changement; sa base étoit située au milieu de la poitrine, mais sa pointe inclinait du côté droit contre l'ordinaire, qui est de se porter du côté gauche. De cette façon, le ventricule droit du cœur regardoit le côté gauche de la poitrine, & la veine cave qui en sortoit du même côté, produisoit deux troncs à l'ordinaire, l'inférieur perçoit le diaphragme au côté gauche du corps des vertèbres, & l'artere du poumon sortoit de ce même ventricule, se glissant du côté droit, & là se partageoit en deux branches à l'ordinaire.

Le tronc de l'aorte sortant du ventricule gauche, & se trouvant placé au côté droit de la poitrine, se courboit du mé-

me côté contre la coutume; après quoi, perçant le diaphragme au côté droit, & descendant jusqu'à l'os sacrum, il occupoit toujours le côté droit du corps des vertèbres.

La veine du poumon sortant du même ventricule, se courboit aussi un peu du côté droit.

Enfin, la veine azigos se trouvoit au côté droit du corps des vertèbres, en sorte que la distribution des vaisseaux souffroit un changement conforme à celui qui étoit arrivé aux viscères. *Voyez l'Observat. 112 de Saviard, ou l'histoire de l'acad. royale des Sciences de 1686 à 1699. tom. II. p. 44.*

6°. *Autres exemples confirmatifs.* Ce fait tout étrange, tout surprenant qu'il paroisse, n'est cependant pas unique; on avoit déjà vu à Paris en 1650 un pareil exemple dans le meurtrier qui avoit tué un gentilhomme, au lieu de M. le doc de Beaufort, & dont le corps, après avoir été roué, fut disséqué par M. Bertrand, chirurgien, qui en a publié l'histoire avec des remarques, dans un traité particulier. Cette même histoire est détaillée plus au long dans les *observat. médic.* de M. Cartier, docteur en médecine. Bonet l'a inséré dans son *sepulchretum*, liv. IV. sect. 1. obs. 7. 5. 3. Il en est aussi fait mention dans les mémoires de Joly, qui à cette occasion rapporte qu'on avoit observé la même chose dans un chanoine de Nantes.

Un savant plein d'érudition, ce doit être M. Falconet, m'a encore indiqué le journal de don Pierre de Saint-Romuald, imprimé à Paris en 1661, où il est dit qu'on trouva une pareille transposition de viscères en 1657. dans le cadavre du sieur Andran, commissaire des gardes françoises.

On peut joindre à tout ceci l'observation d'Hoffman, imprimée à Leipsic en 1761, in-4°. sous le titre de *Cardianastrophe, seu cordis universi, memorabilis observatio, &c.*

Septieme exemple de jeux de la nature sur la situation des viscères dans la poitrine. Les *Transactions philosophiques* de l'année 1702, n°. 275, & les *acta eruditorum*, même année, 1702, pag. 624, font le détail du cas suivant; qui est fort extraordinaire.

Charles Holt, en disséquant un enfant

de deux mois, en présence de trois témoins experts en anatomie, ne découvrit ni d'intestins hormis le rectum, ni de mésentère dans la cavité du bas-ventre; mais ayant détaché le sternum, il les trouva dans la cavité de la poitrine, couchés sur le cœur & les poumons. Pour comble de surprise, l'omentum & le médiastin manquoient. Le pylore étoit retiré vers le fond du ventricule près des vertèbres du dos: le gros boyau s'étendoit obliquement depuis l'anus vers un trou particulier du diaphragme, & étoit caché dessous avec une partie du duodenum. Il paroît que ce trou du diaphragme étoit absolument naturel, & avoit servi au passage des intestins dans la poitrine, car tout étoit entier sans aucun déchirement. On ne trouva pas la moindre communication des intestins, avec aucune autre partie du corps; cependant l'enfant avoit vécu, prenoit tous les jours des alimens, & alloit à la selle.

Ce petit nombre de faits singuliers, tirés de bonnes sources, ne suffit que trop pour conclure qu'aujourd'hui comme du temps de Pline, nous pouvons répéter avec lui, *ignotum est quo modo & per quæ vivimus.*

Huitieme exemple de jeux de la nature sur le manque des parties de la génération. Ces parties, qui depuis tant de siècles renouvellent continuellement la face de l'univers par un mécanisme inexplicable, sont non-seulement exposées à des vices bizarres d'origine & de conformation; mais quelquefois même elles manquent absolument dans des enfans qui viennent au monde. Ainsi Saviard a été le témoin oculaire d'un enfant né à l'Hôtel-Dieu de Paris, manquant des parties de la génération qui appartiennent à l'un ou à l'autre sexe, & n'ayant d'autre ouverture à l'extérieur que celle du rectum.

Ainsi le docteur Barton témoigne avoir vu dans le comté d'York un enfant qui ressembloit entièrement à celui de Saviard. Cet enfant n'avoit aucune partie extérieure de la génération, ni mâle, ni femelle, ni aucun vestige de ces organes. Les autres parties du corps étoient conformes à l'état naturel & ordinaire, excepté que vers le milieu de l'espace qui est entre le nombril & l'os pubis, se trou-

voit une substance spongieuse, nue, sans prominance, tendre, fort sensible, percée de pores innombrables, desquels pores l'urine sortoit sans cesse. L'enfant a vécu cinq ans, & est mort de la petite vérole. *Mém. d'Edimb. ann. 1740 tom. V. p. 428.*

*Exemples de jeux de la nature qui peuvent être utiles dans la pratique.* Il est possible quelquefois de trouver dans les jeux de la nature des variations, dont la connoissance peut avoir quelque utilité, c'est-à-dire peut servir dans l'explication des fonctions de l'économie animale ou des maladies, & peut faire éviter quelque erreur dans la pratique. Je compte au nombre de ces variations les os triangulaires, qu'on trouve quelquefois dans les sutures du crâne, & plus fréquemment dans la suture lambdoïde, que dans aucune autre; parce que, faute de connoître ces jeux, quelqu'un pourroit se tromper à l'égard de ceux qui ont de pareils os, & prendre une légère plaie pour une fracture considérable.

*Observation générale.* Enfin, personne n'ignore les jeux de la nature qui s'étendent sur les proportions des parties du corps d'un même individu, car non-seulement les mêmes parties du corps n'ont point les mêmes dimensions proportionnelles dans deux personnes différentes; mais dans la même personne une partie n'est point exactement semblable à la partie correspondante. Par exemple, souvent le bras ou la jambe du côté droit n'a pas les mêmes dimensions que le bras ou la jambe du côté gauche. Ces variétés sont faciles à comprendre; elles tirent leur origine de celle de l'accroissement des os, de leurs ligamens, de leur nutrition, des vaisseaux qui se distribuent à ces parties, des muscles qui les couvrent, &c. C'est à l'art du dessain qu'on doit les idées de la proportion; le sentiment & le goût on fait ce que la mécanique ne pouvoit faire, & comme dit encore M. de Buffon; on a mieux connu la nature par la représentation que par la nature même. (D. J.)

*A l'article que l'on vient de lire nous en joindrons un nouveau dans lequel Mr. de Haller traite le même sujet avec la netteté & la profondeur qui le caractérisent.*

**JEU DE LA NATURE, & MONSTRES.** *Anat. Physiol.* Nous ne séparons

pas ces deux articles, il seroit difficile de trouver leurs limites. Nous entendons par monstre tout animal, dont la structure s'éloigne de la structure ordinaire d'une manière à frapper les yeux, & à s'attirer l'attention du physicien. Pour donner au lecteur une idée un peu distincte de ces écarts de la nature, il faudra les rapporter à des classes, exposer la structure particulière des organes, & chercher à la fin la cause de cette formation irrégulière. On doit ne recevoir dans cet exposé que des faits vrais; car plus que partout ailleurs la fable est entrée ici sur la vérité.

Il y a des difformités légères, & qui ne passent pas la peau. La couleur d'un enfant peut être extraordinaire: on a vu des blancs nés d'une mère noire ou brune; les negres blancs sont de cette classe: ils ne forment pas des nations, ils naissent on des negres d'Afrique, ou des hommes bruns des isles de l'Afie australe; ils sont assez communs dans les isles sujettes au gouvernement d'Amboine. Il est vrai qu'une difformité particulière accompagne cette couleur blanche; ces negres blancs naissent sans cette mucosité noire, qui dans les européens couvre la face postérieure de l'uvée & les rayons ciliaires: pareils aux lapins blancs, ils ont l'iris & la choroïde rouge. Le défaut de cette mucosité rend leurs yeux tendres, & incapables de supporter la lumière.

Des enfans nés velus ne diffèrent que peu de la structure naturelle, l'homme a naturellement du poil presque à toutes les parties de son corps, & sur tout au visage. Quelques enfans ont eu ce poil plus copieux & plus apparent; on les a pris pour des satyres, des singes, des ours & des lions.

J'ai vu rapporter comme une preuve de la force de l'imagination de la mere, un enfant qui paroïssoit avoir du poil de biche sur une bonne partie des flancs & du dos. C'étoit un sein énorme, mais tout-à-fait semblable à des seins ordinaires, avec l'épiderme brune & ridée, & du poil qui s'étoit répandu sur toute l'étendue de cet énorme sein.

On a vu la peau écaïlleuse. On a montré en Angleterre un homme qu'on appelloit *Porcupic*, parce que la peau étoit couverte de verrues.

Des cornes qui, assez fréquemment

naissent de quelques maladies de la peau, ont orné le front des lièvres, des biches, des hommes même.

On a vu la grandeur varier dans l'espece humaine; des géans s'élever jusqu'à la taille de huit pieds, des nains rentrer dans celle de vingt-deux pouces.

Une partie du corps de l'animal a pris des accroissemens extraordinaires: on a vu les bras d'une longueur approchant de celle de certaines espèces de singe: un doigt extraordinaire, & des nez prodigieux, & contournés comme une trompe d'éléphant: cette difformité est assez commune parmi les cochons.

La gelée, qui naturellement se trouve sous la peau de l'embryon de toutes les espèces d'animaux, s'est accumulée dans quelques enfans, elle a étendu la peau, formé des capuchons, des calques, des prétendus pénis, des faucilles: répandue sur toute l'étendue du corps, cette gelée en a imposé sous la ressemblance d'un froc & même d'un lion: on a prétendu reconnoître dans un enfant de cette classe l'image du lion de marbre du port Pirée.

Il n'arrive que trop souvent, que les trois grandes cavités du corps humain conservent à-peu-près leur structure originelle; dans l'embryon elles n'étoient formées que par une membrane assez fine, pour avoir été disputée par d'habiles gens. Au lieu de la boîte osseuse du crâne, de l'enveloppe musculaire du bas-ventre, d'un thorax en partie osseux & en partie cartilagineux, des fœtus parvenus à leur plein accroissement n'ont eu pour cacher le cœur, les intestins & le cerveau qu'une membrane. Alors ces visceres trop grands, & trop pressés les uns par les autres, ont forcé leur foible enveloppe. On a vu le cœur tout nud se présenter devant la poitrine comme une médaille: le foie & les intestins sortir avec le nombril, & n'être contenus que par les tégumens, & le crâne manquer de toute la partie supérieure; & comme la consistance du cerveau est presque fluide dans le fœtus, on l'a vu se perdre & disparaître & ne laisser à sa place que quelques tubercules médullaires. J'ai vu plusieurs de ces fœtus, dont la dure-mère, se continuoit à la peau, & auxquels les os pariétaux, une grande partie des os coronaux & de l'occipital, manquoient entièrement. Ces fœtus ont conservé la

vie, malgré l'énorme perte qu'ils avoient faite, & ils sont parvenus à leur parfait accroissement. On a trouvé dans les trous du crâne les nerfs, qui commençoient par eux-mêmes: ils avoient été conservés par la structure de ces trous, & ils étoient devenus isolés, parce que le cerveau étoit détruit. Mais aucun de ces enfans n'a prolongé sa vie après la naissance.

On a vu de ces enfans avoir la poitrine ouverte & le bas-ventre.

L'hernie de l'épine dorsale est analogue à ce mal. Les épines des vertèbres, des lombes & du sacrum, ne se ferment pas dans un fœtus, elles sont comme elles étoient dans l'embryon, deux cartilages séparés. La queue de cheval paroît sous la peau, & des enfans sont parvenus à la puberté dans cet état. Il est vrai que leurs pieds se contournoient en-dedans, & restoient sans force.

Dans les fœtus dont la tête est sans crâne, il est assez ordinaire de voir manquer une partie des vertèbres du col: la tête paroît alors être attachée aux épaules, & l'enfant a quelque ressemblance avec le crapaud.

Un manque de solidité dans le diaphragme a causé, dans bien des fœtus, un dérangement singulier, & qu'on n'a découvert que par la dissection. L'œsophage, l'épiploon, une partie des intestins remontent alors dans la poitrine.

On a vu des déplacemens extraordinaires dans la situation des parties: le cœur placé dans le bas-ventre, & les reins dans le bassin. Mais le changement le plus important dans la situation des parties, est celui dans lequel tout ce qui ordinairement est placé du côté droit l'est du côté gauche, & où les parties du côté gauche se sont trouvées du côté droit. On a vu, & plusieurs fois, le cœur tourné à gauche, le foie dans l'hypocondre, gauche, l'estomac & la rate dans l'hypocondre droit, l'azygos faisant son arcade par le côté gauche, le grand arc de l'aorte retourné à la droite; le tout dans l'ordre le plus exact & le plus régulier.

Il seroit impossible de donner un précis des changemens dans la structure des os & des visceres, qui sont consignés dans les fastes de l'anatomie: je n'en rapporterai qu'un petit nombre d'exemples.

J'ai disséqué un fœtus dont les yeux

étoient placés à une hauteur inégale, qui n'avoit qu'une oreille, & qui, du côté qu'elle manquoit, n'avoit ni tympan, ni osselets, ni labyrinthe. Il n'avoit point de cloison au nez, les os du palais & de la mâchoire supérieure laissoient entre la partie droite & la gauche un grand intervalle, & l'un & l'autre de ces os étoient plus petits que d'ordinaire : les conques inférieures du nez paroissoient à découvert. Un os qui faisoit la base d'une espèce de trompe, partoit de l'occipital & sortoit de la bouche. Il n'y avoit ni voile du palais, ni luette. Le troisieme doigt, l'auriculaire, avoit un doigt surnuméraire, greffé par un ligament à son articulation mitoyenne. Le pénis n'étoit qu'une caroncule sans orifice.

Les becs-de-lievre ordinaires sont accompagnés d'une ouverture entre les deux os de la mâchoire & du palais. Le voile du palais y est le plus souvent fendu, & il y a quelquefois deux luettes.

J'ai disséqué un agneau cyclope, dont la mâchoire inférieure, mal construite, n'avoit pas d'articulation avec l'os des tempes. L'œsophage paroissoit se terminer dans un cul-de-fac sous l'os hyoïde. Il y avoit cependant une ouverture très-petite entre deux cartilages particuliers à ce sujet, & attachés à l'os occipital. La langue étoit petite, elle étoit toute creuse comme un canal, & s'enfloit par le pharynx. Il n'y avoit que de la graisse dans la cavité du tambour, sans osselet; un os extraordinaire étoit placé entre les deux os des tempes : l'œil unique étoit plus grand que d'ordinaire; il occupoit la place du nez. La paupiere supérieure paroissoit composée de deux paupieres fondues ensemble; elle avoit ses conduits sébacés. Il n'y avoit point de paupiere inférieure, & la peau du visage se continuoit avec la tunique conjonctive de l'œil. La bouche étoit extrêmement petite; il y avoit une levre inférieure & deux caroncules aux côtés de la bouche. La fontanelle étoit petite, le nerf optique unique, & les muscles de l'œil simples; rien n'étoit double dans l'œil; il n'y avoit aucune trace d'un second œil confondu avec celui qui restoit.

Dans un autre fœtus, il y avoit deux veines ombilicales sans foie : l'une de ces veines s'unissoit à la veine-cave pour se rendre au cœur; elle donnoit avec cette

veine les branches thorachiques ordinaires; l'autre ombilicale se rendoit dans la veine-cave abdominale, & au côté gauche de la poitrine. Le cœur n'avoit qu'un ventricule, sans aorte & sans artère du poumon; ce viscere manquoit, aussi-bien que le foie, la rate & le colon transversal. Les intestins grêles étoient sans ouverture par le haut & par le bas; le rectum & une partie du colon étoient isolés. Il y avoit deux veines-caves, une à droite & l'autre à gauche; elles communiquoient près des reins.

Dans un fœtus disséqué à Prague, une partie de la dure-mere étoit à découvert; il n'y avoit au lieu de nez qu'une éminence osseuse & une fente perpendiculaire au lieu de bouche. Une grande partie des muscles du visage manquoit tout-à-fait; le palais osseux étoit fendu, & le voile du palais n'existoit que du côté gauche. L'œil droit manquoit entièrement, celui du côté gauche étoit imparfait, sans muscles, sans iris, sans choroïde, sans rétine. Les os du front, du nez, de l'unguis, du palais, les conques du nez, manquoient. Les os pariétaux, le sphénoïde & l'os occipital, manquoient aussi presque-entièrement. Il ne restoit des os de la face que le grand os de la pommette. Le cerveau n'étoit pas partagé en hémisphères; les trois ventricules du cerveau étoient confondus dans une seule cavité. L'entonnoir se rendoit à la glande pituitaire par un canal osseux particulier. Le conduit artériel produisoit l'artere fonclavier gauche. Ce conduit faisoit avec l'aorte un anneau, par lequel l'œsophage & la trachée-artere passoient.

Une classe bien remarquable de monstres, est celle des enfans qui naissent avec des parties superflues & surnuméraires. Cette classe est cependant assez commune. On a vu, & même dans des familles entières, six doigts aux mains & six orteils aux pieds. Ces doigts sont imparfaits quelquefois; mais on les a vu parfaits, avec leurs os & les muscles nécessaires. On a vu un doigt se ramifier & produire un second doigt.

Un quatrieme os cunéiforme, un neuvieme os du carpe, ont été vus par des observateurs.

On a plusieurs exemples de deux utérus, accompagnés quelquefois de deux vagins, & d'autres fois d'un seul. J'ai

vu dans une fille de qualité deux vagins, deux utérus, quatre trompes de Fallope, quatre ovaires. Ces utérus avoient leur structure naturelle, & les plis calleux de leur col parfaits.

Il faudroit rapporter ici les véritables hermaphrodites, tel que celui dont M. François Petit a donné la description. On y voyoit les organes du sexe mâle, & en même temps une matrice avec ses trompes.

Il n'est point rare de voir des muscles furnuméraires, une troisième tête du biceps, un stylohyoïdien différent de celui qui se trouve constamment.

S'il y a des exemples de parties furnuméraires, il y en a beaucoup davantage de fœtus mis au jour avec une partie, & plusieurs parties même de moins. J'ai touché la monstruosité fort fréquente, dans laquelle le crâne n'a pas ses os supérieurs. On a des exemples, qu'une partie de la mâchoire supérieure, l'inférieure entière, un œil, deux yeux, le nez, les oreilles, la langue, le larynx & le pharynx, ont manqué.

Il n'est point rare de voir manquer un doigt, & deux, & trois, à la main & aux pieds; de voir des enfans auxquels la main fort de l'omoplate sans humérus, sans rayon & sans cubitus; ou l'humérus comme tronqué sans avant-bras: on a vu, & même assez fréquemment, naître des enfans, auxquels il manquoit les deux bras, & qui suppléoit, par le moyen des pieds, aux offices de la vie humaine, auxquels la main sert d'instrument. Le même défaut s'est trouvé au pied, on l'a vu imparfait: on a vu manquer la cuisse & les deux cuisses, & l'enfant finir comme un terme.

C'est peu encore que ces déféciosités; mais on a vu, & souvent même, un des viscères manquer; on a vu un seul rein; on a vu des enfans sans foie, sans vésicule du fiel, sans rate, sans uretre, sans vagin, sans utérus. La vessie a manqué dans bien des sujets, & l'urine s'est fait jour à travers une tumeur spongieuse, formée entre le nombril & le pubis. J'ai vu le rein gauche manquer entièrement, & le bassin du rein droit grossi d'une manière prodigieuse; il y avoit deux livres d'urine. Le rein étoit difforme lui-même, & on n'y reconnoissoit aucune trace de mamelons ni d'entonnoir.

On a plusieurs exemples d'une structure presque incroyable; des fœtus sont nés sans tête, & par conséquent sans cerveau, sans cœur même; & ces fœtus avoient atteint leur accroissement ordinaire. La veine ombilicale fournissoit les vaisseaux, les artères même, au défaut du cœur.

Il est plus ordinaire de voir la continuité des parties interrompue. Le bec-de-lievre est devenu une maladie très-commune; elle ne me paroît pas ancienne; je ne la trouve ni dans Celse, ni dans Paul; car les lèvres fendues de Celse paroissent une maladie différente. Dans ce mal les deux os du palais ne se rejoignent pas; un intervalle les sépare, le voile du palais, la luette même est fendue.

Il est très-commun de voir le pénis sans couverture, & de voir l'uretre s'ouvrir sous le gland; on voit le scrotum fendu, & cette fente imiter même par ses lèvres rouges une vulve, & en imposer aux connoisseurs par une apparence d'hermaphrodite.

S'il y a quelquefois des parties divisées contre l'ordre de la nature, il y en a très-souvent de réunies contre les mêmes loix. Il n'est que trop commun de voir l'anus fermé; quelquefois par une simple membrane, & d'autres, parce que le rectum se termine par un cul de-sac, ou s'ouvre dans les voies de l'urine. Le vagin, la bouche même & les narines, se trouvent souvent sans ouverture, & dans l'homme & dans l'animal.

Les doigts se collent ensemble très-souvent, & il en résulte deux masses assez semblables à une patte d'écreville. J'ai vu deux doigts, & trois, collés ensemble, & retenir cependant des traces de l'état naturel, parce qu'il y restoit autant d'ongles que des doigts: on a vu d'autres fois les doigts réunis & couverts d'un seul ongle énorme. Dans le même enfant le grand orteil du pied s'étoit conservé, mais les quatre petits orteils étoient collés ensemble; il y avoit cependant quatre ongles. Ces réunions se font quelquefois par les tégumens seuls; alors le scalpel a pu y remédier; mais d'autres fois ce sont les os qui se confondent.

Les cyclopes ne sont pas rares, ni dans l'espèce humaine, ni dans celle des animaux. Ces yeux anniques paroissent souvent être formés par deux yeux ensemble:

on y a trouvé deux iris, deux nerfs optiques, deux crySTALLINS, deux rétines; & dans d'autres sujets, deux nerfs optiques avec un seul crySTALLIN, une seule iris, & quelquefois une iris, comme composée de deux iris réunies.

Entre les viscères, ce sont les reins qui se confondent le plus souvent. Il m'est arrivé plus d'une fois de ne trouver qu'un rein, mais qui paroïssoit évidemment être composé de deux reins originaux.

J'ai vu le rein renfermer deux bassins, dont chacun avoit des mamelons & des étonnoirs, dont le nombre rétinui retenoit assez la loi ordinaire.

Dans un autre enfant le rein étoit isolé & séparé des glandes rénales; structure qui presque tous les auteurs, à l'exception d'Eustache, ont donné dans leurs planches pour celle de la nature.

Sa figure étoit irrégulière; il paroïssoit composé de deux reins, l'un plus grand & plus parfait, presque transversal avec un seul bassin & six mamelons. Le petit rein étoit placé dans l'échancrure du grand rein, & n'avoit que deux mamelons. Cette masse recevoit plusieurs artères, dont l'une y remontoit depuis l'artère hypogastrique. Il n'y avoit qu'une seule veine qui partoît de la veine-cave: elle se ramifioit sur la surface du rein, comme dans les chats.

Dans un autre enfant les deux reins étoient coudés par les extrémités, & formoient une masse en demi-lune, dont la partie moyenne étoit inférieure. Cette partie mitoyenne, qui appartenoit aux deux reins, recevoit une artère commune aux deux reins, qui remontoit depuis le tronc des iliaques. La veine de cette partie mitoyenne du rein remontoit depuis l'hypogastrique. La partie supérieure & éloignée de chaque rein avoit ses vaisseaux particuliers nés de l'aorte.

Nous approchons des parties du corps animal réunies qui ont frappé les yeux du public, & qui portent le plus particulièrement le nom de *monstres*. Nous commencerons par ceux dont la tête est semidouble, & dont les deux têtes paroissent confondues pour n'en faire qu'une. Ces monstres sont assez communs dans la classe des animaux. J'aurai occasion de parler d'un cochon de cette espèce. Je ne parlerai ici que d'un chat, régulier pour tout le reste de sa structure, & dont la par-

tie la plus postérieure de la tête étoit simple; il n'avoit que deux yeux & deux oreilles. La partie antérieure de la tête étoit double; il y avoit deux museaux, l'un parfait, avec tout l'assortiment de la langue, du pharynx & du larynx. Le second museau étoit imparfait: il y avoit une bouche, une langue mal formée, que l'animal remuait. La branche droite de la mâchoire inférieure de chacun des deux museaux n'avoit rien d'extraordinaire; mais la branche gauche étoit plus épaisse, unique, comme aux deux museaux, & divisée postérieurement en deux branches: elle avoit deux condyles & deux articulations qui répondoient à des places différentes des deux os des tempes.

Valisnieri parle d'un veau à-peu près de la même nature; mais il lui attribue une particularité bien singulière. Il y avoit deux cerveaux avec un corps unique; chaque cerveau fournissoit les nerfs ordinaires, & les nerfs de l'un des cerveaux accompagnoient ceux de l'autre dans leur distribution par tout le corps de l'animal.

Avec une seule tête & le tronc du corps simple, il est assez ordinaire de voir des bras & des pieds superflus. Cela est moins commun dans l'homme; j'en ai vu plusieurs exemples dans les animaux. Un chien d'une petite espèce paroïssoit n'avoit d'extraordinaire qu'un troisième pied qui formoit comme une seconde queue; je ne trouvai rien de singulier ni dans la tête, ni dans la poitrine; mais le colon se divisoit en deux culs-de-sac, fermés l'un & l'autre sans aboutir à l'anus. Il y avoit deux vessies, l'une plus grande, accompagnée des artères ombilicales, l'autre plus petite. Elles s'ouvroient sous le nombril, & l'un des culs-de-sac de l'intestin s'abouchoit avec la petite vessie. Il y avoit deux pénis, l'un & l'autre sans ouverture. L'os sacrum étoit unique, il se recouroit par son extrémité sans être attaché à un coccyx. Du côté droit il n'y avoit qu'un seul os des îles; il y en avoit deux du côté gauche; celui qui étoit surnuméraire étoit plus grand que dans l'animal bien formé; il étoit composé de deux os ischiois qui, attachés aux os du pubis ordinaire, formoient un bassin imparfait. L'articulation du fémur étoit placée entre les deux

ischions & l'os des îles : cet os du fémur étoit plus gros, il avoit deux trochanters ; deux tibia lui étoient attachés. Au lieu de péroné, il n'y avoit qu'un ligament qui descendoit depuis le fémur. Il y avoit deux pieds complets, uniquement attachés par le calcaneum. Les muscles du fémur étoient complets : ils partoient du bassin extraordinaire.

Dans un poulet la structure étoit assez la même, mais plus imparfaite ; il étoit de très-petite taille, il n'avoit qu'un seul rectum, deux anus. Entre les anus il y avoit un petit os triangulaire, suspendu par une membrane ; à cet os étoit attaché un fémur fort grêle qui soutenoit les orverts d'un pied ordinaire.

Rien n'est plus commun que de voir des veaux, des agneaux à cinq, six, sept & huit pieds. M. Morand a donné une description exacte d'un agneau à six pieds avec deux reins. L'animal commençoit à être double par les lombes ; il y avoit quatre reins, quatre testicules ; l'aorte, la veine-cave, l'intestin grêle se divisoient ; un os extraordinaire étoit percé de deux grands trous ovales : cet os avec les os pubis formoit les cavités articulaires des fémurs surnuméraires qui n'avoient point de muscles.

D'autres fœtus n'ont qu'une tête, mais tout le reste du corps, la poitrine, le bas-ventre & les extrémités doubles. Je n'en donnerai que deux exemples, tirés l'un de la classe des animaux, & l'autre de l'espece humaine.

Un cochon paroïssoit composé de deux animaux confondus dans un seul ; ces deux corps étoient obliquement réunis : les vaisseaux ombilicaux étoient doubles ; il y avoit deux ouraques, deux veines, deux paires d'arteres. Il y avoit deux foies inégaux, l'un à droite, l'autre à gauche ; deux vésicules du fiel. Un seul intestin sortoit de l'estomac unique, se partageant en deux après s'être élargi, & avoir formé une cavité triangulaire, dont descendoient deux iléons & le reste de deux systèmes intestinaux. Il n'y avoit qu'un estomac posé transversalement, & terminé par deux culs-de-sac. Tous les restes des viscères abdominaux étoient doubles, aussi-bien que les troncs des grands vaisseaux. Dans la poitrine, il y avoit quatre médiastins, deux thymus, deux périardes, deux cœurs. Le cœur

antérieur recevoit la veine-cave inférieure du fœtus gauche, & donnoit l'aorte du fœtus à droite ; l'arcade de l'aorte, les nerfs même, ses campagnons, étoient de la structure ordinaire. Les deux aortes communiquoient par un gros canal derrière la trachée. L'aorte du fœtus droit donnoit une carotide commune aux deux moitiés de tête qui paroïssent compléter chacune d'elles son fœtus. Le cœur postérieur du fœtus gauche recevoit la veine-cave intérieure du fœtus droit, & donnoit l'aorte du fœtus gauche. Le col étoit composé de deux épines du dos, de deux larynx, & de tout l'attirail nerveux de deux fœtus. Il n'y avoit qu'un seul œsophage, une seule langue, une seule paire des narines. Dans la tête, il y avoit plus de confusion, si ce terme peut convenir à une structure demi-double parfaitement régulière. Il y avoit un os à cinq angles, composé par la réunion de deux pariétaux intérieurs. Un os piéneux intérieur & mitoyen composé également, à ce qu'il paroïssoit, de deux os piéneux intérieurs ; mais les os occipitaux étoient doubles, aussi-bien que l'Atlas & les deux épines du dos. Le cerveau étoit simple, mais il avoit deux cervelets, deux moelles de l'épine. Les nerfs postérieurs du crâne étoient doubles, aussi-bien que la glande pituitaire ; les nerfs antérieurs étoient simples, à commencer par la sixième paire. Les deux sternum étoient communs aux deux fœtus, chacun d'eux étoit attaché d'un côté aux côtes du fœtus droit, & de l'autre aux côtes du fœtus gauche.

Je ne citerai qu'un seul exemple de l'espece humaine. Cet enfant n'avoit qu'une tête, & deux épines du dos. Les os antérieurs étoient simples, les occipitaux doubles, & trois os extraordinaires placés entre les occipitaux. Il y avoit deux cerveaux, deux langues, deux pharynx, deux larynx, la poitrine double & deux cœurs, dont le postérieur étoit plus petit & n'avoit qu'un ventricule. Les deux aortes étoient jointes par un canal transversal : l'une des veines pulmonaires se terminoit dans la veine sous-clavière ; & le poumon droit tiroit son artère du cœur gauche ou postérieur. Il n'y avoit qu'un diaphragme : deux foies confondus dans une seule masse, une seule vésicule, dont le conduit se

partageoit en deux ; un seul estomac formé, comme il paroïssoit, de la réunion de deux estomacs ; deux rates, l'intestin simple à son commencement, & divisé proche du colon. Le reste étoit double.

Sur un grand nombre de fœtus de cette classe, j'ai trouvé que la partie de la tête confondue est plus grande dans les uns, & plus petite dans d'autres ; qu'il y a tantôt quatre os piéneux, & tantôt trois ; que les osselets étoient tantôt doubles, & d'autres fois d'une structure tout-à-fait différente ; que le cerveau est simple dans les uns, double dans d'autres ; que le cervelet varie de même ; que la glande pituitaire étoit originairement double ; les nerfs tantôt simples & tantôt doubles ; qu'on y a trouvé un œil, & deux, & trois & quatre. Le larynx ordinairement double, le pharynx quelquefois simple, aussi bien que la langue. Le cœur quelquefois simple, & plus souvent double. Il y a assez souvent un canal particulier de communication entre les deux aortes.

Le sternum est ordinairement double, & il y a deux suites de côtes. Le foie est double ou semi-double ; il y a le plus souvent deux vésicules, deux rates, quatre reins ; quelquefois cependant il n'y a qu'une rate & qu'un rein. L'estomac est plus ordinairement simple ; l'intestin simple est fendu un peu plus haut ou plus bas ; les vaisseaux ombilicaux doubles & quelquefois simples. La poitrine & le bas-ventre sont doubles le plus souvent, quelquefois cependant la division ne commence qu'au nombril.

Les fœtus dont nous allons parler, sont plus composés, c'est, du moins, si l'on en croit les apparences, un fœtus enté sur l'autre. On a vu un fœtus imparfait attaché au dos, à l'os pubis, à l'hypocondre, à l'épiploon. On a vu depuis peu d'années quelques exemples de vierges parfaites & reconnoissables par la conservation de l'hymen, avoir des dents, des os, des cheveux dans le mésentère ou dans l'ovaire, & d'autres fois des fœtus entiers.

La manière cependant la plus commune de cette classe, c'est un fœtus imparfait attaché à l'épigastre d'un fœtus qui parvient à sa maturité, qui atteint même l'âge viril, & qui unit une santé parfaite à cette structure extraordinaire. C'est tantôt la tête du petit fœtus qui s'offre

aux yeux avec une partie de la poitrine, d'autres fois c'est la partie postérieure.

On a vu des monstres de cette espèce dans les XVI<sup>e</sup>. XVII<sup>e</sup>. & XVIII<sup>e</sup>. siècles. Il est rare qu'on en ait disséqué. Voici l'anatomie d'un enfant de cette espèce, donnée par Trombelli. C'étoit la partie postérieure d'un garçon qu'on appercevoit. L'iléon du petit fœtus naissoit de l'iléon du fœtus le plus parfait ; il y avoit deux colons, deux foies, deux vésicules du fiel. Le petit fœtus avoit son bassin attaché à celui de l'aîné. Son rein étoit unique & la vessie simple, ses testicules étoient cachés dans le bas-ventre. Il y avoit deux cœurs, un cœur qui donnoit des artères, un autre qui recevoit les veines ; il faut bien que ces deux cœurs aient eu une communication.

Les fœtus les plus composés sont ceux qui ont deux têtes. Il y en a de plusieurs classes : dans la première, deux fœtus opposés se joignent par leurs bassins.

On a une très-bonne dissection d'un monstre de cette espèce, faite par M. Duverney. En voici un précis : les os pubis de l'un des enfans étoient attachés à ceux de l'autre par un ligament qui permettoit un peu de mouvement aux deux corps ; il y avoit deux pénis. Les muscles du bas-ventre s'écartoient, se rejoignoient & formoient un rhombe. Chaque fœtus avoit sa tête, sa poitrine & même son bas-ventre complets ; mais les intestins grêles se rejoignoient pour ne former qu'un seul canal : il y avoit cependant deux cœcums, & le colon se terminoit par un cul-de-sac énorme formé par deux vessies, dont chacune étoit placée dans son bassin, & avoit un paquet de fibres particulier. Il y avoit deux uretres & deux muscles qui se croisoient ; il y avoit deux veines ombilicales, trois artères. Le bassin étoit formé par deux bassins.

D'autres fœtus ont deux têtes avec un seul corps, & les extrémités simples. Ces fœtus sont assez communs & dans l'espèce humaine & parmi les brutes.

Un enfant décrit dans les *Transactions philosophiques*, étoit double jusqu'aux lombes ; les épines du dos se réunissoient pour ne former qu'une seule colonne. Il y avoit deux cœurs ; deux pignons, deux aortes, qui s'unifioient aux lombes aussi-bien que les deux veines caves. Il

y avoit deux estomacs, les intestins se réunissoient, le foie étoit simple, mais fort gros. Il n'y avoit qu'une rate & une vésicule du fiel. Les parties génitales étoient simples.

Un veau n'avoit qu'un cœur & qu'un foie, mais deux vésicules du fiel; deux œsophages, & les quatre estomacs des animaux ruminans doubles. Les deux aortes se réunissoient pour former un seul tronc, les intestins en faisoient de même: il n'y avoit que deux reins; & un seul assortiment de parties génitales. Deux cœurs réunis par une veine commune, & les deux aortes communiquent de même.

D'autres fœtus plus composés ont deux pieds, mais deux têtes & quatre mains. Tel étoit l'enfant disséqué par Louis de Bill. Il y avoit deux estomacs, deux paquets d'intestins; l'un étoit ouvert à sa place ordinaire, l'autre étoit dans la poitrine & ne suivoit que sa partie la plus supérieure. La rate étoit simple, aussi bien que le foie, mais on y comptoit cinq lobes & deux vésicules du fiel, deux cœurs dont les aortes se réunissoient, deux veines caves, quatre-vingt quatre côtes, quatre clavicules, deux épines & un seul sacrum.

Entre les fœtus à deux têtes & à trois pieds, nous ne parlerons que de celui que Buttner, grand anatomiste, a disséqué. Il avoit quatre bras & trois jambes. Le bas-ventre étoit simple; il y avoit cependant un grand foie & un autre plus petit; celui-là avoit deux vésicules; elle manquoit à celui-ci. Il y avoit aussi deux grands reins & deux petits, deux estomacs, deux intestins grêles, un colon unique. Il y avoit deux matrices, l'une plus complète, l'autre imparfaite, deux vulves, une seule vessie, & les artères ombilicales simples; deux cœurs dans le même péricarde placés l'un sur l'autre; deux paires de pommons; deux œsophages, deux aortes; le bassin étoit plus gros que dans l'état ordinaire, deux sacrum y étoient réunis par un cartilage. Il y avoit des vaisseaux qui passaient de l'un des fœtus à l'autre. Le cœur du côté droit donnoit des artères à la partie supérieure des intestins; le cœur gauche à la partie inférieure. Les veines rénales, vésicales & crurales de l'un des fœtus se rendoient à l'azygos.

Dans tous ces fœtus à deux têtes, la poitrine & les épines du dos font presque toujours doubles, le diaphragme simple & plus souvent aussi il y a deux aortes, qui ne forment inférieurement qu'un seul tronc. Deux paires de poumons le plus communément, deux œsophages, deux estomacs, un seul foie, mais quelquefois deux; deux vésicules ou bien une seule, les intestins réunis, le rectum unique, deux, trois ou quatre reins, une seule vessie ou deux vessies, qui communiquent entr'elles. Les parties génitales tantôt simples & tantôt doubles.

La classe cependant la plus commune des monstres à parties doubles, est celle où deux enfans paroissent avoir été réunis; & dans lesquels les deux têtes sont accompagnées de quatre bras & de quatre pieds. Ce sont presque toujours des filles qui sont collées ensemble. Il seroit difficile d'en trouver la raison. Voici le précis de ce que j'ai vu dans un monstre de cette classe.

Les deux filles réunies étoient portées à terme, & de deux enfans: l'une d'elles cependant, étoit celle du côté gauche, étoit un peu plus robuste que l'autre elle étoit venue vivante au monde, tandis que la petite sœur avoit perdu la vie en naissant. Les deux filles paroissent s'être réunies obliquement, & il y avoit deux bras & deux pieds antérieurs, deux bras & deux pieds postérieurs, deux mamelles antérieures & deux postérieures.

Il y avoit deux épiploons de grandeur inégale, un seul foie, mais plus grand que dans l'état naturel, & soutenu par quelques ligamens extraordinaires, quatre artères ombilicales, une seule veine, deux ouraques. Les intestins étoient entièrement doubles, le méscocolon transversal gauche séparoit seul la partie inférieure du bas-ventre de l'épigastre; le méscocolon du côté droit étoit fort petit. Tout étoit doublé depuis le nombril, les reins, les utérus, les bassins, les vessies. Il n'y avoit qu'un seul canal veineux, mais deux vésicules du fiel, deux estomacs déplacés l'un à l'autre, deux pancréas, une seule rate & du côté gauche. Le diaphragme étoit unique, mais il avoit quatre muscles inférieurs de chaque côté. Dans le bas-ventre il y avoit deux aortes, deux veines caves, la poitrine offroit plus de singularités. Il y

avoit deux poitrines parfaites, quatre rangs des côtes, deux thymus; un seul péricarde, un seul cœur d'un volume extraordinaire. Il donnoit deux aortes, dont chacune avoit son arcade, & ses grosses branches; deux conduits artériels, deux artères pulmonaires, une seule oreillette extraordinairement grande; quatre carotides, quatre artères thyroïdiennes, quatre mammaires, quatre coronaires. Il y avoit deux sternum, l'un antérieur, l'autre postérieur. Le cœur étoit placé entre ces deux os; quatre médiastins. Deux veines-caves descendantes entroient dans l'oreillette, & trois veines-caves supérieures; il y en avoit deux dans le fœtus gauche. Dans le fœtus du côté droit, la veine-cave fournissoit les veines pulmonaires antérieures & postérieures, l'azygos, & les autres branches. Dans le fœtus du côté gauche, la veine-cave droite donnoit la jugulaire de son côté, la sous-clavière & l'azygos. La veine-cave gauche ne donnoit que la jugulaire, & la sous-clavière. Les veines pulmonaires du fœtus droit s'inséroient dans l'oreillette commune. Les cerveaux & tout l'affortiment des nerfs étoient parfaitement doubles. En examinant le cœur plus particulièrement, je vis l'oreillette unique qui recevoit cinq veines-caves & une pulmonaire, deux ventricules, chaque fœtus ayant le sien. Les ventricules recevoient le sang veineux de l'oreillette commune, & en remplissoient l'aorte & l'artère pulmonaire, que l'un & l'autre fournissoient. Il n'y avoit rien d'irrégulier dans les valvules. Chaque sternum étoit attaché aux côtes de l'un & de l'autre enfans.

Dans les nombreuses dissections de cette classe de fœtus, la diversité n'a pas été bien grande. Il y a en des cas, où il y avoit deux veines ombilicales & deux artères au lieu de quatre. Il est rare que le foie soit double, mais il est assez ordinaire aux vaisseaux de l'êcre. Il est rare encore qu'il n'y ait qu'un estomac & une vésicule. Les intestins se réunissent quelquefois. Le plus souvent il y a deux rates, rarement deux reins. Il est plus rare qu'il y ait deux cœurs; mais on y voit un ventricule, & deux, & trois, & même quatre. Il y a eu quelquefois deux oreillettes, & trois même, & quatre. Quand il n'y a eu qu'une oreillette, les

veines pulmonaires se sont ouvertes le plus souvent dans la veine-cave.

Les animaux à sang froid sont sujets aux mêmes écarts dans leur structure: on a vu des serpens à deux têtes, des tortues de la même classe. Les naïades même des eaux salées ont été vues dans cet état. Les polypes qui se rapprochent le plus des plantes, ont souvent un nombre de bras ou extraordinaires ou défectueux.

Il est plus rare de voir plus de deux têtes ou plus de deux animaux réunis: on a vu cependant quelquefois plusieurs petits chats, ou des rats fondus ensemble; & Ruysch a vu des masses composées de plusieurs fœtus humains, dont les bras & les jambes étoient confondus sans aucun ordre & sans aucun dessein apparent.

Les plantes sont aussi sujettes aux monstruosités que les animaux: elles le sont même davantage. Rien de plus commun que des champignons, des trichia, & d'autres plantes des espèces les plus simples à deux têtes; des champignons renversés, confondus, partagés en branches, ou sortant d'un autre champignon. Dans les plantes parfaites, le nombre des pétales, des feuilles, & des étamines varie très-souvent, & ce qui mérite d'être remarqué, c'est que ces parties surnuméraires sont assorties avec une régularité admirable. Les pétales, les étamines, les loges du fruit, augmentent dans la même proportion. Une julinne, dont la fleur aura six pétales au lieu de quatre, aura la filique à trois loges au lieu de deux. Un paris, qui au lieu de quatre feuilles en aura cinq, aura en même temps cinq pétales, dix étamines, le fruit à cinq loges & à cinq pistils.

Les fleurs pleines ne se forment guère qu'aux dépens des étamines & même des pistils & des graines. Elles paient ordinairement de la stérilité leur beauté apparente. Il y en a cependant où beaucoup de régularité accompagne cette plénitude; telle est l'ancolie à cornets concentriques emboîtés l'un dans l'autre. Les pétales surnuméraires sont souvent des étamines dégénérées, quelquefois des feuilles du calice, ou des nectariums: comme dans le nigella. D'autres fois la fleur dégénère en feuilles, & les fruits

ont le même sort dans la fraxinelle. Les pétales plats deviennent fistuleux dans le chrysanthémum, dans les tagetes; les pétales fistuleux deviennent plats dans le même chrysanthémum, dans la paquerette. Les bâles florales des gramens deviennent souvent des feuilles; les fruits changent de figures. La péloria est un exemple surprenant de monstruosité. Cinq fleurs se réunissent pour en former une, à peu-près campaniforme avec cinq éperons, & même avec six. D'autres espèces de linéaires ont eu deux éperons, une cinquième étamine, & la levre inférieure divisée en quatre parties. J'ai vu cinq fleurs de vesce se confondre, & cinq pétales succéder à cinq drapeaux. Ces structures particulières paroissent analogues aux monstres par réunion.

Les plantes à larges tiges s'y rapportent d'une autre manière. Une quantité de branches, de feuilles & de tiges fleuries se confondent, & forment un ruban, qui jette de tous côtés des fleurs & des feuilles. Cette espèce de monstre est fort commune, & la nature suffit pour en produire.

Un homme très-estimable possède une tige de renouée très-reconnoissable, dont la fleur est celle de la paquerette. Je l'ai vue & examinée, & n'y ai rien reconnu qui ne parût sortir des mains de la nature.

Dans les œufs il est assez commun de voir deux jaunes couverts d'une même coquille.

Les fruits des plantes sont sujets tout comme les œufs à renfermer dans leur sein un second fruit, ou plusieurs même, de la même espèce.

Il est plus commun encore de voir deux fleurs ou deux fruits adossés, collés ensemble, & confondus par une partie de leur chair, des feuilles confondues avec les pétales.

Il n'est pas rare de voir disparaître les pétales, les étamines, les offelets qui contiennent le germe du fruit.

Ce précis étoit nécessaire pour nous conduire dans la recherche de la cause qui a pu produire des monstres, & qui a fait égarer la structure de quelques individus, en l'écartant de la route ordinaire de la nature.

Il y a jusqu'ici deux systèmes sur la formation des monstres. Le premier

plus ancien, & qui jusqu'ici a pour lui la pluralité des voix, est celui des causes accidentelles. Démocrite a le premier expliqué les monstres composés par la réunion des semences parvenues à des temps inégaux dans la matrice, & confondues. Aristote en réfutant à son ordinaire, ce physicien, a cependant suivi à-peu-près la même route. De nos jours elle a eu des défenseurs. M. Lémery le fils l'a soutenue dans plusieurs mémoires donnés à l'académie des sciences de Paris.

Le second système bien expliqué, admet les causes accidentelles dans la formation d'un grand nombre de monstres; mais il en reconnoît d'autres qui paroissent au-dessus de la puissance des accidens, & qui ne peuvent provenir que d'une structure primitive, différente de la structure ordinaire. Ce système ne remonte pas au-dessus de M. Régis, mais il a pour lui Duverney, Mery, Winslow, M. de Mairan, M. de Haller, M. v. Doeveren, M. Klinkosch, le même qui a donné deux dissertations très-détaillées de deux enfans monstrueux.

Il n'y a aucun différend sur le plus grand nombre des monstres. La couleur dépend évidemment du soleil, de l'air, des alimens. Les fleurs des plantes reviennent à la blancheur par le défaut de lumière, ou par le froid des Alpes. Les cheveux un peu plus touffus sont un effet fort ordinaire d'une circulation plus robuste. Les cornes ne naissant jamais avec les animaux, ne sont pas des parties originales. La grandeur peut être augmentée par mille circonstances; elle peut diminuer par le seul défaut de nourriture, & par la force de la révulsion.

Le défaut des tégumens du crâne, de la poitrine & du bas-ventre, est quelquefois l'effet de l'eau ramassée dans ces cavités, qui empêche la formation des os; c'est la cause générale de la tumeur, qu'on nomme *spina bifida*. Une pression, un défaut de nourriture ou de particules solides dans la masse des humeurs, peut empêcher les enveloppes de ces cavités de parvenir à leur solidité naturelle.

La situation des parties peut changer avec plus de facilité dans l'embryon, tout y est mobile & vacillant; les membranes & les ligamens n'y sont encore qu'un fluide organisé. Une cause légère peut

pouffer l'estomac dans la poitrine, ou déplacer le foie.

Il y a cependant des cas où ces causes accidentelles nous paroissent insuffisantes. M. Lénery en est convenu lui-même, lui qui n'accordoit certainement à son antagoniste que ce qu'il lui étoit impossible de refuser.

Il naît de temps-en-temps des hommes dont les visceres & les parties, qui dans l'état ordinaire occupent le côté droit, se trouvent du côté gauche. Cette inversion ne sauroit être l'effet du hasard, ou de quelque pression survenue après la formation du fœtus. J'ai médité la marche que la nature auroit à tenir pour obtenir ce renversement; je n'en rapporterai ici qu'une seule réflexion. Pour transporter de la gauche à la droite l'arcade de l'aorte, il faudroit dans ce mouvement faire suivre l'aorte la partie gauche des vertebres à la droite jusqu'aux lombes. Pour renverser les côtes, il faudroit que l'iliaque gauche se transportât à la droite, & les arteres fémorales du pied gauche au pied droit. Pour obtenir ce changement, il faudroit ou tourner le bassin de gauche à droite, ce qui seroit le renverser de devant en arriere, ou faire fortir le pied gauche de son articulation pour le transporter à l'articulation du côté droit. Il y auroit un autre parti encore; mais qui seroit également mortel pour le fœtus. Ce seroit de tordre l'aorte dans les lombes, & d'en forcer le côté gauche à se placer au côté droit. Mais comme alors cette aorte auroit tourné vers les vertebres sa face antérieure, dont sortent tous ses vaisseaux, & que sa contorsion en effaceroit la cavité, ce parti ne sauroit être praticable.

La figure des parties peut être considérablement altérée par des causes accidentelles. Qu'une partie d'un organe ait ses accroissemens plus rapides que l'autre, elle prendra une figure tout-à-fait différente; la partie précoce sera grande, la tardive restera petite, & pourra être anéantie par la pression des parties voisines.

Mais on a trouvé dans des fœtus extraordinaires cent autres écarts de la structure ordinaire, qui ne sauroient naître du hasard; deux veines ombilicales, deux veines-caves, des muscles nouveaux & particuliers, qui n'ont aucun

original dans la nature. Un sixieme doigt avec ses os, ses muscles, ses arteres, ses nerfs. Un sixieme os du métatarse. Un neuvieme os du carpe, une treizieme côte. Un second utérus avec ses trompes, ses ovaires, ses vaisseaux.

Rien de tout cela n'a pu naître du hasard. Accordez-lui de créer un doigt avec ses arteres venues de l'aorte, ses nerfs tirés du cerveau, ses muscles attachés à des os dans leur place naturelle; vous ferez aussi-bien de lui accorder le pouvoir de créer un enfant.

Qu'on ne nous allegue pas l'exemple des plantes. Leur formation fuit certainement d'autres loix que celle des animaux. Une étamine se peut changer en pétale; elle a pour ce changement une tendance naturelle. Dans la fleur de népenthac à fleur blanche, la nature a tracé elle-même les nuances par lesquelles une étamine passe pour devenir un pétale; on y voit l'étamine élargie, l'anthere disparue, la seule étamine dilatée & aplaniée, qui est devenue un pétale. Dans les animaux une côte ne deviendra jamais une vertebre; une épine même de la vertebre ne deviendra jamais une apophyse transversale. Le pétale subsiste par lui-même. Pour le produire, il suffit d'aplanir le filament d'une étamine, & de l'agrandir, en lui procurant une nourriture plus abondante.

Dans les plantes tout est à-peu-près homogène, tout est cellulosité un peu plus ou moins serrée; une partie un peu plus comprimée, peut prendre la ressemblance d'une autre. Il n'en est pas de même dans les animaux. Leurs organes ont essentiellement des nerfs, que rien ne peut remplacer, qui ne peuvent naître que du cerveau. Ils ont des fibres musculaires, différentes de la fibre cellulaire, par la maniere intime dont la moëlle nerveuse les pénètre. Ils ont des arteres, qui, à la réserve de quelques petits vaisseaux, ne renaissent jamais; parce que leur continuation avec le cœur est une condition nécessaire. Dans un animal, chaque organe differe de l'autre par la quantité, l'arrangement de ses élémens; aucun organe ne peut doubler l'autre.

La destruction des parties des animaux se comprend aisément; la pression de l'artere, celle d'une humeur épanchée, celle

d'un fœtus plus avancé & plus solide, la révolucion, le défaut d'humeur nourricière, peuvent dans le fœtus anéantir un rein, un bras, une jambe.

Je ne refuserois même pas croyance aux relations, par lesquelles on trouve que le cœur, le cerveau, la cervelle, la moëlle de l'épine ont été détruits, sans que le fœtus ait péri. La seule difficulté que je trouve dans ces cas particuliers, c'est la structure singulière qu'on a trouvée dans ces fœtus, dont le cœur étoit aboli, & la veine ombilicale continuée à l'aorte; deux veines-caves au lieu d'une, de grands canaux de communication entre ces veines-caves.

Il est très-croyable que des causes accidentelles peuvent diviser des parties destinées à être réunies, tenir écartés les deux os de la mâchoire supérieure, ou les deux os du palais, ou bien fendre l'uretre.

Mais la grande question roule sur les fœtus formés de la réunion apparente de deux embryons. Rien ne sauroit être plus probable au premier coup-d'œil. On voit des fœtus légèrement attachés par le front, par l'os occipital, par la partie inférieure du dos. C'étoient évidemment deux fœtus, qu'une pression a rapprochés, avant que la peau fût convertie d'épiderme, & qui se sont collés ensemble, comme les doigts de ces fœtus, dont les mains ressemblent à des pattes d'écrevisses, ou comme se confondent des doigts ensanglantés, que l'on néglige de tenir séparés. Les expériences de Tagliacozzo font voir que la peau sanglante de deux parties quelconques du corps humain séparées, se réunit assez intimement pour que la peau détachée du bras se vivifie & se nourrisse par la peau du nez, à laquelle on l'a collée.

Dans les plantes rien n'est plus connu. On rapporte de François I, pere de l'empereur régnant, qu'il a collé ensemble deux bulbes de jacinthe, & qu'il en est né une tige composée de deux tiges naturelles; que cette tige a porté des fleurs blanches d'un côté, & des fleurs rouges de l'autre.

Si ces liaisons superficielles sont l'effet d'une pression accidentelle, pourra-t-on fixer des limites, au-delà desquelles la pression cesse d'exercer sa puissance ?

Ne pourra-t-il naître des fœtus unis plus profondément par une pression plus forte, appliquée à des embryons plus délicats, & continuée plus long-temps ? N'a-t-on pas vu dans les yeux uniques de quelques fœtus, tous les degrés d'une union successivement plus intime: deux yeux uniquement rapprochés, ensuite confondus, & dans quelques cas les deux cristallins même, & les deux iris ne faisant qu'un même corps.

On ne peut se refuser à cette probabilité: il est bon cependant d'examiner dans le détail les différentes structures qui paroissent avoir été formées par la réunion de deux corps.

A commencer par les reins réunis, on en a vu, & même le plus souvent, de réunis par leurs extrémités inférieures, & l'idée que cette union n'est que l'effet de quelque pression, nous paroît trop naturelle pour admettre quelque doute.

Il y a cependant dans cette réunion de deux reins, même des circonstances qui ne paroissent pas l'effet du hasard. Les deux reins n'avoient qu'une veine, dont les branches s'étendoient à tout le corps, qu'on suppose être composé de deux reins. Il n'y a pas d'exemple dans la structure ordinaire, qu'une même veine ait fourni des branches aux deux reins; une cause accidentelle auroit pu détruire l'une des veines rénales; mais elle n'auroit pas produit des branches, qui seroient parties de la veine conservée pour ramener le sang du second rein. Cette veine unique paroît donc la preuve d'une structure originellement différente du plan ordinaire.

Il y a plus: les arteres rénales gauches donnoient des branches au rein droit, & les arteres droites au rein gauche. Qu'on réfléchisse sur ce que c'est qu'une branche d'artere, sur le nombre infini des vaisseaux qui en naissent, sur les veines auxquelles ces vaisseaux sont intimement liés, on se convaincra qu'une artere du rein droit n'a pu naître par aucun hasard d'une artere du rein gauche.

Si les arteres, si les veines rénales ont eu originellement une structure différente, les reins auront de même été confondus dès leur première origine. Car les deux reins eux-mêmes sont presque uniquement des branches d'arteres & de

veines, & leur formation ne sauroit être séparée de celle de ces vaisseaux.

Je passe aux fœtus, dont la tête est demi-double. Comme ces réunions de deux têtes paroissent plus ou moins profondes, on pencheroit à croire qu'une pression accidentelle a forcé deux embryons l'un contre l'autre, & que ces têtes se sont confondues plus ou moins profondément, selon que la pression aura été plus ou moins forte ou durable.

Mais si la pression a agi sur les cerveaux & sur les organes de la tête; si elle les a confondus en les réunissant, sans détruire entièrement ni ceux du fœtus droit, ni ceux du fœtus gauche, comment le bas-ventre, les pieds de l'un des fœtus ont-ils pu être si exactement détruits, qu'il n'en soit resté aucun vestige, & qu'un bas-ventre, un bassin & des pieds uniques se soient conservés sans être endommagés le moins du monde?

Il y a plus. Une partie de ces fœtus à têtes confondues n'ont qu'un cœur. Pour expliquer ce phénomène, il ne suffit pas de dire que le second cœur a péri. Il faut réfléchir, que ce cœur unique a fourni ses carotides nécessaires, & les vertébrales aux deux têtes. Comment s'est-il fait que ce cœur ait eu la précaution de donner de son aorte deux branches carotides & deux vertébrales de plus? Quelle cause accidentelle a pu les faire naître? & s'il y a eu un second fœtus primitif, comment s'est-il fait que ses carotides, ses vertébrales, ses jugulaires, détachées de leur extrémité inférieure détruite par la pression, se soient entées avec une parfaite régularité sur des bouts d'arteres & de veines préparés primitivement par la nature?

Il y a d'ailleurs dans les fœtus de cette classe, mais doués de deux cœurs, des mélanges inexplicables des parties de l'un & de l'autre fœtus. Dans celui dont M. Klinkofsch a donné le détail, les arteres pulmonaires provenoient de l'aorte, aussi-bien que les carotides & les soucia vières gauches. Il y avoit même une veine de communication entre les deux veines-caves, un canal de communication entre les deux aortes. Dans l'état naturel, il n'y a aucune trace de ces vaisseaux; & une pression peut-elle en produire? Dans

d'autres exemples la même carotide s'est partagée dans les deux têtes.

Winslow a vu des muscles particuliers faits exprès pour les usages d'une structure à deux demi-têtes. Il est impossible de supposer que des muscles avec leurs arteres, nées de leurs troncs, les veines terminées dans d'autres troncs, des nerfs provenus des nerfs du cerveau, aient pu naître par une pression, & s'enter ensuite sur les troncs des vaisseaux & des nerfs de la structure primitive.

Je passe aux fœtus à deux têtes parfaites ou imparfaites avec un corps unique. Dans les fœtus de cette classe, les intestins se réunissent, du moins depuis une certaine distance. Comme ces fœtus n'ont qu'un bassin, ils n'ont qu'un rectum. Qu'on réfléchisse présentement sur ce qu'exige la réunion de deux intestins.

Il faudroit supposer que la partie inférieure de l'un des paquets intestinaux eût été détruite avec son mésentère, les vaisseaux, son aorte, la moëlle de l'épine, son bassin, ses reins, ses pieds, sans qu'il en soit resté de traces, & que le reste du fœtus tronqué & coupé par le milieu, par la moëlle de l'épine, l'aorte, la veine-cave, l'estomac, se fût enté sur le fœtus conservé, sans qu'une si énorme destruction eût mis fin à sa vie.

Un autre expédient, ce seroit de dire, que la moitié des intestins de chaque fœtus, ouverte par le milieu de la longueur, s'est collée à la moitié également partagée de l'autre. Cette hypothèse seroit encore plus improbable. Ce seroit un jeu prodigieux du hasard, que de voir une longue suite de tuyaux d'une finesse extrême, mobiles & placés à différentes hauteurs, se rencontrer si exactement avec la moitié analogue d'une autre suite d'intestins. Il est vrai que ce bonheur ne suffiroit pas. Il faudroit qu'un hasard bienfaisant eût collé la moitié de l'aorte, celle de la veine-cave, celle de la moëlle de l'épine d'un fœtus à la moitié analogue de l'autre. Il faudroit que le cœur se fût ouvert, & se fût fermé par la rencontre d'un autre demi-cœur. Cela seroit d'autant plus difficile, qu'un cœur de cette espèce n'auroit en que deux ventricules gauches, sans ventricule droit, ce ventricule n'existant que vers le commencement du second quart du temps de la grossesse.

Il y auroit encore bien des difficultés à surmonter. Le sternum des fœtus à deux poitrines reçoit généralement des côtes des deux fœtus. Il faudroit donc que toutes les douze côtes des deux fœtus se fussent détachées de leur sternum avec leurs muscles, leurs nerfs & leurs vaisseaux, & qu'elles se fussent collées aux cavités articulaires d'un autre sternum, sans que dans cet échange réciproque un bout d'artere intercostale eût manqué le bout flottant & déchiré de la mammaire étrangère, à laquelle il devoit s'unir.

On a vu dans cette structure de deux cœurs, l'un donner toutes les artères des deux fœtus, & l'autre réunir toutes les veines de l'autre. On a vu une carotide se partager aux deux têtes, un œsophage avoir des muscles attachés aux deux larynx, & des muscles particuliers naître pour gouverner une structure née par la pression, suivant l'hypothèse que nous examinons.

On a vu encore dans la classe précédente les deux aortes réunies par un canal mitoyen, une nouvelle artère transversale née de l'aorte, fournir l'axillaire & la carotide, les artères pulmonaires sortir de l'aorte.

On a fait voir dans un grand détail, que quelle que fut la position de deux fœtus, leurs épines dorsales & leurs poitrines n'auroient jamais donné par leur réunion, la structure qu'on a trouvée dans ces fœtus.

Dans une autre classe d'enfants, qui a souvent atteint l'âge de raison, un fœtus imparfait sort de l'épigastre du fœtus le mieux formé. Dans cette classe on a vu le duodénum, les artères, les veines, les nerfs du petit fœtus nés de l'intestin, des artères, des veines & des nerfs du fœtus le plus complet; & le canal cholédoque du petit fœtus le mieux formé. Ces observations ne permettent pas de douter que la structure monstrueuse de ces fœtus ne soit originale.

Dans la classe des fœtus qui se rencontrent par leurs bassins opposés l'un à l'autre, M. Duverney a trouvé des raisons favorables au système des monstres originaux. Les vaisseaux intestinaux des deux fœtus étoient sortis des mêmes trous. Un ligament particulier réunissoit les os du pubis des différens fœtus,

& produisoit des muscles nécessaires au bien-être de l'un & de l'autre.

La classe des fœtus à deux têtes, à quatre mains & quatre pieds, la plus fréquente de toutes, ne paroît pas pouvoir être rapportée à des causes accidentelles par les raisons que nous avons déjà exposées. Chaque sternum y reçoit les vingt-quatre côtes, non pas de l'un des fœtus, mais de l'un & de l'autre. Les veines pulmonaires des deux fœtus nées d'une même oreillette, un canal de communication entre les deux aortes, les deux veines-caves, les deux oreillettes, la même artère pulmonaire fournissant des branches aux poumons des deux fœtus; les veines pulmonaires nées de la veine-cave; toutes ces particularités dans la structure des organes les plus nécessaires à la vie, démontrent que le plan de ces fœtus étoit dressé dès leur origine, & qu'il n'a pu être l'effet fortuit d'une aveugle pression.

Les animaux à sang froid & à deux têtes, peuvent servir à faire rejeter tout soupçon de l'influence de l'imagination sur la formation des deux monstres. La mère pond les œufs avant qu'ils soient fécondés, & après que ces œufs sont sortis de son corps, son imagination n'a plus d'influence sur eux. (H. D. G.)

JEUX DE LA NATURE, *lusus naturæ*, *Hist. nat. Litbol.* Les Naturalistes nomment ainsi les pierres qui ont pris par divers accidens fortuits une forme étrangère au regne minéral, & qui ressemblent ou à des végétaux, ou à des animaux, ou à quelques-unes de leurs parties, ou à des produits de l'art, &c. sans qu'on puisse indiquer la cause qui a pu leur donner la figure qu'on y remarque. Ces pierres ainsi conformées ne diffèrent point dans leur essence des pierres ordinaires; ce sont ou des cailloux, ou des agates, ou des pierres à chaux, ou du grès; &c. toute la différence, s'il y en a, vient de la curiosité & de l'imagination vive de ceux qui forment des cabinets d'histoire naturelle, & qui attachent souvent de la valeur à ces pierres, en raison de la bisarrerie de leurs figures. Wallerius a raison de dire que dans ces sortes de pierres la nature n'a fait qu'ébaucher des ressemblances grossières, que l'imagination des propriétaires supplée à ce qui leur manque, & qu'on pour-

roit plutôt les nommer *lusus lithophilorum* que *lusus naturæ*.

On doit placer parmi les *jeux de la nature* les pierres ou marbres de Florence sur lesquelles on voit des ruines; les priapolites, les dendrites, les agates & les jaspes, & les marbres sur lesquels on remarque différens objets dont la ressemblance n'est formée que par l'arrangement fortuit des veines, des taches, & des couleurs de ces sortes de pierres.

Bruckmann, compilateur d'histoire naturelle, rapporte une dissertation intitulée de *Papatu à naturâ detestato*; l'auteur de cette ridicule dissertation est un nommé Gleichmann. Il y est question d'une pierre, sur laquelle on voyoit, ou du moins on croyoit voir, une religieuse ayant une mitre sur sa tête, vêtue des ornemens pontificaux, & portant un enfant dans ses bras. Il dit que la papesse Jeanne se présenta aussi-tôt à son imagination, il ne douta pas que la nature en formant cette pierre n'eût voulu marquer combien elle avoit d'horreur pour le papisme. Voyez Bruckmann; *Epistole itinerariæ centuriæ I, epistol. 103*. On conserve deux agates dans le cabinet d'Upsal, sur l'une desquelles on dit qu'on voit le jugement dernier, & sur l'autre le passage de la mer rouge par les enfans d'Israël. Voy. Wallerius, *Minéralogie tome I*.

Il y a des gens qui connoissant le goût de quelques collecteurs d'histoire naturelle pour le merveilleux, savent le mettre à profit, & leur font payer chèrement, comme *jeux de la nature*, des pierres chargées d'accidens, qu'ils ont eu le secret d'y former par art, ou du moins dans lesquelles ils ont aidé la nature, en perfectionnant des ressemblances qu'elle n'avoit fait que tracer grossièrement: avec de la dissolution d'or, avec celle d'argent, &c. on peut tracer des desseins assez durables sur les agates; il est aussi fort aisé d'en former sur le marbre, &c. Voy. la *Minéralogie* de Wallerius, *tome I, page 172 de la traduction française & tome II, page 128*.

On ne doit point confondre avec les *jeux de la nature* les pierres qui doivent leurs figures à des causes connues, telles que sont celles qui ont été moulées dans des coquilles, à celles qui ont pris les empreintes des corps marins qui se trou-

vent dans le sein de la terre, celles dans lesquelles on voit des empreintes de végétaux & de poissons, les bois pétrifiés, les crabes pétrifiés, &c. ce n'est point le hasard qui a produit les figures qu'on y remarque. Voy. FOSSILES.

Il ne faut pas non plus appeler *jeux de la nature* les corps que la nature produit toujours sous une forme constante & déterminée, tels que les cristallisations, les mareaftites, &c. & encore moins ceux qui sont des produits de l'art des hommes. Voyez FIGURÉES Pierres. (—)

JEU DE MOTS, *Gramm.*, espèces d'équivoque, dont la finesse fait le prix, & dont l'usage doit être fort modéré. On peut la définir, une pointe d'esprit fondée sur l'emploi de deux mots qui s'accordent pour le son, mais qui diffèrent à l'égard du sens. Voy. POINTE.

Les *jeux de mots*, quand ils sont spirituels, se placent à merveille dans les cris de guerre, les devises & les symboles. Ils peuvent encore avoir lieu, lorsqu'ils sont délicats, dans la conversation, les lettres, les épigrammes, les madrigaux, les impromptus, & autres petites pièces de ce genre. Voltaire pouvoit dire à M. Destouches,

*Auteur solide, & ingénieux,  
Qui du théâtre êtes le maître,  
Vous qui sites le Glorieux,  
Il ne tiendrait qu'à vous de l'être.*

Ces sortes de *jeux de mots* ne sont point interdits, lorsqu'on les donne pour un badinage qui exprime un sentiment, ou pour une idée passagère; car si cette idée paroïssoit le fruit d'une réflexion sérieuse, si on la débitoit d'un ton dogmatique, on la regarderoit avec raison comme une petitefle frivole.

Mais on ne permet jamais les *jeux de mots* dans le sublime, dans les ouvrages graves & sérieux, dans les oraisons funebres, & dans les discours oratoires. C'est par exemple un *jeu de mots* bien misérable que ces paroles de Jules Mascaron, évêque de Tulle, & puis d'Agen, dans l'oraison funebre d'Henriette d'Angleterre. "Le grand, l'invincible, le magnanime Louis, à qui l'antiquité eût donné mille cœurs, elle qui les multiplioit dans les héros, selon le nombre de leurs grandes qualités, se trouve sans cœur à ce spectacle." 33

Il est certain que ce mauvais goût a paru & s'est éclipsé à plusieurs reprises dans les divers pays. Il n'y a même nul doute qu'il ne revienne dans une nation, toutes les fois que l'amour de la frivolité, de la plaisanterie, & du ridicule, succédera à l'amour du bon, du solide & du vrai. Si cette réflexion est juste, craignons le retour prochain de ce mauvais goût parmi nous. Cependant je n'apprehende pas si-tôt le retour des *jeux de mots* grossiers; nous sommes encore assez délicats pour les renvoyer, je ne dirai point aux gens de robe, comme on le prétend à la cour, mais aux spectacles des farceurs, ou aux artisans qui font les plaisans de leur voisinage. (D. J.)

JEU, *lusus*, *Belles-lett.* Voy. JOUER & JEUX.

JEU DE THÉÂTRE, *en poésie.* Voyez DRAME, TRAGÉDIE, COMÉDIE, &c.

JEUX, SALLE DE, V. THÉÂTRE, AMPHITHÉÂTRE, &c.

JEUX, *s. m. Antiq. grecq. & rom.*, sortes de spectacles publics qu'ont eu la plupart des peuples pour se délasser, ou pour honorer leurs dieux; mais puisque parmi tant de nations nous ne connoissons gueres que les *jeux* des Grecs & des Romains, nous nous retrancherons à en parler uniquement dans cet article.

La religion consacra chez eux ces sortes de spectacles, on n'en connoissoit point qui ne fût dédié à quelque dieu en particulier, ou même à plusieurs ensemble; il y avoit un arrêt du sénat romain qui le portoit expressément. On commençoit toujours à les solemniser par des sacrifices, & autres cérémonies religieuses; en un mot, leur institution avoit pour motif apparent la religion, ou quelque pieux devoir.

Les *jeux publics* des Grecs se divisoient en deux espèces différentes, les uns étoient compris sous le nom de *gymniques*, & les autres sous le nom de *scéniques*. Les *jeux gymniques* comprennoient tous les exercices du corps, la course à pied, à cheval, en char, la lutte, le saut, le javalot, le disque, le pugilat, en un mot le pentathle; & le lieu où l'on s'exerçoit, & où l'on faisoit ces *jeux*, se nommoit *Gymnase*, *Palastre*, *Stade*, &c. selon la qualité des *jeux*. Voyez GYMNIQUES, GYMNASE, PALESTRE, STADE, &c.

A l'égard des *jeux scéniques* on les représentoit sur un théâtre, ou sur la scène, qui est prise pour le théâtre entier. Voy. SCENE.

Les *jeux* de musique & de poésie n'avoient point de lieux particuliers pour leurs représentations.

Dans tous ces *jeux* il y avoit des juges pour décider de la victoire, mais avec cette différence que dans les combats tranquilles, où il ne s'agissoit que des ouvrages d'esprit, du chant de la musique, les juges étoient assis lorsqu'ils distribuient les prix, & dans les combats violens & dangereux, les juges prononçoient debout: nous ignorons la raison de cette différence. Pour ce qui regarde l'ordre, les loix, les statuts de ces derniers combats, on en trouvera le détail au mot GYMNIQUES.

Toutes ces choses présumées connues, nous nous contenterons de remarquer, que parmi tant de *jeux*, les Olympiques, les Pythiens, les Néméens & les Isthmiens, ne sortiront jamais de la mémoire des hommes, tant que les écrits de l'antiquité subsisteront dans le monde.

Dans les quatre *jeux* solennels qu'on vient de nommer; dans ces *jeux* qu'on faisoit avec tant d'éclat, & qui attiroient de tous les endroits de la terre une si prodigieuse multitude de spectateurs & de combattans; dans ces *jeux*, dis-je, à qui seuls nous devons les odes immortelles de Pindare, on ne donnoit pour toute récompense qu'une simple couronne d'herbe: elle étoit d'olivier sauvage aux *jeux* Olympiques, de laurier aux *jeux* Pythiques, d'ache verd aux *jeux* Néméens, & d'ache sec aux *jeux* Isthmiques. La Grece voulut apprendre à ses enfans que l'honneur devoit être l'unique but de leurs actions.

Aussi lisons-nous dans Hérodote que durant la guerre de Perse, Tigrane entendant parler de ce qui constituoit le prix des *jeux* si fameux de la Grece, il se tourna vers Mardonius, & s'écria, frappé d'étonnement: "Ciel avec quels hommes nous avez-vous mis aux mains! insensibles à l'intérêt, ils ne combattent que pour la gloire." Voyez donc JEUX OLYMPIQUES, PYTHIENS, NÉMÉENS, ISTHMIENS.

Il y avoit quantité d'autres *jeux* passagers,

gers, qu'on célébroit dans la Grece; tels sont dans Homere ceux qui furent faits aux funérailles de Patrocle; & dans Virgile, ceux qu'Enée fit donner pour le jour de l'anniversaire de son pere Anchise. Mais ce n'étoient-là que des *jeux* privés; des *jeux* où l'on prodiguoit pour prix des cuirasses, des boucliers, des casques, des épées, des vases, des coupes d'or, des esclaves. On n'y distriboit point de couronnes d'ache, d'olivier, de laurier; elles étoient réservées pour de plus grands triomphes.

Les *jeux Romains* ne sont pas moins fameux que ceux des Grecs, & ils furent portés à un point incroyable de grandeur & de magnificence. On les distingua par le lieu où ils étoient célébrés, ou par la qualité du dieu à qui on les avoit dédiés. Les premiers étoient compris sous le nom de *jeux circenses* & de *jeux scéniques*, parce que les uns étoient célébrés dans le cirque, & les autres sur la scene. A l'égard des *jeux consacrés* aux dieux, on les divisoit en *jeux sacrés*, en *jeux votifs*, parce qu'ils se faisoient pour demander quelque grace aux dieux; en *jeux funebres* & en *jeux divertissans*, comme étoient par exemple les *jeux compitaux*. Voy. CIRCENSES, FUNEBRES, SACRÉS, VOTIFS.

Les rois réglèrent les *jeux Romains* pendant le temps de la royauté; mais après qu'ils eurent été chassés de Rome, dès que la république eut pris une forme régulière, les consuls & les préteurs préférent aux *jeux Circenses*, *Apollinaires* & *Séculaires*. Les édiles plébéiens eurent la direction des *jeux Plébéiens*; le préteur, ou les édiles curules, celle des *jeux* dédiés à Cérès, à Apollon, à Jupiter, à Cybele, & aux autres grands dieux, sous le titre de *jeux Mégalesiens*. Voyez APOLLINAIRES, JEUX CÉRÉAUX, CAPITOLINS, MÉGALESIENS.

Dans ce nombre de spectacles publics, il y en avoit que l'on appelloit spécialement *jeux Romains*, & que l'on divisoit en grands, *magni*, & très-grands, *maximi*.

Le sénat & le peuple ayant été réunis l'an 387, par l'adresse & l'habileté de Camille, la joie fut si vive dans tous les ordres, que pour marquer aux dieux leur reconnaissance, de la tranquillité dont ils espéroient jouir, le sénat ordonna que

Tome XVIII. Part. I.

l'on fit de grands *jeux* à l'honneur des dieux, & qu'on les solemnisât pendant quatre jours, au lieu qu'aparavant les *jeux* publics n'avoient eu lieu que pendant trois jours, & ce fut par ce changement qu'on appella *ludi maximi* les *jeux* qu'on nommoit auparavant *ludi magni*.

On célébroit chez les Romains des *jeux*, non-seulement à l'honneur des divinités qui habitoient le ciel, mais même à l'honneur de celles qui régnoient dans les enfers; & les *jeux* institués pour honorer les dieux infernaux étoient de trois sortes connus sous le nom de *Taurilia*, *Compitalia*, & *Terentini ludi*. V. TAURILIENS, *jeux*, COMPITALES & TÉRENTIENS.

Les *jeux scéniques* comprenoit toutes les représentations qui se faisoient sur la scene. Elles consistoient en tragédies, comédies, *satyres*, qu'on représentoit sur le théâtre en l'honneur de Bacchus, de Vénus, & d'Apollon. Pour rendre ces divertissemens plus agréables, on les préloidoit par des danseurs de corde, des voltigeurs, & autres spectacles pareils; ensuite on introduisit sur la scene les mimes & les pantomimes, dont les Romains s'enchanterent dans les temps où la corruption chassa les mœurs & la vertu. V. SCÉNIQUES, *jeux*, SCHENOBATE, MIME & PANTOMIME.

Les *jeux scéniques* n'avoient point de temps marqués, non plus que ceux que les consuls & les empereurs donnoient au peuple pour gagner sa bienveillance, & qu'on célébroit dans un amphithéâtre environné de loges & de balcons; ils se donnoient des combats d'hommes ou d'animaux. Ces *jeux* étoient appellés *agonales*, & quand on conroit dans le cirque, *équestres* ou *curules*. Les premiers étoient consacrés à Mars & à Diane; les autres à Neptune & au Soleil. V. AGONALES, EQUESTRES, CIRQUE, &c.

Les *jeux séculaires* en particulier, ne se célébroient que de cent ans en cent ans. V. SÉCULAIRES, *jeux*.

On peut ajouter ici les *jeux Aetiages*, *Augustaux* & *Palatins*, qu'on célébroit à l'honneur d'Auguste; les *Néroniens* à l'honneur de Neron, ainsi que les *jeux* à l'honneur de Commodus, d'Adrien, d'Antinoüs, & tant d'autres imaginés sur les mêmes modeles. Voyez JEUX AC-

TIAQUES, AUGUSTAUX, NÉRONIENS, PALATINS.

Enfin, lorsque les Romains devinrent maîtres du monde, ils accorderent des jeux à la plupart des villes qui en demandèrent; on en trouve les noms dans les marbres d'Aroudel, & dans une inscription ancienne érigée à Mégare, dont parle M. Spon dans son voyage de Grece.

Comme les édiles au sortir de charge donnoient toujours des jeux publics au peuple Romain, ce fut entre Luculle, Scaurus, Lentulus, Hortensius, C. Antonius & Murena, à qui porteroit le plus loin la magnificence; l'un avoit fait couvrir le ciel des théâtres, de voiles azurés; l'autre avoit couvert l'amphithéâtre de tuiles de cuivre surdorées, &c. Mais César les surpassa tous dans les jeux funebres qu'il fit célébrer à la mémoire de son pere; non content de donner les vases, & toute la fourniture de théâtre en argent, il fit payer l'arene entiere de lames d'argent; de sorte, dit Pline, "qu'on vit pour la premiere fois les bêtes marcher & combattre sur ce métal." Cet excès de dépense de César étoit proportionné à son excès d'ambition; les édiles, qui l'avoient précédé, n'aspiroient qu'au consulat, & César aspirait à l'empire.

C'en est assez sur les jeux de la Grece & de Rome, considérés d'une vue générale; mais comme ils sont une branche très-étendue de la littérature, le lecteur trouvera dans cet ouvrage les détails qui concernent chacun de ces jeux, sous leurs noms respectifs: voici la liste des principaux, dont il importe de consulter les articles.

ACTIAQUES, APOLLINAIRES, AUGUSTAUX, CAPITOLINS, CÉRÉAUX, CIRCENSES, JEUX DE CASTOR ET DE POLLUX, COMPITALES, CONSUALES, FLORAUX, FUNEBRES, GYMNiques, ISTHMIENS, JEUX DE LA LIBERTÉ, LUCULLIENS, MARTIAUX, MÉGALÉSIENS, NÉMÉENS, NÉRONIENS, OLYMPIQUES, PALATINS, PANHELLÉNIENS, PANATHÉNÉES, PLEBIENS, PYRRHIQUES, PYTHIENS, ROMAINS, SACRÉS, SCÉNIQUES, SÉCULAIRES, TAURILIENS, TÉRENTINS, TROYENS, VOTIFS, & quelques autres, dont les noms échappent à ma mémoire. (D. J.)

JEUX AUGUSTAUX. *Augustales ludii*; *Antiq. Rom.*, les jeux Augustaux ou les *Augustales*, étoient des jeux Romains, qui furent établis en l'honneur d'Auguste, l'an 735 de la fondation de Rome, lorsque ce prince revint de Grece. On les célébra le quatrième avant les ides d'octobre, c'est à-dire le 12 de ce mois; & le sénat par un décret solemnel, émané sous le consulat d'Ælius Tuberon, & de P. Fabius, ordonna qu'ils fussent encore représentés le même jour au bout de huit ans. (D. J.)

JEUX CARNIENS, *Antiq. grecq.*, fête célébrée à Sparte en l'honneur d'Apollon. Elle y fut instituée dans la xxxvj olympiade, & telle en fut l'occasion suivant Pausanias liv. III. chap. xij.

Un Arcanien nommé Carnus, devint fameux, inspiré par Apollon même; ayant été tué par Hippotès, Apollon frappa de peste tout le camp des Doriens; alors ils bannirent le meurtrier & apaisèrent les manes du devin par des expiations, qui furent prescrites sous le nom de fêtes *Carniennes*; d'autres, continue Pausanias, donnent à ces fêtes une origine différente. Ils disent que les Grecs, pour construire ce cheval de bois si fatal aux Troyens, ayant coupé sur le mont Ida beaucoup de cornouillers, *νεγκυβέας*, dans un bois consacré à Apollon, irriterent ce dieu contre eux, & que pour le fléchir ils établirent un culte en son honneur, & lui donnerent le surnom de *Carnien*, en lui appliquant celui de l'arbre qui faisoit le sujet de leur disgrâce.

Cette fête *Carnienne* avoit quelque chose de militaire: on dressoit neuf loges, en maniere de tentes, que l'on appelloit *ombrages*, *σκιώδες*; sous chacun de ces ombrages s'ouvoient ensemble neuf Lacédémoniens, trois de chacune des trois tribus, conformément à la proclamation duurier public. La fête duroit neuf jours; on y célébroit des jeux, & l'on y propoisoit un prix aux joueurs de cythare. Terpandre fut le premier qui le remporta, & Timothée y regut un affront pour avoir multiplié les cordes de l'ancienne lyre, & avoir par conséquent introduit dans la musique le genre chromatique: les Lacédémoniens suspendirent sa lyre à la voûte d'un édifice, qu'on voyoit encore du temps de Pau-

fanias. *Mém. des Inscript. tom. XIV. (D. J.)*

**JEU DE CASTOR ET DE POLLUX**, *Antiq. Rom.*, jeux qu'on célébroit à Rome en l'honneur de ces deux héros, qui étoient comptés au nombre des grands dieux de la Grece: voici quelle fut l'occasion de ces jeux.

A. Posthumius, dictateur, voyant les affaires des Romains dans un état déplorable, s'engagea par un vœu solennel, au cas que la victoire les rétablit, de faire représenter des jeux magnifiques en l'honneur de *Castor & de Pollux*. Le succès de cette guerre ayant été favorable, le sénat, pour remplir le vœu de Posthumius, ordonna qu'on célébreroit chaque année, pendant huit jours, les jeux que leur dictateur avoit voués.

Ces jeux étoient précédés du spectacle des gladiateurs, & les magistrats accompagnés de ceux de leurs enfans qui approchoient de l'âge de puberté, & suivis d'une nombreuse cavalcade, portoient les statues ou les images des dieux en procession, depuis le capitole jusques dans la place du grand cirque. *V. les autres détails dans Holspinier, de festis Græcorum, & dans le Dict. de Pitiscus. (D. J.)*

**JEU CURULES**, *Antiq. Rom.*, les jeux curules ou équestres consistoient en des courses de chars ou à cheval, qui se faisoient dans le cirque dédié à Neptune ou au soleil. *(D. J.)*

**JEU ELÉUTHÉRIENS**, voyez **JEU DE LA LIBERTÉ**.

**JEU DES ENFANS DE ROME**, *Hist. Rom.*, tous les enfans ont des jeux qui ne sont pas indifférens pour faire connoître l'esprit des nations. Les jeux de nos enfans sont ceux de la toupie, de eligne-mufette, de colin-maillard, &c. Les enfans de Rome représentoient dans leurs jeux des tournois sacrés, des commandemens d'armées, des triomphes, des empereurs, & autres grands objets. Nous lisons dans Suetone que Néron dit à ses gens de jeter dans la mer son beau-fils Rufinus Crispinus, fils de Poppée, encore enfant, *quia ferebatur aucatus & imperia ludere*.

Un de leurs principaux jeux étoit de représenter un jugement dans toutes les formes, ce qu'ils appelloient *judicia ludere*. Il y avoit des juges, des accusa-

teurs, des défenseurs, & des listeurs pour mettre en prison celui qui seroit condamné. Plutarque, dans la vie de Caton d'Utique, nous raconte qu'un de ces enfans, après le jugement, fut livré à un garçon plus grand que lui, qui le mena dans une petite chambre où il l'enferma. L'enfant eut peur, & appella à sa défense Caton, qui étoit du jeu; alors Caton se fit jour à travers les camarades, délivra son client, l'emmena chez lui, où tous les autres enfans le suivirent.

Ce Caton, depuis si grand homme, tenoit déjà dans Rome le premier rang parmi les enfans de son âge. Quand Sylla donna le tournoi sacré des enfans à cheval, il nomma Sextus, neveu du grand Pompée, pour un capitaine des deux bandes; mais tous les enfans se mirent à crier qu'ils ne courroient point. Sylla leur demanda quel camarade ils vouloient donc avoir à leur tête; alors tous répondirent à la fois *Caton*, & Sextus lui céda volontairement cet honneur, comme au plus digne. *(D. J.)*

**JEU DE LA LIBERTÉ**, *Antiq. grecq.* On appelloit ainsi les jeux qui se célébroient à Platée, en mémoire de la victoire remportée par les Grecs à la bataille de ce nom, dans la lxxv. olympiade, l'an de Rome 275.

Aristide établit qu'on tiendroit tous les ans dans cette ville de la Béotie une assemblée générale de la Grece, & que l'on y feroit un sacrifice à Jupiter, pour lui rendre d'éternelles actions de grâces. En même temps il ordonna que de cinq ans en cinq ans on y célébreroit les jeux de la liberté, où l'on courroit tout armé autour de l'autel de Jupiter, & il y avoit de grands prix proposés pour cette course.

On célébroit encore du temps de Plutarque, & ces jeux, & la cérémonie de l'anniversaire des vaillans hommes qui périrent à la bataille de Platée. Comme dans le lieu même où les Grecs défirent Mardonius, on avoit éleyé un autel à Jupiter éléuthérien, c'est-à-dire *libérateur*, les jeux de la liberté s'appellèrent aussi *eleutheria*, jeux ou fêtes éléuthériennes. Voyez **ELEUTHERE**. *(D. J.)*

**JEU DE FIEF**, *Jurisprud.*, est une alienation des parties du corps matériel du fief, sans division de la foi dite pour

la totalité du fief. *Voyez* ce qui en est dit au mot FIEF. (A)

JEU DE HASARD. *Voyez* l'article JOUER.

JEU, *Marine*, on dit le jeu du gouvernail; c'est son mouvement.

JEU DE VOILES. *Voyez* JET DE VOILES.

JEU-PARTI; on dit faire jeu-parti, quand de deux ou plusieurs personnes qui ont part à un vaisseau, il y en a une qui veut rompre la société, & qui demande en jugement que le tout demeure à celui qui fera la condition des autres meilleurs, ou bien que l'on fasse estimer les parts.

JEU. terme d'Horlogerie, si l'on suppose une cheville plus petite que le trou dans lequel on la fait entrer, elle pourra se mouvoir dans ce trou deçà & delà; c'est l'espace qu'elle parcourt, en se mouvant ainsi, que les horlogers appellent le jeu. Ainsi ils disent qu'un pivot a du jeu dans son trou, lorsqu'il peut s'y mouvoir de cette façon; & qu'au contraire il n'a point de jeu, lorsqu'il ne le peut pas, & qu'il ne peut s'y mouvoir qu'en tournant. C'est encore de même qu'ils disent qu'une roue a trop de jeu dans sa cage, lorsque la distance entre les deux parties n'est pas assez grande, & qu'elle diffère trop de celle qui est entre les deux platines. Il faut que les roues aient un certain jeu dans leur cage, & leur pivot dans leurs trous, pour qu'elles puissent se mouvoir avec liberté; sans cela elles sont gênées, défaut essentiel, dont il résulte beaucoup de frottemens, & par conséquent beaucoup d'usure. *Voyez* ROUE, TIGE, PORTÉE, &c.

JEU, en fait d'escrime, on entend par jeu, la position des épées de deux escrimeurs qui sont assaut.

L'assaut comprend deux jeux, qui sont le sensible & l'insensible. Quelquefois on exécute ces deux jeux dans un même assaut, en passant de l'un à l'autre, & quelquefois on n'en exécute qu'un: c'est pourquoi je les traiterai séparément. *Voyez* JEU sensible & insensible.

JEU INSENSIBLE, est un assaut qui se fait sans le finiment de l'épée. *Voyez* ASSAUT, & SENTIMENT D'ÉPÉE.

Cet assaut s'exécute toujours sous les

armes à votre égard, parce que de quelque façon que l'ennemi se mette en garde, d'abord qu'il ne souffre pas que les épées se touchent, vous tenez la garde haute.

On suppose dans ce jeu que les escrimeurs étant en garde, leurs épées ne se touchent point, mais qu'elles se rencontrent dans les parades & dans les attaques.

De ce qu'on doit pratiquer dans l'assaut du jeu insensible. Article I. Dans ce jeu, 1°. comme on ne sent pas l'épée de l'ennemi, on se met toujours hors de mesure pour éviter d'être surpris. 2°. On tient une garde haute, le bras plus étendu que dans la garde basse, la pointe de l'épée vis-à-vis l'estomac de l'ennemi, afin de le tenir éloigné, & qu'il ne puisse faire aucune attaque sans détourner cette pointe. 3°. On regarde sa main droite, afin de s'apercevoir des mouvemens qu'il fait pour frapper votre épée avec la sienne.

Article II. Les attaques qui se font dans ce jeu, sont des feintes & doubles feintes. On les peut faire parce qu'on est hors de mesure; d'où il suit que l'ennemi ne peut pas vous prendre sur ce temps. Si ces feintes ébranlent l'ennemi, & qu'il aille à l'épée, v ALLER A L'ÉPÉE, on les entreprend ainsi.

Exemple. Lorsque vous faites le premier temps de la feinte, ou feinte droite, voyez FEINTE, si l'ennemi va à votre épée, vous profitez de son mouvement pour entrer en mesure en dégageant, & incontinent vous recommencez la feinte. Remarquez que dans cette attaque vous dégagez quatre fois par la feinte, & trois fois par la feinte droite, que le premier dégagement est volontaire, & les autres forcés, voyez DEUXIEME DÉGAGEMENT FORCÉ, & qu'au dernier vous détachez l'estocade.

Article III. L'ennemi qui vous attaque, est obligé, par votre position, de détourner votre épée. *Voyez* ENGAGEMENT. S'il la force, voyez PREMIER DÉGAGEMENT FORCÉ. Et s'il la veut frapper, dégagez par le deuxième dégagement forcé.

Article IV. On regarde le pié gauche de l'ennemi, & dès qu'on s'aperçoit qu'il l'avance pour entrer en mesure, on l'attaque sur ce mouvement par une

estocade. Ce procédé l'oblige de parer, & on prévient de ce défaut. *Voyez DÉFAUT.*

*Article V.* Quand vous attaquez l'ennemi par une feinte, s'il ne va pas à l'épée, *voy. ALLER A L'ÉPÉE*, vous entrez en mesure sans dégager en vous tenant prêt à parer. Si l'ennemi ne vous porte pas l'estocade sur le temps que vous entrez en mesure, incontinent que vous y êtes arrivé, & de la position où vous êtes, vous détachez l'estocade droite; car il est à présumer que l'ennemi s'attend que vous allez faire une feinte. S'il n'alloit à l'épée que lorsque vous entrez en mesure, alors y étant arrivé, vous lui feriez une feinte. *Voy. FEINTE.*

*Article VI.* Dans ce jeu, on n'entreprend ni botte de passe, ni de volte, ni désarmement, en faisant tomber l'épée de l'ennemi en la frappant, quand il porte une estocade de seconde.

*Article VII.* Toutes les fois que l'ennemi vous parera une estocade, & que vous lui en parerez vous, il faut suivre ce qui est dit aux articles 1, 2, 3 du jeu sensible. *Voyez JEU SENSIBLE.*

*Article VIII.* Si en attaquant l'ennemi il le défend par la parade du cercle, vous ferez sous les armes ce qui se pratique sur les armes au 10 article du jeu sensible. *Voy. 10 article de jeu sensible.*

JEU SENSIBLE, est un assaut qui se fait par le sentiment de l'épée. *Voy. SENTIMENT D'ÉPÉE, & ASSAUT.*

Cet assaut s'exécute sur les armes, ou sous les armes, si les escrimeurs tiennent une garde basse ou ordinaire, & sous les armes s'ils en tiennent une haute. *Voyez GARDE ORDINAIRE ou GARDE HAUTE.*

Si l'ennemi tient une garde haute, il faut absolument la tenir de même; mais s'il en tient une basse, vous pouvez tenir la même, ou bien la garder haute.

On suppose dans ce jeu que l'ennemi laisse sentir son épée.

*Avertissement.* Pour entendre ce que je dirai sur ce jeu, j'avertis, 1°. qu'il sera toujours supposé qu'on y tiendra la garde qu'il convient. 2°. Tout ce qui se fait dans la garde haute, se peut faire dans la garde ordinaire, à moins que je ne fasse des remarques particulières. 3°. Quand je ferai tirer de pié ferme, il sera supposé qu'on est en mesure, &

qu'il ne faut pas remuer le pié gauche 4°. Quand je parlerai d'estocade droite, il sera entendu qu'elle se portera sans dégager. 5°. Quand j'indiquerai un mouvement quelconque, de tirer quarte, ou parer quarte, ou tierce, &c. ils se feront comme il est expliqué en son lieu.

*De ce qui doit, se pratiquer dans l'assaut du jeu sensible sur les armes, ou sous les armes. Article I.* On fait d'abord attention si l'on est en mesure ou hors de mesure. *Voyez MESURE.* Si l'on est en mesure, on regarde le pié droit de l'ennemi, par le mouvement duquel on connoit s'il faut parer, & l'on sent son épée, parce que ce sentiment nous en assure la position, & nous avertit s'il dégage, ou s'il porte l'estocade droite, ou s'il fait toutes autres attaques. *Voyez SENTIMENS D'ÉPÉE.* Supposons maintenant que les épées soient engagées dans les armes.

La première attaque que l'on fait à l'ennemi, est d'opposer en quarte. *Voy. OPPOSITION.* Ce mouvement vous couvre tout le dedans des armes, & détermine l'ennemi ou à dégager, ou à porter l'estocade en dégageant, ou à demeurer en place. 1°. S'il dégage, détachez incontinent l'estocade de tierce-droite. 2°. S'il porte l'estocade en dégageant, son pié droit vous avertit de parer, & vous tâchez de riposter *voyez RIPOSTE.* Et 3°. s'il demeure en place, vous détachez l'estocade de quarte-droite, ou vous faites un coulement d'épée. *Voy. COULEMENT D'ÉPÉE DE PIÉ FERME.*

*Article II.* Si dans l'instant qu'on pare l'estocade, on ne saisit pas le temps de la riposte, *voyez RIPOSTE;* on donne le temps à l'ennemi de se remettre en garde, pour le prendre dans le défaut de ce mouvement. Remarquez qu'après avoir poussé une botte, il faut absolument que l'ennemi se remette, ou qu'il le feigne, ce qu'il ne peut faire, & porter l'estocade; donc, si on l'attaque sur ce temps, on le mettra dans la nécessité de parer, & on le prendra dans le défaut de la parade. *Voyez DÉFAUT.*

*Exemple.* Pendant que l'ennemi feint de se remettre, sans quitter son épée, & en la tenant toujours également, on lui porte une estocade droite, qu'on n'allonge qu'à demi, c'est-à-dire, qu'on ne porte le pié droit qu'à moitié chemin de

ce qu'il pourroit faire. Sur ce mouvement on doit s'attendre que l'ennemi parera, s'il pare, vous dégagerez finement, & vous lui détachez l'estocade de tierce, tandis qu'il croit parer la quarte, & s'il ne paroît pas votre demi-estocade droite, vous l'acheveriez, car il ne seroit plus à temps de la parer.

*Article III.* Si l'ennemi pare l'estocade que vous lui portez, il faut remarquer qu'il peut faire, en vous remettant, ce que vous lui avez fait; mais aussi qu'il peut tomber dans le défaut que voici, qui est de se remettre avec vous, c'est-à-dire, de quitter l'opposition, parce qu'il croit que vous vous remettrez en garde.

*Exemple.* Après que l'ennemi a paré votre estocade, vous feignez de vous remettre en garde, & si vous vous apercevez, par le sentiment de l'épée, qu'il cesse d'opposer, alors, au lieu d'achever de vous remettre, vous profitez de ce défaut, en lui repoussant la même estocade. *Voy. BOTTE DE REPRISE.* Si au contraire l'ennemi résistoit toujours également à votre épée; alors, comme il aura le côté opposé à découvert, il est certain qu'il se portera nécessairement à parer de ce côté-là; c'est pourquoi en finissant de vous remettre, vous feindrez une estocade en dégageant, voyez FEINTE; & dans l'instant qu'il se portera à la parade, vous dégagerez. *V. SECOND DÉGAGEMENT SERRÉ.* Il portera la botte dans le défaut, c'est-à-dire qu'il recevra le coup d'un côté tandis qu'il pare de l'autre. Si l'ennemi n'alloit pas à la parade de cette feinte, vous rompriez la mesure: si l'ennemi profite du temps que vous vous remettez en garde pour vous attaquer, faites retraite.

*Article IV.* Vous pourrez aussi attaquer l'ennemi par un battement d'épée, voyez BATTEMENT D'ÉPÉE; & s'il pare votre estocade, observez, en vous remettant, ce qui est contenu en l'article III. Si l'ennemi vous porte une botte, observez ce qui est contenu à l'article I, & II. & si l'ennemi ne pare pas, & qu'il n'ait pas reçu l'estocade, c'est signe qu'il a rompu la mesure, c'est pourquoi portez-lui une estocade de passe. *Voyez ESTOCADÉ DE PASSE.* Si l'ennemi pare l'estocade de passe, vous remettrez promptement votre pié gauche

où il étoit, & vous reculerez un peu le droit. Vous devez vous attendre que l'ennemi va venir sur vous, mais remarquez qu'il n'est pas alors en mesure: (car vous êtes aussi éloigné de lui, qu'avant de porter l'estocade de passe;) c'est pourquoi il ne faut pas s'amuser à parer, mais remarquer son pié gauche, & aussitôt qu'il le remue, détacher l'estocade droite, s'il ne force pas votre épée, & si vous sentez qu'il la force, vous détacherez l'estocade en dégageant. *V. PREMIER DÉGAGEMENT FORCÉ.*

*Article V.* Si l'on est hors de mesure, il faut observer le pié gauche de l'ennemi & sentir son épée. *Voy. SENTIMENT D'ÉPÉE.*

Les attaques qu'on doit faire hors de mesure, sont des contlemens d'épées; & toutes les fois que l'ennemi paré votre estocade, & que vous pariez la sienne, il faut suivre les maximes des articles I. II. III.

*Article VI.* Quelque mouvement que l'ennemi puisse faire hors de mesure, vous n'y devez point répondre, à moins que vous ne preniez le temps pour l'attaquer. Observez continuellement son pié gauche, parce qu'il ne peut vous offenser qu'en l'avancant; mais aussitôt qu'il l'avance, détachez lui l'estocade droite, s'il ne force pas votre épée, & s'il la force, portez l'estocade en dégageant. *V. PREMIER DÉGAGEMENT FORCÉ.*

Il faut aussi faire attention que l'ennemi pourroit avoir la finesse de forcer votre épée, pour vous faire détacher l'estocade, afin de vous la riposter; voyez RIPOSTE; il n'y a que la pratique qui puisse vous faire connoître cette ruse. Cette remarque se rapporte au précepte 21; voyez ESCRIME, précepte 21, qui dit qu'il ne faut jamais tirer dans un jour que l'ennemi vous donne.

*Article VII.* Tout ce qui est enseigné aux articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, peut s'exécuter en tierce, en quarte, & en seconde; il n'y a qu'à déterminer une de ses positions, & suivre ce qui est enseigné.

*Article VIII.* Vous devez connoître par les attaques que vous faites à l'ennemi, qu'il peut vous en faire autant; d'où il est clair que s'il vous fait les mêmes attaques, il vous avertit de son

dessein, dont vous tacherez de profiter.

*Exemple.* Si l'ennemi vous attaque par un coulement d'épée, ou battement d'épée, &c. vous feindrez d'en être ébranlé, pour lui faire détacher l'estocade, afin de lui riposter, ou de le défarmer; voyez RIPOSTE & DÉSARMEMENT, ou pour voler, voyez ESTOCADÉ DE VOLTE. *Nota*, que le défarment de tierce & de quarte ne s'exécute pas en quarte basse, ni en seconde; & l'estocade de volte ne se pratique que dans le jeu sensible.

*Article IX.* Quelques variées que puissent être les attaques d'un escrimeur, elles se rapportent toujours à la feinte ou double feinte, à l'appel, au coulement d'épée, au battement d'épée, ou à forcer l'épée.

*Article X.* Si l'ennemi se défend par la parade du cercle, voyez PARADE DU CONTRE, DU CONTRE-DÉGAGEMENT, vous le poursuivrez dans le défaut de cette parade.

*Exemple.* Quand l'ennemi pare au contre du contre, il faut 1°. tenir la pointe de votre épée près de la garde, & du talon de la sienne; 2°. dégager finement cette pointe autour de sa lame, en suivant son même mouvement; 3°. pendant ce dégagement vous avancerez à chaque révolution la pointe de votre épée; jusqu'à ce qu'elle soit si près de son corps qu'il ne puisse plus parer, & alors vous enfoncerez l'estocade.

*Nota*, que l'ennemi ne rencontrera pas votre épée, à moins qu'il ne rétrograde son mouvement, (maxime que doivent observer tous ceux qui font cette mauvaise parade;) & que s'il rétrograde, alors il rencontrera nécessairement votre épée; en pareil cas, vous lui détacherez aussi-tôt l'estocade du même côté que les épées se seront touchées; c'est-à-dire, que s'il rencontre votre épée dans les armes, vous lui porterez une estocade de quarte; & si c'est hors les armes, vous lui porterez une estocade de tierce.

Remarquez que je vous fais pousser l'estocade du même côté où les épées se touchent, pour prendre le défaut du mouvement de l'ennemi; car, voyez DÉFAUT & ASSAULT; quand il a porté son bras du côté de votre épée, pour la détourner de la ligne, il a découvert le côté opposé, & il lui est naturel

de venir le couvrir craignant d'y être frappé. Remarquez encore qu'au lieu de venir parer le côté qu'il découvre par son mouvement de rétrograder, il pourroit détacher l'estocade au même instant, & du même côté que les épées se touchent, c'est pourquoi j'ai eu raison de vous faire détacher cette estocade, puisqu'en la portant avec opposition ainsi que je l'ai enseigné, voy. OPPOSITION, vous vous garantissez en même temps de celle de l'ennemi.

JEU, *Musiq.*, l'action de jouer d'un instrument; on dit *plein-jeu*, *demi-jeu*, selon la manière plus forte, ou plus douce de tirer les sons de l'instrument. (S)

JEUX, *Orgue*, noms que l'on donne aux tuyaux d'orgue qui sont rangés sur le même registre. Tous les tuyaux du même jeu rendent des sons qui ne diffèrent que par les différences de l'aigu au grave, au lieu que les tuyaux d'un autre jeu rendent des sons qui diffèrent encore d'une autre manière, de même que plusieurs nuances de bleu, par exemple, diffèrent des nuances de rouge qui participeroient également du clair & de l'obscur, qui dans cette comparaison répondent à l'aigu & au grave.

Les jeux, outre les noms qui les distinguent les uns des autres, prennent encore une dénomination de la longueur en piés de leur plus grand tuyau qui est le *c sol ut*, le plus grave des basses. Celui qui répond à la première touche du clavier du côté de la main gauche de l'organiste, lorsque le clavier n'est point à ravalement. Ainsi on dit que le prestant sonne le quatre-piés, parce que son plus grand tuyau (le *c sol ut*) a quatre piés de long. La doublette sonne le deux piés, parce que son plus grand tuyau, le même *c sol ut* au clavier, n'a que deux piés; de même des autres jeux.

On trouve les octaves graves en doublant successivement la longueur du tuyau de ton; pour la première 2 piés, pour la seconde 4 piés, pour la troisième 8 piés, pour la quatrième 16 piés, & pour la cinquième 32 piés; dans laquelle les tuyaux ne descendent au plus que jusqu'à la quinte.

*Bourdon de 16 piés.* Les basses, c'est-à-dire deux octaves, & quelquefois trois sont en bois, & les dessus ont seulement

une octave en plomb, bouchés aussi-bien que les basses & à oreilles pour les accorder. *Voy. l'article BOURDON DE SEIZE PIÉS.*

*Bombarde d'étain ou de bois*, est un jeu d'anche. *Voy. TROMPETTE.* Elle sonne le 16 piés. *Voy. BOMBARDE.*

*Bourdon de 4 piés bouché sonnant le 8 piés*; les basses de ce jeu sont de bois, les tailles de plomb bouchées à rase & à oreilles, & les dessus à cheminées & à oreilles. *V. BOURDON DE QUATRE PIÉS BUCHE!*

*Huit piés ouvert*, ou huit piés en resonance, sonne l'unisson de quatre piés bouché: ce jeu est d'étain & ouvert par le haut. *Voy. HUIT PIÉS OUVERT.*

*Prestant.* Le prestant sonne le quatre piés: ce jeu est d'étain: c'est le premier jeu de l'orgue, sur lequel on fait la partition, & sur lequel on accorde tous les autres. Il doit ce privilège à ce qu'il tient le milieu quant au grave ou à l'aigu entre tous les jeux qui composent l'orgue. *Voy. PRESTANT.*

*Flûte* sonne l'unisson du prestant, mais est de plus grosse taille; les basses sont bouchées à rase, les tailles à cheminées, & les dessus ouverts. *Voy. FLUTE, JEU D'ORGUE.*

*Gros nazard*, sonne la quinte au-dessus du huit piés, & la quarte au-dessous du prestant; ce jeu est fait en pointe ou en fuseau par le haut. *Voyez GROS NAZARD.*

*Double tierce*, sonne la tierce au-dessus du prestant ou 4 piés: ce jeu est de plomb & fait en pointe par le haut; on l'accorde par les oreilles. *Voy. DOUBLE TIERCE.*

*Nazard.* Ce jeu qui est de plomb & fait en pointe, sonne la quinte au-dessus du prestant ou 4 piés, & la tierce mineure au-dessus de la double tierce, l'octave au-dessus du gros nazard. On accorde le jeu lorsqu'il est fait en pointe par les oreilles; quelquefois sur-tout dans les petits cabinets d'orgue les basses sont bouchées à rase, les tailles à cheminées, & les dessus ouverts. *Voyez l'article NAZARD.*

*Quarte de nazard*, sonne l'octave au-dessus du prestant, & par conséquent le deux piés, le jeu qui est de plomb à les basses à cheminées & les dessus ouverts. Il y a des orgues où ce jeu a les dessus

& la moitié des tailles en pointes par le haut. *Voyez l'article quarte de nazard.*

*Doublette.* La doublette sonne l'octave au-dessus du prestant, & l'unisson de la quarte de nazard; elle doit porter 2 piés de long: ce jeu est d'étain. *Voyez DOUBLETTE.*

*Tierce.* La tierce est de plomb, & forme la tierce au-dessus de la doublette ou 2 piés, & l'octave au-dessus de la double-tierce. *Voyez TIERCE, jeu d'orgue.*

*Larigot.* Le larigot sonne l'octave au-dessus du nazard, & la quinte au-dessus de la doublette ou du 2 piés; ce jeu est de plomb, & tout ouvert. *Voyez LARIGOT.*

*Grand cornet*, composé de cinq tuyaux sur chaque touche, est composé d'un dessus de bourdon, c'est-à-dire, de deux octaves supérieures; ce qui comprend les tailles & les dessus proprement dits, d'un dessus de flûte, d'un dessus de nazard, d'un dessus de quarte de nazard, & d'un dessus de tierce. *Voy. GRAND-CORNET*, ce jeu n'a que deux octaves.

*Cornet de récit*; est composé de même que le grand cornet de cinq tuyaux sur chaque touche, mais qui sont de plus menue taille. *V. CORNET DE RÉCIT*, ce jeu n'a que deux octaves.

*Cornet d'écho*, composé de même que le grand cornet de cinq tuyaux sur chaque touche, mais qui sont de plus menue taille que ceux du cornet de récit. Ce jeu est renfermé dans le pié de l'orgue, afin qu'on l'entende moins, & qu'il forme ainsi un écho. *Voy. CORNET D'ÉCHO.*

*Flûte allemande*, la flûte allemande sonne l'unisson des dessus du huit piés, c'est-à-dire, le deux piés; ce jeu est de plomb & de grosse taille, n'a que les deux octaves des tailles & des dessus comme les cornets d'écho de récit, grand cornet, & trompette de récit. *V. FLUTE ALLEMANDE DE L'ORGUE.*

*Fourniture*, partie du plein jeu, est composée de 4, 5, 6 ou 7 tuyaux sur chaque touche; elle occupe toute l'étendue du clavier. *V. FOURNITURE.*

*Cimballes*, partie du plein jeu; elle a aussi plusieurs tuyaux sur chaque touche, & elle occupe toute l'étendue du clavier. *V. CIMBALLE.*

*Trompette*, jeu d'anche, sonne l'u-

niffon du huit piés ; ce jeu est d'étain & en entonnoir par le haut. Voyez TROMPETTE.

*Voix humaine de l'orgue*, sonne l'uniffon du huit piés & de la trompette & du cromorne. Ce jeu est d'étain, & le corps qui n'a pour les plus grands tuyaux que 7 à 8 pouces, est à moitié fermé par une lame de même matiere, que l'on fonde sur l'ouverture du tuyau : ce jeu est un jeu d'anche. Voyez VOIX HUMAINE.

*Cromorne*, jeu d'anche, sonne l'uniffon du huit piés ; les corps de ce jeu sont cylindriques, c'est-à-dire, ne sont pas plus larges en-haut qu'en-bas. Voy. CROMORNE.

*Clairon*, jeu d'anches de l'orgue, sonne l'octave au-dessus de la trompette & l'uniffon du prestant, & par conséquent le 4 piés ; ce jeu est d'étain, & est plus ouvert que la trompette. Voyez CLAIRON.

*Voix angélique*, sonne l'uniffon du prestant ou le 4 piés, & l'octave de la voix humaine à laquelle elle est semblable : ce jeu est d'étain, & est à anches. V. VOIX ANGÉLIQUE.

*Trompette de récit*, sonne l'uniffon de la trompette, & par conséquent le 3 piés : ce jeu qui est d'étain n'a que les deux octaves des dessus & des tailles. V. TROMPETTE DE RÉCIT.

Tous ces jeux de l'orgue sont accordés entr'eux, comme il est dit au mot ACCORD, & à leurs articles particuliers. Dans les orgues complets il y a encore les jeux suivans, qu'on appelle *pédales*, parce que c'est avec le pié qu'on abaisse les touches du clavier de pédale qui les fait parler ; ces jeux sont.

*La pédale du 4 piés* qui sonne l'uniffon du prestant. Lorsqu'il y a ravalement, le ravalement descend à l'uniffon du 8 piés ; les basses de ce jeu se font en bois, & le dessus en plomb tous ouverts. Voyez l'article PÉDALE de 4.

*Pédale de clairon*, jeu d'anche ; ce jeu qui est d'étain, sonne l'uniffon de la pédale de 4, & l'octave de la pédale de trompette. Voyez PÉDALE DE CLAIRON.

*Pédale de 8*, autrement nommée *pédale de flûte*, sonne l'uniffon du 8 piés ; les basses de ce jeu sont en bois, & on ne les bouche pas par le haut avec un

tampon ; les dessus sont de plomb. Voy. PÉDALE DE 8 ou DE FLÛTE.

*Pédale de trompette*, jeu d'anche, sonne l'uniffon du 8 piés, & par conséquent l'uniffon de la trompette, dont elle ne differe qu'en ce qu'elle est de plus grosse taille : ce jeu est d'étain. V. PÉDALE DE TROMPETTE.

*Pédale de bombarde*, jeu d'anche, ne se met que dans des orgues bien complets ; elle sonne l'uniffon de la bombarde, & par conséquent de 16 piés. Ce jeu est d'étain ou de bois ; s'il y a ravalement au clavier de pédale, le ravalement de la bombarde entre dans le 32 piés. V. PÉDALE DE BOMBARDE.

Tous ces jeux sont rangés sur les sommiers ou pieces gravées, en telle sorte que l'organiste laisse aller le vent à tel jeu qu'il lui plaît, en ouvrant le registre qui passe sous les piés des tuyaux, & à tel tuyau de ce jeu qu'il lui plaît, en ouvrant la soupape qui ferme la gravure sur laquelle le tuyau répond. Voyez SOMMIER DE GRAND ORGUE, & l'article ORGUE.

On laisse partir ordinairement plusieurs jeux à-la-fois, ce qui forme des jeux composés ; le principal des jeux composés s'appelle *plein jeu*, qui est la montre & le bourdon de 16 piés, le bourdon de 8 piés ouvert, le prestant, la doublette, la fourniture, la cymballe & la tierce.

Les autres jeux composés sont à la discrétion des organistes qui les composent chacun à leur gré, en prenant dans le nombre presque infini de combinaisons qu'on en peut faire celles qui leur plaisent le plus, ce dont ils s'aperçoivent en tâtant le clavier. Cependant on peut dire que de toutes les combinaisons possibles de ces différens jeux pris 2 à 2, 3 à 3, 4 à 4, &c. quelques-unes doivent être exclues : telles, par exemples, que celles dont les sons correspondent à une même touche, forment une dissonance comme les tierces & la quarte de nazard.

*JEU, terme de Fauconnerie.* On dit donner le jeu aux autours, c'est leur laisser plumer la proie.

*JEU, terme de tripot* ; c'est une division d'une partie de paume : les parties sont ordinairement de huit jeux ; chaque jeu contient quatre coups gagnés ou

quinze; le premier se nomme *quinze*; le second *brente*; le troisième *quarante-cinq*; & le quatrième *jeu*. Quand les joueurs ont chacun un quinze, on dit qu'ils sont *quinzains*; quand ils ont chacun trente, on dit qu'ils sont *trentains*; quand ils ont chacun quarante-cinq, cela s'appelle être *en deux*; & pour lors il faut encore deux coups gagnés de suite pour avoir le *jeu*: le premier se nomme *avantage*, & le second *jeu*.

Lorsque les deux joueurs ont chacun sept *jeux*, ils sont ce qu'on appelle à deux de *jeu*; alors la partie est remise en deux *jeux* gagnés de suite; dont le premier se nomme *avantage de jeu*.

Cette acception du mot *jeu*, est commune à presque tous les *jeux* qui se jouent par parties. La partie est composée de plusieurs *jeux*, & celui qui le premier a gagné ce nombre de *jeux* à gagné la partie.

JEU, *l'île de*, *Géog.*, petite île de l'Océan, sur les côtes de Poitou, à environ 13 lieues de la contrée qu'on nomme l'*Arbauge*; c'est à tort que quelques-uns appellent cette île, *l'île de l'Oie*, d'autres *l'île des Œufs*, d'autres *l'île-Dieu*, d'autres enfin, *l'île de Dieu*; il faut dire *l'île Dieu*, suivant M. de Valois, dans sa *not. Gall.* p. 390. (D. J.)

JEUDI, f. m. *Hist. & Chron.*, est le cinquième jour de la semaine chrétienne, & le sixième de la semaine judaïque. Ce jour étoit consacré par les payens à la planète de Jupiter, & ils l'appelloient *dies Jovis*, d'où lui est venu son nom. V. JOUR & SEMAINE. (G)

JEVER, *Géog.*, petite ville d'Allemagne en Westphalie, au pays de Jéverland, auquel elle donne son nom. Le *Jeverland* ne s'étend en long & en large que trois milles, & contient 18 paroisses, plusieurs châteaux, monastère, & églises; il appartient à la maison d'Anhalt-Zerbst. (D. J.)

JEUMERANTE, *outil de Charron*; c'est une petite planche de bois plat, formant la six ou huitième partie d'un cercle qui sert aux charrens de patron pour faire les jantes de roues.

JEUNE, voyez l'article JEUNESSE.

JEUNE, *Jardinage*, comme on compte l'âge d'un bois, on dit un *jeune*, un vieux bois. & de même un *jeune* arbre, un vieil arbre.

JEUNE, *Vénérie*, les *jeunes* cerfs sont ceux qui sont à leur deuxième, troisième, & quatrième tête; ils peuvent pousser jusqu'à huit, dix, & douze andouillers, suivant les pays.

JEUNE, f. m. *Littérat.*, abstinence religieuse, accompagnée de deuil & de macération.

L'usage du *jeûne* est de la plus grande antiquité; quelques théologiens en trouvent l'origine dans le paradis terrestre, où Dieu défendit à Adam de manger du fruit de l'arbre de vie; mais c'est-là confondre le *jeûne* avec la privation d'une seule chose. Sans faire remonter si haut l'établissement de cette pratique, & sans parler de sa solennité parmi les Juifs; dont nous ferons un article à part, nous remarquerons que d'autres peuples, comme les Egyptiens, les Phéniciens, les Assyriens, avoient aussi leurs *jeûnes* sacrés; en Égypte, par exemple, on jeûnoit solennellement en l'honneur d'Isis, au rapport d'Hérodote.

Les Grecs adoptèrent les mêmes coutumes: chez les Athéniens il y avoit plusieurs fêtes, entr'autres celle d'Eleusine, & des Thesmophories, dont l'observation étoit accompagnée de *jeûnes*, particulièrement pour les femmes, qui passoient un jour entier dans un équipage lugubre, sans prendre aucune nourriture. Plutarque appelle cette journée, la plus triste des Thesmophories: ceux qui vouloient se faire initier dans les mystères de Cybele, étoient obligés de se disposer à l'initiation par un *jeûne* de dix jours; s'il en faut croire Apulée, Jupiter, Cérés & les autres divinités du paganisme, exigeoient le même devoir des prêtres ou prêtresses, qui rendoient leurs oracles; comme aussi de ceux qui se présentoient pour les consulter; & lorsqu'il s'agissoit de se purifier de quelque manière que ce fût, c'étoit un préliminaire indispensable.

Les Romains, plus superstitieux que les Grecs, poussèrent encore plus loin l'usage des *jeûnes*; Numa Pompilius lui-même observoit des *jeûnes* périodiques, avant les sacrifices qu'il offroit chaque année, pour les biens de la terre. Nous lisons dans Tite-Live, que les décevirs, ayant consulté par ordre du sénat, les livres de la Sybille, à l'occasion de plusieurs prodiges arrivés coup-sur-coup,

Ils déclarerent que pour en arrêter les suites, il falloit fixer un *jeûne* public en l'honneur de Cérés, & l'observer de cinq en cinq ans : il paroît aussi qu'il y avoit à Rome des *jeûnes* réglés en l'honneur de Jupiter.

Si nous passons aux nations asiatiques, nous trouverons dans les *Mémoires du P. le Comte*, que les Chinois ont de temps immémorial, des *jeûnes* établis dans leur pays, pour les préserver des années de stérilité, des inondations, des tremblemens de terre, & autres désastres. Tout le monde sait que les mahométans suivent religieusement le même usage; qu'ils ont leur ramadan, & des devoirs qui poussent au plus haut point d'extravagance leurs *jeûnes* & leurs mortifications.

Quand on réfléchit sur une pratique si généralement répandue, on vient à comprendre qu'elle s'est établie d'elle-même, & que les peuples s'y sont d'abord abandonnés naturellement. Dans les afflictions particulières, un pere, une mere, un enfant chéri, venant à mourir dans une famille, toute la maison étoit en deuil, tout le monde s'efforçoit à lui rendre les derniers devoirs; on le pleuroit; on lavoit son corps; on l'embaumoit; on lui faisoit des obseques conformes à son rang: dans ces occasions, on ne pensoit guere à manger, on *jeûnoit* sans s'en apercevoir.

De même dans les désolations publiques, quand un état étoit affligé d'une sécheresse extraordinaire, de pluies excessives, de guerres cruelles, de maladies contagieuses, en un mot de ces fléaux où la force & l'industrie ne peuvent rien; on s'abandonne aux larmes; on met les désolations qu'on éprouve sur la colere des dieux qu'on a forgés; on s'humilie devant eux; on leur offre les mortifications de l'abstinence; les malheurs cessent; ils ne durent pas toujours; on se persuade alors qu'il en faut attribuer la cause aux larmes & au *jeûne*, & on continue d'y recourir dans des conjonctures semblables.

Ainsi les hommes affligés des calamités particulières ou publiques, se sont livrés à la tristesse, & ont négligé de prendre de la nourriture, ensuite ils ont envisagé cette abstinence volontaire comme un acte de religion. Ils ont cru

qu'en macérant leur corps, quand leur ame étoit désolée, ils pouvoient émouvoir la miséricorde de leurs dieux ou de leurs idoles: cette idée faussant tous les peuples, leur a inspiré le deuil, les vœux, les prieres, les sacrifices, les mortifications & l'abstinence. Enfin, Jesus Christ étant venu sur la terre, a sanctifié le *jeûne*, & toutes les sectes chrétiennes l'ont adopté; mais avec un discernement bien différent; les unes en regardant superstitieusement cette observation comme une œuvre de salut; les autres, en ne portant leurs vues que sur la solide piété, qui se doit toute entiere à de plus grands objets. (D. J.)

*JEÛNES des Juifs, Hist. sacrée & prophane.* Ce peuple de col roide, toujours attaché à la lettre de la loi, sans être capable d'en saisir l'esprit, a cru de tout temps pouvoir racheter ses péchés par des rites extérieurs, des macérations, des *jeûnes*. Il en observa de lui-même étant en Egypte. De-là vient que Moïse entrant dans le génie de cette nation, lui prescrivit un *jeûne* solennel pour la purifier dans le désert.

Diverses conjonctures engagerent les souverains sacrificateurs à multiplier ces sortes de cérémonies. L'histoire sacrée fait mention de quatre grands *jeûnes* réglés que les Juifs de la captivité observoient depuis la destruction de la ville & du temple, en mémoire des calamités qu'ils avoient souffertes.

Le premier de ces *jeûnes* tomboit le 10 du dixieme mois, parce que ce jour-là Nabuchodonosor avoit mis la premiere fois le siege devant Jérusalem. II. Rois, xxx. 1. Jérémie, liv. I. 4. Zacharie, VIII. 19.

Le second *jeûne* arrivoit le 9 du quatrieme mois, à cause que ce jour-là la ville avoit été prise. II. Rois xxv. 3. Jérémie, XXIX. 2. Zacharie, VIII. 19.

Le troisieme *jeûne* se célébroit le 10 du cinquieme mois, parce qu'en ce jour la ville & le temple avoient été brûlés par Nébuzaradan. Jérémie, LII. 12. Zacharie, VII. 3 & VIII. 19.

Le quatrieme *jeûne* se solempnoit le 3 du septieme mois, parce que dans ce jour Guédalia avoit été tué, & qu'à l'occasion de cet accident le reste du peuple avoit été dispersé & chassé du pays, ce qui avoit achevé de le détruire. Jé-

rédié, *XXI. I. Zacharie, VII. 5 & VIII. 19.*

Les Juifs observent encore aujourd'hui ces quatre grands *jeûnes*. quoi- qu'ils ne soient pas fixés exactement aux mêmes jours dans leur présent calendrier, que dans le premier.

Leur présent calendrier, pour le dire en passant, a été fait par R. Hillel, vers l'an 360 de Notre Seigneur. Leur année ancienne étoit une année lunaire qu'on accordoit avec la solaire par le moyen des intercalations; la manière en est inconnue: ce qu'il ya de certain, c'est qu'elle avoit toujours son commencement à l'équinoxe du printemps, faison à laquelle le provenu de leurs troupeaux & de leurs champs, dont l'usage étoit requis dans leurs fêtes de Pâque & de Pentecôte, le fixoit nécessairement.

Outre ces grands *jeûnes* universels, il y avoit des *jeûnes* de surrogation deux fois par semaine, dont ceux qui se piquoient de régularité, se faisoient une loi particulière, & l'on voit qu'ils étoient en usage du temps de J. C. puisque le pharisien de l'évangile se glorifioit de les garder religieusement, *jejuo bis sabbato*, dit-il.

Ils avoient en outre les *jeûnes* des vieilles & des nouvelles lunes, c'est-à-dire des derniers jours de leurs mois lunaires, & des *jeûnes* de l'anniversaire de la mort de leurs proches parens & intimes amis.

Enfin on a vu des Juifs qui *jeûnoient* un certain jour de l'année, en mémoire de la version des septante, pour expier cette lâche condescendance de leurs docteurs pour un prince étranger; & cette prévarication insigne contre la dignité de leur loi qui dans leur opinion n'avoit été faite que pour eux-seuls.

Je n'entrerai point dans le détail des observances dont ils accompagnoient ces actes d'humiliations; ce sont des choses connues de tout le monde; on fait que leurs abstinences devoient durer 27 ou 28 heures, qu'elles commençoient avant le coucher du soleil, & ne finissoient que le lendemain quand les étoiles paroissoient; qu'ils prenoient ces jours-là des surtoutis blancs faits exprès, en signe de pénitence; qu'ils se couvroient d'un sac; qu'ils se couchoient

sur la cendre, qu'ils en mettoient sur leur tête; & dans les grandes occasions sur l'arche de l'alliance; que plusieurs passioient toute la nuit & le jour suivant dans le temple, en prières, en lectures tristes, les pieds nus & la discipline à la main, dont ils s'appliquoient des coups par compte & par nombre; qu'enfin pour couronner régulièrement leurs abstinences, ils se contentoient de manger le soir du pain trempé dans l'eau & du sel pour tout assaisonnement, y joignant quelquefois des herbes ameres, avec quelques légumes.

Mais ceux qui souhaiteront s'instruire particulièrement de toutes ces choses, peuvent consulter Maimonides, Léon de Modene, Buxtorf, Balsagne, & plusieurs autres savans qui ont traité à fond des cérémonies judaïques, anciennes & nouvelles. (D. J.)

**JEUNE, Médecine,** la privation totale des alimens, aux heures où on a coutume d'en prendre, est souvent d'un aussi grand effet pour préserver des maladies, ou pour empêcher les progrès de celles qui commencent, que la modération dans leur usage est utile & nécessaire pour conserver la santé; ainsi les personnes d'un tempérament foible, délicat, se trouvent très bien non-seulement de diminuer de temps en temps la quantité ordinaire de leur nourriture, mais encore de s'abstenir entièrement de manger, en retranchant par intervalle quelque repas; ce qui est surtout très-salutaire dans le cas de pléthore, comme lorsqu'on a passé quelque temps sans faire autant d'exercice qu'à l'ordinaire, lorsqu'on a été exposé par quelque cause que ce soit, à quelque suppression de la transpiration insensible, ou de toute autre évacuation nécessaire ou utile, lorsque les humeurs condensées par le froid & la plus grande action des vaisseaux qui en est une suite, se disposent à tomber en fonte, par le retour de la chaleur de l'air.

C'est pourquoi le *jeûne* que pratiquent des chrétiens à l'entrée du printemps, semble ne devoir être regardé comme une loi de privation agréable à Dieu, qu'autant qu'elle est une leçon de tempérance, un précepte médicinal, une abstinence salutaire qui tend à préserver des maladies de la saison, qui dépen-

dent principalement de la surabondance des humeurs.

Le *jeune* ne convient pas cependant également à toute sorte de personnes, il faut être d'un âge avancé pour le bien supporter, parce qu'on fait alors moins de dissipation : aussi Hippocrate assure t-il (*aphor. xiiij. sect. 1.*) que les vieillards se passent plus facilement de manger que les autres, par opposition aux enfans qui ne se passent que difficilement de prendre de la nourriture, & ainsi à proportion, tout étant égal, par rapport aux différens temps de la vie. *V. DIETE, ALIMENT, ABSTINENCE, NOURRITURE.*

**JEUNER, faire, un arbre.** Cette opération est encore fort récente dans le *jardinage*. On suppose un arbre dont un côté pousse vigoureusement pendant que l'autre est très-maigre. On fait soustraction de sucs de la terre en ouvrant le côté gras de la bonne terre jusqu'aux racines, & en lui substituant de la terre maigre ou un sable de ravine; on fait pareille fouille du côté maigre, & l'on y met les engrais nécessaires. On s'aperçoit quelque temps après d'un changement total, par l'égalité d'embonpoint où se trouve l'arbre, si c'est un arbre en espalier, on dépalisse les branches maigres pour les laisser pousser en liberté, & l'on contraint un peu les branches vigoureuses pour en arrêter la sève, souvent même on les tord un peu. (K)

**JEUNESSE, juvenus, f. f. Litté- rat.,** c'est cet âge qui touche & qui accompagne le dernier progrès de l'adolescence, s'étend jusqu'à l'âge viril, & va rarement au-delà de trente ans.

Les Grecs l'appelloient d'ordinaire l'automne, ὀπωριον regardant la *jeunesse* comme la saison de l'année où les fruits parvenus au point de leur maturité, sont excellens à cueillir. Pindare dit dans l'Ode II des Ithmioniques,

Ὅστις ἐάν καὶ δὲ εἶεν ἀφροδίτας  
Εὐφρόνου μινάσειεν ἢ διζῆν ὀπωριον.

„ De tous les beaux garçons chez qui l'automne (c'est-à-dire le printemps de la vie) reveille la passion de l'amour. „

Les Latins suivirent les mêmes idées, ou les emprunterent des Grecs; de-là vient qu'Horace compare un jeune homme à une grappe de raisin que l'au-

tomme va peindre de ses plus vives couleurs.

*Jam tibi vividos.*

*Distinguet autumnus racemas.*

*Purpureo varius colore.*

Ode v, lib. II.

Dans notre langue nous avons attaché une idée toute différente au mot d'*automne*, par rapport à l'âge; & nous ne nous en servons qu'au sujet des personnes qui commencent à vieillir. Nos poètes appellent la *jeunesse* le printemps des beaux jours, & en d'autres termes,

*Cette agréable saison*

*Où le cœur à son empire*

*Assujettit la raison.*

Le Guarini la nomme *verde étade*; elle porte par-tout avec elle les heurieuses faillies de l'imagination, les attraits séduisans, & les graces enchanteresses.

Cet âge à ses défauts comme les autres, qui n'ont pas échappé au crayon des grands peintres.

*Un jeune homme toujours bouillant dans  
ses caprices,*

*Est prompt à recevoir l'impression des  
vices,*

*Est vain dans ses discours, volage en  
ses desirs,*

*Rétif à la censure, & fou dans les  
plaisirs.*

J'ajoute que la *jeunesse* sans expérience se livre volontiers à la critique qui la dégoûte des modes qu'elle auroit besoin d'imiter. Trop présomptueuse elle se promet tout d'elle-même quoique fragile, elle croit pouvoir tout, & n'avoir jamais rien à craindre; elle se confie légèrement & sans précaution. Entreprenante & vive elle pousse ses projets au-delà de sa portée, & plus loin que ses forces ne le permettent. Elle vole à son but par des moyens peu réfléchis, s'affole de ses chimères, tente au hasard, marche en aveugle, prend des partis extrêmes & s'y précipite; semblable à ces courriers indomptables qui ne veulent ni s'arrêter ni tourner.

Mais malgré les écarts de la *jeunesse*, & la vérité de ce tableau qui les peint d'après nature, c'est toujours l'âge le plus aimable & le plus brillant de la vie; n'allons donc pas ridiculement estimer le mérite des saisons par leur hiver, ni mettre la plus triste partie de notre être au niveau de la plus florissante. Si l'âge avan-

cé veut des égards & des respects, la jeunesse, la beauté, la vigueur, le génie qui marchent à la suite, sont dignes de nos autels.

Ceux qui parlent en faveur de la vieillesse, comme sage, mûre & modérée, pour faire rougir la jeunesse, comme vicieuse, folle & débauchée, ne sont pas de justes appréciateurs de la valeur des choses; car les imperfections de la vieillesse sont assurément en plus grand nombre & plus incurables que celles de la jeunesse. L'hiver de nos années grave encore plus de rides sur l'esprit que sur le front. Il se voit peu d'âmes, dit-on Montagne, qui en vieillissant ne sentent l'aigre & le moisi; & quand Montagne parloit ainsi, il avoit les cheveux blancs.

En effet l'invention & l'exécution qui sont deux grandes & belles prérogatives, appartiennent à la jeunesse; & si les écarts menent trop loin, ceux de la vieillesse froids & glacés retardent & arrêtent perpétuellement le cours des affaires.

Le sang qui fermente dans la jeunesse, la rend sensible aux impressions de la morale, de la vertu, de l'amour, de l'amitié, & de tout ce qui attendrit l'ame. La circulation ralentie dans les vieillards, produit le refroidissement pour tous les objets capables d'ébranler le cœur, & porte en eux seuls le repli de l'humanité.

La jeunesse est légère par bouillonnement; la vieillesse constante par paresse. D'un côté la pétulance qui s'abuse dans ses projets; de l'autre une méfiance générale, & des soupçons continuels; défauts qui se peignent dans les yeux, dans les discours, & dans toute la conduite des gens âgés.

Le jeune homme est amoureux de la nouveauté, parce qu'il est curieux & qu'il aime à changer. Le vieillard est entêté de ses préjugés, parce qu'ils sont les siens, & qu'il n'a plus le temps de s'instruire, ni la force de se passionner.

En un mot, on ne peut donner raisonnablement la préférence au couchant des jours sur leur midi. Mais souvenons-nous que ce midi, ce bel âge si justement vanté, n'est qu'une fleur presqu'aussi-tôt flétrie qu'elle est éclosée. Les grâces riantes, les doux plaisirs qui l'accompagnent, la force, la santé, la joie s'évanouissent comme un songe agréable; il n'en reste

que des images fugitives: & si par malheur on a consumé dans une honteuse volupté cette brillante jeunesse, il ne lui succède qu'un triste & cruel souvenir de ses plaisirs passés. On paye cher le soir les folies du matin. (D. J.)

JEUNESSE, prince de la, *Antiq. Rom.*, Voyez PRINCE.

JEUNESSE, *juventus*, *Æcon. anim.*, comme le corps humain éprouve des changemens dans tous les temps de la vie, la différence la plus marquée de ces changemens est ce qui détermine celle des âges: ainsi comme on appelle enfance & adolescence ou puberté, les deux premières parties de son cours, qui renferment l'espace du temps qui s'écoule entre la naissance & le terme de l'accroissement, on donne le nom de jeunesse au temps de la vie pendant lequel le corps, après avoir acquis les dimensions qui lui conviennent, achève de se perfectionner en acquérant toute la force & la solidité nécessaire à sa conservation: par conséquent la durée de la jeunesse s'étend depuis environ 21 ans jusqu'à 35 que commence la virilité.

Il suit donc de-là qu'en adoptant la distribution des temps de la vie, par septénaires d'années, comme l'ont fait la plupart des auteurs qui ont traité de la division des âges, la jeunesse se trouve comprise dans le quatrième & le cinquième septenaire, après lesquels vient l'âge viril ou de consistance. Voyez AGE, VIE, ECONOMIE ANIMALE.

JEUNESSE, *maladie de la*. Les changemens qui se font dans le corps humain, d'où résulte la différence des âges, établissent aussi des dispositions à différentes sortes de maladies: ainsi comme on a observé que les mouvemens des humeurs sont plus déterminés vers les parties supérieures, pendant la première moitié de la vie; ce qui donne lieu, pendant le cours de l'enfance & de l'adolescence, aux flux de sang par le nez qui sont souvent habituels, (voyez HÉMORRHAGIE), & à plusieurs autres sortes d'affections de la tête, dont il a été fait mention en traitant des maladies & de l'enfance. Voyez ENFANCE & ENFANS, *maladies des*.

Les parties qui forment la tête ayant acquis les premières la consistance, la solidité qui conviennent à leurs fonctions; elles deviennent susceptibles de résister

davantage aux efforts des fluides qui portent ensuite leurs effets sur celles qui étant les plus voisines de proche en proche, n'ont pas encore à proportion autant de ressort, de force systaltique : conséquemment les viscères de la poitrine deviennent plus sujets à être affectés, comme l'a très-judicieusement remarqué Hippocrate (*Aphor. 29. sect. 3.*) & à éprouver des engorgemens; d'où suivent des embarras inflammatoires, des dilata-tions forcées de vaisseaux, des solutions de continuité dans leurs parois; d'où se forment des angines; des pleurésies tant vraies que fausses, des fluxions de poitrine, des péripneumonies ou hémoptis-fies qui deviennent habituelles, & tous les effets qui peuvent s'ensuivre, tels que des toux d'abord peu fatigantes, en-suite seches & opiniâtres; des tubercu-les, des ulcères dans la substance des poumons, la phthisie enfin avec tous les accidens & les dangers qui l'accompa-gnent.

Sur ces différentes maladies, leur nature & leur traitement, voyez les arti-cles de ce Dictionnaire qui leur sont propres, ainsi que ceux de NATURE, ÉCO-NOMIE ANIMALE, FLUXION, Con-sultez aussi la dissertation de Hoffman, de *atatis mutatione, morborum causa & remedio*, où on trouve admirablement bien établies la théorie & la pratique de la médecine, concernant les maladies propres à chaque âge, & la disposition à ce que certaines maladies puissent être guéries par les suites mêmes des change-mens qui les caractérisent. Stahl ainsi que son disciple Neuter, ont aussi traité très-utilement de tout ce qui a rapport au changement d'âge & aux effets qui en résultent dans l'économie animale.

JEVRASCHKA, f. m., *Hist. nat. Zool.*, nom que les Russes donnent à un animal quadrupède qui est assez commun aux environs de la ville de Jakusk en Sibérie. Cet animal est une espèce de mar-motte, mais beaucoup plus petit que les marmottes ordinaires. Il y en a qui vivent sous terre, & leur demeure a une entrée & une sortie; ils y dorment pendant tout l'hiver. D'autres sont toujours en mouvement, & vont chercher des grains ou des plantes pour se nourrir. Voici comme M. Gmelin décrit le *jevraschka*: sa tête est assez ronde; son

museau est très-court; on n'aperçoit point les oreilles; il a tout au plus un pié de long; sa queue qui n'a qu'envi-ron 3 pouces de longueur, est garnie de poils fort longs; elle est noirâtre, mêlée de jaune en-dessus, & rougeâtre en des-sous; son corps est renflé comme celui d'une fourmi; les poils en sont gris mêlés de jaune; le ventre est rougeâtre, & les pattes sont jaunâtres; les pattes de der-rière sont plus longues que celles de de-vant; ces dernières ont quatre ergots un peu crochus, & les premières en ont cinq; ils mordent très-fort, & ont un cri fort clair quand on leur fait du mal; ils se tiennent sur leurs pattes de der-rière, & mangent avec les pattes de devant comme les marmottes; ils engendrent or-dinairement en avril, & ont de cinq à huit petits en mai. C'est suivant M. Gmelin une marmotte en petit. Voyez Gmelin, *voyage de Sibérie.*

JEZABEL, *isle du fumier, Hist. sa-crée*, fille d'Echbaal, roi des Sidoniens, fut mariée à Achab, roi d'Israël. Cette femme impérieuse, impie & cruelle, le poussa par ses conseils, à des excès aux-quels, tout méchant qu'il étoit, il ne se seroit pas porté. Elle introduisit dans le royaume de Samarie le culte public de Baal, d'Astarote, & des autres divinités phéniciennes, & avec ce culte impie, toutes les abominations qui avoient porté le Seigneur à exterminer les Chana-néens. Jézabel étoit si zélée pour l'hon-neur de ses faux dieux, qu'elle nourrissoit de sa table quatre cents de leurs prophètes; & lorsqu'Elie eut engagé le peuple à mettre à mort les ministres de Baal, cette reine, en fureur contre lui, jura sa mort, & cette menace détermina Elie à s'en-fuir. Ce qui attira encore plus la colere de Dieu sur cette cruelle princesse, fut le meurtre de Naboth, qu'elle fit mourir, parce qu'il n'avoit pas voulu céder une de ses terres à Achab. Elie prédit la ven-geance terrible que Dieu tiroit de ce crime sur Jézabel, dont le corps seroit mangé des chiens dans la campagne de Jezraël: *Sed & de Jezabel locutus est Dominus dicens: canes comedent Jezabel in agro Jezraël. Et erunt carnes Jezabel sicut stercus super faciem terre in agro Jezraël, ita ut prætereuntes dicant: hæc-cine est illa Jezabel.* Cette prédiction se vérifia à la lettre. Jéhu étant venu à

Jezraël & ayant aperçu *Jézabel* à une fenêtre, il commanda à quelques eunuques de la jeter en bas: ce qu'ils exécutèrent aussi-tôt, & elle fut mangée par les chiens dans l'enceinte de l'avant-mur. Le nom de *Jézabel* est passé en proverbe, pour marquer une femme cruelle & impie; & c'est le sens que saint Jean donne à ce mot dans l'*Apocalypse*, où il reproche à l'évêque de Thyatire, de souffrir que *Jézabel*, qui se dit prophétesse, séduise les serviteurs de Dieu, pour les faire tomber dans la fornication. *Apoc. ij, 20.* Cette *Jézabel* étoit une femme puissante, qui favorisoit l'hérésie des Nicolaites.

(+)

**JEZIDE** ou **JEZIDÉEN**; s. m., *Théol.*, qui signifie hérétique chez les mahométans. *Voy. HÉRÉTIQUE.* Dans ce sens *jezidien* est opposé à *musulman*. *Voy. MUSULMAN.* Lanclavius dit que ce nom vient d'un émir nommé *Jézide* qui tua les deux fils d'Ali, Hasan & Hussein, neveux de Mahomet par leur mere, & qui persécuta la postérité de ce prophete. Les Agaréniens dont il étoit émir ou prince, le regarderent comme un janie & un hérétique, & de-là vint la coutume d'appeller *jezidiens* les hérétiques.

Quelques-uns parlent des *Jésides* comme d'un peuple particulier qui parle une langue différente du turc & du persan, quoiqu'elle approche de la dernière. Ils disent qu'il y a deux sortes de *Jésides*, les blancs & les noirs. Les blancs n'ont point le collet de leurs chemises fendu; il n'a qu'une ouverture ronde pour passer la tête, & cela en mémoire d'un cercle d'or & de lumière descendu du ciel dans le cou de leur grand scheik, ou chef de leurs sectes. Les *Jésides* noirs sont *faquirs* ou religieux. *Voyez FAQUIR.*

Les Turcs & les *Jésides* se haïssent fort les uns les autres; & la plus grande injure que l'on puisse dire à un homme en Turquie, c'est de l'appeller *jéside*. Au contraire les *Jésides* aiment fort les chrétiens, parce qu'ils sont persuadés que *Jézide* leur chef est Jesus-Christ, ou parce qu'une de leurs traditions porte que *Jézide* fit autrefois alliance avec les chrétiens contre les musulmans. *Voyez MAHOMÉTANS.*

Ils boivent du vin même avec excès, &

mangent du porc. Ils ne reçoivent la circoncision que quand ils y sont forcés par les Turcs. Leur ignorance est extrême; ils n'ont aucuns livres; ils croient cependant à l'évangile & aux livres sacrés des Juifs, sans les lire ni sans les avoir; ils font des vœux & des pèlerinages; mais ils n'ont ni moquées, ni temples, ni oratoires, ni fêtes, ni cérémonies; & tout leur culte se réduit à chanter des cantiques spirituels à l'honneur de Jesus-Christ, de la Vierge, de Moïse & de Mahomet. Quand ils prient ils le tournent du côté de l'orient à l'exemple des chrétiens, au lieu que les Turcs regardent le midi; ils croient qu'il se pourra faire que le diable rentre en grace avec Dieu, & ils le regardent comme l'exécuteur de la justice de Dieu dans l'autre monde. De-là vient qu'ils se font un point de religion de ne le point maudire, de peur qu'il ne se venge: aussi quand ils en parlent ils le nomment *l'ange paon*, ou celui que les ignorans mandiflent.

Les *Jésides* noirs sont réputés saints, & il n'est pas permis de pleurer leur mort; on s'en réjouit; ils ne sont pourtant la plupart que des bergers. Il ne leur est pas permis de tuer eux-mêmes les animaux dont ils mangent la viande; & ils laissent ce soin aux *Jésides* blancs. Les *Jésides* vont en troupe comme les Arabes, changent souvent de demeure, & habitent sous des pavillons noirs faits de poil de chevre, & entourés de gros roseaux & d'épines liés ensemble. Ils disposent leurs tentes en rond, & mettent leurs troupeaux au milieu. Ils achètent leurs femmes, dont le prix ordinaire est de deux cents écus, quelles qu'elles soient. Le divorce leur est permis, pourvu que ce soit pour se faire faquir. C'est un crime parmi eux de raser ou de couper la barbe, quelque peu que ce soit. Ils ont certaines coutumes qui semblent montrer qu'ils descendent de quelque secte de chrétiens, par exemple, dans leurs festins l'un d'eux présente une tasse pleine de vin à un autre, & lui dit: prenez le calice du sang de J. C. celui-ci baise la main de celui qui lui présente la tasse, & la boit. *Dictionn. de Trévoux.*

I F

IF, s. m. en latin *Taxus*, en anglais *Tew-Tree*, en allemand, *Taxusbaum*, *Hist. nat. Bot.*, genre de plante à fleur composée

composée de sommets, qui, pour la plupart, ont la forme d'un champignon; cette fleur est stérile, l'embryon devient dans la suite une baie concave faite en forme de cloche & pleine de suc; elle renferme une semence. Il y a de ces fruits qui ressemblent à un gland, car ils ont une calotte qui embrasse la semence, Tournefort, *Instit. rei herb.* Voyez PLANTE.

*If*, *taxus*, arbre toujours verd, qui vient naturellement dans quelques contrées méridionales de l'Europe; mais par l'usage que l'on en fait, & la contrainte où on l'assujettit, il ne paroît nulle part que sous la forme d'un arbrisseau. Si cependant on le laisse croître de lui-même, il prend une tige droite, qui s'éleve, grossit, & devient un moyen arbre. Son écorce est mince, rougeâtre, & sans gerçures à tout âge; ses feuilles sont petites, étroites, assez ressemblantes à celles du sapin, mais d'un verd obscur & triste. L'arbre donne au printemps, aux extrémités de ses jeunes rameaux, des fleurs mâles ou chatons écailleux qui servent à féconder ses fruits, ce sont des baies molles, visqueuses, & d'un rouge vif, dont chacune contient une semence.

Cet arbre est très-robuste; & quoiqu'il habite les pays tempérés, on l'y trouve plus volontiers sur le sommet des montagnes les plus froides, dans les gorges serrées & exposées au nord, dans des côtes à l'ombre, dans les lieux secs & pierreux, dans les terres légères & stériles. Il peut venir sous les autres arbres, & il est si traitable, qu'on le voit réussir dans tous les terrains où on l'emploie pour la décoration des jardins, & où il n'y a que l'humidité qui puisse le faire échouer.

*If* se multiplie aisément de semences, de boutures ou de branches couchées. Le premier moyen est le plus lent, mais le meilleur qu'on puisse employer pour avoir des arbres forts & bien enracinés. Les deux autres méthodes seroient préférables par leur célérité, si elles n'avoient l'inconvénient de donner des plants défectueux, soit parce qu'ils sont courbes, ou qu'ils n'ont point de tige déterminée. La graine de *If* est mûre au mois de septembre, elle reste ordinairement sur les arbres jusqu'en décembre; mais comme les oiseaux en sont fort avides, on court

risque de n'en plus trouver en différant plus long-temps de la faire cueillir: il vaut donc mieux faire cette récolte dans le mois d'octobre. On peut la semer sur-le-champ, ou attendre le printemps, ou bien l'automne suivante, ou même différer jusqu'à l'autre printemps. En prenant le premier parti, il en pourra lever quelques-unes au printemps suivant; mais le plus grand nombre ne lèvera qu'au second printemps, & il en sera de même des graines que l'on aura semées dans les trois autres temps; en sorte qu'il faut que cette graine soit surannée pour être assuré de la voir lever au bout de six semaines. Comme il n'y a presque rien à gagner en la semant immédiatement après qu'elle a été recueillie, il vaut encore mieux la garder pendant la première année, dans de la terre ou du sable, en un lieu sec; on épargnera l'occupation du terrain, & la peine de le tenir en culture. Si cependant on avoit intérêt d'accélérer, il y a différens moyens d'en venir à bout que l'on pourra employer; il faudra ou laisser suer les graines, ou les mettre en fermentation: voy. ce qui a été dit à ce sujet à l'article HOUX.

Il faut semer la graine de *If* dans un terrain frais & léger, contre un mur exposé au nord. Bien des gens la sement en plein champ; mais il vaut mieux la mettre en rayons, que l'on recouvrira d'un demi-pouce de terreau fort léger; cela donnera plus de facilité pour la culture. La première année les plants s'éleveront à un pouce; la seconde, à environ trois ou quatre pouces; & la troisième année, ils auront communément un pié; c'est alors qu'ils seront en état d'être mis en pépinière. Mais comme les racines de cet arbre sont courtes, menues, en petite quantité, & à fleur de terre, il faut avoir la précaution de transplanter les jeunes plants tous les deux ans, afin de les empêcher d'étendre leurs racines, & les disposer à pouvoir être enlevés avec la motte lorsqu'on voudra les placer à demeure; pendant le séjour qu'ils font à la pépinière on les taille tous les ans, pour les faire brancher & épaissir, & on les prépare ainsi à prendre les figures auxquelles on les destine.

Si on veut multiplier *If* de branches couchées, on doit faire cette opération au printemps; on se sert pour cela des

branches qui se trouvent au pié des vieux arbres, & pour en assurer le succès il faut marcotter les branches en les couchant; elles auront de bonnes racines au bout de deux ans, & alors on pourra les mettre en pépinière. Si on prend le parti de propager cet arbre de boutures, il faut les faire au mois d'avril, par un temps humide, dans un terrain frais & bien meuble, contre un mur, à l'exposition du nord. Les plus jeunes branches sont les meilleures pour cet œuvre; le plus grand nombre de ces boutures poussera la première année, & annoncera du succès; mais la plupart malgré cela n'ayant point encore fait racine, ou n'en ayant que de bien foibles, on les verra se dessécher & périr par le hâle du prin-temps suivant, si on n'a grand soin de les couvrir & de les arroser: il ne faut s'attendre à les trouver bien enracinés qu'après la troisième année, qui sera le temps de les transplanter en pépinière.

Par les précautions que l'on a conseillé de prendre pour l'éducation de ces arbres durant le temps qu'ils sont en pépinière, on doit juger qu'il ne faut pas moins d'attention pour les transplanter à demeure, & c'est sur-tout au choix de la saison qu'il faut s'attacher. Le fort de l'hiver & le grand été n'y sont nullement propres, tous autres temps sont convenables, à l'exception toutefois, des commencemens du printemps, & particulièrement de ce temps sec, vif & brûlant, que l'on nomme le hâle de mars. Ce hâle est le fléau des arbres toujours verts; c'est l'intempérie la plus à craindre pour les plants de ces arbres qui sont jeunes, languissans, ou nouvellement plantés. Les mois que l'on doit préférer pour la transplantation de l'*if* sont ceux d'avril & de septembre, encore faut-il profiter pour cela d'un temps doux, nébuleux & humide; garantir les plants du soleil en les couvrant de paille, & les arroser souvent, mais modérément. Si cependant les *ifs* que l'on prend le parti de transplanter sont trop forts, il sera bien difficile de les faire reprendre avec toutes les précautions possibles, & les plants jeunes ou moyens que l'on fera dans le cas d'envoyer au loin, doivent être en-

levés avec la motte de terre, & mis en manequin pour en assurer le succès. L'*if* est un arbre agreste, sauvage, robuste; dès qu'il est repris, il n'exige plus aucune culture.

Le bois de l'*if* est rougeâtre, veineux & flexible, très-dur, très fort, & presque incorruptible; sa solidité le rend propre à différens ouvrages de Menuiserie, il prend un beau poli, & les racines s'emploient par les Tourneurs & les Ebénistes.

On ne plante presque jamais cet arbre, pour le laisser croître naturellement; on ne l'emploie au contraire que pour l'assujettir à différentes formes, qui demandent des soins, & encore plus de gout. L'*if* n'a nulle beauté, il est toujours verd, & puis c'est tout; mais sa verdure est si obscure, si triste, que tout l'agrément de cet arbre vient de la figure que l'art lui impose. Autrefois les *ifs* envahissoient les jardins par la quantité de plants de cet arbre qu'on y admettoit, & plus encore par les formes volumineuses & surchargées qu'on leur laissoit prendre. Aujourd'hui, quoique le goût soit dominant pour les arbrisseaux, on n'emploie l'*if* qu'avec ménagement, & on le retient à deux ou trois piés de haut; on le met dans les plates-bandes des grands jardins pour en interrompre l'uniformité, & marquer à l'œil des intervalles symétriques; on le place aussi entre les arbres des allées, autour des bosquets d'arbres toujours verts, dans les salles de verdure, & autres pièces de décoration; mais le meilleur usage que l'on puisse faire de cet arbre, c'est d'en former des banquettes, des haies de clôture ou de séparation, & sur-tout de hautes palissades; il est très-propre à remplir ces objets, par la régularité dont il est susceptible. Ces haies & ces palissades sont d'une force impénétrable, par l'épaisseur qu'on peut leur faire prendre.

L'*if* est peut-être de tous les arbres celui qui souffre la taille avec le moins d'inconvénient, & qui conserve le mieux la forme qu'on veut lui donner. On lui voit prendre sous les ciseaux du jardinier des figures rondes, coniques, spirales, en pyramide, en vase, &c. (\*) le

(\*) Cet *if* agreste à une beauté sombre & imposante qu'on a long-temps méconnue: transplanté dans nos jardins, ce libre habitant des rochers a été soumis en

mois de juillet est le temps le plus propre pour la taille de cet arbre.

Si l'on en croit la plupart des anciens auteurs d'agriculture, & quelques-uns

des modernes, cet arbre a des propriétés très-nuisibles; le bois, l'écorce, le feuillage, la fleur & le fruit, son ombre même, tout en est venimeux, à ce qu'ils

esclave aux caprices burlesques du ciseau; il n'est point de forme si bizarre qu'on ne lui ait fait prendre, jusques-là que souvent on a vendu, en Angleterre, un chien & un troupeau d'*ifs* destinés à être jetés sur un vaste boulingrin. J'ai vu près de Sedan, dans une salle verte, un groupe d'hommes taillés dans des *ifs*; ils donnent une idée des spectres qui parurent aux yeux de Renaud dans cette forêt enchantée que créa l'imagination du Tasse.

On n'a pas été plus heureux lorsqu'on a voulu imiter avec des *ifs* des figures de pure fantaisie, ces figures n'ayant nul rapport ni avec la nature ni avec les arts, formoient la plus froide décoration. Ce qu'on peut imiter le plus agréablement avec les *ifs*, ou avec d'autres arbres soumis à la tonte, c'est sans doute l'architecture, encore faut-il choisir les figures les plus simples. Je ne haïrois pas de jeter çà & là dans un bosquet d'hiver des *ifs* taillés en obélisques légers: du reste il est d'autres usages d'agrément & d'utilité auxquels on peut mettre cet arbre qui est de tous, à cause de ses rameaux & de ses boutons rapprochés, celui qui garnit le mieux sous le ciseau; on peut former des haies d'*if* dans les bosquets d'hiver; en les plaçant au nord & au nord-ouest, on se procurera d'excellens abris pour planter en devant des arbres délicats; on pourroit aussi entourer de ces haies de petits espaces où l'on planteroit les arbres & les arbustes les plus frileux, & ceux qui craignent les coups de vent. Des cabinets & des tonnelles d'*if*, dans ces mêmes bosquets, seroient un asile contre le froid & les frimats: toutes ces masses procureroient aux oiseaux des chandes retraites par leur feuillage touffu, & par leurs baies une nourriture appétissante, dont ils nous récompenseroient au printemps par leur mélodie.

Dans les grands massifs de ces bosquets, je jetteroïis des *ifs* pour y former des arbres, d'autres pour y figurer comme buisson. J'ai taillé en colonne les rameaux du tronc de quelques-uns, sans toucher à leur tête, ils font un très bel effet: les baies, d'un rouge éclatant, dont ces arbres sont couverts en automne, égaient infiniment leur verd sombre qui les fait ressortir. Ce verd noir placé d'une main sobre & intelligente parmi les autres nuances de verdure perenne, fait l'effet que les peintres obtiennent de l'opposition des nuances obscures & ternes aux teintes douces & suaves.

L'*if* se multiplie de graines, de marcottes & de boutures: la graine se sème, dès qu'elle est mûre, avec sa pulpe, dans des caisses enterrées au nord & emplies d'une terre onctueuse mêlée de terreau, on la recouvre d'un demi-pouce; il en leve une partie le printemps suivant, le reste ne paroît qu'un an après. Les petits *ifs* demeureront deux ans dans le semis. Au bout de ce temps, au commencement d'octobre, on les plantera à six pouces les uns des autres dans des rangées distantes d'un pied, dans un morceau de terre exposé au nord ou ombragé: ils y resteront deux ou trois ans; au bout de ce temps, dans la même saison, on les mettra en pépinière à un pied & demi les uns des autres dans des rangées distantes de deux, où ils seront convenablement cultivés, élagués & taillés suivant leur destination. Lorsqu'ils auront acquis la force & la figure qu'on aura voulu leur donner, on les enlèvera en motte au commencement d'octobre pour les placer aux lieux où ils doivent demeurer. On peut aussi, mais avec plus de soins & de risques, planter les *ifs* vers la fin d'avril, un peu avant la pousse à la fin de juin: cette opération réussit à merveille: c'est dans ce mois qu'il convient d'en faire des boutures & des marcottes: les boutures doivent être prises des branches droites de la cime, afin qu'elles forment des arbres plus droits: il faut enlever la protubérance qui est à l'insertion de ces branches, les soulager en coupant quelques bourgeons latéraux, les nettoyer d'environ moitié de leur longueur, & les enfoncer d'autant dans une planche de bonne terre fraîche exposée au nord, ou située sous quelque ombrage naturel où

assurent; il peut causer la mort à l'homme, à plusieurs animaux quadrupèdes, & aux oiseaux (\*\*); ils citent même quantité de faits à ce sujet. Mais il paroît que cette malignité si excessive doit être sur-tout attribuée à une autre espèce d'*if*: qui ne se trouve que dans les contrées méridionales de l'Europe, & qui a les feuilles plus larges & plus luisantes que celles de l'espèce que nous cultivons. M. Evelyn, dans son *Traité des forêts*, rapporte avoir vu à Pise en Italie, de ces *ifs* à larges feuilles, qui rendoient une odeur si forte & si active, que les Jardiniers ne pouvoient les tailler pendant plus d'une demi-heure, sans ressentir un grand mal de tête. Il est très-certain que le fruit de notre *if* ne cause aucun mal; on a vu souvent des enfans & des animaux en manger sans aucun inconvénient; bien des gens se font trouvés dans le cas de se reposer, & même de dormir sous son ombre, sans en avoir ressenti aucun mal; mais à l'égard des rameaux, qui peuvent comprendre en même temps le bois, la feuille & la fleur, il y a lieu de soupçonner qu'il est très-dangereux d'en manger: il y a sur cela un exemple assez récent. Un particulier de Montbard, en Bourgogne, ayant conduit sur un âne des plantes au jardin du Roi à Paris, au mois de septembre 1751, il attacha son âne dans une arriere-cour du château, où il y avoit une palissade d'*if*; pendant que le conducteur s'occupa à transporter dans les ferres les plantes qu'il avoit ame-

nées, l'animal, qui étoit pressé de la faim, brouta des rameaux d'*if* qui étoient à sa portée, & lorsque le conducteur revint pour prendre son âne & le conduire à l'écurie, il le vit tomber par terre, & mourir subitement, malgré les secours d'un maréchal qui fut appelé sur-le-champ, & qui reconnut par l'enflure qui étoit survenue à l'animal, & par d'autres indices, qu'il falloit qu'il eût mangé quelque chose de venimeux. Jean Bauhin dans son *histoire des Plantes* cite un pareil fait d'un âne mort subitement, au village d'Oberentzingen, pour avoir mangé de l'*if*.

On ne connoit encore que deux variétés de cet arbre; l'une, dont les feuilles sont plus larges & plus luisantes: l'autre, dont les feuilles sont rayées de jaune: celle-ci a si peu d'agrément qu'on ne s'est point encore avisé de la tirer d'Angleterre, où la curiosité pour les plantes panachées trouve plus de partisans qu'en France. Les auteurs Anglois conviennent que cette forte d'*if* panaché n'a presque nulle beauté; que pendant l'été, qui est le temps où cet arbre pousse vigoureusement, à peine aperçoit-on la bigarrure, & qu'elle présente plutôt une défecuoité qu'un agrément; qu'il est vrai qu'elle est plus apparente en hiver, mais qu'il faut beaucoup de soin pour empêcher l'arbre de reprendre son état naturel.

*IF*, Médecine. Dioscoride, Galien, Pline, presque tous les anciens naturalistes, & quelques modernes, mettent

artificiel; on plaquera de la mousse entre ces boutures, & on les arrosera par les temps très-secs. Les *ifs* provenus de marcottes sont les moins droits; ils ne font propres qu'à être éparpillés dans le fond des massifs ou des remises. Les arbres de boutures formeront des haies & pourront même s'élever en tige.

(\*\*) C'est à tort sans doute qu'on accuse l'*if* de nuire aux autres arbres par son voisinage; cependant j'ai vu périr nombre de fleurs que j'avois placées entre des *ifs* fort rapprochés: ils ont des racines fibreuses qui dessèchent fort la terre; c'est-là vraisemblablement ce qui a occasionné la mort de ces plantes; mais j'ai vu croître des *ifs* dans des massifs d'autres arbres qui ne paroissent pas souffrir de leur société.

Le bois de l'*if* est très-dur & très-pliant; il prend un fort beau poli, il est d'un très-beau rouge, & nous n'avons pas de bois qui ressemble plus au bois des Indes. Les jeunes branches forment des liens excellens. On pourroit planter d'*ifs* des lieux arides & infructueux dans la vue de l'utilité, ce seroit la spéculation d'un pere de famille que l'amour fait vivre dans l'avenir le plus reculé.

On a une variété d'*if* qui est panachée, c'est-à-dire, où l'on voit quelques bourgeons blancs épars sur son feuillage, il n'est pas d'un grand effet & se dépanache, dans les bonnes terres. (*M. le Baron de Tschouli.*)

est arbre au rang des poisons; non-seulement ses fruits, l'infusion ou la décoction de ses feuilles & de son bois, ont, selon ces auteurs, une qualité assoupissante & véritablement venimeuse, mais encore il est dangereux de dormir à son ombre, & de s'occuper pendant un certain temps continu à le tailler. Les naturalistes modernes s'accordent au contraire assez à absoudre cet arbre de ces qualités pernicieuses. Or, comme les anciens ont été beaucoup moins circonspects que les modernes sur les assertions de ce genre; qu'ils ont moins reconnu que ceux-ci les droits de l'expérience, il paroît raisonnable de pencher vers le sentiment des derniers. (b)

IF, l'isle d', *Hypæa*, Géogr., isle de France en Provence, la plus orientale des trois qui sont devant le port de Marseille. Le fort qui la défend passe pour un des meilleurs de la mer Méditerranée; ce n'étoit auparavant qu'une place d'ifs, dont elle a gardé le nom. (D. J.)

IFRAN, Géogr., ou UFRAN selon Dapper, & OFIN selon d'autres, canton d'Afrique sur la côte de l'Océan, au sud-ouest du royaume de Maroc, dans le pays des Lucayes. Il y a dans ce canton quatre villes murées, bâties par les Nomades, à une lieue l'une de l'autre; le terroir donne beaucoup de dattes, & renferme quelques mines de cuivre. Les habitans sont tous Mahométans, & n'admettent point de supplices par leurs loix; quelque crime qu'on ait commis, la punition la plus sévère se borne au bannissement, & cette peine suffit pour contenir dans le devoir. (D. J.)

## I G

\* IGBUCAMI, f. m., *Hist. nat. Bot.*, arbre du Brésil, dont le fruit est semblable à la pomme, mais plein de petits grains, qu'on ordonne dans la dysenterie. L'*Igbucami* est commun dans le gouvernement de S. Vincent.

\* IGCIGA, f. m., *Hist. nat. Bot.*, arbre du Brésil qui produit un mastic odorant, & dont l'écorce pilée rend une liqueur blanche qui s'épaissit & sert d'encens. On fait un emplâtre de cette liqueur, qu'on applique sur les parties affectées d'humeurs froides.

Il y a un autre arbre de la même classe, qu'on appelle *igraigeica* ou *mastic dur*;

sa résine est transparente comme le verre. Les sauvages s'en servent pour blanchir leurs vaisseaux de terre. *Dictionn. de Trévoux.*

IGHUCAMICI, *Hist. nat. Bot.*, arbre du Brésil, dont le fruit ressemble assez au coing, mais qui est rempli de pepins. On dit que c'est un remède puissant contre le flux de sang & les diarrhées.

IGLAW, *Géog.*, ville d'Allemagne, en Moravie, sur l'Igla, à 16 lieues O. de Brinn, 17 N. de Krem, 30 S. E. de Prague, elle a été plusieurs fois prise & reprise, pendant les guerres civiles de Bohême. *Long. 33. 40. lat. 49. 10. (D. J.)*

IGLE'SIAS, *Géog.*, ville de la partie méridionale de l'isle de Sardaigne, avec un évêché suffragant de Cagliari. Elle est située à l'ouest, & au fond du golfe, auquel elle a donné son nom. *Long. 26. 28. lat. 30. 30. (D. J.)*

IGLO, *Géogr.*, en allemand Neudorf, ville de Hongrie, dans le comté de Zips.

IGMANUS, *Géog. anc.*, ou SIGMANUS, selon les diverses éditions de Ptolémée, *liv. II. ch. vij.* rivière de la Gaule d'Aquitaine; elle doit être entre l'Adour & la Garonne, & avoir son embouchure dans la mer. On conjecture que c'est l'Eyre; mais ce seroit plutôt le Boucaut de Mézifan, où se portent quelques petites rivières, qui en font une grande à leur embouchure commune. (D. J.)

IGNAMA-CONA, *Hist. nat. Bot.*, fruit des Indes orientales, dont la chair est fort blanche; il croît en terre comme les pommes de terre, son poids ordinaire est de plusieurs livres; il n'a aucun rapport, ni par la forme, ni par le goût, avec l'iguame d'Afrique & d'Amérique, & qui se trouve aussi dans les Indes orientales; celui-ci conserve toujours le goût d'une châtaigne.

\* IGNAME, f. m., *Hist. nat. Bot.*, plante d'Amérique; c'est une espèce de patate ou de couleuvrée. Elle vient de bouture; ses tiges sont quarrées & rampantes, elles s'attachent à la terre & aux haies; les feuilles en sont plus grandes & plus fortes qu'à la patate, d'un verd plus brun & plus luisant, & la forme en cœur; elles viennent deux à deux sur des pédicules quarrés, & laissent entr'elles une grande distance. Les fleurs sont jaunâtres, & ramassées en épi; les raci-

nes grosses, longues, couvertes d'une petite peau cendree, obscure & très-fibreuse, & d'une chair blanche, succulente, farineuse, & même vineuse; on les mange cuites, elles tiennent lieu de pain. L'igname croit aussi en Afrique, en Guinée, &c. On a fait d'igname & d'igname deux articles dans le dictionnaire de Trévoux, quoiqu'il soit évident que ce sont deux noms de la même plante; qui peut être en à encore un troisième. Cette imperfection de la nomenclature en histoire naturelle, multiplie les êtres à l'infini, & jette beaucoup de confusion & de difficulté dans l'étude de la science.

IGNARE, s. m. Gram., qui n'a point de lettres, voyez IGNORANCE. Les élus ont été qualifiés en quelques édits de gens ignares & non lettrés, voyez le Diction. de Trévoux. Il vient du latin *ignarus*.

IGNEE, adj. masc. & fém., Phys., qui appartient au feu. On appelle la matière du feu, matière ignée, voyez FEU & CHALEUR.

\* IGNICOLE, s. m. Gram., adorateur du feu, voy. l'article GUEBRE.

\* IGNITION, s. f., Chymie, état d'un corps quelconque, échauffé par un degré de chaleur qui le rend éclatant & brûlant, c'est-à-dire capable de porter l'incendie dans plusieurs matières combustibles.

On emploie quelquefois aussi le mot d'ignition, pour désigner l'action de porter un corps à l'état que nous venons de décrire.

Le mot latin *candefactio* exprime assez bien le degré extrême d'ignition, car la plupart des corps qui sont échauffés par le plus grand degré de chaleur qu'on puisse leur communiquer, sont véritablement éblouissans, jettent une lumière très-vive & très-abondante, & par conséquent parissent blancs. Le degré moyen d'ignition qui fait paroître les corps rouges, pourroit s'appeler en françois rougissement.

L'usage ordinaire du mot d'ignition exclut la flamme de l'idée du phénomène qu'il exprime. Cette acception est assez arbitraire; le mot *ignition* pourroit très-bien exprimer l'état générique de tout corps en feu, en sorte qu'il est une *ignition avec flamme*, & une *ignition*

sans flamme; mais c'est toujours la dernière espèce que cette expression désigne, & la première est toujours nommée *inflammation*.

L'ignition proprement ou communément dite peut résider ou dans un corps combustible, ou dans un corps incombustible; dans le premier cas elle s'appelle aussi *embrasement*, & elle ne subsiste dans l'air libre qu'aux dépens du corps même dans lequel elle existe, elle y consume un des principes de ce corps, la matière combustible; le même degré de chaleur peut y être entretenu long-temps par le dégagement & l'ignition successive de cette substance, qui fournit, ce qu'on appelle dans le langage vulgaire des écoles, un aliment au feu; & selon la théorie de ce phénomène, que j'ai proposée à l'art. *Calcination*, (voyez CALCINATION.) la matière d'une flamme sensible ou insensible. L'ignition des corps combustibles n'a pas besoin par conséquent, pour être excitée, de l'application d'un feu extérieur aussi fort que celui qui la constitue elle-même, & encore moins de l'application continue d'une chaleur extérieure quelconque. L'ignition des corps incombustibles peut subsister au contraire très-long-temps, même à l'air libre, sans altération du corps qu'elle échauffe, & demande nécessairement pour être excitée & entretenue dans ces corps, l'application antécédente & continue d'une chaleur extérieure, au moins égale à celle du corps mis en ignition, que l'usage ne permet pas encore d'appeler ignée.

Ces deux phénomènes sont si réellement distincts, & cependant si généralement confondus par les plus grands Physiciens, par Newton lui-même, (voy. son idée sur l'ignition ou sur le feu, rapportée & réfutée, art. CHYMIE, p. 419, col. ij.) qu'il me paroît nécessaire de les désigner par deux noms différens; de consacrer le mot d'ignition pour les corps incombustibles, & de n'employer que celui d'embrasement pour les combustibles.

La consommation ou consommation de l'aliment du feu, ou du principe combustible par l'ignition, demande le concours de l'air, du moins n'a point lieu lorsque ces matières sont à l'abri de l'abord libre de l'air de l'atmosphère, voy.

**CALCINATION & CHARBON.** L'espece de soufre formé par l'union de l'acide nitreux & du phlogistique, paroît seul excepté de cette loi, voyez NITRE. Les matieres comburibles mises en *ignitieu* dans les vaisseaux fermés, sont donc exactement alors dans le cas des corps incombustibles. Toutes ces notions qui sont vraiment fondamentales dans la théorie du feu combiné, ou du phlogistique, seront ultérieurement développées à l'art. PHLOGISTIQUE. Il faut encore consulter les *articles déjà cités*, CHYMIE, CHARBON & CALCINATION, & les *articles CHAUX METALLIQUE, CENDRES, CHYMIE, COMBUSTION, FEU, FLAMME, INCOMBUSTIBLE.* (b)

\* **IGNOBLE**, adj., *Gram.*, il se dit de l'air, des manieres, des sentimens, du discours & du style. L'air est *ignoble*, lorsqu'au premier aspect d'un homme qui se présente à nous, nous nous méprenons sur son état, & nous sommes tentés de le reléguer dans quelque condition abjecte de la société. Ce jugement naît apparemment de la conformation accidentelle & connue que les arts mécaniques donnent aux membres, ou de quelques rapports déliés que nous attachons involontairement entre les passions de l'ame & l'habitude extérieure du corps. Si l'homme s'estime, a de la confiance en lui-même, ne se fait aucun reproche secret, & n'en craint point des autres, sent ses avantages naturels ou acquis, est résigné aux événemens, & ne fait des dangers & de la perte de la vie, qu'un compte médiocre; il annoncera communément ce caractère par ses traits, sa démarche, ses regards & son maintien, & il nous laissera dans l'esprit une image qui nous servira de modele. Si la noblesse de l'air se trouve jointe à la beauté, à la jeunesse & à la modestie, qui est-ce qui lui résistera?

Les manieres sont *ignobles*, lorsqu'elles décelent un intérêt fardé; les sentimens, lorsqu'on y remarque la vérité, la justice & la vertu blessées par la préférence qu'on accorde sur elles à tout autre objet; le ton dans la conversation, & le style dans les écrits, lorsque les expressions, les comparaisons, les idées sont empruntées d'objets vils & populaires; mais il n'y en a guere que le

génie & le goût ne puissent anoblir.

\* **IGNOMINIE**, f. f., *Gram. & Morale*, dégradation du caractère public d'un homme; on y est conduit ou par l'action ou par le châtement. L'innocence reconnue efface l'ignominie du châtement. L'ignominie de l'action est une tache qui ne s'efface jamais; il vaut mieux mourir avec honneur que vivre avec ignominie. L'homme qui est tombé dans l'ignominie est condamné à marcher sur la terre la tête baissée; il n'a de ressource que dans l'impudence ou la mort. Lorsque l'équité des siecles absout un homme de l'ignominie, elle retombe sur le peuple qui l'a flétri. Un législateur éclairé n'attachera de peines *ignominieuses* qu'aux actions, dont la méchanceté sera avouée dans tous les temps & chez toutes les nations.

**IGNORANCE**, f. f., *Métaphysique*, l'ignorance consiste proprement dans la privation de l'idée d'une chose, ou de ce qui sert à former un jugement sur cette chose. Il y en a qui la définissent *privation ou négation de science*; mais comme le terme de science, dans son sens précis & philosophique, emporte une connoissance certaine & démontrée, ce seroit donner une définition incomplète de l'ignorance, que de la restreindre au défaut des connoissances certaines. On n'ignore point une infinité de choses qu'on ne sauroit démontrer. La définition que nous donnons dans cet article, d'après M. Wolf, est donc plus exacte. Nous ignorons, ou ce dont nous n'avons point absolument d'idée, ou les choses sur lesquelles nous n'avons pas ce qui est nécessaire pour former un jugement, quoique nous en ayons déjà quelque idée. Celui qui n'a jamais vu d'huître, par exemple, est dans l'ignorance du sujet même qui réveille l'idée de celui qui la connoît lorsqu'elle se présente; mais il ignore quel jugement il en doit porter, & n'oseroit affirmer que ce soit un mets mangeable, beaucoup moins que ce soit un mets délicieux. Sa propre expérience, ni celle d'autrui, dans la supposition que personne ne l'ait instruit là-dessus, ne lui fournissent point matiere à prononcer. Il peut bien s'imaginer, à la vérité, que l'huître est bonne à manger, mais c'est un soupçon, un jugement hasardé; rien

ne l'assuré encore de la possibilité de la chose.

Les causes de notre *ignorance* procedent donc 1<sup>o</sup>. du manque de nos idées; 2<sup>o</sup>. de ce que nous ne pouvons pas découvrir la connexion qui est entre les idées que nous avons; 3<sup>o</sup>. de ce que nous ne réfléchissons pas assez sur nos idées; car si nous considérons en premier lieu que les notions que nous avons par nos facultés n'ont aucune proportion avec les choses mêmes, puisque nous n'avons pas une idée claire & distincte de la substance même qui est le fondement de tout le reste, nous reconnaitrons aisément combien peu nous pourrions avoir de notions certaines; & sans parler des corps qui échappent à notre connoissance, à cause de leur éloignement, il y en a une infinité qui nous sont inconnus à cause de leur petitesse. Or, comme ces parties subtiles qui nous sont insensibles, sont parties actives de la matiere, & les premiers matériaux dont elle se sert, & desquels dépendent les secondes qualités & la plupart des opérations naturelles, nous sommes obligés, par le défaut de leur notion, de rester dans une *ignorance* invincible de ce que nous voudrions connoître à leur sujet, nous étant impossible de former aucun jugement certain, n'ayant de ces premiers corpuscules aucune idée précise & distincte.

S'il nous étoit possible de connoître par nos sens ces parties déliées & subtiles, qui sont les parties actives de la matiere, nous distinguerions leurs opérations mécaniques avec autant de facilité qu'en a un horloger pour connoître la raison pour laquelle une montre va ou s'arrête. Nous ne serions point embarrassés d'expliquer pourquoi l'argent se dissout dans l'eau forte, & non point dans l'eau régale; au contraire de l'or, qui se dissout dans l'eau régale; & non pas dans l'eau forte. Si nos sens pouvoient être assez aigus pour appercevoir les parties actives de la matiere, nous verrions travailler les parties de l'eau forte sur celles de l'argent, & cette mécanique nous seroit aussi facile à découvrir, qu'il l'est à l'horloger de savoir comment, & par quel ressort, se fait le mouvement d'une pendule, mais le défaut de nos sens ne nous laisse que

des conjectures, fondées sur des idées qui sont peut-être fausses; & nous ne pouvons être assurés d'aucune chose sur leur sujet, que de ce que nous pouvons en apprendre par un petit nombre d'expériences qui ne réussissent pas toujours, & dont chacun explique les opérations secrètes à sa fantaisie.

La difficulté que nous ayons de trouver la connexion de nos idées, est la seconde cause de notre *ignorance*. Il nous est impossible de déduire en aucune maniere les idées des qualités sensibles que nous avons des corps; il nous est encore impossible de concevoir que la pensée puisse produire le mouvement dans un corps, & que le corps puisse à son tour produire la pensée dans l'esprit. Nous ne pouvons pénétrer comment l'esprit agit sur la matiere & la matiere sur l'esprit; la foiblesse de notre entendement ne sauroit trouver la connexion de ces idées; & le seul secours que nous ayons, est de recourir à un agent tout puissant & tout sage, qui opere par des moyens que notre foiblesse ne peut pénétrer.

Enfin notre paresse, notre négligence, & notre peu d'attention à réfléchir, sont aussi des causes de notre *ignorance*. Nous avons souvent des idées completes, desquelles nous pouvons aisément découvrir la connexion; mais faute de suivre ces idées, & de découvrir des idées moyennes qui puissent nous apprendre quelle espece de convenance ou de disconvenance elles ont entr'elles, nous restons dans notre *ignorance*. Cette dernière *ignorance* est blâmable, & non pas celle qui commence où finissent nos idées. Elle ne doit avoir rien d'affligeant pour nous, parce que nous devons nous prendre tels que nous sommes, & non pas tels qu'il semble à l'imagination que nous pourrions être. Pourquoi regretterions-nous des connoissances que nous n'avons pu nous procurer, & qui sans doute ne nous font pas fort nécessaires, puisque nous en sommes privés. J'aimerois autant, a dit un des premiers génies de notre siecle, m'affliger sérieusement de n'avoir pas quatre yeux, quatre piés, & deux ailes.

**IGNORANCE, Morale.** L'*ignorance*, en Morale, est distinguée de l'erreur. L'*ignorance* n'est qu'une privation d'idées ou de connoissances; mais l'erreur est la

non-conformité ou l'opposition de nos idées avec la nature & l'état des choses. Ainsi l'erreur étant le renversement de la vérité, elle lui est beaucoup plus contraire que l'ignorance, qui est comme un milieu entre la vérité & l'erreur. Il faut remarquer que nous ne parlons pas ici de l'ignorance & de l'erreur, simplement pour connoître ce qu'elles font en elles-mêmes; notre principal but est de les envisager comme principes de nos actions. Sur ce pié-là l'ignorance & l'erreur, quoique naturellement distinctes l'une de l'autre, se trouvent pour l'ordinaire mêlées ensemble & comme confondues, en sorte que ce que l'on dit de l'une, doit également s'appliquer à l'autre. L'ignorance est souvent la cause de l'erreur; mais jointes ou non, elles suivent les mêmes règles, & produisent le même effet par l'influence qu'elles ont sur nos actions ou nos omissions. Peut-être même que dans l'exacte précision, il n'y a proprement que l'erreur qui puisse être le principe de quelque action, & non la simple ignorance, qui n'étant en elle-même qu'une privation d'idées, ne sauroit rien produire.

L'ignorance & l'erreur sont de plusieurs sortes, & il est nécessaire d'en marquer ici les différences. 1°. L'erreur considérée par rapport à son objet est ou de *droit* ou de *fait*. 2°. Par rapport à son origine, l'ignorance est ou *volontaire* ou *involontaire*; l'erreur est *vincible* ou *invincible*. 3°. Eu égard à l'influence de l'erreur sur l'action ou sur l'affaire dont il s'agit, elle est *essentielle* ou *accidentelle*.

L'erreur est de *droit* ou de *fait*, suivant que l'on se trompe, ou sur la disposition d'une loi, ou sur un *fait* qui n'est pas bien connu. Ce seroit, par exemple, une erreur de *droit*, si un prince jugeoit que de cela seul qu'un état voisin augmente insensiblement en force & en puissance, il peut légitimement lui déclarer la guerre. Au contraire, l'idée qu'avoit *Abimelec* de Sara, femme d'*Abraham*, en la prenant pour une personne libre, étoit une erreur de *fait*.

L'ignorance dans laquelle on se trouve par la faute, ou l'erreur contractée par négligence, & dont on se seroit garanti, si l'on eût pris tous les soins dont on étoit capable, est une *ignorance volon-*

*taire*, ou bien c'est une erreur *invincible*. Ainsi le polythéisme des Payens étoit une erreur *vincible*; car il ne tenoit qu'à eux de faire usage de leur raison pour comprendre qu'il n'y avoit nulle nécessité de supposer plusieurs dieux. Mais l'ignorance est *involontaire*, & l'erreur est *invincible*, si elles sont telles que l'on n'ait pu ni s'en garantir, ni s'en relever, même avec tous les soins moralement possibles. C'est ainsi que l'ignorance où étoient les Américains de la religion chrétienne avant qu'ils eussent aucun commerce avec les Européens, étoit une *ignorance involontaire & invincible*.

Enfin, l'on entend par une erreur *essentielle*, celle qui a pour objet quelque circonstance nécessaire dans l'affaire dont il s'agit, & qui par cela même a une influence directe sur l'action faite en conséquence, en sorte que sans cette erreur, l'action n'auroit point été faite. C'étoit, par exemple, une erreur essentielle que celle des Troyens, qui, à la prise de leur ville, lançoient des traits sur leurs propres gens, les prenant pour des ennemis, parce qu'ils étoient armés à la grecque.

Au contraire, l'erreur *accidentelle* est celle qui n'a par elle-même nulle liaison nécessaire avec l'affaire dont il s'agit, & qui par conséquent ne sauroit être considérée comme la vraie cause de l'action.

A l'égard des choses faites par erreur ou par *ignorance*, on peut dire en général que l'on n'est point responsable de ce que l'on fait par une *ignorance invincible*, quand d'ailleurs elle est involontaire dans son origine & dans sa cause. Si un prince traverse ses états, travesti & *incognito*, ses sujets ne sont point blâmables de ce qu'ils ne lui rendent pas les honneurs qui lui sont dûs. Mais on imputeroit avec raison une sentence injuste à un juge qui par sa négligence à s'instruire du *fait* ou du *droit*, auroit manqué des connoissances nécessaires pour juger avec équité. Au reste, la possibilité de s'instruire, & les soins que l'on doit prendre pour cela, ne s'estiment pas à toute rigueur dans le train ordinaire de la vie, on considère ce qui se peut ou ne se peut pas moralement, & avec de justes égards à l'état actuel de l'humanité.

*L'ignorance* ou l'erreur en matiere de loix & de devoirs, passe en général pour *volontaire*, & n'empêche point l'imputation des actions ou des omissions qui en font les suites. Mais il peut y avoir des cas particuliers, dans lesquels la nature de la chose qui se trouve par elle-même d'une discussion difficile, jointe au caractère & à l'état de la personne, dont les facultés naturellement bornées ont encore manqué de culture par un défaut d'éducation, rendent l'erreur insurmontable, & par conséquent digne d'excuse. C'est à la prudence du législateur à peser ces circonstances, & à modifier l'imputation sur ce pié-là.

**I G U A L A D A**, *Géog.*, petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur la riviere de Noa.

**I G U A N A**, *f. m., Zoolog.*, sorte de lézard amphibie, très-commun aux Indes occidentales. Sa couleur est dans quelques-uns mi-partie brune & mi-partie grise; dans quelques autres elle est d'un beau verd, marqué de taches noires & blanches. Du col à la queue regne une chaîne d'écailles vertes, applaties & dentelées dans les bords. Le cabinet du sieur Seba donne la description & la figure des plus beaux *iguana*. (*D. J.*)

\* **I G U A R U C U**, *f. m., Zoolog.*, animal du Brésil, c'est un amphibie. Il vit sous l'eau comme les poissons, il marche sur la terre comme les quadrupedes; il grimpe aux arbres comme quelques serpens. Il se retire dans les broussailles. Il a la forme du crocodile; il est de la grosseur du bœuf, sa peau est noire; il n'a point d'écailles dures comme le crocodile; son corps est uni, mais tacheté. Son dos est hérissé d'arrêtes en forme de peigne depuis la tête jusqu'à la queue. L'ouverture de sa gueule est grande; ses dents d'une force médiocre, & plutôt menues que grosses. Ses ongles, semblables aux serres des oiseaux, mais faibles & innocens; il pond des œufs en grande quantité, & on les mange. Il souffre long-temps la soif & la faim. Sa chair est un mets délicat; les Espagnols s'y font faits, & l'exemple des Américains leur a ôté la répugnance qu'ils en avoient d'abord.

## I H

**I H N A**, *Géog.*, riviere d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg.

Elle prend sa source à Reetz; & après avoir traversé la Poméranie, se jette dans la mer Baltique.

**I H O R**, *Géog.*, ville d'un petit royaume de même nom en Asie, dans le continent de Malaca. Les habitans sont mahométans; & trafiquent le long des côtes dans leurs petites barques, qu'ils appellent *procs*, & que les Européens nomment *demi-lunes*, à cause de leur figure. Le roi de Siam le fait payer tous les ans par ce petit état un tribut de trois cents livres de notre monnoie actuelle. *Long.* 121. 30. *lat.* 1. 58. (*D. J.*)

**J I M B L E T**, *f. m. Fondeur de caracteres d'Imprimerie*, est une petite partie du moule à fondre les caracteres d'Imprimerie; c'est un bout de fil de fer de six à huit lignes de longueur, qui se met au bois de la partie supérieure du moule, à l'endroit où se met la matrice. A cette matrice on lie par un bout un petit morceau de peau de mouton qu'on appelle *attache*, & qui s'applique par l'autre bout sur le bois du moule, & passe entre le bois & ce *jimblet*, qui sert à le contenir en cet endroit, afin que la matrice ne s'écarte point. *Voy. ATTACHE.*

**J I N** ou **G I N**, *Hist. mod.*, nom par lequel les mahométans désignent une espece de malins esprits. Il y en a selon eux, des mâles & des femelles; ce sont les incubes & les succubes. On les regarde comme étant d'une substance plus grossiere que *Schaitan* ou *Satan*, le chef des diables. *Cant. hist. ott.*

**J I T O**, *f. m. Botan. exot.*, arbre du Brésil, dont les baies rouges dans leur maturité, & constamment attachées à leur pédicule pendant toute l'année, sont disposées en forme de grappes de raisin, & ressemblent à ce fruit par leur figure & par leur couleur; mais elles sont ligneuses en dedans, & ne donnent aucun jus. La vertu médicinale de cet arbre réside dans l'écorce jaune & âcre de sa racine, qui purge avec violence, même à la dose d'un scrupule. *Voy. Pison. (D. J.)*

**J I Y A**, *f. m. Zoolog.*, espece de loutre amphibie d'Amérique, autrement nommé *cariguésein*, & qui est de la grosseur d'un chien de moyenne taille. Il a la tête d'un chat, le nez plus pointu, les yeux noirs, les oreilles arron-

des, placées très-bas, & aux côtés du museau, une sorte de moustache de quelques poils roides; ses piés sont composés de cinq orteils, dont il y en a un plus petit que les autres; son poil est court, doux, tout noir, excepté sur la tête où il est brun, & tacheté de jaune sous la gorge. Cet animal vit de carnaferie, & a le cri approchant de celui d'un jeune chien, Ray, *syn. quadrup. p. 189. (D. J.)*

## I K

IKAZINA, *Géogr.*, ville du grand-duché de Lithuanie, dans le palatinat de Wilna. Elle est bâtie en bois.

IKEGUO, f. m. *Hist. mod.*, c'est ainsi que les Ethiopiens & les Abyssins nomment les généraux de leurs ordres monastiques, dont il n'y en a que deux dans l'empire. *Likoguo* est élu par les abbés & supérieurs des différens monastères, qui comme chez nos moines sont eux-mêmes élus à la pluralité des voix.

\* IKENDI, f. m. *Hist. mod.*, c'est le second mois des Tartares orientaux, & de ceux qui sont partie de l'empire des Chinois. Il répond à notre janvier. On l'appelle aussi *aicundi*. Voy. le dictionnaire de Trévoux.

## I L

ILA, *Géogr.*, isle d'Ecosse entre les Hébrides, d'environ sept lieues de long sur cinq de large. Elle abonde en bétail ou bêtes fauves, en poisson, & en pierre à chaux. C'est ici que Magdonal, roi des Hébrides, tenoit autrefois sa cour, & l'on voit encore les ruines de son palais. *(D. J.)*

ILAMBIA, *Géogr.*, vaste province d'Afrique au royaume d'Angola. Elle est divisée en plusieurs seigneuries fort peuplées, dont chacune a son *sova*, qui commande au village de son ressort. On ne trouve dans toute cette province, qui a peut-être cent lieues d'étendue, ni forêts, ni citadelle pour fermer le passage à l'ennemi, mais nous n'en favons aucun autre détail. *(D. J.)*

ILANTZ, *Géogr.*, ville des Grifons, capitale de la quatrième communauté de la ligue grise; elle a à son tour les assemblées des trois ligueurs du pays. Elle est sur le Rhin, à 7 lieues S. O. de Coire. *Long. 26. 45. lat. 46. 38. (D. J.)*

\* ILAPINASTE, f. m. *Myth.*, surnom que l'on donnoit à Jupiter dans l'isle

de Chypre. Il vient de *Eidapivou*, c'est-à-dire par des festins. Ainsi Jupiter *Ilapinaste*, c'est la même chose que Jupiter honoré par des festins.

ILCHESTER, *Géogr.*, ancienne ville à marché d'Angleterre en Sommersetshire. Elle envoie deux députés au parlement, & est sur l'III, à 30 lieues O. de Londres.

Mais elle doit se vanter d'avoir donné naissance à Roger Bacon, religieux de l'ordre de S. François, dans le treizième siècle. Il fut surnommé le docteur admirable, & il l'est par ses découvertes dans l'astronomie, dans l'optique, dans les mécaniques & dans la chimie. Depuis Archimède, la nature ne forma point de génie plus pénétrant; il eut la première idée de la réformation du calendrier Julien, & à peu-près sur le plan qu'on a suivi sous Grégoire XIII. Il a décrit les lunettes, la chambre obscure, les télescopes & les miroirs ardents. S'il n'introduisit pas la chimie en Europe, il est du moins un des premiers qui l'y aient cultivée. Il a inventé, ou connu certainement, la poudre à canon, comme on en peut juger par la manière précise dont il parle des effets de sa composition. Voici ses propres termes, ils sont bien curieux: *Modica materia adaptata (Scilicet ad quantitatem unius pollicis) sonum facit horribilem, & coruscationem ostendit violentam, & hoc fit multis modis, quibus civitas aut exercitus destruitur.* Il mourut à Oxford en 1392, âgé de 78 ans. *(D. J.)*

ILCUSCH, *Géogr.*, ville du royaume de Pologne, du Palatinat de Cracovie, dans la petite Pologne, fameuse par ses mines de plomb & d'argent.

ILDEFONSE, *Saint*, *Géogr.*, magnifique maison royale d'Espagne dans la nouvelle Castille, au territoire de Ségovie. C'est le Versailles d'Espagne, & qui a commencé de même par être une maison de chasse. Philippe V. l'a bâti en 1720, & l'a depuis ce temps-là beaucoup embelli. *(D. J.)*

ILEO-COLIQUE, *adj. en Anatomie*, nom d'une branche de l'artere mésentérique supérieure, qui se distribue à l'intestin iléon & au colon. Haller, *icon. anat.*

ILER ou ILLER, *Géogr.*, riviere d'Allemagne, qui prend sa source dans les

montagnes du Tyrol, & qui va se jeter dans le Danube près d'Ulm.

**ILERCAONS**, *Géogr.*, anc., *Ilercaones*, *Ilercaonensium regio*, ancien peuple de l'Espagne taragonoise, vers l'embouchure de l'Ebre. Ce peuple occupoit une partie de la côte de Catalogue jusqu'à celle de Valence. (*D. J.*)

**ILERGETES**, f. m. pl. *Géogr. anc.*, *Ilergetæ*, ancien peuple de l'Espagne taragonoise sur la Segre. Il étoient bornés au nord par les Pyrénées, par les Ilercaons au sud, & par les Valcons à l'ouest & au nord-ouest. (*D. J.*)

**ILES**, f. f. en Anatomie, l'os des îles, l'os ileum ou l'os des hanches, & a été ainsi nommé par les anciens, parce qu'il soutient les flancs. *Voy.* FLANC.

C'est la plus grande des trois pièces dont les os innommés sont composés dans leurs jeunes sujets.

Il est situé à la partie supérieure du bassin ; on le divise en crête, en base, en bord antérieur, en bord postérieur, en deux faces : l'une latérale externe, l'autre latérale interne.

La crête est la partie supérieure arrondie en forme d'arcade, dont la portion postérieure, qui est la plus épaisse, est appelée *tubérosité* ; on distingue dans son épaisseur deux lèvres & deux interstices.

Le bord antérieur a deux interstices, appelés *épine antérieure supérieure*, & l'autre *épine antérieure inférieure*. Ces deux éminences sont séparées par une échancrure ; on en remarque de même deux au bord postérieur, mais elles sont plus près l'une de l'autre.

La base ou partie inférieure est la plus épaisse de toutes ; elle forme antérieurement la portion supérieure de la cavité cotyloïde, & postérieurement presque toute la grande échancrure sciatique.

La face latérale externe est convexe antérieurement & concave postérieurement.

La face latérale interne est inégalement concave ; elle a en-arrière plusieurs inégalités, parmi lesquelles il y a une grande facette cartilagineuse de la figure d'un S qui sert à la symphise cartilagineuse de cet os avec l'os sacrum.

**ILEUSUGAGUEN**, *Géogr.*, ville forte d'Afrique au royaume de Maroc, dans la province d'Héa, sur une montagne à

trois lieues de Hadequis. *Long.* 8. 28. *lat.* 30. 40. (*D. J.*)

**ILFORCOMB**, *Géogr.*, ville maritime d'Angleterre, dans la province de Devon, sur le canal de Bristol. Son port n'est pas vaste, mais il est sûr & commode, l'on y débarque volontiers au fortir de la dangereuse mer d'Irlande ; & les vaisseaux destinés, soit pour la ville de Barnstaple, soit pour Minhead, soit pour Bridgewater, soit pour Bristol même, y relâchent sans difficultés, quand les vents ne leur permettent pas d'entrer dans la rivière de Tau, ou de voguer en avant vers la Saverne. Aussi cette ville qui n'a qu'une seule rue, mais d'un mille de long, est-elle pleine de comptoirs à l'usage des marchands qui n'y résident pas, mais qui ont le siège de leur négoce dans les lieux que l'on vient de nommer. *Long.* 13. 20. *lat.* 51. 15. (*D. G.*)

**ILHEOS**, *Géogr.*, ville maritime de l'Amérique méridionale, capitale de la capitainerie de Rio des Ilhéos au Brésil. Elle appartient aux Portugais, & est dans un pays fertile. *Long.* 340. 10. *lat. mérid.* 15. 40. (*D. J.*)

**ILIADÉ**, f. f. *Littérat.*, nom d'un poème épique, le premier & le plus parfait de tous ceux qu'Homère a composés. *Voy.* EPIQUE.

Ce mot vient du grec *Ιλιάς*, d'*Ιλιον*, *ilium* nom de cette fameuse ville que les Grecs tintrent assiégée pendant dix ans, & qu'ils ruinèrent à la fin, à cause de l'enlèvement d'Helene, & qui fait l'occasion de l'ouvrage dont le véritable sujet est la colère d'Achille.

Le dessein d'Homère dans l'*iliade* a été de faire concevoir aux Grecs divisés en plusieurs petits états, combien il leur importoit d'être unis & de conserver entre eux une bonne intelligence. Pour cet effet, il leur remet devant les yeux les maux que causa à leurs ancêtres la colère d'Achille, & sa méintelligence avec Agamemnon ; & les avantages qu'ils retirèrent de leur union. *Voyez* FABLE ACTION.

L'*iliade* est divisée en vingt-quatre livres, que l'on désigne par les lettres de l'alphabet, Pline parle d'une *iliade* écrite sur une membrane si petite & si déliée, qu'elle pouvoit tenir dans une coque de noix.

Pour la conduite de *Iliade*, voyez le P. le Bossu, Madame Dacier & M. de la Mothe.

Les critiques soutiennent que *Iliade* est le premier & le meilleur poëme qui ait paru au monde. Aristote en a presque entièrement tiré les regles de sa poëti- que ; & il n'a eu autre chose à faire que d'établir des regles sur la pratique d'Ho- mere. Quelques auteurs disent qu'Ho- mere a non seulement inventé la poësie, mais encore les arts & les sciences, & qu'il donne dans son poëme des marques visibles qu'il les possédoit toutes à un degré éminent. Voyez POESIE.

M. Barus de Cambridge va mettre un ouvrage sous presse, dans lequel il prou- ve que Salomon est l'auteur de *Iliade*.

*Iliade*, dit M. de Voltaire dans son essai sur la poësie épique, est pleine de dieux & de combats. Ces sujets plaisent naturellement aux hommes ; ils aiment ce qui leur paroît terrible. Ils sont comme les enfans qui écoutent avidement ces contes de forciers qui les effrayent. Il y a des fables pour tout âge, & il n'y a point eu de nation qui n'ait eu les siennes.

De ces deux sujets qui remplissent l'*Iliade*, naissent deux grands reproches que l'on fait à Homere. On lui impute l'extravagance de ses dieux & la grossiè- reté de ses héros. C'est reprocher à un peintre d'avoir donné à ses figures les ha- billemens de leur temps. Homere a peint les dieux tels qu'on les croyoit, & les hommes tels qu'ils étoient. Ce n'est pas un grand mérite de trouver de l'absur- dité dans la théologie payenne ; mais il faudroit être bien dépourvu de goût, pour ne pas aimer certaines fables d'Homere. Si l'idée des trois grâces qui doivent tou- jours accompagner la déesse de la Beauté, si la ceinture de Vénus sont de son inven- tion, quelles louanges ne lui doit-on pas pour avoir ainsi orné cette religion que nous lui reprochons ? & si ces fables étoient déjà reçues avant lui, peut-on mépriser un siècle qui avoit trouvé des allégories si justes & si charmantes ?

Quant à ce qu'on appelle grossièreté des héros d'Homere, on peut rire tant qu'on voudra de voir Patrocle au neu- vième livre de *Iliade*, mettre trois gigots de mouton dans une marmite, al- lumer & souffler le feu, & préparer le

dîner avec Achille. Achille & Patrocle n'en font pas moins éclatans. Charles XII roi de Suede, a fait six mois sa cuisine à Demir Toccoa, sans rien perdre de son hé- roïsme ; & la plupart de nos généraux qui portent dans un camp tout le luxe d'une cour efféminée, auront bien de la peine à égaler ces héros.

Que si on reproche à Homere d'avoir tant loué la force de ses héros, c'est qu'a- vant l'invention de la poudre, la force du corps déciroit de tout dans les batail- les. Les anciens se faisoient une gloire d'être robustes, leurs plaisirs étoient des exercices violens. Ils ne passioient point leurs jours à se faire traîner dans des chars à couvert des influences de l'air, pour aller porter languissamment d'une maison à l'autre, leur ennui & leur inutilité. En un mot, Homere avoit à représenter un Ajax & un Hector, & non un courtisan de Versailles ou de Saint James. *Essai sur la poësie épique.*

On peut également excuser les défauts de style ou de détail qui se trouvent dans *Iliade* ; ses censeurs n'y trouvent nulle beauté, ses adorateurs n'y avouent nulle imperfection. Le critique impartial con- vient de bonne foi qu'on y rencontre des endroits foibles, défautueux, trainans, quelques harangues trop longues, des descriptions quelquefois trop détaillées, des répétitions qui rebutent, des épithè- tes trop communes, des comparaisons qui reviennent trop souvent, & ne pa- roissent pas toujours assez nobles. Mais aussi ces défauts sont couverts par une foule infinie de grâces & de beautés in- imitables, qui frappent, qui enlèvent, qui ravissent, & qui sollicitent pour les taches légères dont nous venons de par- ler, l'indulgence de tout lecteur équi- table & non prévenu.

Madame Dacier a traduit *Iliade* en prose, M. de la Mothe l'a imitée en vers. L'une de ces traductions n'atteint pas la force de l'original, l'autre affecte en quelque sorte de le défigurer.

ILIAQUE, adj. en Anatomie, se dit des parties relatives à l'Ileon. Voyez ILEON.

L'artere *iliaque* est une des branches de la division de l'aorte inférieure. Voy. AORTE.

L'artere *iliaque* se porte obliquement vers la partie latérale & supérieure de

L'os sacrum, où elle se divise en deux branches, l'une qu'on appelle *artere iliaque interne*, ou *artere hypogastrique*, qui se jette dans le bassin ; & l'autre *artere iliaque externe*, qui rampe le long des parties latérales & supérieures du bassin, sans jeter de branches considérables, & vient passer sous le ligament de Fallope, où elle fournit plusieurs branches, & prend le nom d'*artere crurale*. Voyez **HYPOGASTRIQUE & CRURALE**.

Le muscle *iliaque* vient de la face interne de l'os des îles de la crête, de ses épines antérieures, de leur intervalle ; en descendant sur la partie inférieure de ce même os, se joint au grand psoas, & s'insère avec lui au petit trochanter.

**ILIAQUE passion**, Médecine, *ileus*, εἰλεος ; ce nom est dérivé du mot grec εἰλεσθαι, qui signifie être replié, contourné ; *circum volvi*, contourner, auxquels répondent les noms latins qu'on donne à cette maladie, de *volvulus*, *passio volvulosa* ; elle est décrite dans Cælius Aurelianus sous le nom de *tormentum* ; quelques auteurs grecs l'appellent aussi *χοχιδωλος*, pensant que les intestins sont alors tendus comme ces cordes ; son nom vulgaire françois est *miserere*, nom tiré sans doute de la compassion qu'arrache l'état affreux des personnes qui en sont attaqués. Le symptôme qui caractérise cette maladie est un vomissement presque continu avec constipation ; on vomit d'abord les matières contenues dans l'estomac, peu après on rejette la bile, des matières choleuses, même des excréments ; quelquefois aussi les malades ont rendu par la bouche les lavemens, les suppositoires. S'il en faut croire quelques médecins observateurs, en même temps ils ressentent des douleurs aiguës dans le bas-ventre ; la soif est immodérée, la chaleur excessive, la foiblesse extrême, le pouls est dur, vibratil, ferré, vite, la respiration est difficile ; à ces accidens surviennent quelquefois, lorsque la maladie est à son dernier période, le hoquet, convulsion, délire, sueurs froides, défaillances, refroidissement des extrémités, &c. Cette maladie est quelquefois contagieuse, comme l'a observé Schenkius, *lib. III. observ.* Amatus Lusitanus, *Observ. cap. viij*, assure l'avoir vue épidémique ; les malades qui en étoient attaqués rendoient beaucoup de

vers par la bouche. Cette maladie est au rapport de Bartholin, *Epistol. cap. iv. pag. 529*, endémique dans la Jamaïque, île d'Amérique. On lit dans Forestus une observation singulière de Dodonée, touchant une *passion iliaque périodique*, dont les paroxysmes revenoient tous les trois jours. *Lib. XXI. observ. 19.*

Les causes de cette maladie sont extérieures ou internes, on ne peut connoître celles-ci que par l'ouverture du cadavre, l'observation nous découvre les autres ; c'est par elle que nous savons que la *passion iliaque* est souvent excitée par les poisons, les champignons, les émétiques, les violens purgatifs. Un nommé Guilandius, au rapport de Prosper Alpin, *Method. medend.*, fut attaqué d'une *passion iliaque* mortelle, pour avoir pris des pilules & demi-once d'*hiera picra* ; un accès de colere, un exercice violent ont quelquefois produit le même effet ; Zacutus Lusitanus a observé une *passion iliaque* déterminée par un arrêt subit de la sueur & de la transpiration dans un jeune seigneur qui venoit de jouer à la paume ; l'abus & l'usage déplacé des astringens, a quelquefois occasionné cette maladie. Fernel raconte qu'une fille en fut atteinte pour avoir mangé trop abondamment des coings, & qu'on les trouva ramassés dans le cæcum, qui en avoit été resserré & rétréci. On en a vu survenir à la suite d'une blessure dans le bas-ventre, mais les causes les plus fréquentes sont les hernies. L'ouverture des cadavres nous fait souvent appercevoir les causes internes, c'est-à-dire les vices, les dérangemens qui produisent plus immédiatement cette maladie. Dans tous les cadavres de personnes mortes de *passion iliaque*, on voit le conduit intestinal fermé dans quelques endroits, tantôt par des excréments durs, des vers, des tumeurs, des ulcères, par des concrétions pierreuses, crétaées, plâtreuses, &c. tantôt par des inflammations considérables, très-souvent par l'étranglement des intestins descendus dans le scrotum dans les hernies ; quelquefois par des entrelacemens, des nœuds, des replis, des déplacemens de quelque portion d'intestin. Quelques auteurs ont refusé de croire que cette cause eût lieu, par la singulière & cependant

très-ordinaire raison, qu'ils ne comprennent pas comment les intestins attachés au mésentère, pouvoient ainsi se déranger; mais ce raisonnement, quelque plausible qu'il puisse être, doit céder à une foule d'observations qui constatent ce fait: ces replis sont même quelquefois très-multipliés. Riviere en a observé trois dans l'intestin iléon, Henri de Keers en a trouvé cinq, & Barbette dit en avoir vu jusqu'à sept. On peut ajouter à cela les observations de Plater, de Penarole, d'Hyppolitus Boscus, & de plusieurs autres. Le vice le plus fréquent qu'on aperçoit dans les intestins des personnes qui sont mortes de cette maladie, est l'intussusception ou invagination d'une portion d'intestin dans une autre; on a vu quelquefois tout le cœcum rentré & caché dans l'iléon. Cette cause est attestée par beaucoup d'observations de Colombus, de Sylvius de la Boë, de Plempius, de Frederic Ruisch, c'est celle qui produit le plus ordinairement l'iléus endémique de la Jamaïque. Voyez Bartholin. Peyer a observé jusqu'à trois semblables invaginations dans le même sujet; Patin traite aussi ce redoublement de chimérique, parce qu'il ne l'a jamais vu. Quelquefois ces duplicatures se rencontrent sans qu'il y ait *passion iliaque*, comme je l'ai observé dans un homme qui mourut subitement après avoir pris l'émétique, au premier effort qu'il fit pour vomir. Il n'est pas rare de trouver aussi dans les cadavres les intestins rétrécis & étranglés dans certains endroits, comme s'ils fussent serrés par une corde. Le skirrhe du mésentère ou des parties environnantes est une des causes découvertes par les inspections anatomiques. Le pancréas grossi & obstrué en comprimant l'intestin, en a occasionné l'inflammation, l'ulcère & la *passion iliaque*. Kerkingius, *observ. anatom.* 42. On trouve souvent l'épiploon & les intestins gangrenés & sphacelés; la corruption est quelquefois si grande, qu'elle empêche d'enlever les viscères & de pouvoir examiner la cause du mal. Baillou, *liv. II. épidém.* Hildan, *de gangren. cap. iv.* Il paroît pourtant par toutes ces observations, qu'il ne suffit pas que le conduit intestinal soit bouché, il faut encore qu'il y ait une irritation, qu'il fasse sur les intestins le même effet que

les émétiques font sur l'estomac. Ces causes peuvent agir dans les intestins grêles ou dans les gros, ce qui produit quelque léger changement dans les symptômes; lorsque les grêles sont affectés, les douleurs sont plus vives, les vomissemens plus fréquens; les matières qu'on rend par le vomissement sont chimeuses ou chileuses. Lorsque les gros intestins sont attaqués, les vomissemens sont plus lents, les douleurs moins aiguës; elles se font sentir principalement aux hypochondres & aux reins, le malade vomit les excréments, &c.

Le diagnostic de cette maladie n'est pas difficile, elle est très-bien caractérisée par le vomissement joint à la constipation totale; mais il est très-important d'en bien distinguer les causes, sur-tout de reconnoître l'inflammation lorsqu'elle est présente; alors les douleurs sont vives, la fièvre est plus violente, l'altération & l'agitation du corps plus grandes, le pouls est dur & fréquent. La connoissance de ce qui a précédé peut aussi fournir des éclaircissements; on peut s'apercevoir facilement en examinant le malade si la maladie doit être attribuée à quelque hernie; les autres causes sont trop cachées pour qu'on puisse même les soupçonner, on est obligé d'agir en aveugle, & ce n'est pas le seul cas où l'on soit réduit au tâtonnement & à la divination souvent funestes, mais indispensables.

*Pronostic.* La *passion iliaque* est une maladie très-dangereuse, fort aiguë, qui est bientôt terminée plutôt en mal qu'en bien: lorsqu'elle dépend de l'inflammation, ou qu'elle en est accompagnée, il est rare qu'on en échappe; il y a plus à espérer si elle est la suite d'une hernie, parce qu'on peut rentrer l'intestin, ou du moins on a toujours le pis-aller de l'opération; elle se guérit assez facilement lorsqu'elle est la suite d'une constipation, opiniâtre, d'un renferment d'intestin, &c. La guérison est prochaine lorsque le malade prend les lavemens & qu'il les rend facilement, que les douleurs ne sont point fixes ni continues; il n'y a plus de danger lorsque les remèdes laxatifs qu'on prend par la bouche, opèrent par les selles; mais le péril est pressant, & il ne reste plus d'espérance, lorsque les douleurs qui étoient extrêmement aiguës, viennent à cesser tout-à-coup sans

que les autres symptômes diminuent, alors l'abattement des forces est plus sensible, l'haleine est puante, la foiblesse & la vitesse du pouls augmentent, les syncopes sont fréquentes, la gangrene est formée, & la mort est prochaine; le hoquet, la convulsion, le délire survenant à la passion iliaque sont des signes d'un très-mauvais augure. Hippocr. *Aphor. lior. VII.*

*Curation.* Cette maladie est une de celles où la nature n'opere rien pour sa guérison; elle exige les secours de l'art les plus prompts & les plus appropriés; ils doivent être variés suivant les différentes causes: lorsqu'il y a inflammation ou qu'elle est à craindre, il est à propos de faire une ou deux saignées, de donner des lavemens émolliens, anodins, d'appliquer sur le bas-ventre des fomentations de la même nature; intérieurement on doit avoir recours aux remèdes rafraichissans, tempérans, anti-organiques, calmans, tels sont les eaux de poulet, tisanes émulsionnées, le nitre, la liqueur minérale anodine d'Hoffman; si les douleurs sont trop vives, il faut donner les narcotiques, mais à petite dose; on peut effayer quelques légers purgatifs en les associant aux calmans même narcotiques. S'il y a hernie, il faut en tenter la réduction; ou en venir de bonne heure à l'opération. Voyez HERNIE. Lorsqu'on n'a pas à craindre ni l'inflammation ni l'hernie, on peut donner des lavemens plus actifs, plus stimulans; la fumée du tabac injectée dans l'anus par l'instrument de Dekkers, est très-convenable; Hippocrate conseille d'enfler les boyaux avec de l'air; il y a des soufflets propres à cette opération. Celle recommande avec raison les ventouses. Les Chinois guérissent cette maladie par le caustère actuel. On a vu quelquefois de bons effets de l'application des anneaux tout chauds sur le ventre: il ne faut pas trop perdre de temps à employer ces remèdes; pour peu qu'ils tardent à produire de bons effets, il faut recourir au remède de Vanhelmont, aux balles de plomb, d'argent ou d'or; avec ce remède, dit-il, *neminem voluit perire suis*; ou ce qui est encore mieux, au mercure, dont il faut faire avaler une ou deux livres, & agiter, promener en voiture, s'il est possible, le malade; mille observations conf-

tent l'efficacité de ce remède. Ne seroit-il pas à propos de faire marcher ces malades pieds nus sur un terrain froid & mouillé? Les personnes saines à qui il arrive de faire pareille chose, sont punies de cette imprudence par la diarrhée. Enfin tous ces secours inutilement employés, quelques auteurs proposent d'ouvrir le ventre, de dénouer & raccommo-der les intestins; cette opération est cruelle, elle peut être inutile, dangereuse; mais c'est une dernière ressource dans ces cas absolument désespérés. (*Articte de M. Menuret.*)

ILIBOBOCA, f. m. *Ophilog. exot.*, serpent du Brésil nommé par les Portugais, *cobra de coral*. Il est de la longueur de deux piés & de la grosseur du pouce, qui s'amenuise encore davantage vers la queue, & se termine en pointe; son ventre est tout blanc, mais d'un blanc argenté & lustré, sa tête est convertie d'écaillés blanches de forme cubique, bordées de quelques autres écaillés noires; son corps est tacheté de blanc, de noir & de rouge. Il rampe avec lenteur, & passe pour très-dangereux. Ray, *syn. anim. pag. 327.* (*D. J.*)

ILIMSK, *Géog.*, province & ville de Sibérie, située sur la rivière, d'Ylim, qui se jette dans celle de Tungus, qui elle-même se perd dans le fleuve de Jenisei. Elle est habitée par des Tartares Tunguses & par des Russes, & relève du voïerde ou gouverneur d'Irkusk.

ILION, *Géog. anc. & littér.*, voilà le nom qui nous est si cher dans l'ancienne ville de Troie, dans l'Asie mineure.

Ilion, ton nom seul a des charmes pour moi!

Ne verrai-je jamais rien de toi; ni la place

De ces murs élevés & détruits par les dieux,

Ni ces champs où couvoient la fureur & l'audace,

Ni des temps fabuleux enfin la moindre trace

Qui pût me présenter l'image de ces lieux!

Non, on ne verra rien de tous ces précieux restes de l'antiquité; L'Ilion dont il s'agit, fut détruite 350 ans avant l'arrivée d'Alexandre en Troade; il ne trouva qu'un village qui portoit son nom, bâti à trente stades au-delà. Ce prince

fit de riches présens à ce pauvre village, lui donna le titre de ville, & laissa des ordres pour l'agrandir.

Après la mort d'Alexandre, Lyfimaque amplifia le nouvel *Ilion*, & l'environna d'un mur de quarante stades; mais cette ville n'avoit plus de murailles, quand les Gaulois y passèrent, l'an 477 de Rome, & la première fois que les Romains entrèrent en Asie, c'est à dire l'an de Rome 564, *Ilion* avoit plutôt l'air d'un bourg que d'une ville; Fimbria, lieutenant de Sylla, acheva de la ruiner en 668, dans la guerre contre Mithridate.

Pendant Sylla consola les habitans de leur perte, & leur fit du bien. Jules-César qui se regardoit comme un des descendans d'Enée, s'affectionna entièrement à cette petite ville, & la réédifia. Il donna non-seulement de nouvelles terres à ses habitans, mais la liberté & l'exemption des travaux publics. En un mot, il étendit si loin ses bienfaits sur *Ilion*, qu'au rapport de Suetone, on le soupçonna d'avoir voulu quitter Rome pour s'y établir, & y transporter les richesses de l'empire.

On eut encore la même frayeur sous Auguste; qui en qualité d'héritier de Jules-César, auroit pu exécuter ce grand projet. L'un & l'autre montrèrent en plusieurs occasions, un penchant très-marqué pour la ville d'*Ilion*. Nous venons de voir ce que le premier fit pour elle; le second y établit une colonie avec de nouveaux privilèges, & rendit aux Rhétiens la belle statue d'Ajax, qu'Antoine avoit fait transporter en Egypte.

Enfin, M. le Fevre, Bacier, & le P. Sanadon, sont persuadés que ce fut pour détourner adroitement Auguste du dessein qu'il pouvoit avoir de relever l'éclat de l'ancienne Troie, qu'Horace composa cette ode admirable, chef-d'œuvre de la poésie lyrique, qui commence par *justum est tenacem propositi virum*, dans laquelle ode il fait tenir à Junon ce discours.

*Ilion, Ilion!*

*Fatalis incestuque iudex,  
Et mulier peregrina vertit  
In pulverem.*

*Ilion, la détestable Ilion!* c'est par cette répétition qu'il tâche d'imprimer des sentimens d'aversion pour cette ville;

*Tome XVIII. Part. I.*

par mépris encore, il ne daigne faire nommer à Junon, ni Paris, ni Hélène; l'une est une femme étrangère, l'autre un juge fatal à sa patrie, un violateur de l'hospitalité; Leomedon & les Troyens sont des perfides, des parjures, livrés depuis long-temps à la colere des dieux. Voilà le sujet de cette pièce lyrique découverte; & vraisemblablement Horace la fit de concert & par les conseils de Mécene & d'Agrippa: jamais le poëte n'eut un sujet plus délicat à manier: & jamais il ne s'en tira avec tant d'art.

*Ilion* subsista encore sous les empereurs. On a des médailles frappées au nom de ses habitans. Il y en a une de Marc Aurele, qui représente Hector sur un char à deux chevaux, avec cette légende ΙΑΙΕΩΝ ΕΚΤΩΡ. Il y en a d'autres de Commode & d'Antonin fils de Sévere, sur lesquelles la légende est la même; mais le char est à quatre chevaux. On en a aussi à deux chevaux frappées sous Sévere & sous Gordien.

C'est de *Ilion* dont il est ici question, que les voyageurs disent avoir vu les ruines, & non pas de l'ancienne Troie, qu'Hector ne put défendre, & que les Grecs brûlerent impitoyablement dans une seule nuit. *Voy. TROIE. (D. J.)*

ILISSIDES, adj. fem. pl. *Mythol.*, *Ilissides*, ou *Ilissides* est un surnom des Muses, pris du fleuve *Ilissus* dans l'Attique, lequel fleuve renloit des eaux sacrées. *Voy. ILISSUS. Géog. (D. J.)*

ILISSUS, *Géog. anc.*; ville & rivière de Grèce dans l'Attique; du temps de Plin on ne voyoit déjà plus que les ruines de la ville, c'est pourquoi il dit, *locus Ilissos*; les Athéniens avoient sur le bord de la rivière un autel consacré aux Muses *Ilissides*; c'étoit aussi sur les bords de l'*Ilissus* que se faisoit la lustration dans les petits mythes; ses eaux étoient réputées sacrées par un statut de religion, *sacro instituto*, dit Maxime de Tyr. Les Turcs ont aujourd'hui détourné les eaux de l'*Ilissus*, pour arroser leurs jardins, & on n'en voit presque plus que le lit. *(D. J.)*

ILITHYE, s. f. *Littérat. & Myth.*, divinité de la Fable; *Ilithye* fille de Junon & sœur d'Hébé, présidoit comme sa mere aux accouchemens; les femmes dans les douleurs de l'enfantement promettoient des sacrifices, si elles ve-

noient à être heureusement délivrées. Cette déesse avoit à Rome un temple, dans lequel on étoit obligé de porter une pièce de petite monnoie, savoir à la naissance & à la mort de chaque personne. Servius Tullius établit cet usage, pour avoir toutes les années un dénombrement exact des naissances & des morts des habitans de Rome. On trouve la déesse *Ilithye* sur les médailles & dans les inscriptions antiques, sous le titre de *Juno Lucina*, ou simplement de *Lucina*. Cependant les anciens ont fait mention de plusieurs *Ilithyes* & de plusieurs *Lucines*, parce qu'il y avoit plusieurs déesses qui présidoient aux enfans. *Post hæc Ilithyas placato puerperas hostiis*, dit l'oracle de la Sybillé. On les appelloit indifféremment *Lucinas*, *Ilithyas*, *Genetyllidas*, trois noms qui signifient la même fonction. Le premier est latin & vient de *lux*, le jour. Les deux autres sont grecs: *Ilithya* vient de *ἐλάδω*, *oriri*; & *genetyllis* de *γενεα*, *nativité*. (D. J.)

**ILIVILIHU**, f. m. *Ornithol. exot.*, nom que les habitans des isles Philippines donnent à un oiseau fort commun dans ce pays-là. & qui a toute l'encolure de nos cailles, d'où vient que quelques écrivains l'appellent *coturnix parvula montana*, petite caille de montagne, parce qu'elle n'est pas plus grosse qu'un moineau; elle est remarquable par le joli mélange de son plumage. (D. J.)

**ILKUSCH**, *Ilkussum*, *Géog.*, ville royale de Pologne, au palatinat de Cracovie, remarquable par ses mines d'argent, mêlées avec du plomb; il est bon d'observer ici, que les mines ne sont point entièrement de droit royal en Pologne; elles appartiennent au seigneur sur la terre duquel elles se rencontrent, & ce seigneur en fait quelque reconnaissance au roi; mais les mines qui sont sur les terres de la couronne, comme par exemple, celles d'*Ilkusch* se partagent entre le roi, le palatin & l'évêque; cette ville est dans un pays ingrat, au pied de plusieurs montagnes, à six lieues N. O. de Cracovie, *Long.* 37. 35. *lat.* 50. 26. (D. J.)

**ILL**, f., *Géog.*, rivière de France en Alsace, qu'elle traverse presque dans toute sa longueur; elle a sa source à l'extrémité du Suntgaw, & se jette dans le Rhin à deux lieues au-dessous du pont de

Strasbourg. L'*Ill* arrose plusieurs villes, & reçoit dans son cours quelques rivières considérables; ses débordemens ne sont guère moins nuisibles que ceux du Rhin. (D. J.)

\* **ILLAPS**, f. m. *Théolog.*, espèce d'extase contemplative où l'on tombe par des degrés insensibles, où les sens extérieurs s'aliènent, & où les organes intérieurs s'échauffent, s'agitent, & mettent dans un état fort tendre & fort doux, peu différent de celui qui succède à la possession d'une femme bien aimée & bien estimée.

\* **ILLATION**, f. f. *Logiq. Théolog. Hist.*, ce terme est de l'école; il vient du latin *inferre*, conclure; ainsi connoître par *illation*, c'est la même chose que connoître par *voie de conséquence*.

L'*illation* est dans la messe mozarabique ce que nous appellons dans la nôtre la *préface*. L'*illation* & la *préface* avoient encore pour synonymes les mots *contestation* & *immolation*.

*Illation* se dit aussi pour *retour*; ainsi l'*illation* de saint Benoît, c'est la fête du retour de ses reliques de l'église de saint Agnan d'Orléans à Fleure.

**ILLE**, *Géog.*, petite ville de France dans le Roussillon, à quatre lieues de Perpignan; elle est jolie & bien bâtie, dit Piganiol de la Force, *tom. VI*, p. 449. *Long.* 21. 20. *lat.* 42. 26. (D. J.)

**ILLÉGITIME**, adj. *Jurisprud.*, se dit de ce qui est contre la loi, & opposé à quelque chose de légitime, comme une conjonction *illégitime*, un enfant *illégitime*. *Voy. BATARD, LÉGITIME*. (A)

**ILLESNAS**, *Géog.*, petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, à six lieues au sud de Madrid.

**ILLIBERAL**, adj. *Gram.*, services bas, mécaniques. *Voy. LIBÉRAL*.

\* **ILLICITE**, adj. *Gram. & Morale*, qui est défendu par la loi. Une chose *illicite* n'est pas toujours mauvaise en soi; le défaut de presque toutes les législations, c'est d'avoir multiplié le nombre des actions *illicites* par la bifarrerie, des défenses. On rend les hommes méchans en les exposant à devenir infracteurs; & comment ne deviendront-ils pas infracteurs, quand la loi leur défendra une chose vers laquelle l'impulsion constante & invincible de la nature les emporte sans cesse? Mais quand ils au-

ront foulé aux piés des loix de la société, comment respecteront-ils celles de la nature; sur tout s'il arrive que l'ordre des devoirs moraux soit renversé, & que le préjugé leur fasse regarder comme des crimes atroces, des actions presque indifférentes? Par quel motif celui qui se regardera comme un sacrilège, balancera-t-il à se rendre menteur, voleur, calomniateur? Le concubinage est *illicite* chez les chrétiens; le trafic des armes est *illicite* en pays étrangers; il ne faut pas se défendre par des voies *illicites*. Heureux celui qui sortiroit de ce monde sans avoir rien fait d'*illicite*! plus heureux encore celui qui en sort sans avoir rien fait de mal! Est-il, ou n'est-il pas *illicite* de parler contre une superstition consacrée par les loix? Lorsque Cicéron écrivit ses livres sur la divination, fit-il une action *illicite*? Hobbes ne sera pas embarrassé de ma question; mais osera-t-on avouer les principes d'Hobbes, sur-tout dans les contrées où la puissance temporelle est distinguée de la puissance spirituelle?

ILLIERS, *Géog.*, bourg bien bâti, dans une situation agréable, du diocèse d'Evreux, sur le ruisseau de Caudanne. Le vin du canton, appelé les *Châteaux d'Illiers*, ne le cède point aux vins de Champagne en délicatesse: ce qui fait voir l'erreur des géographes modernes, qui nous disent hardiment qu'il ne croît point de vin en Normandie: nous pourrions encore les renvoyer à l'excellent vignoble de Méfulles, Vaux, Haidancour, Ecardanville, paroisses situées à trois lieues d'Evreux.

L'église & la dime furent possédées, au *xe*. siècle, par Lentgarde, fille de Herbert, comte de Vermandois, qui les donna à Aves Grandus, son parent, & celui-ci au chapitre de Chartres, en 906. *Illiers* est châtellenie & baronnie ancienne. Philippe Auguste prit *Illiers* & sa forteresse en 1203, sur Simon d'Anet, & en donna la confirmation à Pierre de Courtenai son cousin. Robert de Courtenai, évêque d'Orléans, le vendit à Philippe de Cahors, évêque d'Evreux en 1273. On voit par une chartre que le seif d'*Illiers* est mouvant du duché de Normandie, & que l'évêque d'Evreux en est le seigneur. *Recherches sur la France, tom. I, p. 390, imp. 1766. (C.)*

ILLIFONSO DE LOS ZAPOTECAS SANT, *Géog.*, ville déserte de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au diocèse de Guaxaca. Elle est sur une montagne, à 20 lieues N. E. d'Antequera, *Long. 280. lat. 17. 35. (D. Z.)*

ILLIMITÉ, *adj.*, *Gram.*, qui n'a point de limite. Il est relatif au temps & à l'espace. On dit un temps *illimité*, un espace *illimité*: il l'est aussi à la puissance, Il n'y a point de puissance légitime & *illimitée* sur la terre; il y a même un sens très-raisonnable dans lequel on peut dire que celle de Dieu ne l'est pas; elle est bornée par l'essence des choses. Les notions que nous avons de sa justice sont immuables: où en serions-nous, s'il en étoit autrement? Cependant on ne peut être trop circonspect lorsqu'il s'agit d'élever ses idées jusqu'à un être d'une nature aussi différente de la nôtre; il ne faut pas s'attendre dans ces comparaisons, à une conformité bien rigoureuse. Mais, voulons-nous vivre & mourir en paix, faisons descendre notre justice jusqu'à la fourmi, afin que celui qui nous jugera, rabaisse la sienne jusqu'à nous.

ILLINOIS, *f. m. pl.*, *Géog.*, peuples sauvages de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, le long d'une grande rivière de même nom. Cette rivière des *Illinois*, qui vient du nord-est, ou est-nord-est, n'est navigable qu'au printemps; elle a plus de cent lieues de cours, qui va au sud-quart-sud-est, & se décharge dans le Mississipi, vers le 39 deg. de latitude.

Le pays des *Illinois* est encore arrosé par d'autres grandes rivières; on lui donne cent lieues de largeur, & beaucoup plus de longueur, car on l'étend bien loin le long du Mississipi. Il est par-tout couvert de vastes forêts, de prairies & de collines. La campagne & les prairies abondent en bylons, vaches, cerfs, & autres bêtes fauves, de même qu'en toute sorte de gibier, particulièrement en cygnes, grues, outardes & canards.

Les arbres fruitiers peu nombreux consistent principalement en des espèces de néfliers, des pomiers, & des pruniers sauvages, qu'on pourroit bonifier en les greffant; mais les *Illinois* ignorent cet art, ils ne se donnent pas même la peine

de cueillir le fruit aux arbres, ils abattent les arbres pour en prendre le fruit.

Dans un si grand pays, on ne connoît que trois villages, dont l'un peuplé de huit ou neuf cents *Illinois*, est à plus de 50 lieues du second.

Les *Illinois* vont tout nus depuis la ceinture; toute sorte de figures bizarres, qu'ils se gravent sur le corps, leur tiennent lieu de vêtement. Ils ornent leur tête de plumes d'oiseaux, se barbouillent le visage de rouge, & portent des colliers de petites pierres du pays de diverses couleurs. Ils ont des temps de festins & de danses, les unes en signe de réjouissance, les autres de deuil; ils n'enterrent point leurs morts, ils les couvrent de peaux, & les attachent à des branches d'arbres.

Les hommes sont communément grands, & tous très-lestes à la course. La chasse fait leur occupation, pour pourvoir à leur nourriture, à laquelle ils joignent le blé d'inde; & quand ils en ont fait la récolte, ils l'enferment dans des creux sous terre, pour le conserver pendant l'été. Le reste du travail regarde les femmes & les filles; ce sont elles qui pilent le blé, qui préparent les viandes boucanées, qui construisent les cabanes, & qui, dans les courtes nécessaires, les portent sur leurs épaules.

Elles fabriquent ces cabanes en forme de longs berceaux, & les couvrent avec des nattes de jonc plat, qu'elles ont l'adresse de coudre ensemble très-artistement, & à l'épreuve de la pluie. Elles s'occupent encore à mettre en œuvre le poil des bysons ou bœufs sauvages, à en faire des sacs & des ceintures. Ces bœufs sont bien différens de ceux d'Europe; outre qu'ils ont une grosse bosse sur le dos vers les épaules, ils sont encore tout couverts d'une laine fine, qui tient lieu aux *Illinois* de celle qu'ils tireroient des moutons, s'ils en avoient dans leur pays.

Leur religion consiste à honorer une espèce de génie qu'ils nomment *Manitou*, & qui, selon eux, est maître de la vie & de la mort. Voyez MANITOU.

Je ne conseille pas au lecteur qui sera curieux d'autres détails, de les prendre dans le P. Hennepin, ni dans la relation de l'Amérique du chevalier Tonti, ouvrage supposé; mais il y a quelque chose de mieux sur les *Illinois*; c'est une let-

tre du P. Gabriel Marek, Jésuite missionnaire, qui est insérée dans le *Recueil des lettres édifiantes*, tom. XI. (D. J.)

ILLOCK, Géog., petite ville de la basse-Hongrie dans l'Éclavonie. Elle est sur le Danube, à 2 lieues de Peterwaradin, 8 S. E. d'Ispek, 30 N. O. de Belgrade. Long. 37. 45. lat. 45. 30. (D. J.)

ILLUMINATION, f. f., Gram., c'est l'action d'un corps lumineux qui éclaire, ou la passion d'un corps opaque qui est éclairé; il se dit au simple & au figuré. Au simple, de la manière dont nos temples sont éclairés à certains jours solennels; des lumières que le peuple est obligé d'entretenir la nuit sur ses fenêtres, lorsque quelque événement important & heureux l'exige; & de celles dont les faces des grandes maisons sont décorées, dans les mêmes circonstances, ou dans quelques fêtes particulières. Nos artistes se sont souvent distingués par le goût dans ce genre d'artifice, qui consiste à imiter des morceaux d'architecture & autres objets, par un grand nombre de lumières symétriquement distribuées. Au figuré, on appelloit autrefois le sacrement de baptême l'*illumination*, & nous nous servons de la même expression, pour désigner ces inspirations d'en haut, que quelques personnes privilégiées ont éprouvées. La foi est un don & une *illumination* de l'Esprit-saint.

ILLUMINATION, se dit en Peinture de figures, ou autres objets peints sur des corps transparents, comme le verre, la gase, le papier, la toile, &c. derrière lesquels on met des lumières qu'on ne voit point, & qui font appercevoir les objets représentés. On s'en sert dans les décorations de théâtre, dans celles des fêtes publiques, & on en fait de toutes couleurs.

ILLUMINÉ, adj. pris subst., Théolog., c'est le nom que l'on donnoit anciennement dans l'église à ceux qui avoient reçu le baptême. V. BAPTÊME.

Ce nom leur venoit d'une cérémonie du baptême, qui consistoit à mettre dans la main du néophite qui venoit d'être baptisé, un cierge allumé, symbole de la foi & de la grace qu'il avoit reçu par ce sacrement. Voyez CATHÉCUMÈNE. Dictionnaire de Trévoux.

ILLUMINE', nom d'une secte d'hérétiques qui s'élevèrent en Espagne, vers

l'an 1575, que les Espagnols appelloient *Alambrados*.

Leurs chefs étoient Jean de Dillapando, originaire de l'isle de Ténéris, & une carmélite appellée Cathérine de Jésus. Ils avoient beaucoup de compagnons & de disciples, dont la plupart furent pris par l'Inquisition, & punis de mort à Cordoue; les autres abjurèrent leurs erreurs.

Les principales erreurs de ces *illuminés* étoient que, par le moyen de l'oraison sublime à laquelle ils parvenoient, ils entroient dans un état si parfait, qu'ils n'avoient plus besoin ni de l'usage des sacrements, ni des bonnes œuvres; & qu'ils pouvoient même se laisser aller aux actions les plus infâmes sans pécher. *Voy. le Dictionnaire de Trévoux.*

La secte des *illuminés* fut renouvelée en France, en 1634, & les *Guérinets*, disciples de Pierre Guérin, s'étant joints à eux, ne firent qu'une seule secte, sous le nom d'*illuminés*; mais Louis XIII les fit poursuivre si vivement, qu'ils furent détruits en peu de temps.

Les principales erreurs de ces *illuminés* étoient, que Dieu avoit révélé à l'un d'eux, nommé *Frere Antoine Bocquet*, une pratique de foi & de vie suréminente, inconnue & inusitée dans toute la chrétienté. Qu'avec cette méthode on pouvoit parvenir en peu de temps au même degré de perfection que les SS. & la bienheureuse vierge, qui, selon eux, n'avoient eu qu'une vertu commune. Ils ajoutoient, que par cette voie, on arrivoit à une telle union avec Dieu, que toutes les actions des hommes en étoient défectées; qu'étant parvenus à cette union, il falloit laisser agir Dieu seul en nous, sans produire aucun acte. Que tous les docteurs de l'Eglise n'avoient jamais su ce que c'étoit que dévotion; que saint Pierre étoit un homme simple, qui n'avoit rien entendu à la spiritualité, non plus que saint Paul; que toute l'Eglise étoit dans les ténèbres & dans l'ignorance sur la vraie pratique du *Credo*; qu'il étoit libre de faire tout ce que dictoit la conscience; que Dieu n'aimoit rien que lui-même; qu'il falloit que dans dix ans leur doctrine fût reçue de tout le monde, & qu'alors on n'auroit plus besoin de prêtres, de religieux, de curés, d'évêques,

ni autres supérieurs ecclésiastiques. Sponde. *Vittorio Sivi.*

Les Freres de la Rose-croix ont aussi été appellés *illuminés*. *V. ROSE-CROIX.*

ILLUSION, f. f., *Gram. & Littér.*, c'est le mensonge des apparences, & faire illusion, c'est en général tromper par les apparences. Nos sens nous font illusion, lorsqu'ils nous montrent des objets où il n'y en a point; ou lorsqu'il y en a, & qu'ils nous les montrent autrement qu'ils ne sont. Les verres de l'optique nous font illusion de cent manieres différentes, en altérant la grandeur, la forme, la couleur & la distance. Nos passions nous font illusion lorsqu'elles nous dérobent l'injustice des actions ou des sentimens qu'elles nous inspirent. Alors l'on croit parce que l'on craint, ou parce que l'on desire: l'illusion augmente en proportion de la force du sentiment, & de la foiblesse de la raison; elle flétrit ou embellit toutes les jouissances; elle pare ou ternit toutes les vertus: au moment où on perd les illusions agréables, on tombe dans l'inertie & le dégoût. Y-a-t-il de l'enthousiasme sans illusion? Tout ce qui nous en impose par son éclat, son antiquité, sa fausse importance, nous fait illusion. En ce sens, ce monde est un monde d'illusions. Il y a des illusions douces & consolantes, qu'il seroit cruel d'ôter aux hommes. L'amour-propre est le pere des illusions; la nature a les siennes. Une des plus fortes est celle du plaisir momentanée, qui expose la femme à perdre sa vie pour la donner; & celle qui arrête la main de l'homme malheureux, & qui le détermine à vivre. C'est le charme de l'illusion qui nous aveugle en une infinité de circonstances, sur la valeur du sacrifice qu'on exige de nous, & sur la frivolité de la récompense qu'on y attache. Portez mon illusion à l'extrême, & vous engendrez en moi l'admiration, le transport, l'enthousiasme, la fureur & le fanatisme. L'orateur conduit la persuasion; l'illusion marche à côté du poète. L'orateur & le poète sont deux grands magiciens, qui sont quelquefois les premiers dupes de leurs prestiges. Je dirai au poète dramatique: voulez-vous me faire illusion, que votre sujet soit simple, & que vos incidens ne soient point trop éloignés du cours naturel des choses; ne les multipliez point; qu'ils s'en-

chinent & s'attirent; méfiez-vous des circonstances fortuites, & songez surtout au peu de temps & d'espace que le genre vous accorde.

**ILLUSION, Belles - Lettres. Poésie.** Dans les arts d'imitation la vérité n'est rien, la vraisemblance est tout; & non-seulement on ne leur demande pas la réalité, mais on ne veut pas même que la feinte en soit l'exacte ressemblance.

Dans la tragédie, on a très-bien observé que l'*illusion* n'est pas complète; 1°. elle ne peut pas l'être; 2°. elle ne doit pas l'être. Elle ne peut pas l'être, parce qu'il est impossible de faire pleinement abstraction du lieu réel de la représentation théâtrale & de ses irrégularités. On a beau avoir l'imagination préoccupée; les yeux avertissent qu'on est à Paris, tandis que la scène est à Rome; & la preuve qu'on n'oublie jamais l'acteur dans le personnage qu'il représente, c'est que dans l'instant même où l'on est le plus ému, on s'écrie: *Ah! que c'est bien joué*; on sait donc que ce n'est qu'un jeu; on n'applaudiroit point Auguste, c'est donc Brisard qu'on applaudit.

Mais quand par une ressemblance parfaite il seroit possible de faire une pleine *illusion*, l'art devroit l'éviter, comme la sculpture l'évite en ne colorant pas le marbre, de peur de le rendre effrayant.

Il y a tel spectacle dont l'*illusion* tempérée est agréable, & dont l'*illusion* pleine seroit révoltants ou péniblement douloureuse: combien de personnes soutiennent le meurtre de Camille, ou de Zaire & les convulsions d'Inès empoisonnée, qui n'auroient pas la force de soutenir la vue d'une querelle sanglante ou d'une simple agonie? Il est donc hors de doute que le plaisir du spectacle tragique tient à cette réflexion tacite & confuse qui nous avertit que ce n'est qu'une feinte, & qui par là, modère l'impression de la terreur & de la pitié.

Je fais bien que l'échafaud est la tragédie de la populace, & que des nations entières se font amuser de combats de gladiateurs. Mais cet exercice de la sensibilité seroit trop violent pour des âmes qu'une société douce & voluptueuse amollit, & qui demandent des plaisirs délicats comme leurs organes.

Il y a donc deux choses à distinguer dans l'imitation tragique, la vérité abso-

lue de l'exemple, & la ressemblance imparfaite de l'imitation. Orosmane, dans la fureur de sa jalousie, tue Zaire, & l'instant d'après se tue lui-même de désespoir: voilà l'*illusion* qui ne doit pas être complète. Un amour jaloux & furieux peut rendre féroce & barbare un homme naturellement bon, sensible & généreux: voilà la vérité, dont rien ne nous détrompe, & dont l'impression même nous reste quand l'*illusion* a cessé.

Dans le comique, rien ne répugne à une pleine *illusion*; & l'impression du ridicule n'a pas besoin d'être tempérée comme celle du pathétique. Mais si dans le comique même l'*illusion* étoit complète, oublieroit l'art, & seroit privé par l'*illusion* même, de l'un des plaisirs du spectacle. Ceci est commun à tous les genres.

Le plaisir d'être ému de crainte & de pitié sur les malheurs de ses semblables, le plaisir de rire aux dépens des faiblesses & des ridicules d'autrui, ne sont pas les seuls que nous cause la scène: celui de voir à quel degré de force & de vérité peuvent aller le génie & l'art; celui d'admirer dans le tableau la supériorité de la peinture sur le modèle, seroit perdu si l'*illusion* étoit complète; & voilà pourquoi dans l'imitation même en récit, les accessoires qui altèrent la vérité, comme la mesure des vers & le mélange du merveilleux, rendent l'*illusion* plus douce; car nous aurions bien moins de plaisir à prendre un beau poëme pour une histoire, qu'à nous souvenir confusément que c'est une création du génie.

Pour mieux m'entendre imaginez une perspective si parfaitement peinte, que de loin elle vous semble être réellement ou un morceau d'architecture, ou un paysage éloigné; tout l'agrément de l'art sera perdu pour vous dans ce moment, & vous n'en jouirez que lorsqu'en approchant, vous vous apercevrez que le pinceau vous en impose. Il en est de même de toute espèce d'imitation: on veut jouir en même temps & de la nature & de l'art; on veut donc bien s'apercevoir que l'art se mêle avec la nature. Dans le comique même il ne faut donc pas croire que la vérité de l'imitation en soit le mérite exclusif, & que le meilleur peintre de la nature soit le plus fidèle copiste: car si

L'imitation étoit une parfaite ressemblance, il faudroit l'altérer exprès en quelque chose, afin de laisser à l'ame le sentiment confus de son erreur, & le plaisir secret de voir avec quelle adresse on la trompe. Il est pourtant vrai qu'on a plus à craindre de s'éloigner de la nature que d'en approcher de trop près; mais entre la servitude & la licence il y a une liberté sage, & cette liberté consiste à se permettre de choisir & d'embellir en imitant: c'est ce qu'a fait Moliere aussi bien que Racine. Ni le *Misanthrope*, ni l'*Avare*, ni le *Tartuffe* ne sont de serviles copies: dans les détails comme dans l'ensemble, dans les caractères comme dans l'intrigue, ce sont des compositions plus achevées qu'on n'en peut voir dans la nature; la perfection y déceit l'art, & l'on perdrait à ne pas l'y voir: pour en jouir il faut qu'on l'apperçoive.

Mais jusqu'à quel point cette imitation peut-elle être embellie, sans que l'altération nuise à la vraisemblance & détruise l'*illusion*? Cela tient beaucoup à l'opinion, à l'habitude, à l'idée que l'on a des possibles; & la règle doit varier selon les lieux & les temps. La vérité même n'est pas toujours vraisemblable, & à moins qu'elle ne soit très-convenue, elle n'est point admise, si la vraisemblance n'y est pas. Dans les choses communes il est aisé de conserver la vraisemblance, mais dans l'extraordinaire & le merveilleux, c'est une des plus grandes difficultés de l'art. Voyez VRAISEMBLANCE.

Quelle est cependant cette demi-*illusion*, cette erreur continue, & sans cesse mêlée d'une réflexion qui la dément; cette façon d'être trompé & de ne l'être pas? C'est quelque chose de si étrange en apparence, & de si subtil en effet, qu'on est tenté de le prendre pour un être de raison; & pourtant rien de plus réel. Chacun de nous n'a qu'à se souvenir qu'il lui est arrivé bien souvent de dire, en même temps qu'il pleuroit ou qu'il frémissait, à *Mérope*: *Ah! que cela est beau*; ce n'étoit pas la vérité qui étoit belle: car il n'est pas beau qu'une femme aille tuer un jeune homme, ni qu'une mere reconnoisse son fils au moment de le poignarder. C'étoit donc bien de l'imitation que l'on parloit; & pour cela il falloit se dire à soi-même, *c'est un men-*

*songe*; & tout en le disant, on pleuroit & on frémissait.

Pour expliquer ce phénomène, on a dit que l'*illusion* & la réflexion n'étoient pas simultanées, mais alternatives dans l'ame: hypothese inutile; car sans ces oscillations continuelles & rapides de l'erreur à la vérité, leur mélange actuel s'explique, & l'on va voir qu'il est dans la nature.

L'ame est susceptible à la fois de diverses impressions, comme lorsqu'on entend une belle musique, & qu'en regardant une jolie femme on boit d'un vin délicieux; ces trois plaisirs sont distinctement & simultanément goûtés. Ils se nuisent pourtant l'un à l'autre; & moins les impressions simultanées sont analogues, moins le sentiment en est vif; en sorte que si elles sont contraires, le partage de la sensibilité entr'elles est quelquefois si inégal, que l'une effleure à peine l'ame, tandis que l'autre s'en fait & la pénètre profondément.

En vous promenant à la campagne, qu'un objet vous frappe & vous plonge dans la méditation, tous les autres objets que vous apercevrez passeront successivement devant vos yeux sans vous distraire. Vous les auez vus cependant, & chacun d'eux aura laissé sa trace dans votre souvenir. Que sera-t-il donc arrivé? Qu'à chaque instant l'ame aura eu deux pensées, l'une fixe & profonde, l'autre légère & fugitive. Au contraire, je vous suppose plus légèrement occupé; l'idée qui vous suit, ne laisse pas d'être continue & toujours présente; mais l'impression accidentelle de nouveaux objets est d'autant plus vive à son tour, que la première est moins profonde.

C'est ainsi qu'au spectacle deux pensées sont présentes à l'ame; l'une est, que vous êtes venus voir représenter une fable, que le lieu réel de l'action est une salle de spectacle, que tous ceux qui vous environnent viennent s'amuser comme vous, que les personnages que vous voyez sont des comédiens, que les colonnes du palais qu'on vous représente sont des coulisses peintes; que ces scenes touchantes ou terribles que vous applaudissez sont un poëme composé à plaisir. Tout cela est la vérité. L'autre pensée est l'*illusion*; savoir que ce palais est celui de Mérope, que la femme que vous voyez si affligée

est Mérope elle-même, que les paroles que vous entendez sont l'expression de sa douleur. Or, de ces deux pensées il faut que la dernière soit la dominante; & par conséquent le soin commun du poète, de l'acteur & du décorateur doit être de fortifier l'impression des vraisemblances, & d'affaiblir celle des réalités. Pour cela le moyen le plus sûr, comme le plus facile, seroit de copier fidèlement & servilement la nature, & c'est-là tout ce qu'on a su faire quand le goût n'étoit pas formé. Mais je l'ai dit souvent, je le répète encore; la nature a mille détails qui seroient vrais, qui rendroient même l'imitation plus vraisemblable, & qu'il faut pourtant éloigner, parce qu'ils manquent d'agrément ou d'intérêt ou de décence, & que nous cherchons au théâtre & dans l'imitation poétique en général, une nature exquise, curieuse & intéressante. Le secret du génie n'est donc pas d'asservir, mais d'animer son imitation: car plus l'*illusion* est vive & forte, plus elle agit sur l'ame, & par conséquent moins elle laisse de liberté à la réflexion & de prise à la vérité. Quelle impression peuvent faire de légers invraisemblances sur des esprits émus, troublés d'étonnement & de terreur? N'avons-nous pas vu, de nos jours, Phèdre expirante au milieu d'une foule de petits-maîtres? N'avons-nous pas vu Mérope, le poignard à la main, fendre la presse de nos jeunes seigneurs, pour percer le cœur à son fils? & Mérope nous faisoit frémir, & Phèdre nous arrachoit des larmes. C'est sur ces exemples que se fondent ceux qui se moquent des bienséances & des vraisemblances théâtrales; mais si dans ces momens de trouble & de terreur l'ame trop occupée du grand intérêt de la scène, ne fait aucune attention à ses irrégularités, il y a des momens plus tranquilles, où le bon sens en est blessé; la réflexion reprend alors tout son empire; la vérité détruit l'*illusion*: or, l'*illusion* une fois détruite ne se reproduit pas l'instant d'après avec la même force; & il n'y a nulle comparaison entre un spectacle où elle est soutenue, & un spectacle où, à chaque instant, on est trompé & détrompé.

L'*illusion*, comme je l'ai dit, n'a pas besoin d'être complète. On ne doit donc pas s'inquiéter des invraisemblances for-

cées, & l'on peut se permettre celles qui contribuent à donner au spectacle plus d'intérêt ou d'agrément.

Mais quoi qu'on fasse pour en imposer, il est rare que l'*illusion* soit trop forte; on fait donc bien d'être sévère sur ce qui intéresse la vraisemblance, & de n'accorder à l'art que les licences heureuses d'où résulte quelque beauté.

Il faut se figurer qu'il y a sans cesse dans l'imitation théâtrale un combat entre la vérité & le mensonge: affaiblir celle qui doit céder, fortifier celui que l'on veut qui domine, voilà le point où se réunissent toutes les règles de l'art par rapport à la vraisemblance, dont l'*illusion* est l'effet.

Quant aux moyens qu'on doit exclure, il en est qui rendent l'imitation trop effrayante & horriblement vraie, comme lorsque sous l'habit de l'acteur qui doit paroître se tuer, on cache une vessie pleine de sang, & que le sang inonde le théâtre; il en est qui rendent grossièrement & basement une nature dégoûtante, comme lorsqu'on produit sur la scène l'ivrognerie & la débauche; il en est qui sont pris dans un naturel insipide & trivial, dont l'unique mérite est une plate vérité, comme lorsqu'on représente ce qui se passe communément parmi le peuple. Tout cela doit être interdit à l'imitation poétique, dont le but est de plaire, non pas seulement au bas peuple, mais aux esprits les plus cultivés & aux ames les plus sensibles: succès qu'elle ne peut avoir qu'autant qu'elle est décente, ingénieuse, & telle qu'un goût exquis & un sentiment délicat en chérissent l'*illusion*. V. VRAISEMBLANCE. (M. Mar-montel.)

ILLUSOIRE, adj. m. & f., *Jurisp.*, se dit de quelque convention ou disposition, qui est conçue de manière que l'on peut s'en jouer, c'est-à-dire l'éviter, & faire qu'elle demeure sans effet, comme si on stipuloit qu'un homme, notoirement insolvable, payera après sa mort. (A)

ILLUSTRATI, f. m. pl., *Hist. littér.*, nom d'une académie ou société littéraire, établie à Casal en Italie. Elle a pris pour emblème le soleil & la lune, avec l'inscription, *lux indeficiens*: on ignore cependant ce que cette lumière a produit.

**ILLUSTRE, ILLUSTRATION, S'ILLISTRER, Gramm.**, un homme *illustre* est celui qui a mérité l'estime & la considération générale de sa nation, par quelque qualité excellente. On peut naître d'une maison *illustre*, & n'être qu'un homme ordinaire, & réciproquement. Plutarque a écrit la vie des hommes *illustres*, grecs & romains. La maison de Bourbon est la plus *illustre* en Europe. On lit dans le Dictionnaire de Trévoux, Cicéron a été le plus *illustre* des orateurs de son temps, Virgile le plus *illustre* des poètes; je ne fais si ces deux phrases sont d'une grande pureté, il est certain que le mot *illustre* ne se dit pas aussi-bien en pareil cas que le mot *grand*. Cicéron a été le plus *grand* des orateurs de son temps; Virgile le plus *grand* des poètes. Un peintre, un statuaire, un musicien, peut *s'illustrer* dans son art. *Illustrer* s'applique rarement aux choses, & je n'aime pas: "les rois d'Egypte ont été ceux qui ont laissé de plus *illustres* marques de leur grandeur." Il se prend toujours en bonne part: un scélérat n'est point *illustre*; il est *fameux*, il est *infame*. Les écrivains hardis se jouent de toutes ces petites nuances.

**ILLUSTRE, adj. Littér.**, en latin *illustis*, titre autrefois des plus honorables.

Il y avoit dans la décadence de l'empire trois titres d'honneur différens, qu'on accordoit aux personnes qui se distinguoient sur les autres par leur naissance, ou par leurs charges. Le premier étoit *illustis*, le second, *clarissimus*, & le troisième *spectabilis*; mais *illustis* marquoit une prééminence essentielle, de sorte qu'il se donnoit seulement aux consuls, & aux grands officiers de l'empire.

Nos rois même dans la première & seconde race, se trouvoient honorés, du titre d'*illustis*, ou d'*illustre*. Parmi ce grand nombre d'actes anciens que Doublet a recueillis dans son histoire de l'abbaye de Saint Denis, il y en a plusieurs, où Dagobert joint à la qualité de roi de France, celle de *vir illustre*. Chilpéric, Pépin & Charles I ont cru ajouter un nouvel éclat à celui de roi, par l'épithète d'homme *illustre*. Les maires du palais, après avoir usurpé peu à peu l'autorité souveraine s'arrogerent aussi la même

qualification. Mais Charlemagne devenu empereur ayant dédaigné ce titre, il passa tout de suite aux comtes, & aux grands seigneurs du royaume, dans les lettres que ses successeurs leur adressoient. On en décroit semblablement les évêques & les abbés de haute considération; enfin il est tombé de mode, & s'est changé en superlatif dans le seul usage de la cour de Rome, qui donne le titre de seigneurie *illustrissime* aux nonces, aux archevêques, évêques & principaux prélats romains. (D. J.)

**ILLUTATION, l. f. Médec.**, c'est l'action d'enduire quelque partie du corps de boue. On se sert pour cet effet de la boue des eaux thermales, que l'on a soin de renouveler lorsqu'elle est sèche, à dessein d'échauffer, de dessécher, & de disputer, dans le cas de rhumatisme, de douleur sciatique, &c.

**ILLYRIE, l. Géog. anc.** en latin *Illyricum* dans Pline, & il soutient le mot *solum*, en grec *Illyris* dans Ptolomée, & *Illyria* dans Etienne le Géographe; contrée de l'Europe qui, selon les divers temps, a été différemment bornée par les anciens Géographes; & c'est à quoi on doit faire attention.

Il y avoit l'*Illyrie* en général, nom commun à plusieurs pays, au nombre desquels on comprenoit la Liburnie, la Dalmatie & l'*Illyrie* propre, qui faisoit elle-même partie de la grande *Illyrie*, & étoit entre le Narenta & le Drin; c'est, dit le P. Briet, le pays situé sur la mer Adriatique, & que l'on divise en Liburnie & en Dalmatie: Ptolomée livre ij. chap. xxvj. borne l'*Illyrie* au nord par les deux Pannonies, au couchant par l'Illyrie, au levant par la haute Myrie, au midi par la Macédoine.

On voit par d'anciens monumens, & entr'autres par une inscription rapportée dans le recueil de Gruter, que du temps d'Auguste on divisoit l'*Illyrie* en haute & basse, apparemment par rapport aux montagnes & aux cours des rivières; les Appydes qui occupoient les montagnes, étoient de la haute-*Illyrie*; le nom de mer d'*Illyrie*, dans Horace, est commun à tout le golfe de Venise.

Les Romains eurent de la peine à subjuguier les Illyriens; mais Auguste les soumit entièrement après la défaite d'Antoine; la notice de l'empire sous Ha-

drien met dans l'*Illyrie* dix-sept provinces ; & celle de l'empire, depuis Constantin jusqu'à Arcadius & Honorius, partage toute l'*Illyrie* en trois diocèses, celui de la Macédoine, celui de la Dacie, & celui de l'*Illyrie* propre.

Arcadius retint pour lui tout ce qui étoit soumis au préfet du prétoire d'Italie ; savoir la Macédoine & la Dacie, ce qui formoit deux diocèses ; l'empire d'Occident eut pour sa part le diocèse de l'*Illyrie* propre, qui comprenoit les deux Pannonies, la Pavié, la Dalmatie, la Norique Méditerranée, & la Norique Ripense.

Chacun de ces trois diocèses avoit son métropolitain ; celui de l'*Illyrie* propre ou occidentale étoit l'évêque de Sirmich, le second diocèse, ou la Dacie, qui comprenoit les pays situés entre la Macédoine & le Danube, avoit pour métropole Sardique ; le troisième diocèse, qui portoit le nom de Macédoine, comprenoit toute la Grèce, & avoit pour métropolitain l'évêque de Thessalonique.

La connoissance de l'*Illyrie*, prise dans toute son étendue, est très-nécessaire pour l'intelligence de l'histoire ecclésiastique, car sans cela on ne concevroit point quel rapport il y avoit de la Thessalie, de l'Achaïe & de l'isle de Crète, avec l'*Illyrie*, si on se figuroit seulement sous le nom d'*Illyrie*, un petit canton, tel que Ptolomée le représente dans un coin du golfe Adriatique. (D. J.)

ILM, Géogr. rivière d'Allemagne, qui prend sa source dans le comté de Henneberg, & qui se jette dans la Sala au-dessus de Naumbourg.

Il y a une autre rivière appelée *Ims* ou *Ihne*, qui arrose le duché de Brunsvich, & qui se jette dans la Leine.

ILMEN lac d', Géogr., lac de l'empire Ruffien, dans le duché de la grande Novogorod ; il a près de soixante versets ou lieues Ruffiennes dans sa longueur du sud au nord, & environ quarante dans sa largeur, qui est en général assez égale. (D. J.)

ILMÉNAU, Géogr., petite ville d'Allemagne, dans la Thuringe, & dans la portion du pays de Henneberg, qui appartient aux électeurs de Saxe. Elle est sur la rivière d'Ilm, & préside à un bailliage, considérable par ses mines d'argent & de fer. Elle renferme une école

latine ; & avant l'incendie qu'elle essuya l'an 1752, renfermoit un arsenal & un chateau. (D. G.)

ILMENT, Géogr. grand fleuve d'Asie, au royaume de Perse, qui se jette dans l'Océan.

ILOIRES, Marine, Voy. HILOIRES.

ILOTES, s. m. pl. Hist. anc., nom des esclaves chez les Lacédémoniens. Quand ceux-ci commencent à s'emparer du Péloponnèse, ils trouvèrent beaucoup de résistance de la part des naturels du pays, mais sur-tout des habitans d'Élos qui, après s'être soumise, se révolta contre eux. Les Spartiates assiégèrent cette place, la prirent à discrétion, & pour faire un exemple de sévérité, en réduisirent en esclavage les habitans, eux & tous leurs descendans à perpétuité. Les *Iletes*, ou comme d'autres les appellent, les *Helotes* étoient donc à Lacédémone des esclaves publics, employés aux ministères les plus vils & les plus pénibles, & traités avec une extrême rigueur ; mais les magistrats les accordoient quelquefois aux particuliers, à condition de les rendre à la ville quand elle les redemanderait. On les employoit à la culture des terres & aux autres travaux de la campagne. Dans des besoins pressans on s'en servoit à la guerre, & plusieurs y ont mérité leur liberté par leur service. Dans les commencemens on avoit fixé leur nombre, de peur qu'en se multipliant ils ne fussent tentés de se révolter ; & par cette raison l'on exposoit les enfans qui naissoient d'eux au-delà du nombre fixé ; mais cette loi inhumaine dura peu ; du reste on en ufoit très-rigoureusement avec les *Iletes* ; on les fustigeoit cruellement & sans raison en certains temps de l'année, seulement pour leur faire sentir le poids de la servitude ; on alloit même jusqu'à les tuer quand ils devenoient trop gras, & on mettoit leurs maîtres à l'amende, comme les ayant trop bien nourris, & trop peu surchargés de travaux. Par une autre barbarie aussi condamnable, on les obligeoit à s'enivrer à certains jours de fêtes, afin que les enfans fussent par ce spectacle détournés du vice de l'ivrognerie. Quelques-uns de ces *Iletes* étoient pourtant employés à des occupations plus honnêtes, comme à conduire les enfans aux écoles publiques ou aux gymnases, & à les ramener. Ceux-

ei étoient des especes d'affranchis, qui ne jouissoient pas néanmoins de tous les privileges des personnes libres, quoique par leur bonne conduite ils pussent arriver à ce degré de liberté, puisque Lyfandre, Callicratidas, Gylippe étoient *ilotés* de naissance, & qu'en considération de leur valeur on leur avoit accordé la liberté.

**ILS**, *Géog.* riviere d'Allemagne, au couchant de la Baviere; elle a sa source dans un lac des montagnes qui séparent la Baviere de la Bohême, & tombe dans le Danube à Ilstadt, vis-à-vis Passaw; elle produit des perles très-rondes & assez grosses, au rapport de Wagenfeil, (D. J.)

**ILSNA**, *Géogr.* riviere de Lithuanie, dans le palatinat de Bressici, qui se jette dans le Bug.

**ILST, ELZA**, *Géogr.* petite ville des Provinces-Unies, dans la Frise, au Westergoo, à deux lieues du Zuidersee, à quatre lieues de Lenwarden. *Long.* 23. 8. *lat.* 53. 3.

Quatre freres nommés Popma, Aufone, Sixte, Tite & Cyprien, tous quatre nés à *Ilst*, ont tous quatre cultivé le même goût pour les Belles-Lettres, ce qui est très-rare dans une famille, & ont tous quatre été auteurs, mais l'ainé Aufone Popma paroît s'être le plus distingué par son érudition, en qualité de grammairien; voyez, sur ses ouvrages, Valere André, Suffridus Petri, Scioppius & Baillet. (D. J.)

**ILSTADT**, *Iltadium*, *Géog.*, ville d'Allemagne en Baviere, au confluent du Danube & de l'Ilis, vis-à-vis de Passaw. *Long.* 31. 15. *lat.* 48. 28. (D. J.)

**ILLUANATERRA**, *Hist. nat.* nom donné par quelques auteurs à une terre ferrugineuse que l'on prétend être bonne contre le scorbut. Wallerius donne ce nom à une espece de marne, ou à une terre argilleuse, blanche, de la même nature que la terre cimolée. On ne sait d'où lui vient ce nom.

**ILLURO**, *Géog. anc.* ancienne ville de l'Espagne Taragonoise selon Pline, *livre ix*, & c'étoit une ville de citoyens Romains; c'est présentement *Matara*, au jugement de M. de Marca; *Illuro* ayant été détruite par les Maures; fut depuis rebâtie au même lieu; on y trouva des débris d'anciennes pierres avec des

inscriptions; & on a tiré de ses ruines quantité de médailles d'or & d'argent au nom de Vespasien & de Titus. (D. J.)

## I M

**IMAGE**, f. f., en *Optique*, est la peinture naturelle & très-ressemblante qui se fait des objets, quand ils sont opposés à une surface bien polie. Voyez **MIROIR**.

*Image* signifie plus généralement le spectre ou la représentation d'un objet que l'on voit, soit par réflexion, soit par refraction. Voyez **VISION**.

C'est un des problèmes des plus difficiles de l'Optique; que de déterminer le lieu apparent de l'*image* d'un objet que l'on voit dans un miroir, ou à-travers un verre. Voyez ce que nous avons dit sur ce sujet aux articles **APPARENT**, **MIROIR**, **DIOPTRIQUE**, &c.

**IMAGE**, *Hist. anc. & mod.*, se dit des représentations artificielles que font les hommes, soit en peinture ou sculpture; le mot d'*image* dans un sens est consacré aux choses saintes ou regardées comme telles. L'usage & l'adoration des *images* ont eslué beaucoup de contradictions dans le monde. L'hérésie des Iconoclastes ou Iconomaques, c'est-à-dire, *brise-images*, qui commença sous Léon l'Isaurien en 724, remplit l'empire grec de massacres & de cruautés, tant sous ce prince, que sous son fils Constantin Copronyme; cependant l'église grecque n'abandonna point le culte des *images*, & l'église d'occident ne le condamna pas non plus. Le concile tenu à Nicée sous Constantin & Irene, rétablit toutes choses dans leur premier état; & celui de Francfort n'en condamna les décisions que par une erreur de fait & sur une fausse version. Cependant depuis l'an 815 jusqu'à l'année 855, la fureur des Iconoclastes se ralluma en Orient, & alors leur hérésie fut totalement éteinte: mais diverses sectes, à commencer par les Pétrubrusiens & les Henriens l'ont renouvelée en Occident depuis le douzième siècle. A examiner tout ce qui s'est passé à cet égard, & à juger sainement des choses, on voit que ces sectaires & leurs successeurs ont fait une infinité de fausses imputations à l'église Romaine, dont la doctrine a toujours été de ne déférer aux *images* qu'un culte relatif & subordonné très-distinct du culte de latrie, comme

on le peut voir dans l'exposition de la foi de M. Bossuet. Ainsi tant de livres, de déclamations, de fatyres violentes des ministres de la religion Prétendue Réformée pour prouver que les Catholiques romains idolâtroient & violenoient le premier commandement du decalogue, ne sont autre chose que le sophisme que les dialecticiens appellent *ignoratio elenchi*. Ces artifices sont bons pour séduire des ignorans; mais il est étonnant que l'esprit de parti ait aveuglé des gens habiles d'ailleurs, jusqu'à leur faire hasarder de pareils écrits, & à les empêcher de discerner les abus qui pourroient se rencontrer dans le culte des *images*, d'avec ce que l'Eglise en avoit toujours cru, & d'avec le fond de sa doctrine sur cet article.

Les Luthériens blâment les Calvinistes d'avoir brisé les *images* dans les églises Catholiques, & regardent cette action comme une espece de sacrilege, quoiqu'ils traitent les Catholiques romains d'idolâtres, pour en avoir conservé le culte. Les Grecs ont poussé ce culte si loin, que quelques-uns d'entr'eux ont reproché aux Latins de ne point porter de respect aux *images*; cependant l'église d'Orient & celle d'Occident n'ont jamais disputé que sur des termes; elles étoient d'accord pour le fond.

Les juifs condamnent absolument les *images*, & ne souffrent aucunes statues ni figures dans leurs maisons, & encore moins dans leurs synagogues & dans les autres lieux consacrés à leurs dévotions. Les Mahométans ne les peuvent souffrir non plus, & c'est en partie pour cela qu'ils ont détruit la plupart des beaux monumens d'antiquité sacrée & profane, qui étoient à Constantinople.

Les Romains conservoient avec beaucoup de soin les *images* de leurs ancêtres, & les faisoient porter dans leurs pompes funebres & dans leurs triomphes. Elles étoient pour l'ordinaire de cire & de bois, quoiqu'il y en eût quelquefois de marbre ou d'airain. Ils les plaçoient dans les vestibules de leurs maisons, & elles y demeuroient toujours, quoique la maison changeât de maître, parce qu'on regardoit comme une impiété de les déplacer.

Appius Claudius fut le premier qui les introduisit dans les temples l'an de Rome

259, & qui y ajouta des inscriptions, pour marquer l'origine de ceux qu'elles représentoient, aussi bien que les actions par lesquelles ils s'étoient distingués.

Il n'étoit pas permis à tout le monde de faire porter les *images* de ses ancêtres dans les pompes funebres. On n'accordoit cet honneur qu'à ceux qui s'étoient acquittés glorieusement de leurs emplois. Quant à ceux qui s'étoient rendus coupables de quelques crimes, on brisoit leurs *images*.

*Pouvoir des images sur les sens.* Un tableau qui représente Palamede condamné à mort par ses amis, jette le trouble dans l'ame d'Alexandre: il rappelle à ce prince le traitement cruel qu'il a fait à Aristonius. Une courtisane au milieu d'une joie dissolue vient par hasard à fixer les yeux sur le portrait d'un philosophe, elle a honte tout-à-coup de ses désordres, & embrasse la vertu la plus rigide. Un roi Bulgare se fait chrétien pour avoir vu un tableau du jugement dernier. César voit à Cadix le portrait d'Alexandre, & se reproche de n'avoir encore rien fait de glorieux à l'âge où est mort Alexandre.

Amurat IV. voulant réprimer l'insolence des janissaires & des spahis, ne leur fait aucun reproche, il sort à cheval du serrail, va à l'hippodrome, y tire de l'arc & lance la sagaye; la dextérité & la force que montre ce prince, étonnent ses troupes, elles rentrent dans le devoir. On tente de consoler une femme qui a perdu son mari: elle fait signe, en mettant la main sur son cœur, que c'est-là qu'est renfermé son chagrin, & qu'il ne peut se guérir. Un tel geste est plus expressif que tous les discours qui seroient échappés à sa douleur.

La mort de Germanicus, par le célèbre le Pouffin, inspire de l'attendrissement pour ce prince, & de l'indignation contre Tibere.

Le Pouffin veut représenter toute la douleur que peuvent ressentir des meres qui voient égorger leurs enfans sous leurs yeux, & dans leur sein même; il ne peut qu'une femme sur le devant de son tableau du massacre des innocens; *plus intelligitur quam pingitur*.

Il est remarquable que deux femmes aient rétabli les *images*: l'une est l'impératrice Irene, veuve de Léon IV, la première femme qui monta sur le trône

des Césars, & la première qui fit périr son fils pour y régner. L'autre est l'impératrice Théodore, veuve de Théophile. Sous Irene se tint, en 786, le deuxième concile de Nicée septième général, où il y eut trois cents cinquante peres. C'est le concile que Charlemagne refusa de recevoir à Francfort. (C)

**IMAGE**, *Belles-Lettres*, se dit aussi des descriptions qui se font par le discours. Voyez DESCRIPTION.

Les *images*, suivant la définition qu'en donne Longin, sont des pensées propres à fournir des expressions, & qui présentent une espèce de tableau à l'esprit.

Il donne, dans un autre endroit, à ce mot un sens beaucoup moins étendu, lorsqu'il dit que les *images* sont des discours que nous prononçons, lorsque par une espèce d'enthousiasme, ou émotion extraordinaire de l'ame, nous croyons voir les choses dont nous parlons, & que nous tâchons de les peindre aux yeux de ceux qui nous écoutent.

Les *images*, dans la Rhétorique, ont un tout autre usage que parmi les Poètes. Le but qu'on se propose dans la poésie, c'est l'étonnement & la surprise; au lieu que dans la prose, c'est de bien peindre les choses, & de les faire voir clairement. Elles ont pourtant cela de commun, qu'elles tendent à émouvoir dans l'un & l'autre genre. Voy. ROUSSEAU.

Ces *images* ou ces peintures sont d'un grand secours pour donner du poids, de la magnificence & de la force au discours. Elles l'échauffent & l'animent, & quand elles sont ménagées avec art, dit Longin, elles domptent, pour ainsi dire, & soumettent l'auditeur.

On appelle généralement *images*, tant en éloquence qu'en poésie, toute description courte & vive, qui présente les objets aux yeux autant qu'à l'esprit. Telle est dans Virgile cette peinture de la consternation de la mere d'Euryale, en apprenant la mort de son fils:

*Miseræ calor ossa reliquit,  
Excussit manibus radii, revolutaque  
pensa.*

*Æneid. IX.*

ou cette autre de Verrès par Cicéron: *Stetit soleatus prætor populi romani, cum pallio purpureo, tunicaque talari, mulierculâ nixus in littore;* ou cette *image* de Racine dans *Athalie*:

*De princes égorgés la chambre étoit  
remplie,  
Un poignard à la main l'implacable  
Athalie  
Au carnage animoit ses barbares sol-  
dats, &c.*

D'après Longin on a compris sous le nom d'*image*, tout ce qu'en poésie on appelle descriptions & tableaux. Mais en parlant du coloris du style, on attache à ce mot une idée beaucoup plus précise; & par *image* on entend cette espèce de métaphore, qui, pour donner de la couleur à la pensée, & rendre un objet sensible s'il ne l'est pas, ou plus sensible s'il ne l'est pas assez, le peint sous des traits qui ne sont pas les siens, mais ceux d'un objet analogue.

La mort de Laocoon dans l'*Æneïde* est un tableau; la peinture des serpens qui viennent l'étouffer, est une description. *Laocoon ardens* est une *image*. La description diffère du tableau, en ce que le tableau n'a qu'un moment & qu'un lieu fixe. La description peut être une suite du tableau; le tableau peut être un tissu d'*images*; l'*image* elle-même peut former un tableau. Mais l'*image* est le voile matériel d'une idée au lieu que la description & le tableau ne sont le plus souvent que le miroir de l'objet même.

Toute *image* est une métaphore, mais toute métaphore n'est pas une *image*. Il y a des translations de mots qui ne présentent leur nouvel objet que tel qu'il est en lui-même, comme, par exemple, la clef d'une voûte, le pied d'une montagne; au lieu que l'expression qui fait *image*, peint avec les couleurs de son premier objet, la nouvelle idée à laquelle on l'attache, comme dans cette sentence d'Iphicrate, *une armée de cerfs conduite par un lion, est plus à craindre qu'une armée de lions conduite par un cerf;* & dans cette réponse d'Agésilas, à qui l'on demandoit pourquoi Lacédémone n'avoit point de murailles: *voilà*: (en montrant les soldats) *les murailles de Lacédémone.*

L'*image* suppose une ressemblance, renferme une comparaison; & de la justesse de la comparaison dépend la clarté, la transparence de l'*image*. Mais la comparaison est sous-entendue, indiquée ou développée: on dit d'un homme en colère, *il rugit*, on dit de même, *c'est un*

tion ; on dit encore , *tel qu'un lion altéré de sang , &c.* Il rugit suppose la comparaison ; *c'est un lion* , l'indique ; *tel qu'un lion* la développe.

On demandera peut-être : qu'elle ressemblance : peut-il y avoir entre une idée métaphysique , ou un sentiment moral , & un objet matériel ?

1°. Une ressemblance d'effet dans leur manière d'agir sur l'ame. Si par exemple le génie d'un homme ou son éloquence débrouille dans mon entendement le cahos de mes pensées , en dissipe l'obscurité , les rend distinctes & sensibles à mon imagination , m'en fait appercevoir & saisir les rapports ; je me rappelle l'effet que le soleil en se levant produit sur le tableau de la nature , je trouve qu'ils font éclorre , l'un à mes yeux , l'autre à mon esprit , une foule d'objet nouveaux ; & je dis de ce génie créateur & fécond , qu'il est lumineux , comme je le dis du soleil. Lorsque je goûte de l'absynthe , la sensation d'amertume que mon ame en reçoit , lui déplaît & lui donne pour la même boisson , une répugnance presque invincible. S'il arrive donc que le regret d'un bien que j'ai perdu me cause une sensation affligeante & pénible , & une forte répugnance pour ce qui peut me rappeler le souvenir de mon malheur , je dis de ce regret , qu'il est amer , & l'analogie de l'expression avec le sentiment est fondée sur la ressemblance des affections de l'ame. L'effet naturel des passions est en nous bien souvent le même que celui des impressions des objets du dehors : l'amour , la colere , le desir violent fait sur le sang l'effet d'une chaleur ardente , la frayeur , celui d'un grand froid. De-là toutes ces métaphores de brûler de colere , d'impatience & d'amour , d'être glacé d'effroi , de frissonner de crainte. Voilà ce que j'entends par la ressemblance d'effet. C'est sous ce rapport , que me semble aussi juste qu'ingénieuse la réponse de Marius , à qui l'on reprochoit d'avoir , dans la guerre des Cimbres , donné le droit de bourgeoisie à Rome , à mille étrangers , qui s'étoient distingués. Les loix , lui disoit-on , défendent pareille chose. Il répondit que le bruit des armes l'avoit empêché d'entendre ce que disoient les loix.

2°. Une ressemblance de mouvement. On vient de voir que la première ana-

logie des images porte sur le caractère des sensations. Celle-ci porte sur leur durée , & leur succession plus lente ou plus rapide. Si nous observons d'abord une analogie naturelle entre la progression de lieu & la progression de temps , l'étendue successive & l'étendue permanente , l'une peut donc être l'image de l'autre , & le lieu nous peindra le temps. Un sourd & muet de naissance , pour exprimer le passé montrait l'espace qui étoit derrière lui ; & l'espace qui étoit devant , pour exprimer l'avenir. Nous les désignons à-peu-près de même : *les temps reculés , s'avance en âge , les années s'écoulent.* Quoi de plus clair & de plus juste que cette image dont se sert Montagne pour dire qu'il s'occupe agréablement du passé sans s'inquiéter de l'avenir , *les ans peuvent m'entraîner , mais à reculons ?*

Cette analogie est dans la nature parce que les objets se succèdent pour moi dans l'espace comme dans la durée , & que ma pensée opere de même pour les concevoir dans leur ordre , soit qu'ils existent ensemble en divers lieux ; ou soit que dans un même lieu ils existent en divers temps.

Il y a de plus une correspondance naturelle entre la vitesse ou la lenteur des mouvemens du corps , & la vitesse ou la lenteur des mouvemens de l'ame , & en cela le physique & le moral , l'intellectuel & le sensible ont une parfaite analogie entr'eux , & par conséquent un rapport naturellement établi entre les idées & les images. Voy. ANALOGIE.

Mais souvent la facilité d'appercevoir une idée sous une image est un effet de l'habitude , & suppose une convention. De-là vient que toutes les images ne peuvent ni ne doivent être transplantées d'une langue dans une autre langue ; & lorsqu'on dit qu'une image ne sauroit se traduire , ce n'est pas tant la difficulté de mots qui s'y oppose , que le défaut d'exercice dans la liaison de deux idées. Toute image tirée des coutumes étrangères , n'est reçue parmi nous que par adoption ; & les esprits n'y sont pas habitués , le rapport en sera difficile à saisir. Hospitalier exprime une idée claire en françois comme en latin , dans son acception primitive ; on dit , *les dieux hospitaliers , un peuple hospitalier ;*

mais cette idée ne nous est pas assez familière pour se présenter d'abord, à propos d'un arbre qui donne asile aux voyageurs : ainsi l'*umbram hospitalem* d'Horace, traduit à la lettre par un *ombra-ge hospitalier*, ne seroit pas entendu sans le secours de la réflexion.

Il arrive aussi que dans une langue, l'opinion attache du ridicule ou de la bassesse à des images, qui, dans une autre langue, n'ont rien que de noble & de décent. La métaphore de ces deux beaux vers de Corneille,

*Sur les noires couleurs d'un si triste tableau,*

*Il faut passer l'éponge, ou tirer le rideau,*

n'auroit pas été soutenable chez les Romains, où l'éponge étoit un mot sale.

Les anciens se donnoient une licence que notre langue n'admet pas : dès qu'un même objet faisoit sur les sens deux impressions simultanées, ils attribuoient indistinctement l'une à l'autre : par exemple, ils disoient à leur choix, un *ombra-ge frais*, ou une *fraicheur sombre* : *frigus opacum* : ils disoient d'une forêt, qu'elle étoit obscurcie d'une *noire frayeur*, au lieu de dire qu'elle étoit *effrayante par son obscurité profonde* : *caligantem nigrâ formidine locum* : c'est prendre la cause pour l'effet. Nous sommes plus difficiles ; & ce qui pour eux étoit une élégance, seroit pour nous un contre-sens.

Telle image est claire comme expression simple, qui s'obscurcit dès qu'on veut l'étendre. *S'enivrer de louange*, est une façon de parler familière : *s'enivrer* est pris là pour un terme primitif ; celui qui l'entend ne soupçonne pas qu'on lui présente la louange comme une liqueur ou comme un parfum. Mais si vous suivez l'image, & que vous disiez, *un roi s'enivre des losanges que lui versent les flatteurs*, ou que les flatteurs lui font respirer, vous éprouverez que celui qui a reçu *s'enivrer de louange* sans difficulté, sera étonné d'entendre, *verser la louange, respirer la louange*, & qu'il aura besoin de réflexion pour sentir que l'un est la suite de l'autre. La difficulté ou la lenteur de la conception vient alors de ce que le terme moyen est sous-entendu : *verser* & *s'enivrer* annoncent une liqueur ; dans *respirer* &

*s'enivrer* c'est une vapeur qu'on suppose. Que la liqueur ou la vapeur soit expressément énoncée, l'analogie des termes est claire & frappante par le lien qui les unit. *Un roi s'enivre du poison de la louange que lui versent les flatteurs ; un roi s'enivre du parfum de la louange que les flatteurs lui font respirer* : tout cela devient naturel & sensible.

*Le noctur que l'on sert au maître des tonnerres,*

*Et dont nous enivrons tous les dieux de la terre,*

*C'est la louange, Iris.*

(La Fontaine.)

Les langues, à les analyser avec soin, ne sont presque toutes qu'un recueil d'images, que l'habitude a mises au rang des dénominations primitives, & que l'on emploie sans s'en apercevoir. Il y en a de si hardies, que les poètes n'oseroient les risquer si elles n'étoient pas requës. Les philosophes en font eux-mêmes comme de termes abstraits, perception réflexion, attention, induction, tout cela est pris de la matière. On dit suspendre, précipiter, son jugement, balancer les opinions, les recueillir, &c. On dit que l'âme s'élève, que les idées s'étendent, que le génie étincelle, que Dieu vole sur les ailes des vents, qu'il habite en lui-même, que son souffle anime la matière, que sa voix commande au néant, &c. Tout cela est familier, non-seulement à la philosophie la plus exacte, mais à la théologie la plus austère. Ainsi à l'exception de quelques termes abstraits, le plus souvent confus & vagues, tous les signes de nos idées sont empruntés des objets sensibles. Il n'y a donc pour l'emploi des images usitées, d'autres ménagemens à garder que les convenances du style.

Il est des images qu'il faut laisser au peuple ; il en est qu'il faut réserver au langage héroïque ; il en est de communes à tous les styles & à tous les tons. Mais c'est au goût formé par l'usage à distinguer ces nuances.

Quant au choix des images, rarement employées ou nouvellement introduites dans une langue, il y faut apporter beaucoup plus de circonspection & de sévérité. Que les images requës ne soient point exactes ; que l'on dise de l'esprit, qu'il est solide ; de la pensée, qu'elle est

hardie; de l'attention, qu'elle est profonde; celui qui emploie ces images n'en garantit pas la justesse, & si on lui demande pourquoi il attribue la solidité à ce qu'il appelle un *souffle* (*Spiritus*;) la hardiesse à l'action de penser (*pensare*;) la profondeur à la direction du mouvement (*tendere ad*;) car tel est le sens primitif d'esprit, de pensée & d'attention, il n'a qu'un mot à répondre: cela est reçu; je parle ma langue.

Mais s'il emploie de nouvelles images, on a droit d'exiger de lui qu'elles soient justes, claires, sensibles, & d'accord avec elles-mêmes. C'est à quoi les écrivains, même les plus élégans, ont manqué plus d'une fois.

Je viens de lire dans Brumoi, que la comédie grecque, dans son troisième âge, cessa d'être une Mégère, & devint . . . quoi? un miroir. Quelle analogie y a-t-il entre un miroir & une Mégère?

Il y a des images, qui, sans être précisément fausses, n'ont pas cette vérité sensible qui doit nous saisir au premier coup-d'œil. Vous représentez vous un jour vaste par le silence, *dies per silentium vastus*? Il est vrai que le jour des funérailles de Germanicus, Rome dut être changée en une vaste solitude, par le silence qui régnoit dans ses murs; mais après avoir développé la pensée de Tacite, on ne fait point encore son image.

La Fontaine semble l'avoir prise de Tacite:

*Craignez le fond des bois & leur vaste silence.*

Mais ici l'image est claire & juste: on se transporte au milieu d'une solitude immense, où le silence regne au loin; & *silence vaste* qui paroît hardi, est beaucoup plus sensible que *silence profond* qui est devenu si familier.

Lucain avoit dit avant la Fontaine:

*Cæsar sollicito per vasta silentia gressu,  
Vix famulis; audenda parat.*

Traduisez; *tibi ridet æquora ponti* de Lucrece: la mer prend une face riançe, est une façon de parler très-claire en elle-même, & cependant ne peint rien. La mer est paisible, mais elle ne rit point; & dans aucune langue *ridet* ne peut se traduire, à moins qu'on ne change l'image.

Distinguons cependant une image con-

fuse d'une image vague. Celle-ci peut être claire quoiqu'indéfinie: l'étendue, l'élevation; la profondeur sont des termes vagues; mais clairs: il faut même bien se garder de déterminer certaines expressions dont le vague fait toute la force. *Omnia pontus erat, tout n'étoit qu'un Océan*, dit Ovide en parlant du déluge: tout étoit Dieu, excepté Dieu même; dit Bossuet en parlant des siècles d'idolâtrie; je ne vois le tout de rien, dit Montagne; & Lucrece, pour exprimer la grandeur du système d'Epicure:

*Extra  
Procesit longè flammantia menia  
mundi.*

*Atque omne immensum peragravit  
mente animoque.*

*Du monde il a franchi la barrière  
enflammée,*

*Et son ame a d'un vol parcouru l'infini.*

N'oublions pas cet effrayant tableau que fait le pere la Rue du pécheur après sa mort: *enviroiné de l'éternité*, & n'ayant que son péché entre son Dieu & lui. N'oublions pas non plus cette réponse d'un moine de la Trappe, à qui l'on demandoit ce qu'il avoit fait là depuis quarante ans qu'il y étoit, *cogitavi dies antiquos, & annos æternos in mente habui*. C'est le vague & l'immenité de ces images qui en fait la force & la sublimité.

Pour s'assurer de la justesse & de la clarté d'une image en elle-même; il faut se demander en écrivant, que fais-je de mon idée? Une colonne, un fleuve, une plante? L'image ne doit rien présenter qui ne convienne à la plante, à la colonne, au fleuve, &c. La règle est simple, sûre & facile; rien n'est plus commun cependant que de la voir négliger, & sur-tout par les commençans qui n'ont pas fait de leur langue une étude philosophique.

L'analogie de l'image avec l'idée exige encore plus d'attention que de la justesse de l'image en elle-même, comme étant plus difficile à saisir. Nous avons dit que toute image suppose une ressemblance, ainsi que toute comparaison développe les rapports, l'image ne fait que les indiquer: il faut donc que l'image soit au moins aussi juste que la comparaison peut l'être. L'image qui ne s'applique

s'applique pas exactement à l'idée qu'elle enveloppe, l'obscurcit au lieu de la rendre sensible, il faut que le voile ne fasse aucun pli, ou que du moins, pour parler le langage des peintres, le nud soit bien ressorti sous la draperie.

Après la justesse & la clarté de l'image, je place la vivacité. L'effet que l'on se propose étant d'affecter l'imagination, les traits qui l'affectent le plus doivent avoir la préférence.

Tous les sens contribuent proportionnellement au langage figuré. Nous disons le *coloris des idées*, la *voix des remords*, la *dureté de l'ame*, la *douceur du caractère*, l'*odeur de la bonne renommée*. Mais les objets de la vue, plus clairs, plus vifs & plus distincts, ont l'avantage de se graver plus avant dans la mémoire, & de se retracer plus facilement : la vue est par excellence le sens de l'imagination, & les objets qui se communiquent à l'ame par l'entremise des yeux vont s'y peindre comme dans un miroir; aussi la vue est-elle celui de tous les sens qui enrichit le plus le langage poétique. Après la vue, c'est le toucher; après le toucher, c'est l'ouïe; après l'ouïe vient le goût; & l'odorat; le plus foible de tous, fournit à peine une image entre mille. Parmi les objets du même sens, il en est de plus vifs, de plus frappans, de plus favorables à la peinture. Mais le choix en est au dessus des règles, c'est au sens intime à le déterminer.

C'est peu que l'image soit une expression juste, il faut encore qu'elle soit une expression naturelle, c'est-à-dire, qu'elle paroisse avoir dû se présenter d'elle-même à celui qui l'emploie. Les peintres nous donnent un exemple de la propriété des images, ils couronnent les Naïades des perles & de corail, les bergeres de fleurs, les Ménades de pampre, Uranie d'étoiles, &c.

Les productions, les accidens, les phénomènes de la nature diffèrent suivant les climats. Il n'est pas vraisemblable que deux amans qui n'ont jamais dû voir de palmiers, en tirent l'image de leur union. Il ne convient qu'au peuple du Levant, ou à des esprits versés dans la poésie orientale, d'exprimer le rapport des deux extrêmes par l'image du cedre à l'hysope.

Tome XVIII. Part. I.

L'habitant d'un climat pluvieux compare la vue de ce qu'il aime à la vue d'un ciel sans nuages. L'habitant d'un climat brûlant la compare à la rosée. A la Chine, un empereur qui fait la joie & le bonheur de son peuple, est semblable au vent du midi. Voyez combien sont opposées l'une à l'autre les idées que présente l'image d'un fleuve débordé à un berger des bords du Nil & à un berger des bords de la Loire. Il en est de même de toutes les images locales, que l'on ne doit transplanter qu'avec beaucoup de précaution.

Les images sont aussi plus ou moins familières, suivant les mœurs, les opinions, les usages, les conditions, &c. Un peuple guerrier, un peuple pasteur, un peuple matelot ont chacun leurs images habituelles : il les tirent des objets qui les occupent, qui les affectent, qui les intéressent le plus. Un chasseur amoureux se compare au cerf qu'il a blessé :

*Portant par-tout le trait dont je suis  
déchiré.*

Un berger dans la même situation se compare aux fleurs exposées aux vents du midi.

*Floribus austrum perditus immis.*

(Virg.)

C'est ce qu'on doit observer avec un soin particulier dans la poésie dramatique. *Britannicus* ne doit pas être écrit comme *Athalie*, ni *Polixucte* comme *Cinna*. Aussi les bons poètes n'ont-ils pas manqué de prendre la couleur des lieux & des temps, soit de propos délibéré, soit par sentiment & par goût, l'imagination remplie de leur sujet, l'esprit imbu de la lecture des auteurs qui devoient leur donner le ton. On reconnoît les prophètes dans *Athalie*, Tacite dans *Britannicus*, Sénèque dans *Cinna*, & dans *Polixucte* tout ce que le dogme & la morale de l'évangile ont de sublime & de touchant.

C'est un heureux choix d'images justifiées parmi nous, mais rendues naturelles par ces convenances, qui fait la magie du style de *Mahomet* & d'*Azire*, & qui manque peut-être à celui de *Bajazet*. Croiroit-on que les harangues des sauvages du Canada sont du même style que le rôle de *Zamore*? En voici un exemple frappant. On propose à l'une de ces nations de changer

Z

de demeure, le chef des sauvages répond : " Cette terre nous a nourris, l'on veut que nous l'abandonnions ! Qu'on la fasse creuser, on trouvera dans son sein les ossemens de nos peres. Faut-il donc que les ossemens de nos peres se levent pour nous suivre dans une terre étrangere ? „ Virgile a dit de ceux qui se donnent la mort,

*Lucemque perosi projecere animas.*

*Ils ont fui la lumiere & rejetté leur ame.*

Les sauvages disent en se dévotant à la guerre *je jette mon corps loin de moi.*

On a long - temps attribué les figures du style oriental au climat ; mais on a trouvé des *images* aussi hardies dans les poésies des Islandois, dans celles des anciens Ecoislois, & dans les harangues des sauvages du Canada, que dans les écrits des Persans & des Arabes. Moins les peuples sont civilisés, plus leur langage est figuré, sensible. C'est à mesure qu'ils s'éloignent de la nature, & non pas à mesure qu'ils s'éloignent du soleil, que leurs idées se dépouillent de cette écorce, dont elles étoient revêtues, comme pour tomber sous les sens.

Il y a des phénomènes dans la nature, des opérations dans les arts qui, quoique présens à tous les hommes, ne frappent vivement que les yeux des philosophes ou des artistes. Ces *images* d'abord réservées au langage des arts & des sciences, ne doivent passer dans le style oratoire ou poétique qu'à mesure que la lumiere des sciences & des arts se répand dans la société. Le ressort de la montre, la boussole, le télescope, le prisme, &c. fournissent aujourd'hui au langage familier des *images* aussi naturelles ; aussi peu recherchées que celles du miroir & de la balance. Mais il ne faut hasarder ces translations nouvelles qu'avec la certitude que les deux termes sont bien connus, & que le rapport en est juste & sensible.

Le poète lui seul, comme poète, peut employer les *images* de tous les temps, de tous les lieux, de toutes les situations de la vie. De-là vient que les morceaux épiques ou lyriques dans lesquels le poète parle lui-même en qualité d'homme inspiré, sont les plus abondans, les

plus variés en *images*. Il a cependant lui-même des ménagemens à garder.

1°. Les objets d'où il emprunte ses métaphores doivent être présens aux esprits cultivés.

2°. S'il adopte un système, comme il y est souvent obligé, celui, par exemple, de la théologie, ou celui de la mythologie, celui d'Epicure ou celui de Newton, il se borne lui-même dans le choix des *images*, & s'interdit tout ce qui n'est pas analogue au système qu'il a suivi.

Quoique le drame ait voulu figurer par l'Helicon, par Uranie & par le chœur des muses, ce n'est pas dans un sujet comme celui du purgatoire qu'il est décent de les invoquer.

3°. Les *images* que l'on emploie doivent être du ton général de la chose, élevées dans le noble, simples dans le familier, sublimes dans l'enthousiasme, & toujours plus vives, plus frappantes que la peinture de l'objet même, sans quoi l'imagination écarteroit ce voile inutile ; c'est ce qui arrive souvent à la lecture des poèmes dont le style est trop figuré.

4°. Si le poète adopte un personnage, un caractère, son langage est assujéti aux mêmes convenances que le style dramatique, il ne doit se servir alors pour peindre ses sentimens & ses idées, que des *images* qui sont présentes au personnage qu'il a pris.

5°. Les *images* sont d'autant plus frappantes que les objets en sont plus familiers : & comme on écrit sur-tout pour son pays, le style poétique doit avoir naturellement une couleur natale. Cette réflexion a fait dire à un homme de goût, qu'il seroit à souhaiter pour la poésie françoise que Paris fût un port de mer. Cependant il y a des *images* transplantées que l'habitude rend naturelles : par exemple, on a remarqué que chez les peuples protestans qui lisent les livres saints en langue vulgaire, la poésie a pris le style oriental. C'est de toutes ces relations observées avec soin que résulte l'art d'employer les *images* & de les placer à propos.

Mais une règle plus délicate & plus difficile à prescrire, c'est l'économie & la sobriété dans la distribution des *images*. Si l'objet de l'idée est de ceux

que l'imagination saisit & retrace aisément & sans confusion, il n'a besoin pour la fraper que de son expression naturelle, & le coloris étranger de l'image n'est plus que de décoration; mais si l'objet, quoique sensible par lui-même, ne se présente à l'imagination que faiblement, confusément, successivement, ou avec peine, l'image qui le peint avec force, avec éclat, & ramassé comme en un seul point, cette image vive & lumineuse éclaire & soulage l'esprit autant qu'elle embellit le style. On conçoit sans peine les inquiétudes & les soucis dont l'ambitieux est agité; mais combien l'idée en est plus sensible, quand on les voit voltiger sous des lambris dorés & dans les plis des rideaux de pourpre!

*Non enim gazæ neque consularis,  
Summo vel licitor miseris tumultus  
Mentis, & curas laqueata circum,  
Teffa volantes.* Horat.

La Fontaine dit en parlant du veuvage:

*On fait un peu de bruit, & puis on se  
console;*  
mais il ajoute:  
*Sous les ailes du temps la tristesse s'en-  
vole.*

*Le temps ramène les plaisirs.*

Et je n'ai pas besoin de faire sentir ici quel agrément l'idée reçoit de l'image. Le choc de deux masses d'air qui se répondent dans l'atmosphère est sensible par ses effets, mais cet objet vague & confus n'affecte pas l'imagination comme la lutte des aquilons & du vent du midi, *præcipitem Africum decertantem aquilonibus*. Cette image est frappante au premier coup-d'œil, l'esprit la saisit & l'embrasse. Quelle collection d'idées réunies & rendues sensibles dans ce demi-vers de Lucain, qui peint la douleur errante & muette!

*Erravit sine voce dolor,  
& dans cette image de Rome accablée sous  
sa grandeur,*

*Nec se Roma ferens;*

Et dans ce tableau de Sénèque: *non miror si quando impetum capit (Deus) spectandis magnos viros colluctantes cum aliqua calamitate!* « Dieu se plaît à éprouver les grands hommes par des calamités. » Cette idée seroit belle encore exprimée tout simplement; mais quelle force ne lui donne pas l'image dont elle

est revêtue! Les grands hommes & les calamités sont aux prises & le spectateur du combat c'est Dieu.

Quand l'image donne à l'objet le caractère de beauté qu'il doit avoir, qu'elle le pare sans le cacher, avec goût & avec décence, elle convient à tous les styles & s'accorde avec tous les tons. Mais pour peu que le langage figuré s'éloigne de ces règles, il refroidit le pathétique, il énerve l'éloquence, il ôte au sentiment sa simplicité touchante, aux grâces leur ingénuité. Les images sont des fleurs, qui pour être semées avec goût demandent une main délicate & légère.

La poésie elle-même perd souvent à préférer le coloris de l'image au coloris de l'objet. La ceinture de Vénus, cette allégorie si ingénieuse, est encore bien inférieure à la peinture naïve & simple de la beauté dont elle est le symbole. Vénus ayant des charmes à communiquer à Junon ne pouvoit lui donner qu'un voile, & rien au monde n'est mieux peint; mais des traits répandus sur ce voile, le fait on l'image de la beauté, comme si le même pinceau l'eût exprimée au naturel & sans aucune allégorie?

En général toutes les fois que la nature est belle & touchante en elle-même, c'est dommage de la voiler.

Mais ce n'est pas assez que l'idée ait besoin d'être embellie, il faut qu'elle mérite de l'être. Une pensée triviale revêtue d'une image pompeuse ou brillante, est ce qu'on appelle du *phébus*: on croit voir une physionomie basse & commune ornée de fleurs & de diamans. Cela revient à ce premier principe, que l'image n'est faite que pour rendre l'idée sensible. Si l'idée ne mérite pas d'être sentie, ce n'est pas la peine de la colorer.

En observant ces deux règles, favoir, de ne jamais revêtir l'idée que pour l'embellir, & de ne jamais embellir que ce qui en mérite le soin, on évitera la profusion des images, on ne les emploiera qu'à propos: c'est-là ce qui fait le charme & la beauté du style de Racine & de la Fontaine. Il est riche & n'est point chargé; c'est l'abondance du génie que le goût ménage & repand.

La continuation de la même image est une affectation que l'on doit éviter sur-tout dans le dramatique, où les per-

sonnages sont trop émus pour penser à suivre une allégorie. C'étoit le goût du siècle de Corneille, & lui-même il s'en est ressenti.

En changeant d'idée, on peut immédiatement passer d'une *image* à une autre : mais le retour du figuré au simple est indispensable si l'on s'étend sur la même idée, sans quoi l'on seroit obligé de soutenir la première *image* : ce qui dégénère en affectation, ou de présenter le même objet sous deux *images* différentes, espèce d'inconvenance qui choque le bon sens & le goût.

Il y a des idées qui veulent être relevées ; il y en a qui veulent que l'*image* les abaisse au ton du style familier. Ce grand art n'a point de règles, & ne sauroit se raisonner. Entendez Lucrèce, parlant de la superstition : comme l'*image* qu'il emploie agrandit son idée !

*Humana ante oculos fœde cum vita jacevet  
In terris, oppressa gravi sub religione,  
Quæ caput à cæli regionibus ostendebat.*

Voyez des idées aussi grandes présentées avec toute leur force sous les traits les plus ingénus. " C'est le déjeuner d'un petit ver que le cœur & la vie d'un grand empereur, " dit Montagne : & en parlant de la guerre : " Ce furieux mortel à tant de bras & à tant de têtes c'est toujours l'homme foible, calamiteux & misérable, c'est une fourmillière émue. L'homme est bien insensé, dit-il encore, il ne sauroit forger un ciron, & il forge des dieux par douzaine. " Avec quelle simplicité la Fontaine a peint une mort tranquille !

*Ou sortoit de la vie ainsi que d'un banquet,  
Remerciant son hôte & faisant son paquet.*  
Ce qui rend cette familiarité frappante, c'est l'élevation d'âme qu'elle annonce : car il faut planer au-dessus des grands objets pour les voir au rang des petites choses ; & c'est en général sur la situation de l'âme de celui qui parle que le poète doit se régler pour élever ou abaisser l'*image*.

Dans tous les mouvements impétueux, comme l'enthousiasme, la passion, &c. le style s'enfle de lui-même, il se tempère ou s'affoiblit quand l'âme s'apaise ou s'épuise ; ainsi toutes les fois que la beauté du sentiment est dans le calme, l'*image* est d'autant plus belle,

qu'elle est plus simple & plus familière. Les exemples de cette simplicité précieuse sont rares chez les modernes, ils sont communs chez les anciens, je ne peux trop inviter les jeunes poètes à s'en nourrir l'esprit & l'âme.

Quant à l'abus des *images* qu'on appelle *jeux de mots*, cet abus consiste dans la faulxeté des rapports.

Les rapports du figuré au figuré ne sont que des relations d'une *image* à une *image*, sans que ni l'une ni l'autre soit donnée pour l'objet réel. C'est ainsi que l'on compare les chaînes de l'amour avec celles de l'ambition, & que l'on dit que celles-ci sont plus pesantes & moins fragiles. Alors ce sont les idées même que l'on compare sous des noms étrangers.

Mais c'est abuser des termes que d'établir une ressemblance réelle du figuré au simple : l'*image* n'est qu'une comparaison dans le sens de celui qui l'emploie ; c'est là donner pour l'objet même que de lui attribuer les mêmes rapports qu'à l'objet, comme dans ces vers !

*Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.*

(Rac.)

*Elle fuit, mais en Parthe, en me perçant  
le cœur.*

(Corn.)

De la fiction à la réalité les rapports sont pris à la lettre : & non pas de la métaphore à la réalité : par exemple, après avoir changé Sirinx en roseau, le poète en peut faire une flûte : mais quoiqu'il appelle des lys & des roses les couleurs d'une bergère, il n'en fera pas un bouquet : Pourquoi cela ? C'est que la métamorphose de Sirinx est donnée pour un fait dont le poète est persuadé ; au lieu que les lys & les roses ne sont qu'une comparaison dans l'esprit même du poète : c'est pour n'avoir pas fait cette distinction si facile, que tant de poètes ont donné dans les jeux de mots, l'un des vices les plus opposés au naturel, qui fait le charme du style poétique. (M. Mar-montel.)

#### V. HYPOTIPOSE.

IMAGE, *Gravure*, il se dit aussi de certaines estampes pieuses, ou autres, grossièrement gravées. C'est de-là que vient le substantif *imager*, ou marchand d'*images*. On dit de ceux qui sont cu-

rieux de livres embellis d'estampes, qu'ils aiment les images.

On fait des *images* & médailles avec la colle de poisson. Pour cet effet, prenez de la colle de poisson bien nette & bien claire; brisez-la avec un marteau; lavez-la d'abord en eau claire & fraîche, ensuite en eau tiède; ayez un pot neuf; mettez-la dans ce pot à tremper dans de l'eau pendant une nuit; faites-la bouillir doucement une heure jusqu'à ce qu'elle prenne corps; elle en aura suffisamment, si elle fait la goutte sur l'ongle. Cela fait, ayez vos moules prêts; ferrez-les à l'entour d'une corde, ou avec du coton, ou d'une meche de lampe, qui serve à retenir la colle; frottez-les de miel; versez dessus la colle jusqu'à ce que tout le moule en soit couvert; exposez-les au soleil; la colle s'égalisera & se séchera; quand elle sera sèche, l'*image* se détachera du creux, d'elle-même; sera mince comme le papier, ou de l'épaisseur d'une médaille, selon la quantité de colle dont on aura couvert le moule. Les traits les plus déliés seront rendus, & l'*image* sera lustrée. Si on l'eût voulu colorer, on eût teint l'eau dans laquelle on a fait bouillir la colle, soit avec le bois de Brésil, de Fernambouc, soit avec la graine d'Avignon, le bois d'Inde, &c. Il faut que l'eau n'ait qu'une teinte légère, & que la colle ne soit pas trop épaisse; l'*image* en viendra d'autant plus belle.

**IMAGINAIRE**, adj. *Gram.*, qui n'est que dans l'imagination; ainsi l'on dit en ce sens un bonheur *imaginaire*, une peine *imaginaire*. Sous ce point de vue, *imaginaire* ne s'oppose point à réel; car un bonheur *imaginaire* est un bonheur réel, une peine *imaginaire* est une peine réelle. Que la chose soit ou ne soit pas comme je l'imagine, je souffre ou je suis heureux; ainsi l'*imaginaire* peut être dans le motif; dans l'objet; mais la réalité est toujours dans la sensation. Le malade *imaginaire* est vraiment malade, d'esprit au moins, sinon de corps. Nous serions trop malheureux, si nous n'avions beaucoup de biens *imaginaires*.

**IMAGINAIRE**, adj., on appelle ainsi en *Algebre* les racines paires de quantités négatives. La raison de cette déno-

mination est, que toute puissance paire d'une quantité quelconque, positive ou négative, a nécessairement le signe +, parce que + par +, ou — par — donnent également +; voyez QUARRÉ, PUISSANCE, NÉGATIF & MULTIPLICATION. D'où il s'ensuit que toute puissance paire; tout carré, par exemple, qui a le signe —, n'a point de racine possible (voyez RACINE,) & qu'ainsi la racine d'une telle puissance est impossible ou *imaginaire*. Les quantités réelles. Voyez RÉEL & ÉQUATION.

Non-seulement toute racine paire d'une quantité négative, comme  $\sqrt{-a}$ , est *imaginaire*; mais encore si on y joint une quantité réelle  $b$ , le tout devient *imaginaire*; ainsi  $b + \sqrt{-a}$  est *imaginaire*, ce qui est évident; car si  $b + \sqrt{-a}$  étoit égal à une quantité réelle  $c$ , on auroit  $\sqrt{-a} = c - b$ , ce qui est impossible.

Les quantités composées de réel & d'*imaginaire*, s'appellent *mixtes imaginaires*, & les autres *imaginaires simples*.

J'ai démontré le premier dans les mémoires de l'académie de Berlin, pour l'année 1746, & même dans un ouvrage antérieur, envoyé à l'académie de Berlin au commencement de 1746, que toute quantité *imaginaire* donnée à volonté, & de telle forme qu'on voudra, peut toujours se réduire à  $e + f \sqrt{-1}$ ,  $e$  &  $f$  étant des quantités réelles. M. Euler a démontré depuis cette même proposition, dans les mémoires de l'académie de Berlin 1749, mais il est aisé de voir que sa démonstration ne diffère en aucune façon de la mienne. Pour s'en convaincre, on peut comparer la page 273 des mémoires de Berlin de 1749, avec l'article 79 de ma dissertation sur les vents.

J'ai démontré de plus, dans les mêmes mémoires de 1746, que toute racine *imaginaire* d'une équation quelconque pouvoit toujours se réduire à  $e + f \sqrt{-1}$ ,  $e$  &  $f$  étant des quantités réelles. M. Euler a donné de son côté, dans les mémoires de 1749, une démonstration de cette proposition, qui diffère en

tièrement de la mienne, & qui ne me paroît pas aussi simple. On peut voir les démonstrations des deux propositions dont je viens de parler, dans le traité de M. de Bougaiaville le jeune sur le calcul intégral.

Un corollaire de cette proposition, qui est démontré fort simplement dans les mémoires de Berlin 1746, c'est que si  $e + f \sqrt{-1}$  est une des racines d'une équation,  $e - f \sqrt{-1}$  en sera une autre; & voilà pourquoi les racines imaginaires des équations vont toujours en nombre pair. V. RACINE.

Deux quantités imaginaires jointes ensemble peuvent former une quantité réelle; par exemple,  $\sqrt{a + b \sqrt{-1}} + \sqrt{a - b \sqrt{-1}}$  est une quantité réelle. V. CAS IRREDUCTIBLE. (O)

IMAGINAIRE, *Docimasique*, poids imaginaire ou fictif, v. POIDS FICTIF.

IMAGINATION, IMAGINER, *Logique, Métaphys. Littérat. & Beaux-Arts*, c'est le pouvoir que chaque être sensible éprouve en soi de se représenter dans son esprit les choses sensibles; cette faculté dépend de la mémoire. On voit des hommes, des animaux, des jardins; ces perceptions entrent par les sens, la mémoire les retient, l'imagination les compose; voilà pourquoi les anciens Grecs appellerent les Muses filles de la Mémoire.

Il est très-essentiel de remarquer que ces facultés de recevoir des idées, de les retenir, de les composer, sont au rang des choses dont nous ne pouvons rendre aucune raison; ces ressorts invisibles de notre être sont dans la main de l'Être suprême qui nous a faits, & non dans la nôtre.

Peut-être ce don de Dieu, l'imagination, est-il le seul instrument avec lequel nous composons des idées, & même les plus métaphysiques.

Vous prononcez le mot de triangle, mais vous ne prononcez qu'un son si vous ne vous représentez pas l'image d'un triangle quelconque; vous n'avez certainement eu l'idée d'un triangle que parce que vous en avez vu si vous avez des yeux, ou touché si vous êtes aveugle. Vous ne pouvez penser au triangle en général si votre imagination ne se

figure, au moins confusément, quelque triangle particulier. Vous calculez; mais il faut que vous vous représentiez des unités redoublées, sans quoi il n'y a que votre main qui opere.

Vous prononcez les termes abstraits, grandeur, vérité, justice, fini, infini; mais ce mot grandeur est-il autre chose qu'un mouvement de votre langue qui frappe l'air, si vous n'avez pas l'image de quelque grandeur? Que veulent dire ces mots vérité, mensonge, si vous n'avez pas aperçu par vos sens que telle chose qu'on vous avoit dit existoit en effet, & que telle autre n'existoit pas? & de cette expérience ne composez-vous pas l'idée générale de vérité & de mensonge? & quand on vous demande ce que vous entendez par ces mots, pouvez-vous vous empêcher de vous figurer quelque image sensible, qui vous fait souvenir qu'on vous a dit quelquefois ce qui étoit, & fort souvent ce qui n'étoit pas?

Avez-vous la notion de juste & d'injuste autrement que par des actions qui vous ont paru telles? Vous avez commencé dans votre enfance par apprendre à lire sous un maître; vous aviez envie de bien épeller, & vous avez mal épellé. Votre maître vous a battu, cela vous a paru très-injuste; vous avez vu le faibaire refusé à un ouvrier, & cent autres choses pareilles. L'idée abstraite du juste & de l'injuste est-elle autre chose que ces faits confusément mêlés dans votre imagination?

Le fini est-il dans votre esprit autre chose que l'image de quelque mesure bornée? L'infini est-il autre chose que l'image de cette même mesure que vous prolongez sans fin?

Toutes ces opérations ne se font-elles pas dans vous à-peu-près de la même manière que vous lisez un livre? vous y lisez les choses, & vous ne vous occupez pas des caractères de l'alphabet, sans lesquels pourtant vous n'auriez aucune notion de ces choses. Faites-y un moment d'attention, & alors vous apercevrez ces caractères sur lesquels glissoit votre vue; ainsi tous vos raisonnemens, toutes vos connoissances, sont fondées sur des images tracées dans votre cerveau: vous ne vous en apercevez pas; mais arrêtez-vous un mo-

ment pour y songer, & alors vous voyez que ces images sont la base de toutes vos notions; c'est au lecteur à peser cette idée, à l'étendre, à la rectifier.

Le célèbre Addison dans ses onze essais sur l'imagination, dont il a enrichi les feuilles du spectateur, dit d'abord que le sens de la vue est celui qui fournit seul les idées à l'imagination; cependant, il faut avouer que les autres sens y contribuent aussi. Un aveugle ne entend dans son imagination l'harmonie qui ne frappe plus son oreille; il est à table en songe; les objets qui ont résisté ou cédé à ses mains, font encore le même effet dans sa tête: il est vrai que le sens de la vue fournit seul les images; & comme c'est une espèce de toucher qui s'étend jusqu'aux étoiles, son immense étendue enrichit plus l'imagination que tous les autres sens ensemble.

Il y a deux sortes d'imagination, l'une qui consiste à retenir une simple impression des objets; l'autre qui arrange ces images reçues; & les combine en mille manières. La première a été appelée *imagination passive*, la seconde *active*; la passive ne va pas beaucoup au-delà de la mémoire, elle est commune aux hommes & aux animaux; de-là vient que le chasseur & son chien poursuivent également des bêtes dans leurs rêves, qu'ils entendent également le bruit des cors; que l'un crie, & que l'autre jappe en dormant. Les hommes & les bêtes font alors plus que se ressouvenir, car les songes ne font jamais des images fidèles; cette espèce d'imagination compose les objets, mais ce n'est point en elle l'entendement qui agit, c'est la mémoire qui se méprend.

Cette *imagination passive* n'a pas certainement besoin du secours de notre volonté, ni dans le sommeil, ni dans la veille; elle se peint malgré nous ce que nos yeux ont vu, elle entend ce que nous avons entendu, & touche ce que nous avons touché; elle y ajoute, elle en diminue: c'est un sens intérieur qui agit avec empire; aussi rien n'est-il plus commun que d'entendre dire, *on n'est pas le maître de son imagination*.

C'est ici qu'on doit s'étonner & se convaincre de son peu de pouvoir. D'où

vient qu'on fait quelquefois en songe des discours suivis & éloquens, des vers meilleurs qu'on n'en feroit sur le même sujet étant éveillé? que l'on résoud même des problèmes de mathématique? voilà certainement des idées très-combinées, qui ne dépendent de nous en aucune manière. Or, s'il est incontestable que des idées suivies se forment en nous, malgré nous, pendant notre sommeil, qui nous assurera qu'elles ne sont pas produites de même dans la veille? est-il un homme qui prévote l'idée qu'il aura dans une minute? ne paroit-il pas qu'elles nous sont données comme les mouvemens de nos membres? & si le père Mallebranche s'en étoit tenu à dire que toutes les idées sont données de Dieu, auroit-on pu le combattre?

Cette faculté passive, indépendante de la réflexion, est la source de nos passions & de nos erreurs. Loin de dépendre de la volonté, elle la détermine, elle nous pousse vers les objets qu'elle peint, ou nous en détourne, selon la manière dont elle les représente. L'image d'un danger inspire la crainte; celle d'un bien donne des desirs violens; elle seule produit l'enthousiasme de gloire, de parti, de fanatisme; c'est elle qui répandit tant de maladies de l'esprit, en faisant imaginer à des cervelles foibles fortement frappées, que leurs corps étoient changés en d'autres corps; c'est elle qui persuada à tant d'hommes qu'ils étoient obsédés ou enforcés, & qu'ils alloient effectivement au sabbat, parce qu'on leur disoit qu'ils y alloient. Cette espèce d'imagination servile, partage ordinaire du peuple ignorant, a été l'instrument dont l'imagination forte de certains hommes s'est servie pour dominer. C'est encore cette *imagination passive* des cerveaux aisés à ébranler, qui fait quelquefois passer dans les enfans les marques évidentes d'une impression qu'une mère a reçue; les exemples en sont innombrables, & celui qui écrit cet article en a vu de si frappans, qu'il démentiroit ses yeux s'il en doutoit; cet effet d'imagination n'est guère explicable, mais aucun autre effet ne l'est davantage. On ne conçoit pas mieux comment nous avons des perceptions, comment nous les retenons, comment nous les arrangeons. Il y a l'infini entre nous & les premiers ressorts de notre être.

L'*imagination active* est celle qui joint la réflexion, la combinaison à la mémoire; elle rapproche plusieurs objets distans, elle sépare ceux qui se mêlent, les compose & les change; elle semble créer quand elle ne fait qu'arranger, car il n'est pas donné à l'homme de se faire des idées, il ne peut que les modifier.

Cette *imagination active* est donc au fond une faculté aussi indépendante de nous que l'*imagination passive*; & une preuve qu'elle ne dépend pas de nous, c'est que si vous proposez à cent personnes également ignorantes d'*imaginer* telle machine nouvelle, il y en aura quatre-vingt-dix-neuf qui n'*imagineront* rien malgré leurs efforts. Si la centième *imagine* quelque chose, n'est-il pas évident que c'est un don particulier qu'elle a reçu? c'est ce don que Pon appelle *génie*; c'est-là qu'on a reconnu quelque chose d'inspiré & de divin.

Ce don de la nature est *imagination d'invention* dans les arts; dans l'ordonnance d'un tableau, dans celle d'un poëme. Elle ne peut exister sans la mémoire; mais elle s'en sert comme d'un instrument avec lequel elle fait tous ses ouvrages.

Après avoir vu qu'on soulevoit une grosse pierre que la main ne pouvoit remuer, l'*imagination active* inventa les leviers, & ensuite les forces mouvantes composées, qui ne sont que des leviers déguisés. Il faut se peindre d'abord dans l'esprit les machines & leurs effets pour les exécuter.

Ce n'est pas cette sorte d'*imagination* que le vulgaire appelle, ainsi que la mémoire, l'*ennemie du jugement*; au contraire, elle ne peut agir qu'avec un jugement profond. Elle combine sans cesse ses tableaux, elle corrige ses erreurs, elle élève tous ses édifices avec ordre. Il y a une *imagination* étonnante dans la mathématique pratique, & Archimède avoit au moins autant d'*imagination* qu'Homère. C'est par elle qu'un poëte crée ses personnages, leur donne des caractères, des passions, invente la fable, en présente l'exposition, en redouble le nœud, en prépare le dénouement; travail qui demande encore le jugement le plus profond, & en même temps le plus fin.

Il faut un très-grand art dans toutes ces *imaginations d'invention*, & même dans les romans; ceux qui en manquent sont méprisés des esprits bien faits. Un jugement toujours sain regne dans les fables d'Esopé; elles seront toujours les délices des nations. Il y a plus d'*imagination* dans les contes des fées; mais ces *imaginations fantastiques*, toujours dépourvues d'ordre & de bon sens, ne peuvent être estimées; on les lit par foiblesse, & on les condamne par raison.

La seconde partie de l'*imagination active* est celle de détail, & c'est elle qu'on appelle communément *imagination* dans le monde. C'est elle qui fait le charme de la conversation; car elle présente sans cesse à l'esprit ce que les hommes aiment le mieux, des objets nouveaux; elle peint vivement ce que les esprits froids définissent à peine, elle emploie les circonstances les plus frappantes, elle allègue des exemples, & quand ce talent se montre avec la sobriété qui convient à tous les talens, il se concilie l'empire de la société. L'homme est tellement machine, que le vin donne quelquefois cette *imagination*, que l'oisiveté anéantit; il y a là de quoi s'humilier, mais de quoi admirer. Comment se peut-il faire qu'un peu d'une certaine liqueur qui empêchera de faire un calcul, donnera des idées brillantes?

C'est sur-tout dans la poésie que cette *imagination* de détail & d'expression doit régner; elle est ailleurs agréable, mais là elle est nécessaire; presque tout est image dans Homère, dans Virgile, dans Horace, sans même qu'on s'en aperçoive. La tragédie demande moins d'images, moins d'expressions pittoresques, de grandes métaphores, d'allégories, que le poëme épique ou l'ode; mais la plupart de ces beautés bien ménagées sont dans la tragédie un effet admirable. Un homme qui sans être poëte ose donner une tragédie, fait dire à Hyppolite,

Depuis que je vous vois, j'abandonne la chasse.

Mais Hyppolite, que le vrai poëte fait parler, dit:

Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune.

Ces imaginations ne doivent jamais être forcées, empouées, gigantesques. Ptolomée parlant dans un conseil d'une bataille qu'il n'a pas vue, & qui s'est donnée loin de chez lui, ne doit point peindre.

*Des montagnes de morts privés d'honneurs  
suprêmes,*

*Que la nature force à se venger eux-mêmes,  
Et dont les troncs pourris exhalent dans les  
vents,*

*De quoi faire la guerre au reste des vi-  
vans.*

Une princesse ne doit point dire à un empereur,

*La vapeur de mon sang ira grassir la foun-  
de,*

*Que Dieu tient déjà prête à te réduire en  
poudre.*

On sent assez que la vraie douleur ne s'amuse point à une métaphore si recherchée & si fautive.

Il n'y a que trop d'exemples de ce défaut. On les pardonne aux grands poëtes ; ils servent à rendre les autres ridicules.

L'imagination active qui fait les poëtes leur donne l'enthousiasme, c'est-à-dire, selon le mot grec, cette émotion interne qui agit en effet l'esprit, & qui transforme l'auteur dans le personnage qu'il fait parler ; car c'est-là l'enthousiasme, il consiste dans l'émotion & dans les images : alors l'auteur dit précisément les mêmes choses que diroit la personne qu'il introduit.

*Je le vis, je rougis, je palis à sa vue,  
Un trouble s'éleva dans mon ame éperdue ;  
Mes yeux ne voyoient plus, je ne pouvois  
parler.*

L'imagination alors ardente & sage, n'entasse point de figures incohérentes, elle ne dit point, par exemple, pour exprimer un homme épais de corps & d'esprit,

*Qu'il est flanqué de chair, gabionné de  
lard,*

Et que la nature

*En maçonnant les remparts de son ame,  
Songea plutôt au fourreau qu'à la lame.*

Il y a de l'imagination dans ces vers ; mais elle est grossière, elle est déréglée, elle est fautive ; l'image de rempart ne peut s'allier avec celle de fourreau : c'est comme si on disoit qu'un vaisseau est rentré dans le port à bride abattue.

On permet moins l'imagination dans

l'éloquence que dans la poésie ; la raison en est sensible. Le discours ordinaire doit moins s'écarter des idées communes ; l'orateur parle la langue de tout le monde ; le poëte parle une langue extraordinaire & plus relevée : le poëte a pour base de son ouvrage la fiction ; ainsi l'imagination est l'essence de son art ; elle n'est que l'accessoire dans l'orateur.

Certains traits d'imagination ont ajouté, dit-on, de grandes beautés à la peinture. On cite sur-tout cet artifice avec lequel un peintre mit un voile sur la tête d'Agamemnon dans le sacrifice d'Iphigénie ; artifice cependant bien moins beau si le peintre avoit eu le secret de faire voir sur le visage d'Agamemnon le combat de la douleur d'un pere, de l'autorité d'un monarque, & du respect pour les dieux ; comme Rubens a eu l'art de peindre dans les regards & dans l'attitude de Marie de Médicis, la douleur de l'enfantement, la joie d'avoir un fils, & la complaisance dont elle enveloppe cet enfant.

En général les imaginations des peintres, quand elles ne sont qu'ingénieuses, sont plus d'honneur à l'esprit de l'artiste qu'elles ne contribuent aux beautés de l'art ; toutes les compositions allégoriques ne valent pas la belle exécution de la main qui fait le prix des tableaux.

Dans tous les arts la belle imagination est toujours naturelle ; la fautive est celle qui assemble des objets incompatibles ; la bizarre peint les objets qui n'ont ni analogie, ni allégorie, ni vraisemblance ; comme des esprits qui se jettent à la tête dans leurs combats, des montagnes chargées d'arbres, qui tirent du canon dans le ciel, qui font une chaudière dans le cahos. Lucifer qui se transforme en crapaud ; un ange coupé en deux par un coup de canon, & dont les deux parties se rejoignent incontinent, &c. . . L'imagination forte approfondit les objets, la foible les effleure, la douce se repose dans des peintures agréables, l'ardente entasse images sur images, la sage est celle qui emploie avec choix tous ces différens caractères, mais qui admet très-rarement le bizarre, & rejette toujours le faux.

Si la mémoire nourrie & exercée est la

source de toute *imagination*, cette même mémoire surchargée la fait périr; ainsi celui qui s'est rempli la tête de noms & de dates, n'a pas le magasin qu'il faut pour composer des images. Les hommes occupés de calculs ou d'affaires épineuses, ont d'ordinaire l'*imagination* férule.

Quand elle est trop ardente, trop tumultueuse, elle peut dégénérer en démence; mais on a remarqué que cette maladie des organes du cerveau est bien plus souvent le partage de ces *imaginations passives*, bornées à recevoir la profonde empreinte des objets, que de ces *imaginations actives* & laborieuses qui rassemblent & combinent des idées, car cette *imagination active* a toujours besoin du jugement; l'autre en est indépendante.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter à cet article, que par ces mots *perception*, *mémoire*, *imagination*, *jugement*, on n'entend point des organes distincts, dont l'un a le don de sentir, l'autre le ressouviert, un troisième *imagine*, un quatrième juge. Les hommes sont plus portés qu'on ne pense à croire que ce sont des facultés différentes & séparées; c'est cependant le même être qui fait toutes ces opérations, que nous ne connaissons que par leurs effets, sans pouvoir rien connaître de cet être. (*Cet article est de M. de Voltaire.*)

A la suite de ce bel article de M. de Voltaire le lecteur ne sera pas fâché de trouver celui de M. de Marmontel. **IMAGINATION.** On appelle ainsi cette faculté de l'ame qui rend les objets présents à la pensée. Elle suppose dans l'entendement une appréhension vive & forte, & la facilité la plus prompte à reproduire ce qu'il a reçu. Quand l'*imagination* ne fait que retracer les objets qui ont frappé les sens, elle ne diffère de la mémoire que par la vivacité des couleurs. Quand de l'assemblage des traits que la mémoire a recueillis, l'*imagination* compose elle-même des tableaux dont l'ensemble n'a point de modèle dans la nature, elle devient créatrice, & c'est alors qu'elle appartient au génie.

Il est peu d'hommes en qui la réminiscence des objets sensibles ne devienne, par la réflexion, par la contention de l'esprit, assez vive, assez détaillée pour

fervir de modèle à la poésie. Les enfans même ont la faculté de se faire une image frappante, non-seulement de ce qu'ils ont vu, mais de ce qu'ils ont ouï dire d'intéressant, de pathétique. Tous les hommes passionnés se peignent avec chaleur les objets relatifs au sentiment qui les occupe. La méditation dans le poète peut opérer les mêmes effets: c'est elle qui couve les idées & les dispose à la fécondité; & quand il peint faiblement, vaguement, confusément, c'est le plus souvent pour n'avoir pas donné à son objet toute l'attention qu'il exige.

Vous avez à peindre un vaisseau battu par la tempête, & sur le point de faire naufrage. D'abord ce tableau ne se présente à votre pensée que dans un lointain qui l'efface; mais voulez-vous qu'il vous soit plus présent? Parcourez des yeux de l'esprit les parties qui le composent: dans l'air, dans les eaux, dans le vaisseau même, voyez ce qui doit le passer. Dans l'air, des vents mutinés qui se combattent, des nuages qui éclipsent le jour, qui se choquent, qui se confondent, & qui de leurs flancs sillonnés d'éclairs vomissent la foudre avec un bruit horrible. Dans les eaux, les vagues écumantes qui s'élèvent jusqu'aux nues, des lames polies comme des glaces qui réfléchissent les feux du ciel, des montagnes d'eau suspendues sur les abîmes où le vaisseau paroît s'engloutir, & d'où il s'élance sur la cime des flots. Vers la terre, des rochers aigus où la mer va se briser en mugissant & qui présentent aux yeux des rochers les débris récents d'un naufrage, augure effrayant de leur sort. Dans le vaisseau, les antennes qui fléchissent sous l'effort des voiles, les mâts qui crient & se rompent, les flancs même du vaisseau qui gémissent battus par les vagues & menacent de s'entr'ouvrir; un pilote éperdu dont l'art épuisé succombe & fait place au désespoir; des matelots accablés d'un travail inutile, & qui suspendus aux cordages demandent au ciel avec des cris lamentables de seconder leurs derniers efforts; un héros qui les encourage, & qui tâche de leur inspirer la confiance qu'il n'a plus. Voulez-vous rendre ce tableau plus touchant & plus terrible encore? Supposez dans le vaisseau un père avec son fils unique, des époux,

des amans qui s'adorent, qui s'embrasent, qui se disent, *nous allons périr*. Il dépend de vous de faire de ce vaisseau le théâtre des passions & de mouvoir avec cette machine tous les ressorts les plus puissans de la terreur & de la pitié. Pour cela il n'est pas besoin d'une *imagination* bien féconde; il suffit de réfléchir aux circonstances d'une tempête, pour y trouver ce que je viens d'y voir. Il en est de même de tous les tableaux dont les objets tombent sous les sens: plus on y réfléchit, plus ils se développent. Il est vrai qu'il faut avoir le talent de rapprocher les circonstances, & de rassembler des détails qui sont épars dans le souvenir; mais dans la contention de l'esprit la mémoire rapporte, comme d'elle-même, ces matériaux qu'elle a recueillis; & chacun peut se convaincre, s'il veut s'en donner la peine, que l'*imagination* dans le physique est un talent qu'on a sans le savoir.

On confond souvent avec l'*imagination* un don plus précieux encore, celui de s'oublier soi-même; de se mettre à la place du personnage que l'on veut peindre, d'en revêtir le caractère, d'en prendre les inclinations, les intérêts, les sentimens, de le faire agir comme il agiroit, & de s'exprimer sous son nom comme il s'exprimerait lui-même. Ce talent de disposer de soi diffère autant de l'*imagination* que les affections intimes de l'ame diffèrent de l'impression faite sur les sens. Il veut être cultivé par le commerce des hommes, par l'étude de la nature & des modèles de l'art: c'est l'exercice de toute la vie, encore n'est-ce point assez. Il suppose de plus une sensibilité, une souplesse, une activité dans l'ame que la nature seule peut donner. Il n'est pas besoin, comme on le croit, d'avoir éprouvé les passions pour les rendre, mais il faut avoir dans le cœur ce principe d'activité qui en est le germe, comme celui du génie. Aussi entre mille poètes qui savent peindre ce qui frappe les yeux, à peine s'en trouve-t-il un qui sache développer ce qui se passe au fond de l'ame. La plupart connoissent assez la nature pour avoir imaginé, comme Racine, de faire exiger d'Oreste, par Hermione, qu'il immolât Pyrrhus à l'autel; mais quel autre qu'un homme de génie auroit conçu ce retour si naturel & si sublime?

*Pourquoi l'assassiner? qu'a-t-il fait? à quel titre? Qui te l'a dit?*

Les alarmes de Mérope sur le sort d'Égisthe, la douleur, son désespoir à la nouvelle de sa mort, la révolution qui se fait en elle en le reconnoissant, sont des mouvemens que la nature indique à tout le monde; mais ce retour si vrai, si pathétique,

*Barbare, il te reste une mère.*

*Je serois mère encor sans toi, sans ta fureur.*

Cet égarement où l'excès du péril étouffe la crainte dans l'ame d'une mère éperdue,

*Eh bien, cet étranger, c'est mon fils, c'est mon sang.*

Ces traits, dis-je, ne se présentent qu'à un poète qui est devenu Mérope par la force de l'illusion. Il en est de même du *Qu'il mourut* du vieil Horace, & de tous ces mouvemens sublimes dans leur simplicité, qui semblent, quand ils sont placés, être venus s'offrir d'eux-mêmes. Lorsque le vieux Priam, aux pieds d'Achille, dit en se comparant à Pelée; "Combien suis-je plus malheureux que lui? Après tant de calamités, la fortune impérieuse m'a réduit à oser ce que jamais mortel n'osa avant moi: elle m'a réduit à baiser la main homicide & teinte encore du sang de mes enfans." On se persuade que dans la même situation on lui eut fait tenir le même langage; mais cela ne paroît si simple, que parce qu'on y voit la nature; & pour la peindre avec cette vérité, il faut l'avoir non pas sous les yeux, non pas en idée, mais au fond de l'ame.

Ce sentiment, dans son plus haut degré de chaleur, n'est autre chose que l'enthousiasme; & si l'on appelle *ivresse, délire ou fureur*, la persuasion que l'on n'est plus soi-même, mais celui que l'on fait agir, que l'on n'est plus où l'on est, mais présent à ce qu'on veut peindre, l'enthousiasme est tout cela. Mais on se tromperoit si, sur la foi de Cicéron, l'on attendoit tout des seules forces de la nature & du souffle divin, dont il suppose que les poètes sont animés: *Poëtam natura ipsa valere, & mentes viribus excitari, & quasi divino quodam spiritu afflari.*

Il faut avoir profondément sondé le cœur humain pour en saisir avec préci-

sion les mouvemens variés & rapides, pour devenir soi-même dans la variété de la nature, Mérope, Hermione, Priam, & tour-à-tour chacun des personnages que l'on fait parler & agir. Ce que Platon appelle *manie* suppose donc beaucoup de sagesse, & je doute que Locke & Pascal fussent plus philosophes que Racine & Molière. Castelvetro définit la poésie pathétique : *Trovamento e esercizio della persona ingeniata e non della furiosa.*

Non, sans doute l'enthousiasme n'est pas une fureur vague & aveugle, mais c'est la passion du moment, dans la vérité, la chaleur naturelle : c'est la vengeance si l'on fait parler Atreïde ; l'amour, si l'on fait parler Ariane ; la douleur & l'indignation, si l'on fait parler Philoctète. Il arrive souvent que l'imagination du poète est frappée, & que son cœur n'est pas ému. Alors il peint vivement tous les signes de la passion, mais il n'en a point le langage. Le Tasse, après la mort de Clorinde, avoit Tanerede devant les yeux, aussi l'a-t-il peint comme d'après nature.

*Pallido, freddo, muto, e quasi privo  
Di movimento, al marmo gli occhi affissi,  
Al fin sparganda un lacrimoso rivo,  
In un languido obine proruppe.*

Mais, pour le faire parler, ce n'étoit pas assez de le voir, il falloit être un autre lui-même ; & c'est pour n'avoir pas été dans cette pleine illusion, qu'il lui a fait tenir un langage peu naturel.

L'homme du monde qui peut mieux parler de l'enthousiasme, nous dit que l'enthousiasme raisonnable est le partage des grands poètes. Mais comment l'enthousiasme peut-il être gouverné par le raisonnement ? Voici sa réponse : "Un poète dessine d'abord l'ordonnance de son tableau, la raison alors tient le crayon. Mais veut-il animer ses personnages & leur donner le caractère des passions, alors l'imagination s'échauffe, l'enthousiasme agit, c'est un coursier qui s'élève porté dans la carrière ; mais la carrière est régulièrement tracée. „ Il le compare au grand Condé " qui méditoit avec sagesse, & combattoit avec fureur. „ (*M. Marmoniel.*)

IMAGINATION des femmes enceintes sur le fœtus, pouvoir de l'. Quoique le fœtus ne tienne pas immédiatement à la matrice ; qu'il n'y soit attaché que par

de petits mammelons extérieurs à ses enveloppes ; qu'il n'y ait aucune communication du cerveau de la mère avec le sien : on a prétendu que tout ce qui affectoit la mère, affectoit aussi le fœtus ; que les impressions de l'une portoiert leurs effets sur le cerveau de l'autre ; & on a attribué à cette influence les ressemblances, les monstruosités, soit par retranchemens, ou par conformation contre nature, que l'on observe souvent dans différentes parties du corps des enfans nouveaux-nés ; & sur-tout par les taches qu'on voit sur leur peau, tous les effets, qui s'ils dépendent de l'imagination, doivent bien plus raisonnablement être attribués à celle des personnes qui croient les appercevoir, qu'à celle de la mère, qui n'a réellement, ni n'est susceptible d'avoir aucun pouvoir de cette espèce.

On a cependant poussé, sur ce sujet, le merveilleux aussi loin qu'il pouvoit aller. Non-seulement on a voulu que le fœtus pût porter les représentations réelles des appetits de la mère, mais on a encore prétendu, que par une sympathie singulière, les taches, les excroissances, auxquelles on trouve quelque ressemblance, avec des fruits, par exemple des fraises, des cerises, des mûres, que la mère peut avoir désiré de manger, changent de couleur, que leur couleur devient plus foncée dans la saison où les fruits entrent en maturité, & que le volume de ces représentations paroît croître avec eux : mais avec un peu plus d'attention, & moins de prévention, l'on pourroit voir cette couleur, ou le volume des excroissances de la peau, changer bien plus souvent. Ces changemens doivent arriver toutes les fois que le mouvement du sang est accéléré : & cet effet est tout simple. Dans le temps où la chaleur fait mûrir les fruits, ces élévations outanées sont toujours ou rouges, ou pâles, ou livides, parce que le sang donne ces différentes teintes à la peau, selon qu'il pénètre dans ses vaisseaux, en plus ou moins grande quantité, & que ces mêmes vaisseaux sont plus ou moins condensés, ou relâchés, qu'ils sont plus ou moins grands & nombreux ; selon la différente température de l'air, qui affecte la surface du corps, & que le tissu de la peau qui recouvre la tache ou l'ex-

croissance, se trouve plus ou moins compacte ou délicat.

Si ces taches ou *envies*, comme on les appelle, ont pour cause l'appétit de la mere, qui se représente tels ou tels objets, pourquoi, dit M. de Buffon, (*Hist. nat. tom. IV. chap. xj.*) n'ont-elles pas des formes & des couleurs aussi variées que les objet de ces appétits? Que de figures singulieres ne verroit-on pas, si les vains desirs de la mere étoient écrits sur la peau de l'enfant.

Comme nos sensations ne ressemblent point aux objets qui les causent, il est impossible que les fantaisies, les craintes, l'averfion, la frayeur, qu'aucune passion en un mot, aucune émotion intérieure puissent produire aucune représentation réelle de ces mêmes objets; encore moins créer en conséquence de ces représentations, ou retrancher des parties organisées; faculté, qui pouvant s'étendre au tout, seroit malheureusement presqu'aussi souvent employée pour détruire l'individu dans le sein de la mere, pour en faire un sacrifice à l'honneur, c'est-à-dire, au préjugé, que pour empêcher toutes conformations defectueuses qu'il pourroit avoir, ou pour lui en procurer de parfaites. D'ailleurs, il ne seroit presque que des enfans mâles; toutes les femmes, pour la plupart, sont affectées des idées, des desirs, des objets qui ont rapport à ce sexe.

Mais l'expérience prouvant que l'enfant dans la matrice est à cet égard aussi indépendant de la mere qui le porte, que l'œuf l'est de la poule qui le couve, on peut croire tout aussi volontiers, ou tout aussi peu, que l'imagination d'une poule qui voit tordre le cou à un coq, produira dans les œufs qu'elle ne fait qu'échauffer, des poulets qui auront le cou tordu; que l'on peut croire la force de l'imagination de cette femme, qui ayant vu rompre les membres à un criminel, mit au monde un enfant, dont par hasard les membres se trouverent conformés de maniere qu'ils paroissent rompus.

Cet exemple qui en a tant imposé au P. Mallebranche, prouve très-peu en faveur du pouvoir de l'imagination, dans le cas dont il s'agit; 1°. parce que le fait est équivoque; 2°. parce qu'on ne peut comprendre raisonnablement qu'il

y ait aucune maniere, dont le principe prétendu ait pu produire un pareil phénomène. Soit qu'on veuille l'attribuer à des influences physiques, soit qu'on ait recours à des moyens mécaniques, il est impossible de s'en rendre raison d'une maniere satisfaisante. Puisque le cours des esprits dans le cerveau de la mere, n'a point de communication immédiate qui puisse en conserver la modification jusqu'au cerveau de l'enfant; & quand même on conviendrait de cette communication, pourroit-on bien expliquer comment elle seroit propre à produire sur les membres du fœtus les effets dont il s'agit? L'action des muscles de la mere mis en convulsion par la frayeur, l'horreur, ou toute autre cause, peut-elle aussi jamais produire sur le corps de l'enfant renfermé dans la matrice, des effets assez déterminés, pour opérer des solutions de continuité, plus précisément dans certaines parties des os que dans d'autres, & dans des os qui sont de nature alors à plier, à se courber, plutôt qu'à se rompre? Peut-on concevoir que de pareils efforts mécaniques, qui portent sur le fœtus, puissent produire aucune autre sorte d'altération, qui puissent changer la structure de certains organes, préférablement à tous autres?

On ne peut donc donner quelque fondement à l'explication du phénomène de l'enfant rompu; explication d'ailleurs, qu'il est toujours téméraire d'entreprendre à l'égard d'un fait extraordinaire, incertain, ou au moins dont on ne connoit pas bien les circonstances, qu'en supposant quelque vice de conformation, qui auroit subsisté indépendamment du spectacle de la roue: avec lequel il a seulement concouru, en donnant lieu de dire très-mal-à-propos, *post hoc, ergo propter hoc*. L'enfant rachitique, dont on voit le squelette au cabinet d'histoire naturelle du jardin du roi, a les os des bras & des jambes marqués par des cales, dans le milieu de leur longueur, à l'inspection desquels on ne peut guere douter que cet enfant n'ait eu les os des quatre membres rompus, pendant qu'il étoit dans le sein de sa mere, sans qu'il soit fait mention qu'elle ait été spectatrice du supplice de la roue, qu'ils se sont réunis ensuite, & ont formé cales.

Les choses les plus extraordinaires,

& qui arrivent rarement, dit M. de Buffon, *loco citato*, arrivent cependant aussi nécessairement que les choses ordinaires, & qui arrivent très-souvent. Dans le nombre infini de combinaisons que peut prendre la matière, les arrangemens les plus singuliers doivent se trouver, & se trouvent en effet, mais beaucoup plus rarement que les autres; dès-lors on peut parier que sur un million d'enfans, par exemple, qui viennent au monde, il en naîtra un avec deux têtes, ou avec quatre jambes, ou avec des membres qui paroîtront rompus, ou avec telle autre difformité ou monstruosité particulière, qu'on voudra supposer. Il se peut donc naturellement, & sans qu'on doive l'attribuer à l'*imagination* de la mère, qu'il soit né un enfant avec les apparences de membres rompus, qu'il en soit né plusieurs ainsi, sans que les mères eussent assisté au spectacle de la roue; tout comme il a pu arriver naturellement qu'une mère, dont l'enfant étoit formé avec cette défautuosité, l'ait mis au monde après avoir vu ce spectacle dans le cours de sa grossesse; en sorte que cette défautuosité n'ait jamais été remarquée comme une chose singulière, que dans le cas du concours des deux événemens.

C'est ainsi qu'il arrive journellement qu'il naît des enfans avec des difformités sur la peau, ou dans d'autres parties, que l'on ne fait observer qu'autant qu'elles ont ou que l'on croit y voir quelque rapport avec quelque vive affection qu'a éprouvée la mère pendant qu'elle portoit l'enfant dans son sein. Mais il arrive plus souvent encore que les femmes qui croient devoir mettre au monde des enfans marqués, conséquemment aux idées, aux envies, dont leur *imagination* a été frappée pendant leur grossesse, les mettent au monde sans aucune marque, qui ait rapport aux objets de ces affections, ce qui reste sous silence mille fois pour une; ou le concours se trouve entre le souvenir de quelque fantaisie qui a précédé, & quelque défautuosité qui a, ou pour mieux dire, en qui on trouve quelque rapport avec l'idée dont la mère a été frappée. Ce n'est point une *imagination* agissante qui a produit les variétés que l'on voit dans les pierres figurées, les agates, les dendrites; elles ont été formées par l'épanchement d'un suc hétéro-

gene, qui s'est infusé dans les diverses parties de la pierre: selon qu'il a trouvé plus de facilité à couler vers une partie, que vers une autre; vers quelques points de cette partie, plutôt que vers quelques autres, la trace a forme différentes figures. Or, cette distribution dépendant de l'arrangement des parties de la pierre, arrangement qu'aucune cause libre n'a pu diriger, & qui a pu varier; ce n'est pas le penchant de ce suc, & l'effet qui en a résulté, sont donc un pur effet du hasard.

V. HASARD.

Si un pareil principe peut occasionner dans ces corps des ressemblances assez parfaites avec des objets connus, qui n'ont cependant aucun rapport avec eux, il n'y a aucun inconvénient à attribuer à cette cause aveugle, les figures extraordinaires que l'on voit sur les corps des enfans. Il est prouvé que l'*imagination* ne peut rien y tracer; par conséquent que les figures défectueuses ou monstrueuses qui s'y rencontrent, dépendent de l'effort des parties fluides, & des résistances ou des relâchemens particuliers dans les solides. Ces circonstances n'ayant pas plus de disposition à être déterminées par une cause libre, que celles qui produisent des irrégularités, des défautuosités, des monstruosités dans les bêtes, dans les plantes, les arbres; elles ont pu varier à l'infini, & conséquemment faire varier les figures qui en sont la suite. Si elles semblerent représenter une grosseille plutôt qu'un millet, ce n'est donc que l'effet du hasard. Un événement qui dépend du hasard, ne peut être prévu, ni prédit; & la rencontre d'un pareil événement avec la prédiction (ce qui est aussi rare, qu'il est commun d'être trompé à cet égard), quelque parfaite qu'on puisse la supposer, ne pourra jamais être regardée que comme un second effet du hasard.

Mais, c'est assez s'arrêter sur les effets, dont la seule crédulité, a fait des sujets d'étonnement. On peut prédire, d'après l'illustre auteur de l'histoire naturelle, que malgré les progrès de la philosophie, & souvent même en dépit du bon sens, les faits dont il s'agit, ainsi que beaucoup d'autres, resteront vrais pour bien des gens, quant aux conséquences que l'on en tire. Les préjugés, sur-tout ceux qui sont fondés sur le merveilleux, triompheront toujours des lumières de la raison; & l'on seroit bien peu philosophe, si l'on en étoit surpris

Comme il est souvent question dans le monde des marques des enfans, & que dans le monde les raisons générales & philosophiques font moins d'effet qu'une historiette, il ne faut pas compter qu'en puisse jamais persuader aux femmes, que les marques de leurs enfans n'ont aucun rapport avec les idées, les fantaisies dont elles ont été frappées, les envies qu'elles n'ont pu satisfaire. Cependant ne pourroit-on pas leur demander, avant la naissance de l'enfant, quels ont été les objets de ces idées, de ces fantaisies, de ces envies souvent aussi respectées qu'elles sont impérieuses, & que l'on les croit importantes, & quelles devront être par conséquent les marques que leur enfant doit avoir. Quand il est arrivé quelquefois de faire cette question, on a fâché les gens sans les avoir convaincus.

Mais cependant, comme le préjugé à cet égard est très-préjudiciable au repos & à la santé des femmes enceintes, quelques savans ont cru devoir entreprendre de le détruire. On a une dissertation du docteur Blondel, en forme de lettres, à Paris, chez Guérin, 1746 traduites de l'anglois en notre langue, qui renferme des choses intéressantes sur ce sujet. Mais cet auteur nie presque tous les faits qui semblent favorables à l'opinion qu'il combat. Il peut bien être prouvé, qu'ils ne dépendent pas du pouvoir de l'imagination; mais la plupart sont des faits certains. Ils serviroient toujours à fortifier la façon de penser reçue, jusqu'à ce que l'on ait fait connoître, que l'on ait pour ainsi dire démontré qu'ils ne doivent pas être attribués à cette cause.

Les mémoires de l'académie des Sciences renferment plusieurs dissertations sur le même sujet, qui sont dignes sans doute de leurs savans auteurs, & du corps illustre qui les a publiés; mais comme on y suppose toujours certains principes connus des seuls phyficiens, elles paroissent peu faites pour ceux qui ignorent ces principes. Les ouvrages philosophiques destinés à l'instruction du vulgaire, & des dames sur-tout, doivent être traités différemment d'une dissertation, & tels que *legat ipsa Lycovis*. C'est à quoi paroît avoir eu égard l'auteur des lettres, qui viennent d'être citées, dans lesquelles la matiere paroît être très-bien discutée, & d'une manière qui la met à la

portée de tout le monde: ce qui est d'autant plus louable, qu'il n'est personne effectivement qui ne soit intéressé à acquérir des lumières sur ce sujet, que l'on trouve aussi très-bien traité dans les *commentaires sur les institutions* de Boerhaave, § 694. & dans les notes de Haller, *ibid.* où se trouvent cités tous les auteurs qui ont écrit & rapporté des observations sur les effets attribués à l'imagination des femmes enceintes. Voyez ENVIE, MONSTRE.

IMAGINATION *maladies de l'*, voyez PASSION DE L'AME, MÉLANCOLIE, DÉLIRE.

IMAL, f. m. *Comm.*, mesure des grains dont on se sert à Nancy. La carte fait deux *imax*, & quatre cartes le réal, qui contient quinze boisseaux mesure de Paris; ce qui s'entend de l'avoine. V. BOISSEAU. *Dict. de Comm.*

IMAM ou IMAN, f. m. *Hist. mod.*, ministre de la religion mahométane, qui répond à un curé parmi nous.

Ce mot signifie proprement ce que nous appellons prélats, *antistes*, mais les Musulmans le disent en particulier de celui qui a le soin, l'intendance d'une mosquée, qui s'y trouve toujours le premier, & qui fait la priere au peuple, qui la répete après lui.

*Iman*, se dit aussi absolument par excellence des chefs, des instituteurs ou des fondateurs des trois principales sectes de la religion mahométane, qui sont permises. V. MAHOMÉTISME. Ali est l'*iman* des Perles, ou de la secte des Schiaites: Abubeker, l'*iman* des Sunniens, qui est la secte que suivent les Turcs; Saphi ou Saff-y, l'*iman* d'une autre secte.

Les Mahométans ne sont point d'accord entr'eux sur l'*imanat*, ou dignité d'*iman*. Quelques-uns la croient de droit divin, & attachée à une seule famille, comme le pontificat d'Aaron; les autres soutiennent d'un côté qu'elle est de droit divin, mais de l'autre, ils ne la croient pas tellement attachée à une famille, qu'elle ne puisse passer dans une autre. Ils avancent de plus que l'*iman* dev. at être, selon eux, exempt non-seulement des péchés griefs, comme l'infidélité, mais encore des autres moins énormes, il peut être déposé, s'il y tombe, & sa dignité transférée à un autre.

Quoi qu'il en soit de cette question, il est constant qu'un *iman* ayant été reconnu pour tel par les Musulmans, celui qui nie que son autorité vient immédiatement de Dieu, est un impie; celui qui ne lui obéit pas, un rebelle, & celui qui s'ingère de le contredire, un ignorant: c'est par-tout de même.

Les *imans* n'ont aucune marque extérieure qui les distingue du commun des turcs; leur habillement est presque le même, excepté leur turban qui est un peu plus large, & plissé différemment. Un *iman* privé de sa dignité, redevient simple laïc tel qu'il étoit auparavant, & le visir en nomme un autre; l'examen & l'ordonnance du ministre font toute la cérémonie de la réception. Leur principale fonction, ou la prière, est la prédication, qui roule ordinairement sur la vie de Mahomet, sa prétendue mission, ses miracles, les fables dont fourmille la tradition musulmane. Ils tâchent au reste de s'attirer la vénération de leurs auditeurs, par la longueur de leurs manches & de leurs barbes, la largeur de leurs turbans, & leur démarche grave & composée. Un turc qui les auroit frappés, auroit la main coupée; & si le coupable étoit chrétien, il seroit condamné au feu. Aucun *iman*, tant qu'il est en titre, ne peut être puni de mort; la plus grande peine qu'on lui puisse infliger, ne s'étend pas au-delà du bannissement. Mais les sultans & leurs ministres ont trouvé le secret d'é luder ces privilèges, soit en honorant les *imans*, qu'ils veulent punir, d'une queue de cheval, distinction qui les fait passer au rang des gens de guerre, soit en les faisant déclarer *infidèles* par une assemblée de gens de loi, & dès-lors ils sont soumis à la rigueur des loix. *Guer. mœurs des Turcs, liv. II. tome I.*

IMARET, f. m. *Hist. mod.*, nom que les turcs donnent à une maison bâtie près d'un *jami*, ou d'une grande mosquée; elle est semblable à un hôpital ou hôtellerie, & est destinée à recevoir les pauvres & les voyageurs.

IMAUS, *Géog. anc.*, longue chaîne de montagnes qui traverse l'Asie, au nord de ce que les anciens appellent proprement l'Inde, & qui envoie une de ses branches au septentrion, vers la mer glaciale. L'*Imaüs* sépareoit l'Inde de la Scy-

thie, comme il sépare encore aujourd'hui l'Indoustan de la Tartarie. Il a différens noms dans les différens pays qu'il parcourt: on l'appelle dans la Tartarie propre, *Belgian*; dans la Tartarie déserte, *Morégha*; dans le Mogolistan, *Dalanguer*, & *Naugracut*, vers les sources du Gange. Une de ses plus considérables branches, prend le nom de montagnes de *Gate*; de plus l'*Imaüs* se divise au septentrion du royaume de Siam, & forme trois nouvelles chaînes, dont nous parlerons au mot *montagne*, où nous découvrirons celles qui serpentent sur le globe de la terre, par une espèce de connexion & d'enchaînement. (D. J.)

IMBÉCILLE, f. m. *Logique*, c'est celui qui n'a pas la faculté de discerner différentes idées, de les comparer, de les composer, de les étendre, ou d'en faire abstraction. Tel étoit parmi les Grecs un certain Margitès, dont l'*imbécillité* passa en proverbe. Suidas prétend qu'il ne savoit pas compter au-dessus de cinq, & qu'étant parvenu à l'adolescence il demanda à sa mère, si elle & lui n'étoient pas enfans d'un même père. . . .

Ceux qui n'aperçoivent qu'avec peine, qui ne retiennent qu'imparfaitement les idées, qui ne sauroient les rappeler, ou les rassembler promptement, n'ont que très-peu de pensées. Ceux qui ne peuvent distinguer, comparer & abstraire des idées, ne sauroient comprendre les choses, faire usage des termes, juger, raisonner passablement; & quand ils le font, ce n'est que d'une manière imparfaite sur des choses présentes, & familières à leurs sens.

Si l'on examinoit les divers égaremens des *imbécilles*, on découvreroit assez bien jusqu'à quel point leur *imbécillité* procède du manque ou de la faiblesse de l'entendement.

Il y a une grande différence entre les *imbécilles*, & les fous. Je croirois fort, dit Locke, que le défaut des *imbécilles*, vient de manque de vivacité, d'activité, & de mouvement dans les facultés intellectuelles, par où ils se trouvent privés de l'usage de la raison. Les fous au contraire, semblent être dans l'extrémité opposée; car il ne paroît pas que ces derniers aient perdu la faculté de raisonner, mais il paroît, qu'ayant joint mal-à-propos certains idées, ils les prennent

prennent pour des vérités, & se trompent de la même manière que ceux qui raisonnent juste sur de faux principes. Ainsi vous verrez un fou, qui, s'imaginant d'être roi, prétend par une juste conséquence, être servi, honoré selon la dignité. D'autres qui ont cru être de verre, ont pris toutes les précautions nécessaires pour empêcher leur corps d'être cassé.

Il y a des degrés de folie, comme il y en a d'imbecillité; l'union déréglée des idées, ou le manque d'idées, étant moins considérable dans les uns que dans les autres. En un mot, ce qui constitue vraisemblablement la différence qui se trouve entre les *imbecilles* & les fous; c'est que les fous joignent ensemble des idées mal assorties & extravagantes, sur lesquelles néanmoins ils raisonnent juste, au lieu que les *imbecilles* font très-peu ou point de propositions, & ne raisonnent que peu ou point du tout, suivant l'état de leur *imbecillité*.

Je ne sais si certains *imbecilles* qui ont vécu quarante ans sans donner le moindre signe de raison, ne sont pas des êtres qui tiennent le milieu entre l'homme & la bête; car au fond, ces deux noms que nous avons faits, *homme* & *bête*, signifient-ils des espèces tellement marquées par des essences distinctes, que nulle autre espèce ne puisse intervenir entr'elles?

En cas que quelqu'un vint nous demander, ce que deviendront les *imbecilles* dans l'autre monde, puisque nous sommes portés à en faire une espèce distincte entre l'homme & la bête, nous répondrions avec Locke, qu'il ne nous importe point de savoir & de rechercher de pareilles choses. Qu'ils tombent, ou qu'ils se soutiennent (pour me servir d'un passage de l'Écriture, *Rom. xiv. 4.*) cela regarde leur maître. D'ailleurs, soit que nous déterminions quelque chose, ou que nous ne déterminions rien sur leur état à venir, il ne sera ni meilleur ni pire. Les *imbecilles* sont entre les mains d'un créateur plein de bonté, qui ne dispose pas de ses créatures suivant les bornes étroites de nos opinions particulières, & qui ne les distingue point conformément aux noms; & aux chimères qu'il nous plaît de forger. (D. J.)

\* **IMBIBER**, v. act. & pass., *Gram.*  
Tom XVIII. Partie I.

*maire*, on dit *imbiber*, & *s'imbiber*. L'éponge *s'imbibe* d'eau. On *imbibe* d'huile une meche. La manière physique dont se fait l'imbibition ne nous est pas toujours distinctement connue. Par quel mécanisme, si un fil trempé d'un bout dans un verre plein d'eau, & tombe de l'autre bout au-dehors du verre, fera-t-il la fonction du siphon, *s'imbibera-t-il* sans cesse d'eau, & en vuidera-t-il le verre? Si ces petits phénomènes étoient bien expliqués, on en appliqueroit bientôt la raison à de plus importants. L'action d'*imbiber* ou de *s'imbiber* s'appelle *imbibition*, terme que les Alchimistes ont transporté dans leur art, où il n'a aucune acception claire.

**IMBIBITION**, f. f. *Chimie*, c'est une espèce ou une variété de la macération, dont le caractère distinctif consiste en ce que le liquide appliqué à une substance concrète, est absorbé tout entier, ou presque entier par cette substance; c'est ainsi qu'une éponge est *imbibée* d'eau, &c. Cette opération est peu en usage dans les travaux ordinaires de la Chimie. On l'emploie dans quelques arts chimiques; par exemple, de la préparation de l'orselle, du tournesol; & de quelques autres fécules colorées, dans laquelle on *imbibe* avec de l'urine les plantes desquelles on travaille à les extraire. (b)

**IMBLOCATION**, subst. m. *Hist. des Coutum.*, terme consacré chez les écrivains du moyen âge, pour désigner la manière d'enterrer les corps morts des personnes excommuniées; cette manière se pratiquoit en élevant un monceau de terre ou de pierres sur leurs cadavres, dans les champs, ou près des grands chemins, parce qu'il étoit défendu de les ensevelir, & à plus forte raison de les mettre en terre sainte. *Imblocation* est formé de *bloc*, amas de pierres. Voyez du Cange, *Glossaire latin*, au mot *imblocatus*. (D. J.)

\* **IMBRICÉ**, adj. *Art*, c'est par cette épithète qu'on distingue les tuiles concaves des tuiles plates. On prétend que la couverture avec des tuiles *imbricées* dure plus; mais il est sûr qu'elle charge davantage. *Imbricé* vient d'*imbricatus*, fait en gouttière.

**IMBRIM**, f. m. *Hist. nat.*, nom que l'on donne dans les îles de Fero ou Faro à un oiseau de la grosseur d'une oie,

qui, dit-on, ne sort jamais de l'eau. Cet oiseau a le cou fort long ainsi que le bec; ses plumes sont grises sur le dos & blanches sur la poitrine; son cou est tout gris à l'exception d'un cercle blanc qui forme comme une espèce de collier. Il vit dans l'eau parce que ses pieds sont placés en-arrière, & sont d'ailleurs si foibles qu'ils ne pourroient point soutenir son corps; & ses ailes sont trop petites pour qu'il puisse voler. Sous chaque aile il a un creux capable de contenir un œuf, & l'on croit que c'est-là qu'il tient ses œufs cachés & qu'il les couve, d'autant plus qu'on a remarqué que l'*imbrim* ne fait jamais éclore que deux petits. Ces oiseaux paroissent sur les côtes à l'approche des tempêtes. On les a mal-à-propos confondus avec les aleyons, dont ils diffèrent suivant la description qui vient d'être donnée. Voyez *acta Hafniensia*, ann. 1671 § 72, observ. 49.

**IMBRIKDAR-AGA**, subst. m. *Hist. mod.*, nom d'un officier de la cour du sultan, dont la fonction est de lui donner l'eau pour les purifications ordonnées par la loi mahométane.

**IMBROS**, *Géog.*, isle vers la Querlonnese de Thrace, séparée par un petit trajet de mer de la Thessalie, Philippe de Macédoine s'en rendit maître, & y exerça un pouvoir absolu. Le géographe Etienne place une ville de même nom dans cette isle de l'Archipel, & dit qu'elle étoit consacrée à Cérès & à Mercure: quoi qu'il en soit, l'isle d'*Imbros* se nomme aujourd'hui l'isle de *Lembro*, V. **LEMBRO**. (D. J.)

**IMI**, f. m. *Commerce*, mesure des liquides en usage dans le duché de Wurtemberg, qui tient environ onze pintes.

**IMIRETTE**, *Géog.*, petit royaume d'Asie entre les montagnes qui séparent la mer Caspienne & la mer Noire. Il est enfermé entre le mont Caucase, la Colchide, la mer Noire, la principauté de Garcil, & la Géorgie. Sa longueur est de six vingts mille stades, sa largeur de soixante mille. Les peuples du mont Caucase, avec qui l'*Imirette* confine, sont les Géorgiens & les Turcs au midi; au septentrion, ces Caraciotes ou Circassiens noirs, que les Européens ont appelé *Huns*, & qui firent tous les ravages en Italie & dans les Gaules, dont

parlent les historiens, & Cédrenus en particulier.

L'*Imirette* est un pays de bois & de montagnes, comme la Mingrèlie; mais il y a de plus belles vallées & de plus délicieuses plaines. Il s'y trouve des mines de fer; l'argent y a cours, & l'on y bat monnoie. Quant aux mœurs & aux coutumes, c'est la même chose qu'en Mingrèlie, qui a été autrefois sous sa domination, ainsi que les peuples du Guriel; ils sont tous aujourd'hui tributaires du Turc. Le tribut du meppe, c'est-à-dire du roi d'*Imirette* est de 80 enfans, filles & garçons, depuis dix ans jusqu'à vingt; il envoie son tribut au pacha d'Alkalziche, & dans les lettres qu'il fait expédier, il se nomme *le roi des rois*: qu'est donc le pacha du grand-seigneur vis-à-vis de lui?

La Turquie ne s'est point soucée de s'emparer de tous ces pays limitrophes; où il est impossible d'observer le mahométisme, parce qu'ils n'ont rien de meilleur que le vin & le cochon, défendus par la loi mahométane; outre que le peuple y est éparé, errant & vagabond: de sorte que les Turcs se sont contentés de faire en sorte que toutes ces provinces leur servissent de pépinières d'esclaves. On dit qu'ils en tirent six ou sept mille chaque année.

Des égards & des obstacles à-peu-près semblables, empêchent encore apparemment les Turcs d'incorporer à leur empire les vastes plaines de Tartarie & de Scythie, & les pays immenses du mont Caucase. C'est une observation remarquable que cet ancien usage de tribut d'enfans pour esclaves. La Colchide le payoit à la Perse dès les premiers âges du monde; c'est une autre chose bien singulière, que dans tous les siècles, ces régions maritimes de la mer Noire, aient produit de si beau sang, & en si grande quantité. (D. J.)

**IMITATIF**, adj. *Gramm.*, qui sert à l'imitation; c'est le nom général que l'on donne aux verbes adjectifs qui renferment dans leur signification un attribut d'imitation.

Ces verbes dans la langue grecque, sont dérivés du nom même de l'objet imité, auquel on donne la terminaison verbale *κλω* pour caractériser l'imitation: *ἀρμιζω*, de *ἀρμις*; *σικμιζω*, de *σι-*

κελός; βαρβαρίζω, de βαρβαρός, &c. La terminaison ζω de βαρβαρίζω peut venir elle-même de l'adjectif ίσος, pareil, semblable, qui semble se retrouver encore à la terminaison des noms terminés en ισμός, que les latins rendent par *ismus*, & nous par *isme*, comme *archaïsme*, *néologisme*, *hellenisme*, &c. Il me semble par cette raison même, que l'on pourroit les appeler aussi des noms *imitatifs*.

Nous avons conservé en françois la même terminaison *imitative*, en l'adaptant seulement au génie de notre langue, *tyranniser*, *latiniser*, *franciser*. Anciennement on écrivoit *tyrannizer*, *latinizer*, *francizer*, comme on peut le voir au traité de la Grammaire françoise de R. Etienne, imprimée en 1569 (page 42.): & cette orthographe étoit plus conforme que la nôtre, & à notre prononciation & à l'étymologie. Par quelle fantaisie l'avons-nous altérée?

Les Latins ont fait pareillement une altération à la terminaison radicale, dont ils ont changé le z en *ss*: *atticissare*, *scitilissare*, *patriissare*. Voilius (*Gramm. lat. de derivatis*) remarque que les Latins ont préféré la terminaison latine, en *ari* à la terminaison grecque en *issare*, & qu'en conséquence ils ont mieux aimé dire *græcari* que *græcissare*.

Si j'osois proposer une conjecture contre l'assertion d'un si savant homme, je dirois que cette différence de terminaison doit avoir un fondement plus raisonnable qu'un simple caprice; & la réalité de l'existence des deux mots latins *græcissare* & *græcari* est une preuve de mon opinion d'autant plus certaine, que l'on fait aujourd'hui qu'aucune langue n'admet une exacte synonymie. Il me paroît assez vraisemblable que la terminaison *issare* n'exprime qu'une imitation de langage, & que la terminaison *ari* exprime une imitation de conduite, de mœurs: *atticissare* (parler comme les Athéniens), *patriissare* (parler en pere), *græcari* (boire comme les Grecs), *vulpinari* (agir en renard, ruser.) Les verbes *imitatifs* de la première espece ont une terminaison active, parce que l'imitation de langage n'est que momentanée, & dépendante de quelques actes libres qui se succèdent de loin en loin, ou même d'un seul acte. Au contraire les verbes *imitatifs* de la seconde espece

ont une terminaison passive; parce que l'imitation de conduite & de mœurs est plus habituelle, plus continue, & qu'elle fait même prendre les passions qui caractérisent les mœurs, de maniere que le sujet qui imite est pour ainsi dire transformé en l'objet imité: *græcari* (être fait grec), *vulpinari* (être fait renard): de sorte qu'il est à présumer que ces verbes, réputés déponents à cause de la maniere active dont nous les traduisons, & peut-être même à cause du sens actif que les Latins y avoient attaché, sont au fond de vrais verbes passifs, si on les considère dans leur origine & selon le véritable sens littéral. Dans la réalité, les uns & les autres, à raison de leur signification usuelle, sont des verbes actifs, absolus, actifs, parce qu'ils expriment l'action d'imiter; absolus, parce que le sens en est complet & défini en soi, & n'exige aucun complément extérieur.

Remarquons que la terminaison latine en *issare* ne suffit pas pour en conclure que le verbe est *imitatif*; l'assonance seule n'est pas un guide sûr dans les recherches analogiques; il faut encore faire attention au sens des mots & à leur véritable origine. C'est en quoi il me semble qu'a manqué Scaliger. (*De caus. ling. lat. cap. cxxxiij.*), lorsqu'il compte parmi les verbes *imitatifs* le verbe *cyathissare*: ce n'est pas qu'il ne sente qu'il n'y a point ici de véritable imitation; *negue enim*, dit-il, *aut imitamur, aut sequimur Cyathum*: mais il aime pourtant mieux imaginer une métonymie, que d'abandonner l'idée d'imitation qu'il croyoit voir dans la terminaison. Le verbe grec qui correspond à *cyathissare*, c'est *κυαθίζω*, & non pas *κυαθίσσω*, comme les vrais *imitatifs*, ce qui prouve que l'assonance de *cyathissare* avec les verbes *imitatifs* est purement accidentelle, & n'a nul trait à l'imitation.

\* IMITATION, f. E. *Gramm. & Philosoph.*, c'est la représentation artificielle d'un objet. La nature aveugle n'imité point, c'est l'art qui imite. Si l'art imite par des voix articulées, l'imitation s'appelle *discours*, & le discours est oratoire ou poétique. Voyez ELOQUENCE & POÉSIE. S'il imite par des tons, l'imitation s'appelle *musique*. Voyez l'article MUSIQUE. S'il imite par des couleurs,

*l'imitation s'appelle peinture. Voyez l'article PEINTURE.* S'il imite avec le bois, la pierre, le marbre, ou quelque autre matière semblable; *l'imitation s'appelle sculpture. Voyez l'article SCULPTURE.* La nature est toujours vraie; l'art ne risque donc d'être faux dans son *imitation* que quand il s'écartera de la nature, ou par caprice ou par l'impossibilité d'en approcher d'assez près. L'art de *l'imitation* en quelque genre que ce soit, a son enfance, son état de perfection, & son moment de décadence. Ceux qui ont créé l'art, n'ont en de modèle que la nature. Ceux qui l'ont perfectionné, n'ont été, à les juger à la rigueur, que les imitateurs des premiers; ce qui ne leur a point ôté le titre d'hommes de génie; parce que nous apprécions moins le mérite des ouvrages par la première invention & la difficulté des obstacles surmontés, que par le degré de perfection & l'effet. Il y a dans la nature des objets qui nous affectent plus que d'autres; ainsi quoique *l'imitation* des premiers soit peut-être plus facile que *l'imitation* des seconds, elle nous intéressera davantage. Le jugement de l'homme de goût & celui de l'artiste sont bien différens. C'est la difficulté de rendre certains effets de la nature, qui tiendra l'artiste suspendu en admiration. L'homme de goût ne connoît guère ce mérite de *l'imitation*; il tient trop au technique qu'il ignore: ce sont des qualités dont la connoissance est plus générale & plus commune, qui fixeront ses regards. *L'imitation* est rigoureuse ou libre; celui qui imite rigoureusement la nature en est l'historien. *Voyez HISTOIRE.* Celui qui la compose, l'exagère, l'affoiblit, l'embellit, en dispose à son gré, en est le poète. *Voy. POÉSIE.* On est historien ou copiste dans tous les genres d'*imitation*. On est poète, de quelque manière qu'on peigne ou qu'on imite. Quand Horace disoit aux imitateurs, *imitatores servum pecus*, il ne s'adressoit ni à ceux qui se propoient la nature pour modèle, ni à ceux qui marchant sur les traces des hommes de génie qui les avoient précédés, cherchoient à étendre la carrière. Celui qui invente un genre d'*imitation* est un homme de génie. Celui qui perfectionne un genre d'*imitation* inventé, ou qui y excelle, est

aussi un homme de génie. *Voyez l'article suivant.*

IMITATION, s. f. *Poëse. Rbétor.*, on peut la définir, l'emprunt des images, des pensées, des sentimens, qu'on puise dans les écrits de quelque auteur; & dont on fait un usage, soit différent, soit approchant, soit en enchérisant sur l'original.

Rien n'est plus permis que d'user des ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde; ce n'est point un crime de les copier; c'est au contraire dans leurs écrits selon Quintilien, qu'il faut prendre l'abondance & la richesse des termes, la variété des figures, & la manière de composer: ensuite, ajoute cet orateur; on s'attachera fortement à imiter les perfections que l'on voit en eux; car on ne doit point douter qu'une bonne partie de l'art ne consiste dans *l'imitation* adroitement déguisée.

Laissons dire à certaines gens que *l'imitation* n'est qu'une espèce de servitude qui tend à étouffer la vigueur de la nature; loin d'affoiblir cette nature, les avantages qu'on en tire ne servent qu'à la fortifier. C'est ce que M. Racine a prouvé solidement dans un mémoire agréable, dont le précis décorera cet article.

Stétychore, Archiloque, Hérodote, Platon, ont été des imitateurs d'Homère, lequel vraisemblablement n'a pu lui-même, sans *imitation* de ceux qui l'ont précédé, porter tout d'un coup la poésie à son plus haut point de perfection. Virgile n'écrit presque rien qu'il n'imite; tantôt il suit Homère, tantôt Théocrite, tantôt Hésiode, & tantôt les poètes de son temps; & c'est pour avoir eu tant de modèles, qu'il est devenu un modèle admirable à son tour.

J'avoue qu'il n'est pas impossible que des hommes plus favorisés du ciel que les autres s'ouvrent d'eux-mêmes un chemin nouveau, & y marchent sans guides; mais de tels exemples sont si merveilleux, qu'ils doivent passer pour des prodiges.

En effet, le plus heureux génie a besoin de secours pour croître & se soutenir; il ne trouve pas tout dans son fonds. L'ame ne sauroit concevoir ni enfanter une production célèbre, si elle n'a été comme fécondée par une source

abondante de connoissances. Nos efforts sont inutiles, sans les dons de la nature, & nos efforts sont imparfaits si l'on n'accompagne ces dons, si l'imitation ne les perfectionne.

Mais il ne suffit pas de connoître l'utilité de l'imitation; il faut savoir encore quelles regles on doit suivre pour en tirer les avantages qu'elle est capable de procurer.

La premiere chose qu'il faut faire est de se choisir un bon modele. Il est plus facile qu'on ne pense de se laisser surprendre par des guides dangereux; on a besoin de sagacité pour discerner ceux auxquels on doit se livrer. Combien Sénèque a-t-il contribué à corrompre le goût des jeunes gens de son temps & du nôtre? Lucain a égaré plusieurs esprits qui ont voulu l'imiter, & qui ne possédoient pas le feu de son éloquence. Son traducteur entraîné comme les autres, a eu la folle ambition de lui dérober la gloire du style ampoulé.

Il ne faut pas même s'attacher tellement à un excellent modele, qu'il nous conduise seul & nous fasse oublier tous les autres écrivains. Il faut comme une abeille diligente, voler de tous côtés, & s'enrichir du suc de toutes les fleurs. Virgile trouve de l'or dans le fumier d'Ennius; & celui qui peint Phedre d'après Eurypide, y ajoute encore de nouveaux traits que Sénèque lui présente.

Le discernement n'est pas moins nécessaire pour prendre dans les modèles qu'on a choisis les choses qu'on doit imiter. Tout n'est pas également bon dans les meilleurs auteurs; & tout ce qui est bon, ne convient pas également dans tous les temps & dans tous les lieux.

De plus, ce n'est pas assez que de bien choisir; l'imitation doit être faite d'une maniere noble, généreuse, & pleine de liberté. La bonne imitation est une continuelle invention. Il faut, pour ainsi dire, se transformer en son modele, embellir ses pensées, & par le tour qu'on leur donne, se les approprier, enrichir ce qu'on lui prend, & lui laisser ce qu'on ne peut enrichir. C'est ainsi que la Fontaine imitoit, comme il le déclare nettement.

*Mon imitation n'est point un esclavage :*

Je n'emploie que l'idée, les tours

& les loix que nos maitres suivoient eux-mêmes.

*Si d'ailleurs quelque endroit plein chez  
eux d'excellence,*

*Peut entrer dans mes vers sans nulle  
violence,*

*Je l'y transporte, Et veux qu'il n'ait  
rien d'affecté,*

*Tâchant de rendre mien, cet air d'anti-  
quité.*

Malherbe, par exemple, montre comment on peut enrichir la pensée d'un autre, par l'image sous laquelle il représente le vers si connu d'Horace, *pallidamors æquo pulsat pede, pauperum tabernas, regumque turres.*

*Le pauvre en sa cabane, où le chaume  
le couvre, est sujet à ses loix;*

*Et la garde qui veille aux barrières du  
louvre, n'en défend pas nos rois.*

Sophocle fait dire au malheureux Ajax, lorsqu'étant prêt de mourir, il trouve son fils :

*Ω πάϊ, γενέοιο πατρός ευνομεγρέος  
Τό ε' άλλ' ὄμοιος.*

Virgile exprime la même chose d'une maniere différente.

*Disce, puer, virtutem ex me, verum-  
laborem,*

*Fortunam ex aliis.*

Et nous trouvons dans Andromaque la même idée rendue encore d'une façon nouvelle.

*Fais connoître à mon fils les héros de sa  
race :*

*Autant que tu pourras, condanis-le sur  
leur trace;*

*Dis-lui par quels exploits leurs noms  
ont éclaté,*

*Plutôt ce qu'ils ont fait, que ce qu'ils  
ont été.*

M. Despréaux qui disoit en badinant, qu'il n'étoit qu'un gueux revêtu des déponilles d'Horace, s'est si fort enrichi de ces déponilles, qu'il s'en est fait un trésor, qui lui appartient justement en imitant toujours, il est toujours original. Il n'a pas traduit le poëte latin, mais il a jointé contre lui, parce que dans ce genre de combat, on peut être vaincu sans honte.

Si Virgile n'avoit pas osé joüter contre Homere, nous n'aurions point sa magnifique description de la descente d'Enée aux enfers; ni l'admirable peinture du bouclier de son héros. C'est ici qu'il faut

convenir que le poëte latin nous apprend comment il s'y faut prendre pour se rendre original en imitant; c'est de cette manière que les grands Peintres & les Sculpteurs imitent la nature, je veux dire en l'embellissant. Voyez le *mémoire* de M. l'abbé Fraguier sur les imitations de l'Énéide.

L'approbation constante que l'Iphigénie de Racine a reçue sur le théâtre françois, justifie sans doute l'opinion de ceux qui mettent cette tragédie au nombre des plus belles. En la comparant à la pièce du même nom, qui a fait les délices du théâtre d'Athènes, on verra de quelle façon on doit imiter les anciens. Eurypide, de l'aven d'Aristote, ne donne pas à son Iphigénie, un caractère constant & soutenu; d'abord elle déclare qu'elle périt par le meurtre injuste d'un père barbare; au moment après elle change de sentiment, elle excuse ce père, & prie Clytemnestre de ne point haïr Agamemnon, pour l'amour d'elle. L'auteur de l'Iphigénie moderne sentant la faute d'Eurypide, a pris grand soin de l'éviter; il a peint cette fille toujours respectueuse & toujours soumise aux volontés de son père.

Ainsi l'imitation née de la lecture, continue des bons originaux, ouvre l'imagination, inspire le goût, étend le génie, & perfectionne les talens; c'est ce qui fait dire à un de nos meilleurs poëtes:

*Mon feu s'échauffe à leur lumière,  
Ainsi qu'un jeune peintre instruit  
Sous Coypel & sous l'Argillière,  
De ces maîtres, qui l'ont conduit,  
Se rend la touche familière;  
Il prend noblement leur manière,  
Et compose avec leur esprit.*

Ne rougissons donc pas de consulter des guides habiles, toujours prêts à nous conduire. Quoiqu'ils soient nos maîtres, la grande distance que nous voyons entre eux & nous, ne doit point nous effrayer. La carrière dans laquelle, ils ont couru si glorieusement est encore ouverte; nous pouvons les atteindre; en les prenant

pour modèles & pour rivaux dans nos imitations; si nous ne les atteignons pas, du moins nous pouvons en approcher, & après les grands hommes, il est encore des places honorables. La réputation de Lucrece n'empêcha pas Virgile de poëte, & la gloire d'Hortensius ne ralentit point l'ardeur de Cicéron pour l'éloquence. Quel homme étoit plus propre à désespérer ses rivaux que Corneille? Cependant il a trouvé un égal; & quoiqu'un autre ait mérité la même couronne, la sienne lui est demeurée toute entière, & n'a rien perdu de son éclat.

Concluons que c'est à l'imitation que les modernes doivent leur gloire, & que c'est de cette même imitation que les anciens ont tiré leur grandeur. (D. J.)

IMITATION, f. f. *Morale*, c'est dit Bacon, la traduction des préceptes en exemples. Un jeune homme qui veut s'avancer dans la carrière de la gloire & de la vertu, doit commencer par se proposer d'excellens modèles, & ne pas prendre d'après eux quelques traits de ressemblance, pour une parfaite conformité; mais avec le temps, il doit devenir lui-même son modèle; c'est-à-dire régler ses actions par les actions, & donner des exemples après en avoir suivi. (D. J.)

IMITATION, en Musique, est l'emploi d'un même tour de chant dans plusieurs parties qui se font entendre l'une après l'autre. A l'unisson, à la tierce, à la quarte, ou à quelqu'autre intervalle que ce soit, l'imitation est toujours bien prise, même en changeant plusieurs notes, pourvu que le même chant se reconnoisse toujours, & qu'on ne s'écarte point des loix d'une bonne modulation. Souvent pour rendre l'imitation plus sensible, on la fait précéder d'un silence. On traite l'imitation comme on veut on la prend, on l'abandonne, on en commence une autre à sa liberté; en un mot les règles en sont aussi relâchées que celles de la fugue sont sévères: c'est pourquoi les grands maîtres la dédaignent (\*), & toute imitation trop affectée décele pres-

(\*) Comme je suis très-persuadé que le sentiment de M. Rousseau est d'un grand poids en musique, je crois devoir commenter, pour ainsi dire, cette idée.

D'abord que, pour faire une imitation, on gâte ou l'on altère un beau chant, on a tort; mais si l'imitation peut avoir lieu sans cela, pourquoi ne pas en saisir l'occasion, sur-tout lorsque le trait de chant imité est une des idées principales de la

que toujours un écolier en composition.

**IMITATION, Musique.** La musique dramatique ou théâtrale concourt à l'imitation, ainsi que la poésie & la peinture : c'est à ce principe commun que se rapportent tous les beaux arts, comme l'a montré M. le Batteux. Mais cette imitation n'a pas pour tous la même étendue. Tout ce que l'imitation peut se représenter est du ressort de la poésie. La peinture, qui n'offre point ses tableaux à l'imagination, mais aux sens & à un seul sens, ne peint que les objets soumis à la vue. La Musique sembleroit avoir les mêmes bornes par rapport à l'ouïe, ce-

pendant elle peint tout, même les objets qui ne sont que visibles : par un prestige presque inconcevable, elle semble mettre l'œil dans l'oreille, & la plus grande merveille d'un art qui n'agit que par le mouvement, est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. La nuit, le sommeil, la solitude & le silence entrent dans le nombre des grands tableaux de la musique. On sait que le bruit peut produire l'effet du silence, & le silence l'effet du bruit : comme quand on s'endort à une lecture égale & monotone, & qu'on s'éveille à l'instant qu'elle cesse. Mais la musique agit plus intimement sur nous

pièce. Il en est de l'imitation comme du *contre-point double* ; sans elle, on ne peut guère faire une pièce à plusieurs parties récitantes, car chaque partie ne peut pas toujours annoncer un motif nouveau ; & si l'on fait répéter le même trait successivement à chaque partie & dans la même harmonie, l'ennui s'en mêlera bientôt.

L'imitation fournit aussi le moyen de reproduire souvent le même motif sous un aspect nouveau, & en diminuant ou augmentant son effet, suivant l'exigence du cas. Car, par exemple, si l'on veut augmenter l'effet du motif, on l'annonce dans le premier dessus, ou l'imitera dans les autres parties, en lui donnant un accompagnement foible, & d'un chant peu marqué. Mais si l'on veut faire ressouvenir l'auditeur du motif sans l'en occuper entièrement, on l'annonce dans les parties inférieures ; on l'imitera dans une de ces mêmes parties, tandis que le dessus aura pour accompagnement un chant plein & bien marqué ; il est clair que pour que cela se puisse, il faut que le trait de chant imité soit simple. Je ne vois pas comment les *duo*, les *trio*, &c. pourront avoir lieu sur le théâtre sans imitation. Fera-t-on chanter les deux parties ensemble à la tierce ou à la sixte ? Quel anni, pour peu que la pièce soit longue ! D'ailleurs ce que j'ai dit à l'article *FUGUS* revient encore ici. Est-il plus naturel que deux, trois ou plus de personnes commencent à chanter toutes ensemble les mêmes paroles, sur le même air, ou qu'elles commencent à quelque distance d'une de l'autre, & en mettant dans leur chant des différences analogues à leur caractère, sans que pour cela le chant d'une des personnes contredise celui de l'autre ? Or voilà précisément ce que fait & enseigne l'imitation ; par elle on apprend jusqu'à quel point on peut changer un chant, sans qu'il perde entièrement sa physionomie.

Il y a différentes sortes d'imitations.

1. L'imitation *renversée* ou *en rétrogradant*, lorsque la partie imitante répète à reculons les notes de la partie principale ; c'est-à-dire en commençant par la dernière, & finissant par la première.

2. L'imitation *liée* ou *contrainte*, lorsque la partie imitante répète exactement & note pour note le même trait de chant, mais une seconde, tierce, &c. plus haut ou plus bas.

3. L'imitation *par mouvement contraire*, que quelques-uns appellent *renversée*, quoique Broflard donne ce nom à celle qui va en rétrogradant, comme nous l'avons déjà dit. Cette sorte d'imitation a lieu lorsque la partie imitante répète les notes de la principale par mouvement contraire, c'est-à-dire que si la première procède diatoniquement ou par saut en montant, l'imitante procède diatoniquement ou par saut en descendant, & au contraire.

4. Enfin l'imitation *simple* ou *libre*, quand on reconnoît le même chant dans la partie imitante, sans qu'elle observe les mêmes intervalles ou les mêmes valeurs des notes que la partie principale. C'est de cette dernière sorte d'imitation que j'ai voulu parler. (F. D. C.)

en excitant, par un sens, des affections semblables à celles qu'on peut exciter par un autre; & comme le rapport ne peut être sensible que l'impression ne soit forte, la peinture dénuée de cette force ne peut rendre à la musique les *imitations* que celle-ci tire d'elle. Que toute la nature soit endormie, celui qui la contemple ne dort pas, & l'art du musicien consiste à substituer à l'image insensible de l'objet celle des mouvemens que sa présence excite dans le cœur du contemplateur. Non-seulement il agitera la mer, animera la flamme d'un incendie, fera couler les ruisseaux, tomber la pluie, grossir les torrens; mais il peindra l'horreur d'un désert affreux, rembrunira les murs d'une prison souterraine, calmera la tempête, rendra l'air tranquille & serene; & répandra de l'orchestre une fraîcheur nouvelle sur les bocceges. Il ne représentera pas directement ces choses, mais il excitera dans l'ame les mêmes mouvemens qu'on éprouve en les voyant.

**IMITATIVE.** *Phrase, Gram. & Poésie.* J'appelle phrase *imitative* avec M. l'abbé du Bos (qui me fournira cet article de Grammaire philosophique) toute phrase qui limite en quelque manière le bruit inarticulé dont nous nous servons par instinct naturel, pour donner l'idée de la chose que la phrase exprime avec des mots articulés.

L'homme qui manque de mots pour exprimer quelque bruit extraordinaire, ou pour rendre à son gré le sentiment dont il est touché, a recours naturellement à l'expédient de contrefaire ce même bruit, & de marquer ses sentimens par des sons inarticulés. Nous sommes portés par un mouvement naturel à dépeindre par des sons inarticulés le fracas qu'une maison aura fait en tombant, le bruit confus d'une assemblée tumultueuse, & plusieurs autres choses. L'instinct nous porte à suppléer par ces sons inarticulés, à la stérilité de notre langue, ou bien à la lenteur de notre imagination.

Mais les Ecrivains latins, particulièrement leurs poètes qui n'ont pas été gênés comme les nôtres, & dont la langue est infiniment plus riche, sont remplis de *phrases imitatives* qui ont été admirées & citées avec éloge par les Ecrivains du bon temps. Elles ont été louées par les Ro-

ains du siècle d'Auguste qui étoient juges compétens de ces beautés.

Tel est le vers de Virgile qui dépeint Poliphème.

*Monstrum horrendum, informe, ingens,*  
*cui lumen ademptum.*

Ce vers prononcé en supprimant les syllabes qui font élision, & en faisant sonner l'z comme les Romains le faisoient sonner, devient si l'on peut s'exprimer ainsi, un vers monstrueux. Tel est encore le vers où Persé parle d'un homme qui nazille, & qu'on ne sauroit aussi prononcer qu'en nazillant.

*Rancidulum quiddam balbâ de nave locutus.*

Le changement arrivé dans la prononciation du latin, nous a voilé, suivant les apparences, une partie de ces beautés, mais il ne nous les a point toutes cachées.

Nos poètes qui ont voulu enrichir leurs vers de ces *phrases imitatives*, n'ont pas réussi au goût des François, comme ces poètes latins réussissoient au goût des Romains. Nous rions du vers où du Bartas dit en décrivant un coursier, *le champ plat, bat, abbat.* Nous ne traitons pas plus sérieusement les vers où Ronfard décrit en *phrase imitative* le vol de l'alouette.

*Elle guindée du zéphire,*

*Sublime en l'air, vire & revire,*

*Et y décline un joli cri,*

*Qui rit, guérit, & tire l'ire.*

*Des esprits mieux que je n'écris.*

Palquier rapporte plusieurs autres *phrases imitatives* des poètes François, dans le chap. x. liv. VIII. de ses recherches, où il veut prouver que notre langue n'est pas moins capable que la latine de beaux traits poétiques; mais les exemples que Palquier rapporte, ne font que seuls sa proposition.

En effet, parce qu'on aura introduit quelques *phrases imitatives* dans des vers, il ne s'ensuit pas que ces vers soient bons. Il faut que ces *phrases imitatives* y aient été introduites, sans préjudicier au sens & à la construction grammaticale. Or on citeroit bien peu de morceaux de poésie françoise, qui soient de cette espèce, & qu'on puisse opposer en quelque façon à tant d'autres vers, que les latins de tous les temps ont loué dans les ouvrages des poètes qui avoient écrit en langue vulgaire. M. l'abbé du Bos ne connoissoit

même en ce genre que la description d'un affaut qui se trouve dans l'ode de Despreaux sur la prise de Namur; le poëte, dit-il, y dépeint en phrase imitative le soldat qui gravit contre une breche, & qui vient le fer & la flamme en main,

*Sur les morceaux de piques,  
De corps morts, de rocs, de briques;  
S'ouvrir un large chemin.*

Je n'examinerai pas si l'exemple de l'abbé du Bos est très-hon; je dirai seulement qu'on en citeroit peu de meilleurs dans notre langue. Les poëtes anglois sont plus fertiles que les nôtres en phrases imitatives, comme Addison l'a prouvé par plusieurs traits admirables tirés de Milton. J'en trouve aussi quelquefois dans le Virgile de Dryden, où il peint avec plaisir les objets par des phrases imitatives; témoin la description suivante du travail des Cyclopes.

*One stirs the fire and one the bellows  
blows,*

*The hissing steel in the smithy around;  
The grot with beating anvils groans  
around,*

*By turns their arms advance in equal  
time,*

*By turns their hands descend, and ham-  
mers chime.*

*They turn the glowing mass with croo-  
ked tongs*

*The fiery work proceeds with rustick  
songs.*

(D. J.)

**IMMACULÉ**, adj. *Théolog.*, qui est sans tache ou sans péché.

Les Catholiques se servent de ce terme en parlant de la conception de la Vierge qu'ils appellent *immaculée*, pour signifier qu'elle est née sans péché originel. Voyez PÉCHÉ ORIGINEL.

Quand on donne le bonnet à un docteur de Sorbonne, on lui fait jurer qu'il soutiendra l'*immaculée* conception de la Vierge. La Sorbonne fit ce décret dans le 14<sup>e</sup> siècle, & quatre-vingts autres universités l'ont fait depuis à son imitation. Voyez SORBONNE.

Au reste il faut observer que dans cette savante faculté on ne regarde pas ce point comme un article de foi, mais comme une opinion pieuse & catholique, & c'est en ce sens que les candidats la soutiennent tous les jours dans leurs thèses; mais il leur est défendu aussi-bien qu'aux

professeurs de tenir l'opinion contraire.

Les ordres militaires d'Espagne se sont obligés à soutenir cette prérogative de la Vierge. Voy. CONCEPTION.

Il y a aussi une congrégation de l'*immaculée conception* dans la plupart des couvens, de laquelle il y a une société de filles séculières qui ont pour fin d'honorer l'*immaculée conception* de la Vierge. Elles en font tous les ans une protestation en public, & tous les jours en particulier. (G)

**IMMANENT**, adj. *Philos. Théolog.*, qui demeure dans la personne, ou qui n'a point effet au dehors.

Les philosophes ont distingué les actions en *immanentes* & *transitoires*. Les théologiens ont adopté la même distinction. L'action *immanente* est celle dont le terme est dans l'être même qui l'a produite. La *transitoire* est celle dont le terme est hors de l'être même qui l'a produite. Ainsi Dieu a engendré le Fils & le Saint-Esprit par des actions *immanentes*; & il a créé le monde & tout ce qu'il comprend, par des actions *transitoires*.

**IMMATERIALISME ou SPIRITUALITE**. *Métaphys.* L'*immateralisme* est l'opinion de ceux qui admettent dans la nature deux substances essentiellement différentes; l'une qu'ils appellent *matière*, & l'autre qu'ils appellent *esprit*. Il paroît certain que les anciens n'ont eu aucune teinture de la spiritualité. Ils croyoient de concert que tous les êtres participoient à la même substance, mais que les uns étoient matériels seulement, & les autres matériels & corporels. Dieu, les anges & les génies, disent Porphyre & Jamblique, sont faits de la matière; mais ils n'ont aucun rapport avec ce qui est corporel. Encore aujourd'hui à la Chine, où les principaux dogmes de l'ancienne philosophie se sont conservés, on ne connoit point de substance spirituelle, & on regarde la mort comme la séparation de la partie aérienne de l'homme de la partie terrestre. La première s'élève en haut, & la seconde retourne en bas.

Quelques modernes soupçonnent que puisqu'Anaxagoras a admis un esprit dans la formation de l'univers, il a connu la spiritualité, & n'a point admis un Dieu corporel, ainsi qu'ont fait presque tous les autres philosophes. Mais ils se trompent étrangement; car par le mot d'*es-*

prit les Grecs & les Romains ont également entendu une matiere subtile, ignée, extrêmement déliée, qui étoit intelligente à la vérité, mais qui avoit une étendue réelle & des parties différentes. Et en effet comment veulent-ils qu'on croie que les philosophes grecs avoient une idée d'une substance toute spirituelle, lorsqu'il est clair que tous les premiers peres de l'église ont fait Dieu corporel, que leur doctrine a été perpétuée dans l'église grecque jusque dans ces derniers siècles, & qu'elle n'a été quittée par les Romains que vers le temps de S. Augustin ?

Pour juger sainement dans quel sens on doit prendre le terme d'*esprit* dans les ouvrages des anciens, & pour décider de sa véritable signification, il faut d'abord faire attention dans quelle occasion il s'en faut servir, & à quel usage ils l'ont employé. Ils en usoient si peu pour exprimer l'idée que nous avons d'un être purement intellectuel; que ceux qui n'ont reconnu aucune divinité, ou du moins qui n'en admettoient que pour tromper le peuple, s'en servoient très-souvent. Le mot d'*esprit* se trouve très-souvent dans Lucrece pour celui d'*ame*; celui d'*intelligence* est employé au même usage: Virgile s'en sert pour signifier l'*ame* du monde, ou la matiere subtile & intelligente qui, répandue dans toutes ses parties le gouverne & le vivifie. Ce système étoit en partie celui des anciens Pythagoriciens; les Stoiciens qui n'étoient proprement que des Cyniques reformés, l'avoient perfectionné; ils donnoient le nom de *Dieu* à cette *ame*; ils la regardoient comme intelligente, l'appelloient *esprit intellectuel*: cependant avoient-ils une idée d'une substance toute spirituelle? pas davantage que Spinosa, ou du moins guere plus: ils croyoient, dit le P. Mourgues dans son plan théologique du pythagorisme, avoir beaucoup fait d'avoir choisi le corps le plus subtil (le feu) pour en composer l'intelligence ou l'esprit du monde, comme on le peut voir dans Plutarque. Il faut entendre leur langage; car dans le nôtre, ce qui est esprit n'est pas corps, & dans le leur au contraire on prouveroit qu'une chose étoit corps parce qu'elle étoit esprit. . . . Je suis obligé de faire cette observation sans laquelle ceux qui lisoient avec des

yeux modernes cette définition du dieu des Stoiciens dans Plutarque, *Dieu est un esprit intellectuel & igné, qui n'ayant point de forme peut se changer en telle chose qu'il veut, & ressembler à tous les êtres*, croiroient que ces termes d'*esprit intellectuel*, détermineroient la signification du terme suivant, à un feu purement métaphorique.

Ceux qui voudroient ne pas s'en tenir à l'opinion d'un savant moderne, ne refuseront peut-être pas de se soumettre à l'autorité d'un ancien auteur qui devoit bien connoître le sentiment des anciens philosophes, puisqu'il a fait un traité de leur opinion, qui, quoiqu'extrêmement précis, ne laisse pas d'être fort clair. C'est de Plutarque dont je veux parler. Il dit en termes exprès de l'esprit qu'il n'est qu'une matiere subtile, & il parle comme disant une chose connue & avouée de tous les philosophes. "Notre *ame*", dit-il, qui est air, nous tient en vie; aussi l'esprit & l'air contiennent en être tout le monde, car l'esprit & l'air sont deux noms qui signifient la même chose. Je ne pense pas qu'on puisse rien demander de plus fort & de plus clair en même temps. Dira-t-on que Plutarque ne connoissoit point la valeur des termes grecs, & que les modernes, qui vivent aujourd'hui en ont une plus grande connoissance que lui? On peut bien avancer une pareille absurdité; mais où trouvera-t-elle la moindre croyance?

Platon a été de tous les philosophes anciens celui qui paroît le plus avoir eu l'idée de la véritable spiritualité; cependant lorsqu'on examine avec un peu d'attention la suite & l'enchaînement de ses opinions, on voit clairement que par le terme d'*esprit* il n'entendoit qu'une matiere ignée, subtile & intelligente; sans cela, comment eût-il pu dire que Dieu avoit poussé hors de son sein une matiere dont il avoit formé l'univers? Y a-t-il de l'étendue dans une substance toute spirituelle? Platon avoit emprunté cette idée de Timée de Loere qui dit que Dieu voulant tirer de son sein un fils très-beau, produisit le monde qui sera éternel, parce qu'il n'est pas d'un bon pere de donner la mort à son enfant. Il est bon de remarquer ici que Platon, ainsi que Timée de Loere son guide & son modele, ayant également admis la coéternité de la matiere

avec Dieu, il falloit que de tout temps la matiere eût subsisté dans la substance spirituel e, & y eût été enveloppée. N'est ce pas là donner l'idée d'une matiere subtile, d'un principe délié qui conserve dans lui le germe matériel de l'univers ?

Mais, dira-t-on, Cicéron en examinant les différens systêmes des philosophes sur l'existence de Dieu, rejette celui de Platon comme inintelligible, parce qu'il fait spirituel le souverain être. *Quod Plato sine corpore Deum esse censet, id quale esse possit intelligi non potest.* A cela je réponds qu'on ne peut aucunement inférer de ce passage, que Cicéron ou Velleius qu'il fait parler, ait pensé que Platon avoit voulu admettre une divinité sans étendue, impassible, absolument incorporelle, enfin spirituelle, ainsi que nous le croyons aujourd'hui. Mais il trouvoit étrange qu'il n'eût point donné un corps & une forme déterminée à l'esprit, c'est-à-dire à l'intelligence composée d'une matiere subtile qu'il admettoit par ce Dieu suprême ; car toutes les sectes qui reconnoissent des dieux, leur donnoient des corps. Les Stoïciens qui s'expliquoient de la maniere la plus noble sur l'essence utile de leur dieu, l'enfermoient pourtant dans le monde qui lui servoit de corps. C'est cette privation d'un corps matériel & grossier, qui fait dire à Velleius que si ce dieu de Platon est incorporel, il doit n'avoir aucun sentiment, & n'être susceptible ni de prudence ni de volupté. Tous les philosophes anciens, excepté les Platoniciens, ne pensoient point qu'un esprit hors du corps pût ressentir ni plaisir ni douleur ; ainsi il étoit naturel que Velleius regardât le dieu de Platon incorporel, c'est-à-dire uniquement composé de la matiere subtile qui faisoit l'essence des esprits, comme un dieu incapable de plaisir, de prudence, enfin de sensation.

Si vous doutez encore du matérialisme de Platon, lisez ce qu'en dit M. Bayle dans le premier tome de la continuation de ses pensées diverses, fondé sur un passage d'un auteur moderne, qui a expliqué & dévoilé le platonisme. Voici le passage que cite M. Bayle. "Le premier dieu selon Platon est le dieu suprême à qui les deux autres doivent honneur & obéissance, d'autant qu'il est leur père

& leur créateur. Le second est le dieu visible, le ministre du dieu invisible, & le créateur du monde. Le troisieme se nomme le monde, ou l'ame qui anime le monde, à qui quelques-uns donnent le nom de démon. Pour revenir au second qu'il nommoit aussi l'entendement ou la raison, il concevoit deux sortes de verbe, l'un qui a résidé de toute éternité en Dieu, par lequel Dieu renferme de toute éternité dans son sein toutes sortes de vertus, faisant tout avec sagesse, avec puissance & avec bonté : car étant infiniment parfait, il a dans ce verbe interne toutes les idées & toutes les formes des êtres créés. L'autre verbe qui est le verbe externe & proféré, n'est autre chose selon lui, que cette substance que Dieu poussa hors de son sein, ou qu'il engendra pour en former l'univers. C'est dans cette vue que le mercure Trimegiste a dit que le monde est consubstantiel à Dieu." Voici maintenant la conséquence qu'en tire M. Bayle. "Avez-vous jamais rien lu de plus monstrueux ? Ne voit-t-il pas le monde formé d'une substance que Dieu poussa hors de son sein ? Ne le voit-t-il pas l'un des trois dieux, & ne faut-il pas les subdiviser en autant de dieux qu'il y a de parties dans l'univers diversement animées ? N'avez-vous point là toutes les horreurs, toutes les monstruosités de l'ame du monde ? Plus de guerres entre les dieux que dans les écrits des poètes ? Plus de dieux auteurs de tous les péchés des hommes ? Les dieux qui punissent & qui commettent les mêmes crimes qu'ils ordonnent de ne point faire ?" Enfin pour conclure par un argument tranchant & décisif, c'est une chose avouée de tout le monde, que Platon & presqu' tous les philosophes de l'antiquité ont soutenu que l'ame n'étoit qu'une partie séparée du tout, que Dieu étoit ce tout, & que l'ame devoit enfin s'y réunir par voie de résufion. Or il est évident qu'un tel sentiment emporte nécessairement avec lui le matérialisme. L'esprit est tel que nous l'admettons, n'est pas sans doute composé de parties qui puissent se détacher les unes des autres ; c'est là le caractère propre & distinctif de la matiere. Voyez l'article de l'AME DU MONDE.

Comme l'ancienne philosophie confondoit la spiritualité & la matérialité, nes

mettant entr'elles d'autre différence que celle qu'on met d'ordinaire entre les modifications d'une même substance, croyant de plus que ce qui est matériel peut devenir insensiblement spirituel, & le devient en effet. Les peres des premiers siècles de l'Eglise se livrèrent à ce système; car il est indispensable d'en avoir un quand on écrit pour le public. Les questions qui roulent sur l'essence de l'esprit, sont si déliées, si abstraites, les idées en échappent avec tant de légèreté, l'imagination y est si contrainte, l'attention si tôt épuisée, que rien n'est si facile, & dès-là si pardonnable que de s'y méprendre. Quiconque n'y faisoit pas d'abord certains principes, est hors de route; il marche sans rien trouver, ou ne rencontre que l'erreur: ce n'est pourtant pas tout-à-fait à la peine de découvrir ces principes, la plupart simples & naturels, qu'il faut attribuer les mécomptes philosophiques de quelques-uns de nos premiers écrivains; c'est à leur déférence trop soumise pour les systèmes reçus. Si le succès n'est presque dans tout que le prix d'une sage audace, on peut dire que c'est dans la philosophie principalement qu'il faut oser; mais ce courage de raison qui se cherche une voie même où il ne voit point de trace, étoit un art d'inventer ignoré de nos peres: appliqués seulement à maintenir dans sa pureté ce dogme de la foi, tout le reste ne leur sembloit qu'une spéculation plus curieuse que nécessaire. Soigneux tout au plus d'arriver jusqu'ou les autres avoient été, la plupart très-capables d'aller plus loin, ne sentirent pas assez les ressources que leur offroit la beauté de leur génie.

Origene ce savant si respectable, & consulté de toutes parts, n'entendoit par esprit qu'une matière subtile, & un air extrêmement léger. C'est le sens qu'il donne au mot *καθαρόν*, qui est l'incorporel des Grecs: Il dit encore que tout esprit selon la notion propre & simple de ce terme, est un corps. Par cette définition il doit nécessairement avoir cru que Dieu, les anges & les ames étoient corporels; aussi l'a-t-il cru de même, & le savant M. Huet rapporte tous les reproches qu'Origene a reçus à ce sujet; il tâche de le justifier contre une partie; mais enfin il convient qu'il est

certain que cet ancien docteur a avoué qu'il ne paroissoit point dans l'Ecriture quelle étoit l'essence de la divinité. Le même M. Huet convient encore qu'il a cru que les anges & les ames étoient composés d'une matière plus subtile qu'il appelloit spirituelle, eu égard à celle qui compose les corps. Il s'enfuit donc nécessairement qu'il a aussi admis une essence subtile dans la divinité, car il dit en termes exprès que la nature des ames est la même que celle de Dieu. Or si l'ame humaine est corporelle, Dieu doit donc l'être. Le savant M. Huet a rapporté avec soin quelques endroits des ouvrages d'Origene qui paroissent opposés à ceux qui le condamnent; mais les termes dont se sert Origene, sont si précis, & la façon dont parle le savant prélat est si foible, qu'on connoît aisément que la seule qualité de commentateur lui met des armes à la main pour défendre son original. S. Jérôme & les autres critiques d'Origene ont soutenu qu'il n'avoit pas été plus éclairé sur la spiritualité de Dieu, que sur celle des ames & des anges.

Tertullien s'est expliqué encore plus clairement qu'Origene sur la corporéité de Dieu qu'il appelle cependant spirituel dans le sens dont on se servoit de ce mot chez les anciens. "Qui peut nier, dit-il, que Dieu ne soit corps, bien qu'il soit esprit? tout esprit est corps, & a une forme & une figure qui lui est propre. *Quis autem negabit Deum esse corpus, et si Deus spiritus sit? spiritus etiam corpus sui generis in sua effigie.* Un livre entier nous reste de sa main où il établit ce qu'il pense de l'ame; & ce qu'il y a de singulier, c'est que l'autour y est clair, sans mélange de ténèbres, lui qu'on accuse d'être confus ailleurs, presque sans mélange de clarté. C'est-là qu'il renferme les anges dans ce qu'il nomme la catégorie de l'étendue. Il y place Dieu même, & à plus forte raison y comprend-il l'ame de l'homme qu'il soutient corporelle.

Ce sentiment de Tertullien ne prenoit pourtant pas sa source comme celui des autres dans l'opinion dominante; il estimoit trop peu les philosophes, & Platon lui-même, dont il disoit librement qu'il avoit fourni la matière de toutes les hérésies. Il se trompoit ici par excès de religion; s'il étoit permis de s'exprimer de la sorte; parce qu'une femme pieuse

rapportoit que dans un moment d'extase, une ame s'étoit montrée à elle revêtue des qualités sensibles, lumineuse, colorée, palpable, & qui plus est, d'une figure extérieurement humaine; il eut devoir la maintenir corporelle, dans la crainte de blesser la foi. Circonspection dont on peut louer le motif, mais impardonnable en tant que philosophe. Ce n'est pas qu'il ne dise quelquefois que l'ame est un esprit; mais qu'en conclure, sinon que cette expression n'emporte point dans le langage des anciens ce qu'elle signifie dans le nôtre? Par le mot *esprit*, nous concevons une intelligence pure, indivisible, simple; eux n'entendoient qu'une substance plus déliée, plus agile, plus pénétrante que les corps exposés à la perception des sens.

Je fais que dans les écoles on justifie Tertullien, du moins par rapport à la *spiritualité* de Dieu. Ils veulent que cet ancien docteur regarde les termes de *substances* & de *corps* comme synonymes; ainsi lorsqu'on dit, *qui peut nier que Dieu ne soit corps?* c'est comme si l'on disoit, *qui peut nier que Dieu ne soit une substance?* Quant aux mots de *spirituel* & d'*incorporel*, ils ont chez Tertullien, selon les scholastiques, un sens très-opposé. L'*incorporel* signifie le néant, le vuide, la privation de toute substance; le *spirituel* au contraire désigne une substance, qui n'est point matérielle. Ainsi, lorsque Tertullien dit, que tout esprit est corps, il faut l'entendre en ce sens, que tout esprit est une substance.

C'est par ces distinctions que les scholastiques prétendent réfuter les reproches que S. Augustin a faits à Tertullien d'avoir cru que Dieu étoit corporel. il est assez singulier qu'ils se soient figurés que Tertullien ne connoissoit pas la valeur des termes latins, & qu'il exprimoit le mot de *substance* par celui de *corps*. & celui de *néant* par celui d'*incorporel*. Est-ce que tous les auteurs grecs & latins n'avoient pas fixé dans leurs écrits la véritable signification de ces termes? Cette peine qu'on se donne pour justifier Tertullien, est aussi infructueuse que celle qu'ont pris certains Platoniciens modernes, dans le dessein de prouver que Platon avoit cru la création de la matière. Le savant Fabricius a dit, en parlant d'eux,

qu'ils avoient entrepris de blanchir un maure.

S. Justin n'a pas eu des idées plus pures de la parfaite *spiritualité* qu'Origene & Tertullien. Il a dit en termes exprès, que les anges étoient corporels; que le crime de ceux qui avoient péché, étoit de s'être laissés séduire par l'amour des femmes, & de les avoir connues charnellement. Certainement, je ne crois pas que personne s'avise de vouloir spiritualiser les anges de S. Justin, il leur fait faire des preuves trop fortes de leur corporelité. Quant à la nature de Dieu, ce pere ne l'a pas mieux connue que celle des autres êtres spirituels. "Toute la substance, dit-il, qui ne peut-être soumise à aucune autre à cause de sa légèreté, a cependant un corps qui constitue son essence. Si nous appellons Dieu *incorporel*, ce n'est pas qu'il le soit; mais c'est parce que nous sommes accoutumés d'approprier certaines choses, à désigner le plus respectueusement qu'il nous est possible, les attributs de la Divinité. Ainsi, parce que l'essence de Dieu ne peut être aperçue, & ne nous est point sensible, nous l'appellons *incorporel*."

Tatien, philosophe chrétien, dont les ouvrages sont imprimés à la suite de ceux de S. Justin, parle dans ces termes de la *spiritualité* des anges & des démons: "Ils ont des corps qui ne sont point de chair, mais d'une matière spirituelle, dont la nature est la même que celle du feu & de l'air. Ces corps spirituels ne peuvent être aperçus que par ceux à qui Dieu en accorde le pouvoir, & qui sont éclairés par son esprit." On peut juger par cet échantillon des idées que Tatien a eues de la véritable *spiritualité*.

S. Clément d'Alexandrie a dit en termes formels, que Dieu étoit corporel. Après cela il est inutile de rapporter s'il croyoit les ames corporelles; on le sent bien sans doute. Quant aux anges, il leur faisoit prendre les mêmes plaisirs que S. Justin; plaisirs où le corps est autant nécessaire que l'ame.

Lactance croyoit l'ame corporelle. Après avoir examiné toutes les opinions des philosophes sur la matière dont l'essence de l'ame est composée, & les avoir toutes regardées comme incertaines; il dit qu'elles ont toutes cependant quelque chose de véritable, notre ame en

le principe de notre vie étant dans le sang, dans la chaleur & dans l'esprit; mais qu'il est impossible de pouvoir exprimer la nature qui résulte de ce mélange, parce qu'il est plus facile d'en voir les opérations que de la définir. Le même auteur ayant établi par ces principes la corporéité de l'ame, dit qu'elle est quelque chose de semblable à Dieu. Il rend par conséquent Dieu matériel, sans s'en appercevoir, & sans connoître son erreur; car selon les idées de son siècle, quoique ce fût celui de Constantin, un esprit étoit un corps composé de matiere subtile. Ainsi, disant que l'ame étoit corps, & cependant quelque chose de semblable à Dieu, il ne croyoit pas dégrader davantage la nature divine & la *spiritualité*, que lorsque nous assurons aujourd'hui que l'ame étant spirituelle, est d'une nature semblable à celle de Dieu.

Arnohe n'est pas moins précis ni moins formel sur la corporéité spirituelle que Lactance. On pourroit lui joindre S. Hilaire, qui dans la suite pensa que l'ame étoit étendue; S. Grégoire de Naziance, qui disoit qu'on ne pouvoit concevoir un esprit sans concevoir du mouvement & de la diffusion; S. Grégoire de Nyffe, qui parloit d'une sorte de transmigration inconcevable sans matérialité; S. Ambroise qui divisoit l'ame en deux parties, division qui la dépouilloit de son essence en la privant de sa simplicité; Cassien qui pensoit & s'expliquoit presque de même; & enfin Jean de Thessalonique, qui au septieme concile avance, comme un article de tradition attestée par S. Athanasie, par S. Basile, & par S. Méthode, que ni les anges, ni les démons, ni les ames humaines ne sont dégagés de la matiere. Déjà néanmoins de grands personnages avoient enseigné dans l'église une philosophie plus correcte; mais l'ancien préjugé se conservoit apparemment dans quelques esprits, & se montrait encore une fois pour ne plus reparoitre.

Les Grecs modernes ont été à-peu-près dans les mêmes idées que les anciens. Ce sentiment est appuyé de l'autorité de M. de Beaufobre, l'un des plus savans hommes qu'il y ait en Europe. Voici comme il parle dans son histoire de Manichéisme & du Manichéisme: "Quand je considère,

dit-il, la maniere dont ils expliquent l'union de deux natures en J. C. je ne puis m'empêcher d'en conclure, qu'ils ont cru la nature divine corporelle. *L'incarnation, disent-ils, est un parfait mélange des deux natures: la nature spirituelle & subtile pénètre la nature matérielle & corporelle jusqu'à ce qu'elle soit répandue dans toute cette nature; mêlée toute entière avec elle, en sorte qu'il n'y ait aucun lieu de la nature matérielle qui soit vide de la nature spirituelle.* Pour moi, qui connois Dieu comme un esprit, j'étois aussi l'incarnation comme un acte constant, irrévocable de la volonté du fils de Dieu, qui veut s'unir la nature humaine, & lui communiquer toutes les perfections qu'une nature créée est capable de recevoir. Cette explication du mystere de l'Incarnation est raisonnable; mais, si je l'ose dire, ou celle des Grecs n'est qu'un amas de fausses idées & de termes qui ne signifient rien, ou ils ont connu la nature divine comme une matiere subtile.

Le grand homme que je viens de citer, va nous prouver que dans le quatorzieme siècle, il falloit, selon le principe des Grecs, qu'ils crussent encore que l'essence de Dieu étoit une lumiere sublimée incorporelle dans le sens des anciens peres, c'est-à-dire, étendue, ayant des parties diffuses; enfin telles que les philosophes grecs concevoient la matiere subtile, qu'ils nommoient *incorporelle*. Il rapporte qu'il s'éleva dans le quatorzieme siècle une vive contestation sur une question beaucoup plus curieuse qu'utile: c'est de savoir si la lumiere qui éclata sur la personne de J. C. lorsqu'il fut transfiguré, étoit une lumiere créée ou incréée. Grégoire Palamas, fameux moine du mont Athos, soutenoit qu'elle étoit incréée, & Barlaam défendoit le contraire. Cela donna lieu à la convocation d'un concile tenu à Constantinople sous Andronic le jeune. Barlaam fut condamné, & il fut décidé que la lumiere qui parut sur le Tabor étoit la gloire de la divinité de J. C. la lumiere propre, celle qui émane de l'essence divine, ou plutôt celle qui est une seule & même chose avec cette essence, & non une autre. Voyons actuellement les réflexions de M. de Beaufobre. "Il y a des corps, dit-il, que leur éloignement ou leur pe-

titelle rendent invisibles, mais il n'y a rien de visible qui ne soit corps, & les Valentiniens avoient raison de dire que tout ce qui est visible est corporel & figuré. Il faut aussi que le concile de Constantinople qui décida conformément à l'opinion de Palamas, & sur l'autorité d'un grand nombre de peres, qu'il émane de l'essence divine une lumière incréée, laquelle est comme son vêtement & qui parut en J. C. dans la transfiguration; il faut, dis-je, ou que ce concile ait cru que la divinité est un corps lumineux, ou qu'il ait établi deux opinions contradictoires, car il est absolument impossible qu'il émane d'un esprit une lumière visible, & par conséquent corporelle.

Je crois qu'on peut fixer dans le siecle de S. Augustin la connoissance de la pure *Spiritualité*. Je pensois assez volontiers que les hérétiques qu'on avoit à combattre dans ce temps-là, & qui admettoient deux principes, un bon & l'autre mauvais, qu'ils faisoient également matériels, quoiqu'ils donnassent au bon principe, c'est à dire à Dieu, le nom de *lumière incorporelle*, ne contribuèrent pas peu au développement des véritables notions sur la nature de Dieu. Pour les combattre avec plus d'avantage, on sentit qu'il conviendrait de leur opposer l'existence d'une Divinité purement spirituelle. On examina s'il étoit possible que son essence pût être incorporelle dans le sens que nous entendons ce mot; on trouva bientôt qu'il étoit impossible qu'elle en put avoir une autre; alors on condamna ceux qui avoient parlé différemment. On avoua pourtant que l'opinion qui donnoit un corps à Dieu, n'avoit point été regardée comme hérétique.

Quoique la pure *Spiritualité* de Dieu fût connue dans l'Eglise quelque temps avant la conversion de S. Augustin, comme il paroît par les ouvrages de S. Jérôme, qui reproche à Origène d'avoir fait Dieu corporel; cependant cette vérité rencontroit encore bien des difficultés à vaincre dans l'esprit des plus savans théologiens. S. Augustin nous apprend qu'il n'avoit été retenu si long-temps dans le Manichéisme que par la peine qu'il avoit à comprendre la *Spiritualité* de Dieu. C'étoit-là, dit-il la seule prof-

que *insurmontable cause de mon erreur*. Ceux qui ont médité sur la question qui embarrassoit S. Augustin, ne seront pas surpris des difficultés qui pouvoient l'arrêter. Ils savent que malgré la nécessité qu'il y a d'admettre un Dieu purement spirituel, on ne peut jamais concilier parfaitement un nombre d'idées qui paroissent bien contradictoires.

Est-il rien de plus abstrait & de plus difficile à comprendre qu'une substance réelle qui est par-tout, & qui n'est dans aucun espace; qui est toute entière dans des parties qui sont à une distance infinie les unes des autres, & cependant parfaitement unique? Est-ce une chose enfin bien aisée à comprendre qu'une substance qui est toute entière dans chaque point de l'immenfité de l'espace, & qui néanmoins n'est pas aussi infinie en nombre que le sont les points de l'espace dans lesquels elle est toute entière? S. Augustin est bien excusable d'avoir été arrêté par ces difficultés, sur-tout dans un temps où la doctrine de la pure *Spiritualité* de Dieu ne faisoit, pour ainsi dire, qu'éclaire. Ce fut lui-même qui dans la suite la porta à un point bien plus parfait; cependant il ne put la perfectionner alors sur l'essence de Dieu, il raisonna toujours en parfait matérialiste sur les substances spirituelles. Il donna des corps aux anges & aux démons; il supposa trois ou quatre différentes matieres spirituelles, c'est à dire subtiles. Il composa de l'une, l'essence des substances célestes; de l'autre, qu'il disoit être comme un air épais, il fit celle des démons. L'ame humaine étoit aussi formée d'une matiere qui lui étoit affectée & particulière.

On voit combien les idées de la pure *Spiritualité* des substances immatérielles étoient encore confuses dans le temps de S. Augustin. Quant à celles que ce pere avoit de la nature de l'ame, pour montrer évidemment combien elles étoient obscures & inintelligibles, il ne faut que consulter ce qu'il dit sur l'ouvrage qu'il avoit écrit au sujet de son immortalité. Il avoue qu'il n'a paru dans le monde que malgré son consentement, & qu'il est si obscur, si confus, qu'à peine entend-il lui-même, lorsqu'il le lit, ce qu'il a voulu dire.

Il semble que quelque temps après S. Augustin, loin que la connoissance de

la pure *spiritualité* se perfectionnât, elle fut peu-à-peu obscurcie. La philosophie d'Aristote, qui devint en vogue dans le douzième siècle, fit presque retomber les théologiens dans l'opinion d'Origène & de Tertullien. Il est vrai qu'ils nierent formellement que dans l'essence spirituelle il se trouvât rien de corporel, rien de subtil, rien enfin qui appartint au corps; mais d'un autre côté ils détruisoient tout ce qu'ils supposoient, en donnant une étendue aux esprits; infinie à Dieu, & finie aux anges & aux âmes. Ils prétendoient que les substances spirituelles occupoient & remplissoient un lieu fixe & déterminé; or ces opinions sont directement contraires aux saines idées de la *spiritualité*. Ainsi, l'on peut dire que jusqu'aux Cartésiens, les lumières que S. Augustin avoit données sur la pure incorporité de Dieu, étoient diminuées de beaucoup. Les théologiens condamnoient Origène & Tertullien; & dans le fond, ils étoient beaucoup plus proches du sentiment de ces anciens que de celui de S. Augustin. Écoutez sur cela raisonner M. Bayle à l'article de SIMONIDE de son dictionnaire historique & critique: "Jusqu'à M. Descartes, tous nos docteurs, soit théologiens, soit philosophes, avoient donné une étendue aux esprits, infinie à Dieu, finie aux anges & aux âmes raisonnables. Il est vrai qu'ils soutenoient que cette étendue n'est point matérielle, ni composée de parties, & que les esprits sont tout entiers dans chaque partie de l'espace qu'ils occupent: *toti in toto, & toti in singulis partibus*. De-là sont sortis les trois espèces de présence locale, *ubi circumscriptivum, ubi definitivum, ubi repletivum*; la première pour les corps, la seconde pour les esprits créés, & la troisième pour Dieu. Les Cartésiens ont renversé tous ces dogmes: ils disent que les esprits n'ont aucune sorte d'étendue, ni de présence locale; mais on rejette leur sentiment comme très absurde. Disons donc qu'encore aujourd'hui presque tous nos philosophes & tous nos théologiens enseignent, conformément aux idées populaires, que la substance de Dieu est répandue dans des espaces infinis. Or, il est certain que c'est ruiner d'un côté ce qu'on bâtit de l'autre. C'est redonner en effet à Dieu la matérialité

qu'on lui avoit ôtée. Vous dites qu'il est un esprit, voilà qui est bien; c'est lui donner une nature différente de la matière. Mais en même temps vous dites que la substance est répandue partout; vous dites donc qu'elle est étendue? Or nous n'avons point d'idée de deux sortes d'étendue; nous concevons clairement que toute étendue quelle qu'elle soit a des parties distinctes, impénétrables, inséparables les unes des autres. C'est un monstre que de prétendre que l'âme soit toute dans le cerveau & toute dans le cœur. On ne conçoit point que l'étendue divine & l'étendue de la matière puissent être au même lieu, ce seroit une véritable pénétration de dimensions que notre raison ne conçoit pas. Outre cela, les choses qui sont pénétrées avec une troisième, sont pénétrées entr'elles, & ainsi le ciel & le globe de la terre sont pénétrés entr'eux; car ils seroient pénétrés avec la substance divine, qui, selon vous, n'a point de parties; d'où il résulte que le soleil est pénétré avec le même être que la terre. En un mot si la matière n'est matière que parce qu'elle est étendue; il s'en suit que toute étendue est matière, l'on vous défie de marquer aucun attribut différent de l'étendue par lequel la matière soit matière. L'impénétrabilité des corps ne peut venir que de l'étendue; nous n'en saurions concevoir que ce fondement; & ainsi vous devez dire que si les esprits étoient étendus, ils seroient impénétrables, ils ne seroient donc point différens des corps par la pénétrabilité. Après tout, selon le dogme ordinaire, l'étendue divine n'est ni plus ni moins ou impénétrable ou pénétrable que celle du corps. Les parties, appelez-les *virtuelles*, tant qu'il vous plaira, ces parties, dis-je, ne peuvent point être pénétrées les unes avec les autres; mais elles peuvent l'être avec les parties de la matière. N'est ce pas ce que vous dites de celles de la matière? mais elles peuvent pénétrer les parties virtuelles, de l'étendue divine. Si vous consultez exactement le sens commun, vous concevrez que lorsque deux étendues sont pénétrativement au même lieu, l'une est aussi pénétrable que l'autre. On ne peut donc point dire que l'étendue de la matière diffère d'aucune autre sorte d'étendue par l'impénétrabilité

l'impénétrable : il est donc certain que toute étendue est aussi matière ; & par conséquent vous n'ôtez à Dieu que le nom de corps , & vous lui en laissez toute la réalité lorsque vous dites qu'il est étendu , ? Consultez l'article de l'ÂME , où l'on prouve , à la faveur de la raison & de quelques étincelles de bonne philosophie , qu'outre les substances matérielles , il faut encore admettre des substances purement spirituelles & réellement distinctes des premières. Il est vrai que nous ignorons ce que sont au fond ces deux sortes de substances ; comment elles viennent se joindre l'une à l'autre ; si leurs propriétés se réduisent au petit nombre de celles que nous connoissons. C'est ce qu'il est impossible de décider ; & d'autant plus impossible , que nous ignorons absolument en quoi consiste l'essence de la matière , & ce que les corps sont en eux-mêmes. Les modernes , il est vrai , ont fait sur cela quelques pas de plus que les anciens ; mais qu'il leur en reste encore à faire !

**IMMATRICULATION** , f. f. , *Jurisprud.* , signifie inscription de quelqu'un dans la matricule ou registre ; les nouveaux officiers sont reçus & immatriculés dans le siege où ils exercent leur fonction. Les nouveaux propriétaires des rentes assignées sur les revenus du roi , se font immatriculer par les payeurs pour pouvoir toucher les rentes. *Voy. IMMATRICULE & MATRICULE. (A)*

**IMMATRICULE** , *adject.* , *Jurisprud.* , est l'acte contenant l'inscription de quelqu'un dans la matricule ou registre commun. L'immatricule d'un huissier ou autre officier est l'acte par lequel il a été inscrit au nombre des officiers du tribunal. L'immatricule d'un nouveau rentier ou propriétaire de quelque partie de rente assignée sur les revenus du roi , est l'acte par lequel il est inscrit & reconnu en qualité de nouveau propriétaire de cette rente , à l'effet d'en être payé au lieu & place du précédent propriétaire. *Voy. IMMATRICULATION & MATRICULE. (A)*

**IMMÉDIAT** , *adject.* , *Gramm.* , qui suit ou précède un autre sans aucune interposition. *Voyez MÉDECINE.*

*Immédiat* signifie aussi , qui agit sans moyen , sans milieu. On dit dans ce sens , *grace immédiate* , & *cause immédiate*.

*Tome XVIII. Part. I.*

On a vu depuis quelques années de grandes disputes sur la *grace immédiate* entre les théologiens. Il s'agissoit de savoir , si la *grace* agit sur le cœur & sur l'esprit par une efficacité *immédiate* ; indépendamment des circonstances extérieures , ou si un certain assemblage , ou certain ménagement des circonstances , jointes au ministère de la parole , peuvent produire la conversion des âmes. *V. GRACE. Voy. le dictionn. de Trévoux.*

**IMMEMORIAL** , *adject.* , *Gramm. & Jurisprud.* , se dit de ce qui passe la mémoire des hommes qui sont actuellement vivans , & dont on ne connoît point le commencement. On dit par exemple , que de temps *immémorial* on en a usé ainsi , ou que l'on a une possession *immémoriale* d'un héritage. La possession de trente ou quarante ans , & même de cent ans , n'est point *immémoriale* , dès que l'on en connoît l'origine. *Voyez POSSESSION. (A)*

**IMMENSITÉ** , f. f. , *Métaphysiq.* , ce terme est relatif à l'étendue , comme celui d'éternité à la durée. L'éternité est un temps sans limites ; l'immensité est un espace sans bornes.

On entend par l'immensité de Dieu , la présence de Dieu par-tout. Or on connoît que Dieu peut être présent par-tout de trois manières ; 1°. par la connoissance , parce que rien ne lui est caché ; 2°. par son opération ou par sa puissance , parce qu'il produit & conserve tout en tout lieu ; 3°. par son essence ou par sa substance , en tant qu'il pénètre tout , & qu'il se trouve par-tout substantiellement.

Parmi les anciens hérétiques qui ont erré sur l'immensité de Dieu , les Valentiniens , les Gnostiques , les Manichéens admettant deux principes de toutes choses , l'un bon , & l'autre mauvais , plaçoient le premier dans la région de la lumière , & le second dans celle des ténèbres , par conséquent ils nioient l'immensité de Dieu quant à sa substance.

Worcius , les Calvinistes & les Sociniens ont renfermé Dieu dans le ciel . & ne veulent point qu'il soit présent ailleurs . autrement que par sa puissance.

Descartes & les sectateurs ont nié , suivant leurs principes , que Dieu fût présent quelque part par sa substance ; ainsi , selon eux , Dieu n'est immense que par sa connoissance & par sa puissance. Il

faut mettre ici une grande différence entre le sentiment de ces derniers & celui des Sociniens ; car du sentiment des Sociniens , il s'ensuit que Dieu est renfermé dans un lieu ; que par conséquent il est sujet au changement , ce qui est une grande imperfection ; au lieu que dans le sentiment de Descartes , c'est au contraire une grande perfection à Dieu de ne pouvoir correspondre à un lieu , parce qu'autrement il seroit étendu & corporel , ce qui est absurde.

Ce qui a trompé les Manichéens & les Sociniens , c'est qu'ils n'ont pas pris garde qu'on ne peut pas accorder que Dieu soit présent quelque part par sa substance , qu'on ne soit en même temps forcé d'accorder qu'il est par-tout : car si Dieu étoit seulement quelque part , ou il y seroit librement & par sa volonté , ou nécessairement & par la nature. On ne peut point dire qu'il y soit librement , parce qu'il pourroit passer de ce lieu dans un autre , ce qui détruit entièrement l'infinité , la simplicité & l'immutabilité de Dieu. On ne peut pas dire non plus que Dieu soit borné quelque part par sa nature , parce qu'il faudroit dire en même temps que par sa nature il a une manière d'exister hoïe , ce qui est ridicule ; & d'ailleurs on n'apperçoit ni dans la nature de Dieu , ni dans celle du lieu , rien par où Dieu doit être plutôt là qu'ici.

Les Scotistes admettent , 1°. deux sortes d'étendue. L'une qui est substance , l'autre qui est modification. La première a des parties substantielles , posées les unes hors des autres ; par conséquent elle est divisible , mobile & corporelle ; la seconde est propre aux esprits. Elle a aussi des parties hors les unes des autres , mais distinguées seulement d'une manière formelle , par conséquent cette étendue est indivisible. 2°. Ils soutiennent que Dieu a une étendue éternelle , nécessaire , infinie , par conséquent immobile ; de-là ils concluent que l'immutabilité de Dieu n'est point dans un lieu , mais qu'elle est plutôt le lieu universel , & que Dieu est tout entier sous chaque partie de l'immutabilité.

Les Thomistes rejettent cette étendue formelle pour en substituer une virtuelle ; mais ils admettent avec les Scotistes , que Dieu est infiniment répandu hors de lui-même , & qu'il existe tout entier sous

chaque partie de l'étendue créée. Je n'entrerais point dans le détail des raisons dont les deux partis appuient leur opinion ; tout le monde tombe d'accord qu'il y a plus de subtilité que de vraie logique. Voy. DIEU & L'ESPACE.

IMMERISION , f. m. , *Gramm.* , action par laquelle on plonge quelque chose dans l'eau , ou dans tel autre fluide. Voy. FLUIDE.

Dans les premiers siècles du christianisme , on baptisoit par *immerison* , par trois *immerisons*. On prétend que cette coutume subsiste encore en Portugal & chez les Anabatistes. Voyez BAPTÊME. Elle a cessé dans le treizième siècle dans l'église latine , & on lui a substitué le baptême par infusion , comme il se pratique aujourd'hui ; mais le baptême par *immerison* est encore en usage dans l'église grecque. (G)

IMMERISION , en termes d'Astronomie , se dit quelquefois lorsqu'une étoile ou une planète est si proche du soleil , qu'on ne peut la voir , parce qu'elle est comme enveloppée dans ses rayons. Voy. OCCULTATION HÉLIQUE.

*Immerison* , se dit plus ordinairement pour signifier le commencement d'une éclipse de lune , c'est-à-dire , le moment , où la lune commence à être obscurcie , & à entrer dans l'ombre de la terre.

On dit la même chose , mais moins proprement , de l'éclipse du soleil , lorsque le disque de la lune commence à le couvrir , & à le dérober à nos yeux. Voyez ECLIPSE.

*Emerison* est le terme opposé à *immerison* , & c'est le moment dans lequel la lune commence à sortir de l'ombre de la terre , celui où le soleil commence à montrer les parties de son disque que la lune nous cachoit.

Comme la lune n'est jamais entièrement obscurcie dans ses éclipses , mais qu'elle conserve une couleur rougeâtre , le moment précis de son *immerison* , ou de son entrée dans l'ombre n'est pas aisé à déterminer par observation ; il en est de même du moment précis de l'*emerison*. Au contraire dans les éclipses de soleil , le moment de l'*immerison* , ou le commencement de l'éclipse est instantanée & très-remarquable , parce que la partie éclipsée du disque du soleil n'est pas simplement obscurcie , mais entièrement ca-

chée. Le moment de l'*immersion* ; dans les éclipses de lune arrive en même temps pour tous les peuples de la terre, il en est de même du moment de l'*émersion* ; cependant comme ces momens sont difficiles à déterminer, il est très-rare que deux observateurs placés dans le même endroit, les déterminent précisément à la même heure.

*Immersion*, se dit aussi en parlant des satellites de jupiter, & sur-tout du premier satellite, dont l'observation est d'une si grande utilité pour la découverte des longitudes. Voyez SATELLITES.

On appelle *immersion* du premier satellite, le moment auquel cette petite planète nous paroit entrer dans le disque de jupiter ; & *émersion* le moment auquel elle paroit en sortir.

On observe les *immersions* depuis la conjonction de jupiter avec le soleil jusqu'à son opposition, & les *émersions*, depuis son opposition jusqu'à sa conjonction. La commodité de ces observations consiste en ce qu'on les peut faire de deux jours l'un au moins, pendant onze mois de l'année.

L'*immersion* des satellites de jupiter dans l'ombre de cette planète, est beaucoup plus aisée à déterminer avec précision que l'*immersion* de la lune, parce que ces satellites étant fort petits, s'obscurcissent & disparaissent presque dans un instant. C'est ce qui fait que les éclipses des satellites de jupiter donnent la longitude avec plus de justesse que les éclipses de lune. Voyez LONGITUDE. Chambers (O)

IMMEUBLES, f. m. pl., *Jurispr.*, sont des biens fixes qui ont une assiette certaine, & qui ne peuvent être transportés d'un lieu à un autre, comme sont les terres, prés, bois, vignes, & les maisons.

Il y a néanmoins certains biens, qui, sans avoir de corps matériel ni de situation fixe, sont réputés *immeubles* par fiction, tels que sont les droits réels, comme cens, rentes foncières, champart, servitude, & tels sont encore les offices ; tels sont aussi, dans certaines coutumes, les rentes constituées, lesquelles, dans d'autres, sont réputées meubles.

Les *immeubles* se régient par la loi de leur situation ; ils sont susceptibles d'hypothèque.

En cas de vente, le vendeur peut être restitué lorsqu'il y a lésion d'outre-moitié du juste prix.

Si le possesseur d'un *immeuble* est troublé, il peut intenter complainte.

Quand on discute les biens d'un mineur, il faut priser les meubles avant de venir aux *immeubles*.

Le retrait lignager a lieu pour tous les *immeubles* réels, tels que les héritages, & même pour certains *immeubles* fiefs, tels que les cens & rentes foncières non-rachetables ; mais les offices, les rentes constituées à prix d'argent, & les rentes foncières rachetables, ne sont pas sujettes à retrait.

Le retrait féodal n'a lieu que pour les *immeubles* réels, & droits incorporels venus en fief. Voyez MEUBLES. (A)

IMMEUBLES AMEUBLIS, sont ceux que l'on répute meubles par fiction, ce qui ne se pratique que pour faire entrer en communauté des *immeubles* qui, sans cette fiction, n'y entrent pas. Voy. AMEUBLISSEMENT, & COMMUNAUTÉ DE BIENS.

IMMEUBLES FICTIFS ou PAR FICTION, sont ceux, qui n'étant pas de vrais corps *immeubles*, sont néanmoins considérés de vrais *immeubles*.

Tels sont les meubles attachés à fer & à clou, ou scellés en plâtre, & mis dans une maison pour perpétuelle demeure.

Les deniers stipulés propres, sont aussi réputés *immeubles*, à l'égard de la communauté de biens ; du reste ils conservent leur nature de meubles.

Les matériaux provenans d'un édifice démolé appartenant à un mineur, ou bien les deniers provenans de la vente de son héritage, ou du remboursement d'une rente à lui appartenante, sont réputés *immeubles* dans sa succession, comme l'anroit été le fonds ou la rente.

Les offices & les rentes constituées dans les rentes, où elles sont réputées *immeubles*, sont encore des *immeubles* fictifs. Voyez FICTION & PROPRES FICTIFS. (A)

IMMINENT, adj., *Gramm.*, qui menace d'une chute prochaine. *Imminente* & *éminent* qu'on confond assez souvent, diffèrent, en ce que l'un appliqué par exemple au péril, marque qu'il est proche, & l'autre qu'il est grand.

IMMIXTION, f. f., *Jurisprud.*, est